



## Etopia – Revue d'écologie politique

étopia  
centre d'animation et de recherche en écologie politique  
Espace kegeljan, av. de Marlagne 52 à 5000 Namur  
t.: 00 32 81 22 58 48 - f.: 00 32 81 23 18 47  
www.etopia.be  
info@etopia.be

### Direction de la publication :

Benoît Lechat, Christophe Derenne et Pierre Jonckheer.

### Comité de rédaction :

Groupe prospective d'Étopia

### Corrections :

Alain Adriaens, Jean-Luc Bastin.

### Mise en page :

Métadesign  
www.metadesign.be  
info@metadesign.be

### ©Editions namuroises :

34, avenue de la Lavande  
5100 Namur (Belgique)  
tél. : 00 32 81 72 48 84 – fax : 00 32 81 72 49 12  
rene.robaye@fundp.ac.be

Avec le soutien du Groupe des Verts au Parlement européen

Editeur responsable : René Robaye

Prix : 8 Euros

Décembre 2007, N° 03  
ISSN 1782-4192

## Table des matières

Avant-propos	5
<b>DOSSIER 1 : AUTONOMIE ET ÉCOLOGIE</b>	<b>9</b>
Impasses et promesses de l'écologie politique, PHILIPPE VAN PARIJS	11
Une vérité qui dérange (certains) : on a encore besoin de l'écologie politique ! PAUL-MARIE BOULANGER	31
Ecologie-autonomie : quelques fragments de l'histoire en cours, BENOIT LECHAT	63
Post-scriptum : l'écologie politique comme promotion de l'autonomie et comme poursuite de la justice libérale-égalitaire, PHILIPPE VAN PARIJS	85
<b>DOSSIER 2 : SLOW FOOD : BON, PROPRE ET JUSTE</b>	<b>95</b>
Slow Food : un mouvement d'éco-gastronomes, ROBERTO BURDESE	97
Slow Food en Belgique	113
Slow Food : changer le monde en se régaland, PATRICK DUPRIEZ	115
Le plaisir du goût et de la qualité. Aspects historiques, LILIANE PLOUVIER	125
Slow Food : où en est l'agriculture wallonne, LAURENCE LAMBERT	141
Pour une pluralité d'agricultures, PHILIPPE BARET	165
<b>VARIA</b>	<b>173</b>
Abécédaire du différend communautaire belge, BENOIT LECHAT	175
Quelle place pour les hommes dans les cités sociales ? PASCALE JAMOULLE	201
Migrations et environnement : brève introduction à une relation méconnue et souvent négligée, FRANÇOIS GEMENNE	213
Un futur pour l'Union européenne. Projet, territoire, démocratie, PIERRE JONCKHEER	227

---

# Bonjour,

Voici le troisième numéro de la revue Etopia. Le succès rencontré par les deux premiers exercices nous a définitivement persuadés que la forme imprimée reste un formidable moyen de transmission. Nous entendons d'ailleurs poursuivre à un rythme plus serré dès l'année prochaine puisque nous avons l'ambition de publier trois numéros en 2008. Nous vous en tiendrons rapidement au courant.

Le présent numéro s'articule autour de deux dossiers principaux, l'autonomie et le Slow Food.

Le premier est donc consacré à la question cruciale de l'autonomie et de la promotion de la sphère autonome, deux concepts qui ont joué un rôle fondamental dans la genèse des partis verts. Le dossier s'articule autour de la republication d'un texte écrit en 1990 par le philosophe Philippe Van Parijs. Il fait l'objet d'une lecture contemporaine par Paul-Marier Boulanger et Benoît Lechat avant que l'auteur du texte de 1990 ne reprenne la parole et relancer la réflexion.

Pourquoi revenir sur un texte publié voici plus de quinze ans ? Le contexte dans lequel se meut l'écologie politique n'a-t-il pas entretemps radicalement changé ? Alors qu'à la fin des années 80, la préoccupation environnementale n'était encore portée que par une minorité, elle semble aujourd'hui faire l'objet d'une prise en charge culturelle globale. A souhaiter que celle-ci se concrétise réellement, on peut dès lors se demander quelle est encore la mission historique des écologistes. En 1990, Philippe Van Parijs entrevoyait précisément que l'environnementalisme pouvait mener les écologistes dans une impasse s'ils ne se concentraient pas également sur la promotion de la sphère autonome. A l'époque, les

expériences d'autogestion, de vie en communauté et la recherche d'alternatives concrètes à l'emprise de la société industrielle, rendaient presque palpable cet idéal. Aujourd'hui qu'en reste-t-il ?

La conviction qui a guidé l'élaboration de ce dossier est qu'on n'a sans doute jamais eu autant besoin de réarticuler l'écologie et l'autonomie. Non seulement ces deux notions peuvent nous faire comprendre la spécificité historique d'un courant politique, mais elles peuvent également nous aider à changer le monde dans le sens de l'établissement d'une justice qui respecte le droit des générations futures et surtout qui le fait de manière démocratique, c'est-à-dire en associant chacun à la mise en œuvre des multiples actions quotidiennes que cela implique. En 2007, nous sommes plus que jamais convaincus de la nécessité de parier sur la coopération, la mobilisation des citoyens dans les quartiers, les associations, en dehors des injonctions bureaucratiques et/ou commerciales. Il s'agit de remettre de la réciprocité partout où l'économie classique veut tout réduire à l'intérêt personnel, dans l'économie comme dans la politique. A ce titre, la traversée historique et conceptuelle proposée n'est encore qu'un hors-d'œuvre. Il faudra assurément revenir sur les visages multiples que peut prendre aujourd'hui une autonomie pensée au-delà de l'individualisme.

Sans doute plus comestible, mais non moins capital, l'autre dossier de ce numéro est consacré au Slow Food. Lancé en Italie en 1986, ce mouvement était cette année l'invité des Rencontres des Nouveaux Mondes qu'Etopia organise désormais chaque printemps. Des dizaines de jeunes de Wallonie et de Bruxelles ont pu ainsi participer à un week-end de découvertes et de créations de projets autour de la volonté de réconcilier l'alimentation, la qualité, la protection des écosystèmes et le respect des producteurs.

En Wallonie et à Bruxelles, un immense chantier s'ouvre pour tous ceux qui veulent que se développent d'urgence des réseaux de commercialisation courts, permettant de consommer beaucoup plus de produits locaux de qualité et respectueux de l'environnement.

Bon, propre et juste, les trois grands axes du Slow Food le situent à mi-chemin entre la sphère marchande et la sphère autonome ( au sens de Paul-Marie Boulanger : les activités libres permettant la satisfaction de plusieurs besoins à la fois en faisant l'usage le plus adéquat des ressources naturelles ). Ce deuxième dossier illustre donc bien le premier.

Ces trois axes pourraient être les futures maximes d'une agriculture wallonne qui est encore très loin du compte, comme le montre l'analyse implacable de Laurence Lambert. Mais pas question de s'arrêter sur un constat aussi dur que lucide.

Transformer l'agriculture wallonne est d'abord un travail culturel, d'apprentissage et de découverte de l'histoire des terroirs et des produits. L'éducation au goût, à laquelle Patrick Dupriez et Liliane Plouvier nous invitent, apparaît alors comme la première étape d'une nouvelle politique agricole que Philippe Baret voudrait rendre consciente de sa responsabilité globale par rapport aux écosystèmes.

Enfin, ce numéro comprend un dossier consacré à divers sujets brûlants d'actualité qui vont de l'avenir de l'Europe au sort des réfugiés climatiques, en passant par l'analyse du différend communautaire belge. Par là, nous voulons également de rendre disponibles en version imprimée des textes qui ont déjà été très abondamment téléchargés sur [www.etopia.be](http://www.etopia.be).

Bonne lecture et à très bientôt,

Pierre Jonkheer, Christophe Derenne et Benoît Lechat



**DOSSIER 1**

# **AUTONOMIE ET ÉCOLOGIE**





# Impasses et promesses de l'écologie politique<sup>1</sup>

---

→PHILIPPE VAN PARIJS

Philippe Van Parijs est philosophe et professeur ordinaire à la Faculté des sciences économiques, sociales et politiques de l'Université catholique de Louvain, où il anime la Chaire Hoover d'éthique économique et sociale. En 1986, il a co-fondé le Basic Income European Network (BIEN). Il coordonne, avec Kris Deschouwer, le groupe Pavia.

philippe.vanparijs@uclouvain.be

*L'écologie politique, entend-on souvent, ne se réduit pas à la protection de l'environnement. Mais en quoi consiste le surplus ? S'agit-il d'autre chose que de quelques idées vaguement mystiques ou d'un fatras disparate de propositions ponctuelles<sup>2</sup> ?*

**Au delà de l'environnementalisme :  
« écologie radicale » et « écologie profonde »**

Que les pollueurs - ou leurs assureurs - soient les payeurs, et les pollués - ou leurs héritiers - les payés, et le problème écologique sera résolu. Bien sûr, même si l'on dispose de toutes les informations et de tous les instruments requis pour pouvoir suivre cette maxime à la perfection, même si l'identification des causes et l'évaluation des dommages ne sont entachées d'aucune incertitude, il restera de la pollution. Mais ce sera le niveau de pollution optimal, celui que, s'exprimant à travers les décisions de ses membres, la collectivité estime valoir la peine de s'imposer eu égard à la consommation dont il est la contrepartie - et non plus le niveau absurde élevé qu'elle su-

bit inévitablement aussi longtemps que les agents économiques ne paient pas le vrai prix de ce qu'ils consomment. Bien sûr aussi, l'incertitude, les coûts qu'entraînent la collecte des informations et l'exécution des décisions sont souvent tels que la maxime est inapplicable. Il faut alors recourir à des pis-aller, comme l'imposition de normes ou de taxes permettant d'induire très approximativement les comportements de consommation et de production qu'une parfaite application de la maxime - une pleine « internalisation des externalités » - aurait eu pour conséquence. Et normes et taxes, bien entendu, devront être inlassablement réajustées de manière à tenir compte tant d'effets nouvellement produits que d'effets nouvellement connus. Le résultat est alors très imparfait, mais le monde réel n'a pas la pureté d'un modèle mathématique. Et puisque c'est dans le monde réel qu'ils vivent, les écologistes auront tout lieu de s'estimer satisfaits lorsque ce résultat - inévitablement précaire - aura été atteint.

C'est du moins là ce que disent beaucoup de ceux qui appréhendent le mouvement écologiste de l'extérieur. Si l'on se met à l'écoute des principaux maîtres à penser du mouvement écologiste, ce qu'on entend est très différent. Ils ne nient certes pas la grande importance d'« internaliser les externalités environnementales », c'est-à-dire de faire payer les nuisances par ceux qui les causent (du trou dans la couche d'ozone aux débris sur mon trottoir), et ainsi de décourager ou d'abolir entièrement des manières de consommer ou de produire qui ne valent pas les dommages qu'elles entraînent. Mais, disent-ils, à supposer même que l'on puisse atteindre pleinement cet objectif, on n'aurait pas encore touché à ce qui fait l'essentiel du mouvement écologiste, son originalité foncière, son importance historique.

Ainsi, Ivan Illich et ceux qu'il inspire opposent souvent au mouvement écologiste établi, qui poursuit en gros l'objectif décrit plus haut, ce qu'Illich appelle parfois l'**écologie radicale**<sup>3</sup>. Le problème fondamental de la société industrielle, pour lui, est le problème de la rareté. Bien loin d'y remédier, la société industrielle a créé la rareté en défai-

sant les règles qui bridaient nos ambitions et régulaient l'usage des communaux. Le management environnemental que propose l'écologie établie ne fait que transformer une part toujours croissante de l'environnement en ressource, étendant ainsi toujours davantage le règne de la rareté. Pour s'attaquer à la racine du problème, il nous faut élaborer une stratégie profondément différente - l'écologie radicale -, dont les contours restent certes flous, mais pas au point de pouvoir la confondre avec la simple internalisation des externalités.

De même, Arne Naess et le vaste mouvement qui se revendique de lui opposent à l'écologie superficielle, qui se confond avec la poursuite de pareille internalisation, ce qu'ils aiment appeler l'*écologie profonde*<sup>4</sup>. L'écologie superficielle participe du préjugé anthropocentrique qui sous-tend toute la pensée éthique occidentale: l'homme est la fin de l'Univers, et l'écologie n'a d'autre but que de contribuer à une gestion optimale des ressources de la Terre au service des intérêts à court et à long terme de la seule espèce humaine. L'écologie profonde, en revanche, substitue à ce préjugé anthropocentrique une vision « écocentrique », ou encore un « égalitarisme biosphérique », qui ne réserve pas le monopole de la pertinence éthique aux intérêts de notre espèce. La Nature a une valeur morale intrinsèque, indépendamment de la valeur utilitaire ou esthétique qu'elle revêt pour nous. L'écologie profonde exige que nous en tirions toutes les conséquences. Ici encore, les implications concrètes sont loin d'être évidentes. Le contraste avec un simple management environnemental n'en est pas moins évident.

### Troisième option: le triangle de Kolm

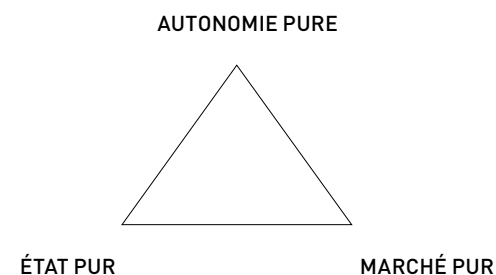
Pour des raisons que j'ai partiellement développées ailleurs<sup>5</sup> - et sur lesquelles je reviendrai brièvement plus loin -, ni l'écologie radicale d'Illich ni l'écologie profonde de Naess ne sont susceptibles d'offrir une philosophie politique écologiste irréductible à

un simple environnementalisme, c'est-à-dire une véritable **justification** de revendications écologistes allant au delà de la simple internalisation d'externalités. Je me propose ici d'esquisser une troisième option et d'explorer les difficultés qu'elle soulève. L'idée centrale de cette troisième option s'apparente à des idées popularisées par Kenneth Boulding, par André Gorz, par Serge Kolm, mais je ne prétends pas ici en défendre la conformité à la pensée de ces auteurs. Je la formulerai dans la version qui me semble la plus plausible et m'efforcerai de prendre au sérieux les objections les plus fortes qu'on peut lui faire.

Selon cette troisième vision, l'écologie politique est la doctrine qui s'articule sur la critique de la société industrielle et prétend, sur cette base, offrir un projet global de société, comparable et opposable aux deux grandes idéologies de l'ère industrielle: le libéralisme et le socialisme. Ce projet s'inscrit dans le «sens de l'histoire», dans la trame des possibilités et nécessités objectives définies par l'évolution des sociétés industrielles. Plus précisément, l'écologie politique, dans cette perspective, est la tentative de saisir la réalité apparemment déplorable des limites rencontrées par la croissance, comme une chance d'orienter la société dans la direction qui lui semble la bonne, d'infléchir sa course dans le sens de son projet.

Une conjecture simple quant à la nature de celui-ci peut être formulée à l'aide de ce que j'appellerai le triangle de Kolm<sup>6</sup>. Il s'agit d'un triangle équilatéral dans lequel peuvent être localisées toutes les sociétés existantes et possibles. La distance de chaque point aux côtés 1, 2 et 3, rapportée à la hauteur du triangle, y représente la proportion des activités productives d'une société - ou, plus généralement, la proportion du temps de ses membres - qui prend place respectivement dans la sphère marchande - le «secteur privé» -, dans la sphère étatique - le «secteur public» - et dans la sphère autonome - définie par la négation des deux autres. Le travail d'un comptable d'IBM et celui d'un cireur de chaussures philippin se

situent dans la sphère marchande. Celui d'un policier communal ou d'un concierge de l'ONU relève de la sphère étatique. Celui que j'effectue lorsque je tonds ma pelouse ou donne mon sang appartient à la sphère autonome<sup>7</sup>. Les cas purs - sociétés intégralement marchande, totalement étatisée et parfaitement autonome - correspondent bien sûr aux trois angles du triangle.



Le triangle de Kolm

Cette représentation met en lumière que ce qui est habituellement présenté comme le débat politique essentiel - plus d'Etat ou plus de marché? - ne concerne que la position de la société le long d'une dimension: l'axe horizontal du diagramme. Dès que l'on prend conscience de la dimension verticale, on se rend compte que les visions libérale et socialiste n'impliquent pas seulement la promotion de l'importance relative du marché ou de l'Etat au détriment, respectivement, de l'Etat et du marché, mais aussi au détriment de la sphère autonome. Et on se rend compte du même coup qu'il y a place pour une troisième vision, symétrique des deux premières, qui implique la promotion de l'importance relative des activités autonomes, au détriment des activités marchandes comme des activités étatiques. Cette troisième vision pourrait être, précisément, l'écologie politique. Pas plus que les deux premières, cette troisième vision ne considère comme possible et désirable d'acculer la société dans un des angles du triangle. Comme les libéraux et

les socialistes, les écologistes peuvent reconnaître que l'optimalité exige une combinaison de composantes marchande, étatique et autonome. Mais cela n'empêche nullement leur position de se distinguer aussi nettement des positions libérale et socialiste que celles-ci se distinguent l'une de l'autre<sup>8</sup>.

Pareil projet entretient-il un rapport étroit avec les limites de la croissance, sur la réalité desquelles il prétend s'appuyer ? Cela semble manifeste. Car le produit national brut (exprimé en termes réels), ce dont on identifie habituellement l'augmentation à la « croissance », n'est rien d'autre que le produit de la sphère hétéronome, l'ensemble des biens et services produits pour le marché ou dans le cadre de l'Etat<sup>9</sup>. Si la croissance ainsi conçue rencontre des limites, alors que la productivité du travail - le nombre d'heures requis pour produire un PNB donné - continue d'augmenter, il est clair que le temps passé dans les sphères marchande et étatique devra décroître et que l'importance relative de la sphère autonome devra augmenter. Dans cette vision des choses, les contraintes objectives que nos sociétés rencontrent nous forcent à faire plus de place à un type d'activité qu'il est indépendamment désirable de développer, en raison par exemple des relations humaines fraternelles, des « solidarités chaudes » qu'il permet de préserver, d'un enracinement dans le terroir qu'il restaure, face à la mobilité géographique induite par la société industrielle. Les limites de la croissance offrent une chance qu'il s'agit de saisir, en imaginant des mesures et en organisant un mouvement qui rendent politiquement faisable ce qui est à la fois objectivement nécessaire et subjectivement désirable.

## Une notion ambiguë : les limites de la croissance

Ce tableau ne manque pas d'élégance. Il articule étroitement l'écologie politique sur des revendications de type « environnementaliste », tout en en faisant un projet de société doté d'un contenu spécifique. Et il donne un sens au slogan selon lequel l'écologie politique n'est « ni à gauche, ni à droite », sans pour autant réduire celle-ci à un faisceau de revendications sectorielles ni à un insipide « juste milieu ». Il est, à vrai dire, si attrayant que je m'y suis longtemps laissé prendre<sup>10</sup>, mais n'en repose pas moins sur une confusion fatale, qu'il est important de dissiper. Cette confusion se révèle dès lors que l'on exige une réponse claire et précise à la question de savoir en quoi consistent les limites de la croissance.

A technologie et stock de capital donnés, des ressources naturelles limitées ne peuvent manquer de conduire à une baisse de la productivité et, par suite, de la production, à mesure que les producteurs se voient forcés de substituer aux matières premières qu'ils utilisaient jusque là d'autres matières premières de qualité moindre ou d'accès plus difficile<sup>11</sup>. Pour que ceci se produise, il ne faut du reste pas qu'il y ait croissance. Il suffit que le **niveau** d'utilisation d'une ressource non renouvelable soit positif, ou que celui d'une ressource renouvelable excède le rythme de son renouvellement. Mais le fait que ce niveau croisse de manière exponentielle - c'est-à-dire à un taux constant - implique bien sûr que cette détérioration de la productivité s'effectuera beaucoup plus tôt et plus rapidement<sup>12</sup>. Certains contesteront, progrès technique à l'appui, qu'on n'en arrive jamais là. Mais peu importe ici. Car ce n'est certainement pas de pareille décroissance forcée, induite par une baisse de la productivité, qu'il peut avoir été question dans le tableau brossé plus haut. C'est en effet dans l'interstice entre une production totale stagnante (voire décroissante) et une **productivité croissante** que le projet de l'écologie politique s'insérerait.

Les limites de la croissance auxquelles le tableau faisait référence ne peuvent-elles pas être interprétées autrement: comme *les limites que nous nous imposons à nous-mêmes*, précisément pour éviter d'être un jour confrontés à la décroissance forcée dont il vient d'être question - ou d'y acculer nos enfants ou nos petits-enfants ? Bien entendu, si nous avons pour exigence de laisser à la génération qui nous suit un stock de ressources naturelles strictement équivalent à celui que nous a légué la génération qui nous précède, nous devrions nous interdire toute utilisation nette de ressources naturelles (c'est-à-dire déduction faite d'un éventuel recyclage) qui excède le rythme de leur création. Autant dire que nous devrions alors réduire drastiquement non seulement le taux de croissance de notre production, mais son niveau absolu. L'équité à l'égard des générations futures n'en demande cependant pas tant. Il semble en effet raisonnable d'admettre que ce qu'il importe de ne pas détériorer, c'est le potentiel productif total, et non celui qui dérive spécifiquement du stock des ressources naturelles. Réduire celui-ci est dès lors légitime dès le moment où cela va de pair avec un progrès technique et/ou une accumulation de capital qui permettent à la productivité du travail de se maintenir au moins constante<sup>13</sup>.

Une autolimitation guidée par ce critère garantirait-elle la réduction du taux de croissance invoquée plus haut dans la caractérisation du projet de l'écologie politique ? Malheureusement pas, car de deux choses l'une. *Soit* le taux d'accroissement du potentiel productif total est positif, l'épuisement des ressources naturelles étant plus que compensé par des innovations et des investissements. Alors le critère n'implique en rien qu'on limite la croissance. *Soit* ce n'est pas le cas: nos modes de consommation et de production entraînent une telle utilisation des ressources naturelles que l'épuisement de celles-ci n'est pas compensé par le progrès technique et l'accumulation du capital. Nous sommes alors dans une situation de décroissance forcée, qui n'offre par elle-même, comme indiqué plus haut, aucune marge de manoeuvre pour le projet éco-

logiste. Une stratégie de limitation volontaire de la croissance ne pourrait-elle précisément pas, dans un tel contexte, fournir cette marge de manoeuvre ? Nullement. Car plutôt que de réduire davantage la croissance de la production, voire son niveau absolu, il est manifestement plus adéquat de réorienter une part de la production des biens de consommation vers les biens d'investissement, de telle sorte que l'accumulation de capital soit suffisante pour maintenir le potentiel productif malgré l'épuisement des matières premières; et surtout de promouvoir la préservation des ressources naturelles en en augmentant le coût par une politique de taxation différenciée. Après un réajustement, la croissance pourrait alors se poursuivre selon une trajectoire moins onéreuse en ressources naturelles, et donc plus susceptible de permettre un maintien, voire une augmentation graduelle, du potentiel productif global, étant donné les niveaux de progrès technique et d'accumulation. L'effet sur la croissance, dans ce cas, serait certes négatif, *mais il serait nécessairement associé à une baisse correspondante de la productivité du travail*, n'engendrant donc aucun interstice dans lequel le projet écologiste d'expansion de la sphère autonome puisse s'insérer.

### Croissance freinée, conflits aigus ?

S'en suit-il que ce projet soit illégitime ou impossible ? Certes non. Mais la prise en compte de ce qui vient d'être dit rend impossible d'asseoir confortablement ce projet sur les limites incontournables de la croissance, que celles-ci soient entendues comme une décroissance forcée ou comme l'autolimitation que le souci des générations futures nous impose. Si le projet d'expansion de la sphère autonome est défendable, il doit être défendu comme un choix délibéré que ne soutient aucune nécessité, comme une limitation volontaire du PNB allant plus loin que ce à quoi les « limites de la croissance » nous contraignent. Un tel choix est-il défendable ?

Il a en tout cas toutes chances de susciter les plus vives réticences de la part de ceux qui se soucient de justice distributive<sup>14</sup>. Ne faut-il pas s'attendre, en effet, à ce qu'il ait pour conséquence une accentuation notable des inégalités ? Si la croissance n'aboutit pas uniformément à réduire les inégalités - loin s'en faut -, les périodes de croissance nulle ou de décroissance que nous avons connues ont pour leur part abouti à creuser considérablement les inégalités de revenus et, en particulier, aux Etats-Unis, les inégalités raciales<sup>15</sup>. Ce qu'enseignent les données empiriques rejoint du reste ce que suggère la réflexion théorique. A mesure que l'on s'approche d'une croissance nulle, en effet, n'est-il pas probable qu'éclatent des conflits distributifs de plus en plus aigus, l'amélioration du sort de quiconque impliquant désormais la détérioration du sort de quelqu'un d'autre. A strictement parler, certes, cette suggestion est incorrecte. Le revenu d'une personne peut se modifier au cours de son cycle de vie. Et dans une société où le revenu du défunt moyen excède celui du nouveau-né moyen, il est parfaitement concevable, même sans déclin démographique, que le revenu de chaque personne augmente d'année en année alors que le revenu total reste constant, voire baisse d'une année à l'autre. S'il y a croissance nulle du revenu agrégé, il n'est donc pas pour autant inconcevable que chaque individu puisse prospérer d'année en année. La croissance nulle exclut en revanche que chaque famille ou, ce qui est plus important, chaque région ou chaque pays, puisse voir son revenu augmenter simultanément. Et il ne servirait à rien de nier que, toutes choses égales par ailleurs, les conflits tendent à être plus aigus lorsque la somme à partager stagne ou se réduit que lorsqu'elle augmente d'année en année. Comment croire que cet aiguïssement des conflits puisse faire l'affaire des plus démunis ?

Ni dans sa version empirique, ni dans sa version théorique, cette argumentation ne justifie cependant les réticences qu'elle inspire. Que les faits révèlent de fortes corrélations entre décroissance de la production et renforcement des inégalités n'a pas à émouvoir ceux qui promeuvent l'expansion de la sphère autonome. Car la raison

de cette corrélation est claire. Le mode d'organisation des sociétés capitalistes avancées est tel que celles-ci réagissent à tout fléchissement de la croissance par le rationnement des emplois - plutôt que, par exemple, par une réduction égale du temps de travail de chacun. C'est la baisse substantielle du revenu de ceux qui sont contraints au chômage qui entraîne un accroissement important de l'inégalité des revenus. Pareil effet n'est cependant extrapolable qu'à des arrêts de la croissance induits par des fluctuations de la demande, et non à une réduction de la croissance collectivement décidée et réalisée par une action sur l'offre de travail. L'instrument le plus approprié est ici le découplage partiel et graduel du travail et du revenu, de la contribution à la croissance et de la participation à ses fruits - un vaste éventail de mesures dont l'instauration d'une allocation universelle est l'instance paradigmatique. Plutôt que de créer du chômage involontaire très inégalement réparti par une restriction de la demande de travail, on crée ainsi, en réduisant la pression à prester du travail rémunéré, un chômage volontaire réparti plus ou moins également selon la modalité exacte du découplage proposé. Comme c'est bien entendu à une politique de ce type - et non à une restriction aveugle de la demande effective - que l'on doit songer pour fournir un substrat institutionnel à l'expansion de la sphère autonome, la corrélation observée entre décroissance de la production et renforcement des inégalités s'avère sans pertinence aucune.

Mais qu'en est-il alors de la version théorique de l'argument ? Même si l'on ne peut faire d'inférence directe de l'expérience passée, ne reste-t-il pas plausible qu'en freinant la croissance de la taille du gâteau à partager, on rend nécessairement les conflits distributifs plus aigus qu'ils ne le seraient autrement ? Plausible peut-être, mais incorrect. Car d'abord il se peut que ce soit, paradoxalement, en maintenant la croissance de la production en deçà de la croissance de la productivité via une réduction de l'offre de travail, que l'on permette la croissance de la productivité, et ainsi de la production elle-même. Cette proposition, qui peut paraître sibylline, est un

corollaire des arguments économiques récemment développés en faveur de l'allocation universelle<sup>16</sup>. Sans entrer ici dans le détail, ces arguments invoquent plusieurs mécanismes à travers lesquels l'attribution *ex ante* d'un revenu inconditionnel à chaque citoyen permet à une économie de marché de fonctionner de manière plus souple, moins crispée qu'elle ne le pourrait autrement. Et ceci, dans le contexte technologique actuel, constitue un avantage décisif. Certes, à court terme, il y aurait moyen d'accroître davantage la production en couplant plus étroitement le travail et le revenu, mais c'est au prix d'une rigidité et d'une crispation accrues, qui affectent fortement la productivité et, par là, la production à plus long terme. C'est le maintien du gâteau en deçà de sa taille maximale - statiquement parlant - qui permet à ce gâteau de continuer à croître, voire simplement de se maintenir - dynamiquement parlant.

En outre, et ce n'est pas moins important, une moindre croissance du PNB, c'est-à-dire du produit de la sphère hétéronome, ne signifie pas pour autant une moindre croissance du «gâteau» à partager, en un sens couvrant l'ensemble des déterminants du bien-être matériel. Non seulement, l'expansion de la sphère autonome implique que davantage de biens et services y sont produits. Mais une amélioration sensible de la qualité de la vie peut résulter par exemple d'une densification des relations de voisinage ou d'une moindre concentration de la population dans les grandes métropoles, elles-mêmes engendrées par le découplage partiel du revenu et de l'emploi et la réduction de l'emprise de la sphère hétéronome qui lui est associée. Dans ces conditions, il est loin d'aller de soi qu'en réduisant, même à long terme, le taux de croissance du PNB, on rende nécessairement les conflits distributifs plus aigus qu'ils ne l'auraient été. Un PNB plus élevé peut aller de pair avec un bien-être matériel total moindre dont le partage occasionne des luttes plus âpres et des frustrations plus profondes.

## Promouvoir la sphère autonome: une politique discriminatoire ?

Ainsi donc, entendu comme une limitation délibérée de la croissance permettant l'expansion de la sphère autonome, le projet écologiste est à la fois privé de l'appui trop facile que paraissent offrir les «limites de la croissance», et protégé contre le rejet trop facile que semblaient autoriser ses implications distributives. Mais il lui manque toujours une *justification*. Bien sûr, les mesures requises pour freiner la croissance de la production de manière à favoriser l'expansion de la sphère autonome ont toutes chances d'être accueillies avec sympathie, intérêt, enthousiasme même, par ceux et celles qui privilégient la libre disposition de leur temps par rapport à l'ampleur de leur consommation, par celles et ceux qui valorisent les coopératives, la qualité du travail, les activités non lucratives, l'activité au foyer, la vie associative. Mais tous ne partageront pas cette attitude. On ne pourra freiner la croissance de la sphère hétéronome sans porter atteinte aux intérêts de ceux qui profitent le plus de ses fruits et/ou accordent à ceux-ci la plus grande importance. Que les mesures requises pour assurer l'expansion de la sphère autonome suscitent à juste titre l'hostilité de certains ne constitue certes pas une objection décisive à leur encontre. Mais cela rend nécessaire, dans le contexte du débat public caractéristique d'une société démocratique, de développer une argumentation en termes d'**équité**. Un projet politique n'est défendable dans ce contexte que si l'on dispose d'arguments susceptibles d'établir qu'il est équitable, qu'il n'opère pas de discrimination arbitraire entre citoyens. Or, des mesures favorisant systématiquement l'expansion de la sphère autonome au détriment de la sphère hétéronome - subsidiant celle-là par celle-ci à travers un découplage partiel du travail et du revenu - ne sont-elles pas manifestement discriminatoires, en ce qu'elles favorisent résolument ceux qui portent aux activités autonomes l'intérêt le plus marqué ?

La question de la justification de telles mesures est intimement liée à celle des fondements éthiques de l'allocation universelle, puisque celle-ci n'est rien d'autre que la manière la plus simple et la plus systématique dont l'expansion de la sphère autonome peut être promue. Cette question est à la fois plus importante et plus difficile que je ne le croyais. Plus importante, parce que la possibilité de démontrer la justice d'une réforme sociale majeure - plutôt que de se contenter de mettre en exergue un ensemble de conséquences jugées bénéfiques - me semble aujourd'hui une condition nécessaire de sa faisabilité politique. Plus difficile aussi, parce que le fait que l'allocation universelle soit donnée inconditionnellement à tous est loin de suffire pour que l'on puisse en conclure qu'il s'agit d'une mesure non-discriminatoire. Cette question étant trop complexe pour être traitée ici<sup>17</sup>, je me bornerai, très dogmatiquement, à énoncer la conclusion à laquelle je suis, au moins provisoirement, arrivé: il est possible de démontrer le caractère équitable, non-discriminatoire d'une promotion systématique de la sphère autonome par l'introduction d'un revenu inconditionnel dans des sociétés relativement aussi opulentes *et diverses* que la nôtre, mais *pas* de la promotion *maximale* de cette sphère<sup>18</sup>.

C'est précisément cette possibilité qui fait de l'écologie politique ainsi entendue un projet viable dans une société démocratique, alors que l'écologie radicale et l'écologie politique, aux sens précisés en commençant, n'en sont pas. Se libérer d'une appréhension du monde extérieur comme un réservoir de ressources, et a fortiori du souci de distribuer équitablement les ressources, comme le voudraient Ivan Illich et ses disciples, c'est refuser les termes mêmes du discours dans lequel les prétentions d'équité peuvent et doivent s'exprimer. Exiger un respect pour la Nature comme telle, indépendamment de l'intérêt que celle-ci présente pour l'homme, comme le voudraient Arne Naess et le courant de pensée qu'il a suscité, n'a pas d'autre poids, dans une société pluraliste, que le respect qu'une communauté de croyants exige pour son Dieu: décisif s'il s'agit de déterminer le sens de sa vie ou la source de ses engagements, nul dès que l'on quitte le domaine

de l'éthique privée pour établir par le débat public les règles qu'il est équitable que la société impose à tous ses membres<sup>19</sup>.

### Écologie / autonomie : une liaison passagère ?

Résumons-nous. Environnementalisme, management environnemental, internalisation des externalités ne sont pas secondaires, ni obsolètes, ni en perte de vitesse. Ils n'ont pas toujours été de la première importance, mais le sont aujourd'hui et ont toute chance de le rester aussi longtemps que l'humanité vivra. D'abord limitée à quelques groupes marginaux, la prise de conscience de cette importance se généralise aujourd'hui très rapidement, atteignant massivement les institutions de recherche, de formation, d'information, de décision. Il était grand temps. Il est encore grand temps, car nombreux sont les domaines, les niveaux, les régions, les couches de la société, où le bon sens n'a pas encore fait valoir tous ses droits, où l'on ignore encore, ou fait mine d'ignorer, des externalités majeures. La question posée dans cet article n'est pas de savoir si le combat environnementaliste a encore un sens. Il est évident qu'il en a plus que jamais, et il en aura - malheureusement - toujours plus. Mais une fois qu'a eu lieu la prise de conscience, certes toujours incomplète, et qu'ont été mises en places un certain nombre d'institutions de base, certes toujours imparfaites, un mouvement de lutte contre les atteintes à l'environnement ne peut prétendre à un statut ne fût-ce que lointainement comparable à celui du mouvement socialiste ou du mouvement libéral. Il a le même statut que tout autre mouvement de lutte sectoriel, par exemple contre l'insécurité urbaine ou la discrimination linguistique. L'avenir de l'environnementalisme est aussi précaire comme mouvement qu'il est assuré comme préoccupation. Si le mouvement écologiste prétend être porteur d'autre chose, de quoi peut-il s'agir ? C'est à cette question que cet article a tenté de proposer une réponse.



Cette réponse, on ne peut la trouver ni du côté de l'« écologie radicale » d'Illich, ni du côté de l'« écologie profonde » de Naess, mais bien - c'est ma thèse - dans la notion d'expansion de la sphère autonome, de limitation délibérée de la croissance en vue d'accroître la part du temps social consacrée à des activités ne relevant pas (ou pas pleinement) du règne du marché ni de celui de l'Etat. Ce projet peut être nettement contrasté avec les projets définissant la gauche et la droite conventionnelles - c'est ce que représente élégamment le triangle de Kolm. Ses implications distributives n'ont rien d'inquiétant. Au contraire, l'équité des mesures de découplage partiel entre revenus et ressources qui doivent permettre de le réaliser constitue précisément un avantage décisif de cette troisième option sur les deux premières. Ce projet, cependant, ne peut pas s'adosser confortablement à une quelconque nécessité de limiter la croissance pour des raisons écologiques. Mais y a-t-il alors encore un lien non fortuit avec la problématique « verte »? Quel titre ce projet a-t-il à se revendiquer de l'écologie politique ?

Une des constantes les plus nettes manifestées par le débat européen sur l'allocation universelle est qu'avec les chrétiens de gauche et les socialistes libertaires, ce sont les écologistes qui ont été les plus réceptifs à l'idée de découpler partiellement le travail et le revenu, plusieurs partis verts inscrivant du reste l'allocation universelle dans leur programme socio-économique. Pourquoi ? Peut-être en partie pour des raisons stratégiques: si l'on veut percer une brèche dans la grande coalition productiviste associant étroitement la croissance du PNB et la défense de l'emploi, il est essentiel de mettre en place des institutions qui permettent d'avoir dignement accès à un revenu sans emploi, diminuant ainsi l'allégerie automatique de la gauche à l'objectif de croissance<sup>20</sup>. Il est cependant difficile d'imaginer comment le souci prioritaire de l'environnement ou des ressources naturelles pourrait nourrir un plaidoyer pour un découplage entre travail et revenu, plutôt que pour un recouplage du revenu avec des activités moins négatives, voire positives pour l'environnement.

La véritable explication de l'association factuelle entre le projet d'expansion de la sphère autonome et les préoccupations écologiques me semble être tout autre. L'incapacité de notre environnement à digérer sans séquelles graves les sous-produits de nos activités de production et de consommation est une mauvaise nouvelle pour tous, mais particulièrement pour ceux qui attachent aux fruits de cette production, aux objets de cette consommation la plus haute importance. Ce sont ceux-là qui ont mis le plus de temps à entendre cette mauvaise nouvelle et à en tirer les conséquences. Pour d'autres, qui valorisent la qualité du travail plus que le salaire, la promenade à la campagne plus que les mini-trips de luxe, la quête spirituelle plus que la nouvelle cuisine, la nouvelle, sans être bonne, était moins mauvaise. Ils étaient donc plus aptes à l'entendre, plus enclins à en percevoir les implications, plus disposés à se mobiliser pour qu'elle soit entendue bien au delà des cercles d'initiés auxquels elle fut trop longtemps confinée. Si la défense de l'environnement et la promotion de la sphère autonome se sont retrouvées portées par les mêmes mouvements, c'est donc - entre autres mais surtout - parce que ceux qui n'ont cure de la sphère autonome ont été plus longtemps sourds et aveugles à la nécessité de protéger l'environnement. Etroitement associés pour des raisons qui ne sont pas fortuites, ces deux objectifs ne se confondent cependant nullement, ni ne se rapportent l'un à l'autre comme un moyen à sa fin. Au-delà d'un certain seuil, ils sont même en conflit l'un avec l'autre, puisqu'une protection intégrale de l'environnement ou des ressources naturelles rendrait totalement in finançable un revenu inconditionnel de quelque substance.

A mesure que le premier objectif, la défense de l'environnement, se divulgue et se diffuse parmi tous ceux et celles qui disposent du moindre bon sens, il perd sa capacité à fournir au mouvement écologiste sa spécificité, sa place propre dans l'espace politique. D'autres objectifs peuvent-ils fournir cette spécificité d'une manière moins précaire, rassemblant ceux qui ont intérêt à sa réalisation

tout en pouvant être défendu au nom de l'équité ? J'en vois un et un seul : précisément celui qui a été ici décrit tout au long de cet article comme la promotion de la sphère autonome et le découplage entre revenu et travail qui en est le moyen. S'il n'est pas fortuit, le lien entre cet objectif et la problématique «verte» n'en est pas moins circonstanciel. Trop circonstanciel pour justifier le label d'écologie politique ? Peut-être. Mais cela importe peu. Trop circonstanciel pour que l'on puisse impunément en ignorer la fragilité ? Certainement. Et cela importe bien davantage. Saine, indispensable, la « récupération » graduelle de l'environnementalisme par l'ensemble des formations politiques peut acculer le mouvement écologiste à une crise léthale. Mais ce n'est pas certain. Beaucoup dépendra - pas tout - de la possibilité d'articuler un projet cohérent irréductible à l'environnementalisme, y-compris ses variantes les plus aiguës et les plus obtuses. L'objectif principal de cet article était d'explorer cette possibilité - et de l'affirmer.

1 Texte initialement publié dans La Revue Nouvelle 92 (2), février 1990, pp. 79-93. Réédité dans Esprit (Paris) 171, mai 1991, pp. 54-70; et dans La Pensée écologiste (F. De Roose & P. Van Parijs eds.), Bruxelles : De Boeck Université, 1991, pp. 135-155. Trad. néerlandaise: "Radical ecologie en deep ecology voorbij. Impasses en belofes van politieke ecologie", in Rimpels in het water. Milieufilosofie tussen vraag en antwoord (C. Vanstraelen ed.), Leuven/Amersfoort : Acco, 1994, pp. 177-195.

2 Une version très ancienne de ce texte a fait l'objet d'un exposé dans le cadre du projet de recherche «Critique du modèle industriel de développement» («Les limites de la croissance et les fondements de l'écologie politique»), Université Catholique de Louvain: Unité Problématiques Interdisciplinaires, rapport CMID 1, novembre 1986).

3 Voir en particulier Ivan Illich, *Le chômage créateur*, Paris: Le Seuil, 1977 et *Le Genre vernaculaire*, Paris: Le Seuil, 1982; Wolfgang Sachs, «The gospel of global efficiency. On Worldwatch and other reports on the state of the world», in *IFDA Dossier* 68, 1988, 33-39; Hans Achterhuis, «De la déyankification à l'histoire de la rareté: l'itinéraire intellectuel d'Ivan Illich», Université Catholique de Louvain: Institut Supérieur de Philosophie, rapport CMID 21, juillet 1988; et *Het Rijk der Scharste*, Baarn (Pays-Bas): Ambo, 1988.

4 Arne Naess, «The Shallow and the Deep, Long-Range Ecology Movement: A Summary», in *Inquiry* 16, 95-100; et «A defence of the deep ecology movement», *Environmental Ethics* 6, 1984, 265-270; B. Devall & G. Sessions, *Deep Ecology. Living as if Nature mattered*, Salt Lake City: Peregrine Books, 1985; Richard Sylvan, «A critique of deep ecology», Australian National University: Discussion papers in environmental philosophy n°12, 1985, 64p.; Andrew Dobson, «Deep ecology», in *Cogito* 1, 1989, 41-46.

5 Voir la finale de mon article «Ivan Illich: de l'équivoque à l'espérance», in La Revue Nouvelle 45, avril 1989, 97-106.

6 Voir S.C. Kolm, «Introduction à la réciprocité générale», *Information sur les Sciences Sociales* 22, 1983, 569-621; et La Bonne Economie. La réciprocité générale, Paris: P.U.F., 72-73. La dimension que Kolm appelle «réciprocité», cependant, est ici réinterprétée dans un sens significativement différent. On trouve des trilogies apparentées dans des écrits antérieurs de Kenneth Boulding, David Friedman, W.G. Ouchi, etc., et dans des écrits postérieurs d'Ignacy Sachs, Fernand Braudel, Marc Nerfin, Jan-Otto Anderson, Staf Hellemans, Robert Leroy, etc.

7 Sur cette notion d'autonomie, voir mon compte-rendu des Chemins du Paradis d'André Gorz - «De la nature du Paradis et du moyen d'y parvenir» dans La Revue Nouvelle juillet-août 1984, en particulier pp. 69-71 - et la clarification ultérieure de Gorz («L'allocation universelle: version de droite et version de gauche», La Revue Nouvelle, avril 1985, en partic. 424-426). A noter qu'une même activité peut appartenir à différents degrés aux trois sphères ici distinguées. Une coopérative de travailleurs, par exemple, est sans doute plus «autonome» et moins «marchande» qu'une entreprise capitaliste, et une association subventionnée plus «autonome» et moins «étatique» qu'un département ministériel. A noter aussi, pour user d'une terminologie que m'a suggérée Gérard Roland, qu'il ne faut pas amalgamer trop vite activités autonomes (qui «se règlent» elles-mêmes, plutôt que de se laisser régir par le marché ou par l'Etat) et activités autotéliques (qui sont à elles-mêmes leur propre fin, plutôt que d'être mues par une fin extérieure à elles-mêmes). En gros, une activité autonome est une activité que je ne suis pas payé pour faire, alors qu'une activité autotélique est une activité que je ne fais pas pour être payé. Ou encore: une activité hétéronome est une activité telle que si on ne l'effectuait pas on ne serait pas payé, alors qu'une activité hétérotélique est une activité telle que si on n'était pas payé, on ne l'effectuerait pas. C'est dire que la notion d'activité autonome est à la fois plus large (elle couvre le travail domestique, par exemple, qui est motivé par des fins extrinsèques sans pour autant être payé) et plus étroite (elle ne couvre pas un travail professionnel hautement stimulant qui donne droit à un salaire sans pour autant que celui-ci soit requis pour que le travail se fasse) que la notion d'activité autotélique. A noter enfin que l'autonomie, telle qu'elle est ici caractérisée, n'implique pas par définition l'absence de toute domination (patriarcale par exemple), ni la maîtrise de ses préférences (l'immunité à toute manipulation publicitaire par exemple).

8 Cette idée d'accroître ou de protéger la sphère autonome face aux deux autres se retrouve chez des auteurs très différents. Certains voient dans le marché, d'autres dans l'Etat le péril principal. Pour illustrer ces deux cas de figure: «Permettons-nous que dans la société post-industrielle la production marchande envahisse tous les aspects de notre vie, supplante ou colonise les derniers recoins du secteur hors-marché et de la sphère ludique, nous prive de toute autonomie et nous transforme en robots programmés du dehors? Ou bien, au contraire, profiterons-nous de l'occasion qui s'offre aujourd'hui pour diminuer sensiblement le travail professionnel [...], transformant le temps ainsi libéré en une source de nouvelles activités économiques et ludiques situées hors-marché et authentiquement autonomes?» (Ignacy Sachs, «Développer les champs de planification», in Archives des Sciences Sociales de la Coopération et du Développement 67, janvier-mars 1984, p.46); et «Il est simpliste d'enfermer l'avenir de notre société complexe dans le dilemme 'plus d'Etat ou moins d'Etat'. Une formulation plus appropriée me semble fournie par l'expression 'moins d'Etat et plus de société' [...] (Mark Eyskens, «Markteconomie en christelijke ethiek», in J. Verstraeten ed., *Economie en rechtvaardigheid*, Leuven: Acco, 1989, p.82).

9 Pour reprendre un exemple souvent cité pour illustrer la différence entre production totale et P.N.B.: celui-ci diminue lorsqu'un homme épouse sa femme à journée (même si celle-ci travaille plus ou mieux suite à son mariage !)

10 Voir notamment P. Van Parijs, «Marx, l'écologie et la transition directe du capitalisme au communisme», in *Marx en perspective* (B. Chavance ed.), Paris: Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1985, 135-155; et «L'avenir des écologistes: deux interprétations», in La Revue Nouvelle 83 (1), janvier 1986, 37-47. Le présent article constitue pour une bonne part une explicitation et une correction des thèses défendues dans ce dernier texte.

11 A ces substitutions entre facteurs peuvent bien entendu s'ajouter des substitutions entre produits, les produits plus intensifs en ressources naturelles rares étant remplacés par d'autres (par exemple des services). Pareilles substitutions se reflètent en principe également dans une baisse du PNB.

12 Les célèbres rapports du Club de Rome insistent beaucoup sur l'importance de ce point, sachant que, pour des raisons naturelles (p.ex. une différence positive entre des taux de natalité et de mortalité constants) ou politiques (c'est sur le maintien ou l'augmentation du taux de croissance économique que l'on juge un gouvernement), la croissance a tendance à prendre une allure exponentielle.

13 Une interprétation plus exigeante de la justice intergénérationnelle, associée par exemple au «solidarisme» de Bourgeois et Boulgé au début du siècle, requiert que nous laissons à la génération qui nous suit un potentiel productif accru, tout comme l'ont fait avant nous - et à notre avantage - les générations qui nous ont précédés. J'adopte ici la version à mes yeux plus défendable proposée, dans l'esprit du principe de différence de John

Rawls, par Brian Barry («Justice as reciprocity», in *Democracy, Power, and Justice. Essays in Political Theory*, Oxford U.P., 1989) et d'autres (mais pas par Rawls lui-même). La notion de potentiel productif doit cependant être entendue en un sens suffisamment large pour inclure les biens environnementaux qui affectent directement le bien-être: le trou dans la couche d'ozone, la pollution acoustique et l'enlaidissement du paysage ne requièrent pas moins compensation que l'appauvrissement du sol, l'extinction d'une population de poissons ou l'épuisement d'une nappe de pétrole.

.....  
14 Pour un panorama sommaire des questions distributives soulevées par la problématique écologique, voir R. Lecomber, *Economic Growth versus the Environment*, London: Macmillan, chapitre 6.

.....  
15 Voir les statistiques discutées par L. Thurow, «*Zero economic growth and the distribution of income*», in *The Economic Growth Controversy* (A. Weintraub, E. Schwartz & J.R. Aronson eds), Londres: Macmillan, 1977, 141-153.

.....  
16 Je les présente et discute dans P. Van Parijs, «*The second marriage of justice and efficiency*», in *Journal of Social Policy* (Cambridge) 19, janvier 1990, section 6.

.....  
17 J'en traite ailleurs de manière approfondie. Voir P. Van Parijs, «*On the ethical foundations of basic income*», document préparatoire pour le colloque international Liberty, Equality, Ecology. Around the ethical foundations of basic income, Université Catholique de Louvain: Institut Supérieur de Philosophie, septembre 1989, 78p. Voir aussi P. Van Parijs, «Peut-on justifier une allocation universelle? Une relecture de quelques théories de la justice économique», *Futuribles* 144, juin 1990, 29-42, pour un bref aperçu de la problématique.

.....  
18 La référence à «notre société» souligne les limites de la pertinence de cette conclusion, comme du reste de l'ensemble de cet article. La prise en compte du Tiers-Monde est bien entendu de la plus haute importance pour la problématique écologique. Mais on ne peut traiter de tout à la fois. J'ai commencé à expliciter les implications de la position présentée ici pour la question du «développement» dans P. Van Parijs, «*Citizenship exploitation, unequal exchange and the breakdown of popular sovereignty*», in B. Barry & R. Goodin eds, *Free Movement. Ethical issues in the transnational migration of people and money*, à paraître.

.....  
19 Ces considérations sont développées dans le chapitre 10 de P. Van Parijs, *Qu'est-ce qu'une société juste?*, Paris: Le Seuil, 1991.

.....  
20 Voir notamment Claus Offe, «*The vanishing welfare state consensus*», communication au colloque Liberty, Equality, Ecology. Around the ethical foundations of basic income, Université Catholique de Louvain: Institut Supérieur de Philosophie,

# Une vérité qui dérange (certains) : on a encore besoin de l'écologie politique !<sup>1</sup>

---

→PAUL-MARIE BOULANGER

Paul-Marie Boulanger est sociologue. Il est le fondateur du bureau d'études ADRASS spécialisé dans l'application de la dynamique des systèmes aux questions démographiques, socio-économiques et écologiques..En 1997 il fonde l'Institut pour un Développement Durable dont il est le président depuis 1999. Il est membre du conseil scientifique du programme de recherche fédérateur français «Agriculture et développement durable» (ADD) ainsi que du «Think Tank Développement Durable» du Conseil de l'Europe.

pm.boulanger@skynet.be

*Si tout le monde se met à défendre l'environnement et le développement durable, quelle reste la spécificité de l'écologie politique ? S'agit-il de promotion de la sphère autonome évoquée par Philippe Van Parijs ? Mais quelles réalités recouvre-t-elle ? Un monde clos, en dehors du marché et de l'État ? Ou bien s'agit-il de redévelopper la capacité des êtres humains à façonner leur existence de manière collective en dehors des logiques bureaucratiques que partagent les formes centralisées du marché et de l'État ? La défense de l'environnement et de la sphère autonome apparaissent alors comme les deux faces d'une même médaille, celle de la critique de la société industrielle. L'écologie politique n'est soluble ni dans l'environnementalisme, ni dans le progressisme et son ambition ne se limite pas à se ménager des îlots d'autonomie et de bien-être au sein d'une société enva-*

*hie et façonnée par le marché et soumise aux seules rationalités hétéronomes du profit et du pouvoir. Elle reste indispensable pour effectuer la modernisation écologique dont tous les hommes raisonnables ont admis la nécessité et l'urgence. Mais son projet ne s'arrête pas là. Alors que les forces politiques traditionnelles n'ont pas d'autre vision d'avenir que la continuation du même sur le mode du « toujours plus », de technologie, de production et de consommation, l'écologie politique propose une vision alternative qu'on peut trouver attractive ou répugnante, utopiste ou plausible mais dont on ne peut nier ni l'originalité, ni la consistance.*

## Introduction

A-t-on encore besoin de l'écologie politique ? En 1990, dans un article du numéro de février de « La Revue Nouvelle » entièrement consacré à « L'écologie à l'heure du politique », Philippe Van Parijs<sup>2</sup> s'interrogeait sur ce qui, hormis évidemment, la protection de l'environnement, constituait l'essence de l'écologie politique. La question, plus précisément, était de savoir si l'écologie politique présentait, en dehors de la problématique environnementale, un projet social cohérent ou s'il s'agissait de la rencontre purement contingente de discours et de propositions disparates sans lien nécessaire les uns avec les autres. Il s'agissait de savoir si, une fois la protection de l'environnement intégrée dans les programmes d'action des gouvernements et des institutions internationales, les principes du « pollueur-payeur », de prévention et de précaution institutionnalisés dans les corpus juridiques y compris la constitution et le développement durable dans toutes les bouches, bref l'essentiel des revendications environnementales portées depuis le début par les écologistes prises en compte dans les programmes des autres formations politiques, il restait une identité spécifique et une mission his-

torique à l'écologie politique, comparables à celles du libéralisme et du socialisme.

Après le succès du film d'Al Gore, l'inscription du développement durable dans la constitution belge, la création en France d'un super-ministère du développement durable et d'un Grenelle de l'environnement, on peut penser que l'écologie politique est bien sur le point d'être confrontée à cette crise létale que ne manquerait de provoquer, selon Philippe Van Parijs, cette récupération « saine et indispensable » de l'environnementalisme par l'ensemble des formations politiques.

Ce diagnostic est-il correct ? Quelle est aujourd'hui l'utilité d'une écologie politique, quelle est sa spécificité ? Dix-sept ans après, les questions posées par Philippe Van Parijs en 1990 sont plus pertinentes que jamais...

## L'environnement a-t-il encore besoin des écologistes politiques ?

Les formations traditionnelles sont-elles devenues écologistes ? Sont-elles même réellement acquises à la cause du développement durable et, si oui, ont-elles les moyens politiques de le mettre en œuvre sans l'apport des écologistes ?

La prise en charge de la question environnementale par les formations traditionnelles se limite au mieux, à ce qu'on pourrait appeler une « modernisation écologique ». Celle-ci repose sur deux piliers : a) l'innovation technologique et b) l'application aux questions environnementales des modèles d'analyse et des types de solutions fondés sur la théorie économique néo-classique. Dans cette perspective, les problèmes environnementaux proviennent d'imperfections et de dysfonctionnements des marchés et leur

solution réside certes dans une intervention des pouvoirs publics mais limitée à la suppression des barrières qui empêchent le bon fonctionnement de l'économie de marché : meilleure définition et respect des droits de propriété, lutte contre les asymétries d'information, lutte contre les monopoles, etc. Cela postule que la question environnementale peut être résolue en restant dans le cadre ou la matrice socioculturelle de l'économie capitaliste et avec des instruments qui non seulement ne remettent pas en cause les fondements de ce système mais font partie intégrante de sa panoplie ordinaire, quand ils ne contribuent pas quelque part à les renforcer : attribution de droits échangeables de polluer, libéralisation des marchés, incitants fiscaux favorisant l'innovation technologique, etc. Les travaux scientifiques sur lesquels s'appuie cette politique s'inscrivent du reste dans un courant tout à fait respectable et respecté de l'économie dominante : « l'économie de l'environnement ».

À cette conception économiquement orthodoxe et politiquement correcte de la politique environnementale, s'oppose une approche (plus précisément un ensemble d'approches) qui renvoie dos à dos les deux paradigmes économiques historiquement dominants : l'approche néo-classique (en gros la science économique officielle) et l'approche marxiste, leur reprochant, notamment, d'être tous deux à la base de la crise environnementale, ce qui leur dénie toute pertinence dans la proposition de solutions réellement efficaces. Ces approches alternatives se retrouvent groupées dans ce qu'on appelle l'« économie écologique »<sup>3</sup>.

Il se trouve que la distinction entre « économie de l'environnement » et « économie écologique » reproduit, dans le champ scientifique, l'opposition plus globale entre « environnementalisme » et « écologisme » ou écologie politique<sup>4</sup>. La différence entre un « environnementaliste » et un « écologiste »<sup>5</sup> ne réside pas dans ce que le premier serait modéré et pragmatique, et l'autre utopique et radical. Je pense qu'il y a des

environnementalistes radicaux et fondamentalistes et des écologistes pragmatiques et réalistes. Les environnementalistes modérés sont ceux qui considèrent la nature exclusivement en référence à l'homme (conception anthropocentrique), c'est-à-dire comme un ensemble de ressources à préserver pour pouvoir les mettre efficacement et durablement au service des êtres humains<sup>6</sup>. L'environnementaliste radical, au contraire, accordera à la nature une valeur intrinsèque indépendante des services qu'elle rend à l'être humain. C'est ainsi, par exemple, que l'environnementaliste radical cherchera à maximaliser la biodiversité (quel qu'en soit le coût) au nom de la valeur intrinsèque de toute espèce animale ou même végétale, alors que l'environnementaliste modéré cherchera plutôt à atteindre une valeur optimale de biodiversité<sup>7</sup>.

L'écologisme, contrairement à l'environnementalisme, est une conception globale de l'homme et de la société qui, par conséquent, dépasse le cadre des droits et devoirs de l'homme vis-à-vis de la nature. Il consiste en une conception de la « vie bonne » comme conforme à la nature, à la « nature humaine » d'abord et, parce que celle-ci n'est qu'une manifestation de celle-là, conforme à la nature en général<sup>8</sup>. Contrairement à l'environnementalisme, l'écologisme est aussi une anthropologie, une vision de l'homme comme *homo oecologicus* qui s'oppose sur presque tous les points à l'*homo oeconomicus* ainsi du reste qu'à l'*homo sovieticus*. Ceci explique que l'écologisme développe un projet politique spécifique qui touche à tous les aspects de la vie en société. Je reviendrai plus loin sur ce qui constitue à mes yeux, la spécificité de ce projet par rapport aux autres projets politiques.

Si l'économie écologique reconnaît une efficacité réelle à l'approche de type « modernisation écologique », elle en montre également les limites. Parmi celles-ci, ce qu'on appelle les « effets rebonds » sous l'action desquels les avancées sur le terrain de l'efficacité environnementale se trouvent compensées et donc en partie perdues (dans une proportion variable selon les produits et les services), par l'augmentation de la consommation soit de ces mêmes biens et services soit d'autres,

consécutives aux baisses de prix résultant d'une meilleure productivité des ressources (« effet revenu »). Dès lors, la modernisation écologique ne constituerait qu'une étape nécessaire certes, mais insuffisante pour atteindre les objectifs du développement durable, ce qui ne pourrait se faire sans modifier la matrice socioculturelle du capitalisme.

Ceci dit, il n'est pas du tout assuré que les formations traditionnelles ont la capacité de mener à bien ne fut-ce qu'une véritable politique de modernisation écologique. Le secteur des ressources naturelles et de l'énergie est très éloigné de l'idéal du marché concurrentiel ouvert de la théorie économique : il est littéralement bourré d'asymétries d'information, de droits de propriété douteux ou non respectés, de barrières à l'entrée de nouveaux acteurs, de monopoles, etc. Pour créer un véritable marché concurrentiel des matières premières, des ressources naturelles et de l'énergie il faudrait littéralement passer sur le corps d'énormes lobbies industriels et agricoles où patrons et syndicats se retrouvent intimement solidaires face aux tentatives de libéralisation et de démantèlement des monopoles. Il en va de même dans le secteur de l'automobile.

Le problème est donc qu'une proportion non négligeable de l'électorat des formations traditionnelles bénéficie de la situation actuelle et n'a ni intérêt ni désir de la voir changer. Même si les cadres politiques de ces formations sont conscients de l'urgence et de l'importance des mesures à prendre en matière d'environnement, les règles du jeu démocratique sont telles qu'ils pourraient bien se trouver dans l'incapacité de les prendre.

Un petit exemple inspiré de la théorie des jeux, montre pourquoi il en serait ainsi. Supposons une situation d'équilibre où deux partis principaux, les L et les S, font jeu égal et se partagent 60% de l'électorat, chacun recueillant donc 30% des suffrages. Face à eux les verts, avec disons 15% et d'autres formations se partageant le reste. Supposons que les L et les S, bien que an-

tagoniques sur le plan des programmes et de l'électorat, aient formé ensemble une coalition gouvernementale et qu'ils aient à décider de prendre une mesure en faveur de l'environnement très impopulaire dans leurs électors respectifs (par exemple taxer les voitures de société, interdire les vols de nuit...). Supposons encore que pour chacun des deux partis dominants, le fait d'assumer publiquement la responsabilité de cette décision risque de se payer par la perte d'un 1/6ème de son électorat au profit du parti concurrent. En revanche, s'ils assument collégalement cette décision, ils ne perdent aucune voix. Enfin, s'ils s'abstiennent tous deux de prendre cette décision, ils risquent de perdre également une part, mais moindre, de leur électorat en faveur du parti vert (la part dont les intérêts personnels ne sont pas menacés par la décision) pour une part et de partis « autres » pour une autre. La situation peut se résumer dans la matrice des gains ci-dessous<sup>9</sup> :

	S assume	S n'assume pas
L assume	(30, 30)	(25, 35)
L n'assume pas	(35, 25)	(29, 29)

S'ils pouvaient être certains que la décision impopulaire serait effectivement prise et assumée collégalement, que l'un ne se défaussera pas sur l'autre au moment critique, L et S auraient évidemment intérêt à prendre collégalement cette décision. Mais pour peu que l'un ne joue pas le jeu, il remporte la mise au détriment de son concurrent direct et devient du coup le parti le plus important. L'observation du monde politique montre à suffisance que tous les coups, ou presque y sont permis et qu'on ne peut guère compter sur une loyauté durable de la part d'un partenaire momentané. L'issue du « jeu » est donc le plus probablement celle où ni l'un ni l'autre ne prend la décision<sup>10</sup> et où, en conséquence, les verts (et les « autres ») grignotent une part de

l'électorat des partis dominants. Au bout, du compte, le score électoral des verts ne peut que croître jusqu'au point où les deux partis dominants finissent par avoir intérêt, chacun séparément ou ensemble, à former une coalition avec eux, soit pour prendre la décision et en faire porter la responsabilité par les verts, soit encore pour essayer de les affaiblir en sabotant en coulisses les décisions impopulaires pour leur électorat que les verts se doivent absolument de faire passer pour ne pas perdre une part de leur propre électorat.

Pour conclure, tant que les décisions à prendre pour « gérer » même de façon minimale l'environnement s'avèrent coûteuses pour les partis traditionnels, soit ces décisions ne seront pas prises du tout et cela devrait profiter au bout du compte aux écologistes, soit elles seront prises dans des coalitions comprenant les verts<sup>11</sup>. Il est du reste assez probable qu'on s'oriente ainsi (toujours dans l'hypothèse d'un système proportionnel) vers une sorte de « Yalta » de l'espace politique articulé autour de la vision consensuelle du développement durable comme équilibre<sup>12</sup> entre les trois piliers : l'économique, le social et l'environnemental ; chaque parti s'identifiant clairement avec un pilier<sup>13</sup>.

### Les écologistes ont-ils besoin de la sphère autonome ?

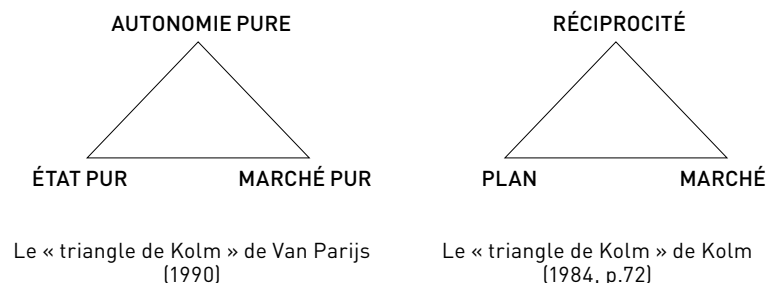
En admettant cependant l'hypothèse que les formations traditionnelles se soient réellement et concrètement converties à la protection de l'environnement, cela signifierait-il que l'écologie a terminé sa mission et qu'elle peut se retirer de la scène historique, n'ayant plus d'autre projet à réaliser ? Persuadé en effet, d'une part de l'adéquation de la modernisation écologique (management environnemental) aux défis environnementaux et d'autre part de la capacité des formations politiques traditionnelles à s'en emparer, Philippe Van Parijs voyait dans la promo-

tion de la « sphère autonome » la véritable spécificité de l'écologie politique, seule capable d'assurer sa pérennité aux côtés du libéralisme et du socialisme, les autres grandes idéologies modernes. Qu'entendait-il par sphère autonome ? À vrai dire, Van Parijs n'est guère prolixe sur la nature de cette mystérieuse sphère. C'est davantage par ses déterminations négatives, c'est-à-dire par référence à ce à quoi elle s'oppose, que par ses déterminations positives qu'elle est abordée dans l'article. En effet, la sphère autonome s'y trouve définie avant tout en opposition au marché, d'une part et à l'État, de l'autre. À première vue, il s'agirait de l'ensemble des activités *productives* qui ne sont accomplies ni dans le cadre de l'échange marchand, ni dans celui des institutions étatiques. Malheureusement les exemples qu'il propose ne confirment pas vraiment cette interprétation : « *Le travail d'un comptable d'IBM et celui d'un cireur de chaussures philippin se situent dans la sphère marchande. Celui d'un policier communal ou d'un concierge de l'ONU relève de la sphère étatique. Celui que j'effectue lorsque je tonds ma pelouse ou donne mon sang appartient à la sphère autonome.* » (p.14)

De façon générale, du reste, ces exemples sont un peu malheureux : d'abord parce qu'ils oblitèrent la différence qu'il peut y avoir pour un travailleur (qu'il soit comptable ou concierge) - et d'autant plus qu'il adhère à l'écologie politique - entre se mettre au service des intérêts pécuniaires des actionnaires d'IBM ou au service de la paix et du développement dans le monde. Ensuite parce qu'on se demande pourquoi les écologistes devraient s'intéresser au don de sang ou à la tonte d'une pelouse. Passe encore pour le don de sang, mais la tonte d'une pelouse est une activité le plus souvent polluante, consommatrice d'énergie fossile, bruyante, contestable du point de vue de la biodiversité et pas spécialement autonome si on l'exécute sous la pression d'un voisinage qui ne partage pas votre goût pour les prairies sauvages...



En fait, Van Parijs se démarque, mais sans malheureusement prendre le temps de les discuter en profondeur, de deux autres conceptions de la sphère autonome, celle de Kolm et celle de Gorz.



En effet, si Van Parijs illustre sa conception de la sphère autonome au moyen d'un schéma emprunté à Kolm et qu'il appelle d'ailleurs « triangle de Kolm », la version qu'il en présente est légèrement différente de la version originale, comme en témoigne la figure ci-dessus. Les notions de « marché pur » et d'« État pur » de Van Parijs ne recoupent pas celles de marché et de plan utilisées par Kolm. C'est que, fondamentalement, Van Parijs et Kolm ne mettent pas la même chose à l'intérieur de leur triangle. Pour Kolm, il s'agit des activités de production qui peuvent être régies en quantité variable par une planification centralisée, soit par le marché ou la réciprocité. Pour Van Parijs, il s'agit du temps, ce qui est très différent puisqu'il inclut nécessairement la vie privée, la vie intime même. Ce n'est pas un hasard si les deux exemples d'activités relevant de la sphère autonome proposés par Van Parijs sont toutes deux des actes individuels : le don du sang, cet acte certes altruiste<sup>14</sup>, mais « anonyme et impersonnel » comme le caractérisait Titmuss, et la tonte de la pelouse.

On trouve chez André Gorz<sup>15</sup> une approche encore différente de cette sphère autonome. Il la présente comme l'ensemble des activités qui étant à elles-mêmes leur propre fin sont tout à la fois facultatives, non-marchandes et non-économiques. Bref, elles seraient l'expression d'une liberté absolue, toute autre forme d'activité relevant pour lui du règne de la nécessité. Même les activités d'autoproduction dès lors qu'elles ont pour but la satisfaction de besoins et même si elles se passent en dehors de tout rapport salarial ou marchand relèvent pour lui du travail hétéronome. Ainsi : « *La communauté domestique ou villageoise qui, en autarcie presque complète, produit le pain nécessaire à la subsistance, réalise une activité économique non-marchande qui, quoique autodéterminée, appartient à la sphère de la nécessité. Mais quand les habitants d'un quartier, au lieu d'acheter tout leur pain pour pas cher, à la boulangerie, s'associent pour faire dans un four à bois qu'ils ont installé eux-mêmes, du pain biologique qu'ils consommeront eux-mêmes et qu'ils prennent plaisir à préparer à tout rôle, durant leur temps libre, il s'agit d'une activité autonome*<sup>16</sup>. »

Cet exemple non plus n'est guère convaincant. Outre qu'il entretient la confusion entre autonome (qui se donne ses propres règles) et autotélique (qui est à elle-même sa propre fin), l'activité à laquelle il se réfère n'a rien d'autotélique. Que l'on sache le pain est bien fabriqué (fut-ce dans la joie) pour satisfaire d'abord le besoin de nourriture. Il s'agit donc d'une activité orientée vers une fin même si, et là se trouve sans doute la caractéristique principale de l'activité autonome, elle poursuit dans le même temps d'autres objectifs que cette fin principale. Qu'est-ce, au demeurant, qu'une activité qui est à elle-même sa propre fin et quel peut bien être son intérêt, pour tout le monde en général et pour les écologistes en particulier ? Qu'est-ce qui la différencie du loisir pur et simple ?

Au lieu d'aller chercher une liberté abstraite et sans objet en dehors de la sphère de la nécessité, n'est-il pas plus intéressant de la chercher dans la nécessité elle-même, et de mettre de la liberté au cœur même de la nécessité ? Si oui, il me semble important de revenir à l'intuition initiale de Kolm et réserver la notion de sphère autonome au domaine des « rapports sociaux de production », à l'exclusion du loisir, du temps libre ou de la pure gratuité. Car, lorsque Kolm oppose le don et la réciprocité au marché d'une part, à la planification étatique de l'autre, c'est bien de rapports de production qu'il s'agit et plus particulièrement des deux modèles hégémoniques depuis le XIX<sup>e</sup> siècle légitimés d'un côté par la théorie marxiste et le socialisme, de l'autre par la théorie économique néo-classique et l'idéologie libérale. Puisant dans la littérature anthropologique (notamment le fameux « *Essai sur le don* » de M. Mauss), il veut montrer que d'autres rapports de production basés sur la réciprocité, le don, l'altruisme ont existé et sont donc possibles. Il est malheureusement difficile de suivre Kolm dans sa tentative de restaurer ce modèle de rapports de production au sein de la société actuelle. Mais, sans remonter à des institutions caractéristiques des sociétés les plus éloignées des nôtres, n'est-il pas possible de convoquer l'anthropologie, l'histoire économique et la sociologie pour mettre en évidence l'existence historique (pas si lointaine) d'autres rapports de production basés non sur l'altruisme mais sur l'intérêt individuel et cependant humainement « riches », décentralisés et autogérés ? N'est-ce pas emboîter aveuglement le pas et des marxistes et des libéraux que de considérer le mode d'organisation économique des sociétés paysannes traditionnelles comme repoussoir ? Dès le moment où, comme y invite le modèle du triangle équilatéral, il ne peut être question de ramener tous les rapports sociaux de production à un seul sommet du triangle, pourquoi n'y aurait-il pas de place pour des rapports de production de type « communautaire » à côté des rapports marchands et des services publics collectifs ?

Il est dommage que ni Kolm, ni Van Parijs, ni Gorz n'aient pris en considération dans leur discussion de la sphère autonome les Systèmes d'Échange Locaux (SEL), ces institutions où en toute autonomie mais dans le respect d'une discipline acceptée, des familles échangent sur une base locale des produits de leur jardin ou de leur cuisine, font circuler des biens d'équipement, se rendent une multitude de services, s'apprennent les uns les autres des techniques de toute nature ; le tout dans le cadre de rencontres de personne à personne (qui dépassent de loin la seule satisfaction du besoin à l'origine de l'échange) et de rapports communautaires non contraignants. Certes, la motivation de base est matérielle, utilitaire. Sans l'expression d'un besoin, d'une demande, l'échange n'aurait pas lieu, mais ce qu'offre le SEL c'est un mode de satisfaction du besoin qui permet la satisfaction dans le même temps d'autres besoins, le plus souvent latents comme la communication, la participation, la création. Ainsi, là où la sphère marchande ne propose que des « satisfacteurs » spécialisés (un pain est un pain...), la sphère autonome offre des satisfacteurs « synergétiques » (un pain est aussi une rencontre, une création, un apprentissage, etc.).

Les SEL présentent d'autres caractéristiques organisationnelles intéressantes pour l'écologie politique. D'abord, le fait que les demandes remportent un succès variable, certaines d'entre elles pouvant ne jamais recevoir de réponse parce qu'elles sont (implicitement) jugées inintéressantes, extravagantes ou abusives et que, d'autres par contre, rencontrent un vif succès (excès d'offres de service) parce qu'elles sont jugées plus légitimes ou plus attractives. Le système comporte donc un mécanisme de contrôle social, un mode de régulation des demandes en fonction de normes de consommation et de styles de vie. Ce contrôle social, bien que potentiellement puissant, n'est cependant ni illégitime ni totalitaire puisque chaque membre est libre, soit de se retirer (*exit*) s'il n'adhère pas aux normes du groupe, soit de

faire entendre sa voix (*voice*) et d'initier une délibération et une négociation sur ces normes.

Autre mécanisme intéressant : l'interdiction de dépasser un plafond déterminé de crédits ou, dans l'autre direction, de s'endetter au-delà d'un certain seuil. Ces mécanismes empêchent d'une part que certains en viennent à exploiter le système et, plus intéressant encore, que d'autres y prennent une position dominante ou simplement gênante par « abus d'altruisme » pourrait-on dire. Un membre qui n'aurait que des offres et aucune demande ne jouerait pas réellement le jeu du SEL qui se fonde sur cette réciprocité et où chacun accepte d'être tour à tour demandeur et offreur.

Cette sphère autonome que l'écologie aurait pour vocation de promouvoir, il me semble qu'il faut donc la comprendre comme **l'ensemble des activités accomplies librement, seul (ou de préférence en communauté), en dehors de tout rapport hiérarchique<sup>19</sup> ou marchand en vue de satisfaire le plus grand nombre de besoins, matériels comme immatériels, considérés comme légitimes et cela en faisant l'usage le plus adéquat des ressources naturelles.**

Il est clair que le modèle du SEL n'est pas extensible à l'infini et qu'il ne pourra jamais se substituer entièrement à l'économie de marché<sup>20</sup>. Une de ses limites principales réside dans le fait qu'il concerne presque exclusivement les services aux personnes, les échanges de biens y occupant une part très limitée. Néanmoins, des systèmes tels que les SEL ont un rôle à jouer dans le développement de cette économie de fonctionnalité<sup>21</sup>, c'est-à-dire de « substitution de l'usage d'un service à la vente d'un bien », avec cette avantage supplémentaire qu'il s'agirait d'abord, dans toute la mesure du possible, de substituer en priorité le partage, le prêt ou l'échange à la vente du service en question.

Mais, précisément, le SEL constitue un exemple de « sphère autonome » pure et, à ce titre, est aussi limité que les exemples de « sphère marchande » pure ou de production étatique « pure ». Sans entreprendre ici une recension des activités ou des institutions « mixtes » qui se situent quelque part entre deux ou même trois des sommets du triangle, on peut mentionner l'exemple du « Slow Food »<sup>23</sup> qui se situe quelque part à mi-chemin entre la sphère marchande et la sphère autonome tout en participant dans une certaine mesure de la sphère étatique par le biais des subventions européennes à la production agricole.

Considéré sous cet angle, le lien entre l'écologisme et la sphère autonome devient évident et nécessaire et non pas contingent et artificiel comme chez un Van Parijs pour qui, en fin de compte, leur coexistence relève seulement d'une sorte d'affinité élective<sup>24</sup>.

Plus fondamentalement, la promotion de la sphère autonome et la défense de l'environnement constituent les deux faces d'une même médaille, celle de la critique de la société « industrielle », qu'elle soit capitaliste ou collectiviste comme entreprise de destruction systématique de la nature, en ce compris la « nature humaine ». Car, comme le disait Castoriadis : « *Il n'y a pas seulement la dilapidation irréversible du milieu et des ressources non remplaçables. Il y a aussi la destruction anthropologique des êtres humains transformés en bêtes productrices et consommatrices, en zappeurs abrutis. Il y a la destruction de leurs milieux de vie. Les villes, par exemple, merveilleuses créations de la fin du néolithique, sont détruites au même rythme que la forêt amazonienne...* »<sup>25</sup>

Et si, historiquement, les promoteurs de la sphère autonome sont les mêmes que ceux qui ont pris la tête du combat pour l'environnement, c'est parce que, pour eux, la protection de la nature (en ce compris la nature humaine) impliquait nécessairement une rupture avec les logiques capitalistes et bureaucratiques qu'elles soient

d'État ou privées et la seule attitude cohérente à cet égard, en attendant leur dépérissement était la prise de distance individuelle et communautaire par rapport à ces deux sphères, la création d'îlots de simplicité volontaire, d'autonomie et de coopération, à l'abri des rapports de pouvoir et de subordination, de compétition, de consommation ostentatoire, en bref d'instrumentalisation des hommes et de la nature.

Mais l'intérêt pour la sphère autonome et le souci de la développer davantage ne signifient nullement une opposition de principe au marché ou à l'État, ni un désintérêt pour les sphères marchandes et publiques. En réalité, les véritables ennemis de l'écologie politique ne sont ni le marché, en tant que tel, ni l'État moderne, mais leur extension abusive, d'une part et, d'autre part leur domination par des logiques centralisatrices qui réduisent la sphère d'autonomie et de responsabilité de l'individu et détruisent les communautés « naturelles » indispensables à une existence pleinement humaine<sup>26</sup>. L'écologie n'est pas opposée au marché en tant que tel mais bien aux oligopoles économiques qui justifient leur domination au nom du marché alors qu'ils sont la négation du marché tel que l'envisageait un A. Smith par exemple ou les physiocrates. De même, l'écologie se méfie d'une extension excessive de l'emprise de l'État, d'une vision jacobine qui se traduit inéluctablement par un accroissement de la domination des appareils bureaucratiques sur les communautés locales et réduit la sphère d'autonomie et de participation de l'individu. La promotion de la sphère autonome est donc d'abord une réaction contre ce que Habermas appelle « la colonisation du monde vécu » par les rationalités techniques et instrumentales de l'organisation économique et bureaucratique<sup>27</sup>, comme une mesure prophylactique contre l'extension des deux grandes structures de domination que sont devenus le système économique et le système politique, extension qui résulterait inéluctablement de l'hégémonie de l'une ou de l'autre des autres forces politiques

en présence : libéraux d'un côté, socialistes de l'autre. Ceci explique en partie, à mon sens, les difficultés des écologistes par rapport au clivage gauche-droite. Il est dans la logique de l'écologie politique<sup>28</sup> d'apporter son soutien aux libéraux contre les visées exagérément hégémoniques des socialistes et inversement tout en favorisant, au sein de la sphère autonome l'expérimentation de nouveaux modes de production et de consommation et de nouvelles technologies (qu'Illich qualifiait de conviviales) capables de se substituer à terme aux modes actuellement dominants une fois établie la preuve de leur viabilité économique et sociale et leur meilleure soutenabilité environnementale.

Or, à trop insister sur la sphère autonome, on en viendrait à accréder l'idée que l'écologie politique doit abandonner les sphères économiques privées et publiques à leurs dérives et se déployer exclusivement dans un espace parallèle, se contentant de développer ces îlots de « bonne vie » au milieu (et en partie sur le dos) de l'espace régi par la rationalité techno-capitaliste du profit et bureaucratique du pouvoir. Je pense qu'il n'en est rien et que la vocation de l'écologie politique est également de modifier les règles et les normes qui régissent aujourd'hui la sphère économique comme la sphère publique. Dans quel sens ? Dans le sens de plus de démocratie, de plus d'autonomie et donc aussi de responsabilité individuelle. Dans le domaine économique, il est possible et nécessaire d'envisager, avec un Marc Fleurbaey<sup>29</sup>, par exemple, une sphère marchande post-capitaliste, plus démocratique, anti-autoritaire, basée sur des relations égalitaires d'échanges entre individus économiquement autonomes (ce qui suppose à terme l'abolition du salariat). C'est-à-dire qu'à l'entreprise capitaliste marquée par la subordination des travailleurs aux représentants des propriétaires du capital, se substitueraient des associations ou des coopératives de producteurs indépendants copropriétaires des capitaux ou contractuellement (mais solidairement) responsables vis-à-vis des apporteurs de capitaux.

Dans le domaine politique, le mouvement en faveur de la démocratie délibérative<sup>30</sup> s'inscrit pleinement dans cette perspective. La recherche de plus d'autonomie doit évidemment se conjuguer avec le maintien et même l'extension géographique de la solidarité. À vrai dire, l'objectif est précisément de rendre compatibles autonomie et solidarité, de développer un modèle de solidarité qui respecte et renforce l'autonomie au lieu d'encourager l'assistanat et le paternalisme. Telles étaient, du reste, pour certains de ces partisans, les motivations fondamentales de l'allocation universelle et si l'écologie politique s'est détournée du moyen, elle n'en reste pas moins irréductiblement attachée à l'objectif<sup>31</sup>.

La protection de l'environnement, le développement de la sphère autonome et de l'autonomie dans les autres sphères constituent les éléments constitutifs d'une pensée sociale qui loin d'apparaître avec la révolution industrielle remonte bien plus haut dans l'histoire occidentale que la révolution industrielle. C'est ce que je vais tenter de montrer maintenant.

### **Nature, autonomie, coopération, simplicité : les fondamentaux de l'écologie politique**

« À différentes reprises dans l'histoire occidentale depuis la chute de l'Empire romain, on voit des groupes d'hommes tourner le dos à l'ordre social établi et se retirer dans des lieux plus ou moins écartés pour chercher à redonner vie à une communauté et une morale authentiques qu'ils pensent inscrites dans la nature de l'homme. Parallèlement à cette tradition sociale, et même souvent inséparable d'elle, on trouve une tradition intellectuelle fondée sur les mêmes valeurs de retrait et de renouveau<sup>32</sup>. » C'est en ces termes que Robert Nisbet, un sociologue américain (aujourd'hui quelque peu oublié), entame le chapitre de son livre sur les philosophies sociales, consacré à ce qu'il appelle « *La communauté écologique* »,

ces communautés de vie et/ou de pensée qui, par l'exemple ou la communication, de façon pacifique mais néanmoins radicale visent à changer l'ordre établi en vue de le rendre plus conforme à la nature en général et à la nature humaine en particulier. Le choix par Nisbet de l'adjectif « écologique » pour les caractériser se justifie d'abord en référence au terme grec *oikos*, à la racine du concept d'écologie, et qui désignait chez les Grecs la maisonnée et l'économie domestique, une organisation qu'Aristote jugeait, contrairement à la chrématistique (économie marchande), conforme à la nature. À cela s'ajoutent l'idée d'interdépendance entre espèces vivantes au cœur de l'écologie scientifique et l'usage contemporain du terme « écologie » comme protection de la nature qui sont, d'après Nisbet, caractéristiques de cette mouvance intellectuelle et sociale.

Les principales manifestations historiques et intellectuelles de la communauté écologique identifiées par Nisbet - et qui seraient donc en quelque sorte les ancêtres de notre écologie politique contemporaine - sont : l'ordre des bénédictins et la règle de St Benoît<sup>33</sup>, l'Utopie de Thomas More, les nombreuses communautés idéales ou utopiques d'Europe et d'Amérique du Nord au XIX<sup>e</sup> siècle et l'anarchisme d'un Proudhon ou d'un Kropotkine. Il dégage quatre points communs à ces expériences :

- L'idée du « naturel » comme antithèse non pas tellement du « culturel » que de l'artificiel. La nature dans cette acception désigne l'essence d'une chose, son être véritable, sa nécessité interne, comme dans l'expression « *chassez le naturel, il revient au galop* ». On retrouve aussi bien chez St Benoît que chez Thomas More et les anarchistes<sup>34</sup> du XIX<sup>e</sup> siècle l'idée - qu'on pourrait juger réactionnaire, d'un certain point de vue - de la corruption de l'homme et de la société par la civilisation et (mais plus tard) par la technologie et le besoin pour l'homme de retrouver sa nature véritable dans une société plus petite (en fait, une communauté de base) et en étant plus proche de la nature (au sens large, cette fois).

- L'idée de l'interdépendance de tous les êtres, ce que les Anglo-saxons expriment par la notion forgée par Darwin du *web of life*. Cette idée d'interdépendance est évidemment au cœur de l'écologie scientifique mais elle est aussi implicite dans la règle de St Benoît qui affirme l'importance du contact avec la terre et les autres créatures vivantes, et donc du travail dans les champs et les forêts. On sait que la plupart des ordres monastiques et en particulier les franciscains, ont accordé une valeur importante aux animaux et affirmé la proximité entre l'homme et l'animal. Les moines irlandais, par exemple, étaient célèbres pour leur habileté à apprivoiser les animaux sauvages et les incorporer à la vie monastique. L'idée est également très présente chez Thomas More.
- La prépondérance donnée à la coopération et à la solidarité par rapport à la compétition, sur base d'une vision certes quelque peu partielle et partielle du *web of life*, de l'interdépendance entre les êtres et de l'harmonie de la nature. Il s'agit d'une idée maîtresse de l'anarchisme (exprimée chez Kropotkine par la notion de soutien mutuel) et de ce « socialisme utopique » raillé par Marx et Engels et qui animait les expériences communautaires des fouriéristes (phalanstères), des St Simoniens, des Owenniens, etc.
- L'idée d'association autonome qui doit se comprendre comme le regroupement spontané autour de règles communément admises, d'individus égaux en droits, libres de se joindre ou de quitter l'association et ne se soumettant à aucune autre autorité que celle qu'ils ont volontairement et consciemment acceptée (comme celle de l'abbé dans le monastère).
- La simplicité. La communauté écologique condamne généralement la complexification et l'hyper-organisation qui lui paraît contraire à l'ordre naturel. C'est une idée partagée aussi bien par St Benoît que par Thomas More et les anarchistes que le bien-être humain ne peut être atteint qu'en menant une vie simple (mais non pas austère), loin de la sophistication, du luxe et du raffinement.

Nisbet aurait pu également citer Rousseau parmi les pères spirituels de la communauté écologique, non pas tant le Rousseau du « *Contrat social*<sup>35</sup> » que celui du « Discours sur l'origine de l'inégalité », de l'Émile, de « *La Nouvelle Héloïse* ». La petite société de Clarens dans ce dernier roman présente toutes les caractéristiques de la communauté écologique : elle est proche de la nature (rurale et agricole), rustique, joyeuse et festive<sup>36</sup>. Bref, une véritable apologie de la sphère autonome, de la simplicité volontaire, des circuits courts et des systèmes d'échanges locaux, puisque : « *Notre grand secret pour être riches... est d'avoir peu d'argent, et d'éviter autant qu'il se peut dans l'usage de nos biens les échanges intermédiaires entre le produit et l'emploi... Le transport de nos revenus s'évite en les employant sur le lieu, l'échange s'en évite encore en les consommant en nature, et dans l'indispensable conversion de ce que nous avons de trop en ce qui nous manque, au lieu des ventes et des achats pécuniaires qui doublent le préjudice, nous cherchons des échanges réels où la commodité de chaque contractant tiennent lieu de profit à tous deux*<sup>37</sup>. »

Ces thèmes se retrouvent incontestablement dans les versions plus récentes de l'écologie politique, depuis le « *Looking Backward* » d'Edward Bellamy en 1887, jusqu'aux textes de C. Castoriadis, de B. de Jouvenel, de J. Ellul, d'A. Gorz, d'I. Illich pour ne citer que les auteurs francophones.

## Deux écologies politiques ?

Quel rapport ces thèmes propres à la communauté écologique entretiennent-ils avec les valeurs tenues pour importantes dans les différentes sociétés et groupes sociaux ? Une façon de répondre à cette question est de les mettre en perspective par rapport aux dix valeurs universelles identifiées par le psychosociologue Schwartz<sup>38</sup> et qui sont, présentées succinctement :

- 1 Le pouvoir : le statut social et le prestige, le contrôle sur les personnes et les ressources, l'autorité, l'image publique.
- 2 La réalisation de soi : le succès personnel, la capacité de démontrer une aptitude répondant à des normes sociales.
- 3 L'hédonisme : la recherche du plaisir, du bonheur, de la gratification.
- 4 La stimulation : le goût du défi, du caractère novateur.
- 5 L'universalisme : la compréhension, la tolérance et la protection du bien-être de tous les hommes et êtres vivants. Implique les principes de justice, d'équité et d'éthique.
- 6 La bienveillance : la préservation et l'amélioration du bien-être des proches (amis, parents, etc.). La valorisation du dévouement, de l'honnêteté, de la loyauté et du sens des responsabilités.
- 7 La tradition : le respect et l'acceptation des coutumes et des idées appartenant à la culture traditionnelle et à la religion. Implique humilité, dévouement et modération.
- 8 La conformisme : la retenue dans les actions, les prédispositions et les impulsions de nature à violer les attentes sociales et les normes établies.
- 9 La sécurité : la recherche de l'harmonie et de la stabilité de la société, des interactions et de la personne. Implique la sécurité de la famille et du pays.
- 10 L'autodétermination : la valorisation de la créativité, de la curiosité, de la liberté et de l'autonomie.

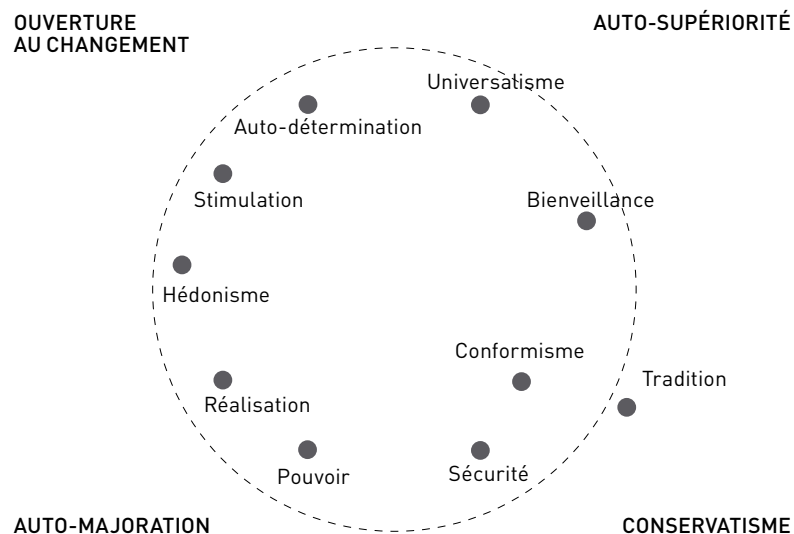
Ces valeurs sont acquises par l'individu au cours de sa socialisation au sein des groupes sociaux dominants et par l'apprentissage individuel. Elles constituent des motivations pour l'action des individus comme des groupes, action à laquelle elles confèrent orientation, intensité émotionnelle et justification. À ce titre elles servent également les intérêts des agents sociaux, individuels et collectifs. Selon Schwartz, ces dix valeurs sont universelles parce qu'elles répondent à trois exigences incontournables de la vie sociale : satisfaire les besoins des individus comme organismes bio-

logiques, coordonner les interactions entre eux et assurer la survie et le bien-être du groupe social.

Ces valeurs entretiennent les unes avec les autres des rapports de congruence ou d'opposition, de proximité et d'éloignement, rapports dont rend compte le cercle ci-dessous. Les valeurs congruentes sont voisines ou proches les unes des autres, les valeurs en opposition se trouveront en face l'une de l'autre sur la circonférence.

On voit qu'on peut les regrouper en quatre grandes classes : les valeurs d'ouverture au changement (autodétermination et stimulation), d'auto-accomplissement (appelée auto-majoration dans le schéma ci-dessous avec les valeurs de pouvoir et de réalisation de soi), de conservation (tradition, conformisme, sécurité) et de transcendance (appelée auto-supériorité dans le schéma ci-dessous, avec les valeurs d'universalisme et de bienveillance).

De fait, on constate que les valeurs adjacentes manifestent des niveaux de corrélation proches et de même sens avec des variables indépendantes (affiliation à un parti politique, attitude vis-à-vis de tel ou tel problème social...) et que, au fur et à mesure qu'on s'éloigne le long du cercle de la valeur la plus fortement corrélée avec ces variables, les valeurs des coefficients de corrélation diminuent puis changent de signe et se remettent à croître mais avec un signe opposé.



Par exemple une enquête sur la tolérance vis-à-vis des homosexuels donne les coefficients de corrélation suivants entre les variables indicatrices des valeurs et le degré d'accord avec la proposition « *Les homosexuels doivent pouvoir être libres de vivre comme ils l'entendent* » :

- Hédonisme	+ 0,19
- Stimulation	+ 0,14
- Autodétermination	+ 0,15
- Universalisme	+0, 17
- Bienveillance	+ 0,07
- Conformisme	- 0, 22
- Tradition	-0, 21
- Sécurité	-0, 17
- Pouvoir	-0,11
- Réalisation	0

Les enquêtes réalisées par Schwartz et son équipe sur les corrélations entre les attitudes vis-à-vis de la protection de l'environnement et les valeurs universelles concluent aux plus fortes corrélations positives avec les valeurs d'universalisme et d'autodétermination et aux plus forts antagonismes avec les valeurs de pouvoir et de réalisation de soi<sup>39</sup>. Plus largement, le regroupement de valeurs qui caractériserait le mieux les personnes favorables à l'environnement serait la transcendance (universalisme et bienveillance) + l'autodétermination. Par contre, l'opposition entre conservateurs et progressistes se jouerait sur les valeurs de pouvoir et de réalisation de soi, contre celles d'universalisme et d'autodétermination. Ceci tend à confirmer la proximité des valeurs écologiques avec celles de la gauche progressiste et leur opposition aux valeurs « libérales » de pouvoir et de réalisation de soi. Néanmoins, certains éléments de l'écologie politique peuvent être assez proches de valeurs comme la tradition ou la sécurité. Ainsi, la valorisation du « naturel » et des communautés de base et la méfiance vis-à-vis des « progrès » technologiques peuvent présenter un caractère traditionaliste et sécuritaire (au sens de Schwartz). Ce qui laisse à penser qu'il pourrait exister deux versions de l'écologie, une version « progressiste » alliant transcendance et autoréalisation, et une version « traditionaliste » alliant plutôt la tradition et la sécurité à cette même transcendance. Du reste, on pourrait, de la même façon, identifier deux versions du libéralisme : celle qui allie réalisation de soi, stimulation et hédonisme à l'autodétermination et à l'universalisme et qu'on pourrait qualifier de « libéralisme de gauche » et celle qui, à ces mêmes valeurs de réalisation de soi, de stimulation et d'hédonisme associerait plutôt la recherche du pouvoir et de la sécurité (« libéralisme de droite »).

### Simplicité et croissance qualitative

Si l'écologie politique n'est pas incompatible avec le sens de la fête, sa conception de la vie bonne est certainement plus proche de l'eudémonisme (voire du stoïcisme) que de l'hédonisme<sup>40</sup>, en tout



cas de celui qui caractérise la société de consommation. À ce type d'hédonisme, la « communauté écologique » oppose la simplicité comme composante essentielle du bien-être « véritable ». C'est probablement sur ce terrain que l'opposition entre l'écologie politique et les autres idéologies politiques démocratiques est la plus vive et la plus irréductible en pratique. En effet, alors que tous les indicateurs montrent clairement, que passé un certain seuil de bien-être matériel, tout accroissement de revenu et de consommation a une productivité décroissante (et finalement négative) en termes de bien-être et de qualité de vie, socialistes et libéraux<sup>41</sup> continuent de proposer comme seul horizon de progrès : le toujours plus, le *more is better*. Or, non seulement il n'apporte plus de réelle amélioration à la vie des gens mais le prix à payer pour ce « toujours plus » est devenu exorbitant : le chantage à l'emploi, à la flexibilité et aux délocalisations n'a pas d'autre condition de possibilité que cette course à la croissance économique dont les entreprises détiennent seules la clé et dont elles jouent à l'envi. Le stop à la croissance quantitative est donc aussi une condition nécessaire pour retrouver son autonomie et mettre fin au chantage permanent des capitaux financiers. Ceci n'est possible qu'en proposant une croissance alternative en termes de qualité de vie que ce soit au travail, dans le quartier ou le village sans oublier les maisons de retraite.

Gagner la compétition sur le terrain des conceptions de la vie bonne, démontrer l'indigence anthropologique et l'insoutenable du projet porté aussi bien par les libéraux que les socialistes<sup>42</sup> et, *a contrario*, la plausibilité et l'attractivité de solutions alternatives passe par quatre types d'actions :

- développer et imposer l'usage dans l'évaluation des politiques, d'indicateurs alternatifs de bien-être et de qualité de la vie ;
- expérimenter, analyser et évaluer (notamment au moyen de ce type d'indicateur) des modes alternatifs de production et de consommation dans la sphère autonome mais aussi dans la sphère publique (à travers des plans locaux de développement durable

dignes de ce nom, par exemple), parapublique (écoles, hôpitaux, maisons de retraite...) et dans la sphère économique (par exemple dans le domaine agricole) ;

- lutter contre l'emprise (directe et indirecte) des milieux financiers et industriels sur les moyens de communication de masse ;
- développer des supports pédagogiques permettant à l'école de « diversifier l'offre » en matière de conceptions de la vie bonne, comme elle le fait pour les conceptions religieuses et philosophiques.

## Conclusions

L'écologie politique n'est soluble ni dans l'environnementalisme, ni dans le progressisme et son ambition ne se limite pas à se ménager des îlots d'autonomie et de bien-être au sein d'une société envahie et façonnée par le marché et soumise aux seules rationalités hétéronomes du profit et du pouvoir. Elle reste indispensable pour effectuer la modernisation écologique dont tous les hommes raisonnables ont admis la nécessité et l'urgence. Mais son projet ne s'arrête pas là. Alors que les forces politiques traditionnelles n'ont pas d'autre vision d'avenir que la continuation du même sur le mode du « toujours plus », de technologie, de production et de consommation, l'écologie politique propose une vision alternative qu'on peut trouver attractive ou répugnante, utopiste ou plausible, mais dont on ne peut nier ni l'originalité, ni la consistance.

Reste à lever une ambiguïté qu'on a laissé volontairement planer jusqu'ici : en parlant d'écologie politique, on s'est référé tour à tour à un discours, à une vision du monde et à une organisation politique concrète, comme si celle-ci était simplement (mais totalement et parfaitement) l'expression de celle-là. Or, ce n'est jamais vraiment le cas, les partis politiques ne sont jamais identifiables au seul discours fondateur dont ils tirent leur iden-

tité. Les libéraux ne sont pas le libéralisme, les socialistes le socialisme et les écologistes l'écologie politique. Par ailleurs, les conceptions politiques et sociales ne sont pas monolithiques et, à moins de tomber dans un dogmatisme dont la vulgate marxiste a donné l'exemple le plus caricatural, il en existe toujours plusieurs versions plus ou moins proches, plus ou moins concurrentes. Je me suis efforcé ici de tracer les principaux traits communs à ces variations sur le thème de l'écologie politique, au-delà des aspects déjà bien connus de protection de l'environnement et de souci pour les générations futures. J'ai tenté de montrer, par exemple, qu'il pouvait logiquement exister deux versions de l'écologie politique, selon qu'à côté de l'adhésion aux valeurs de transcendance de Schwartz, on penche davantage vers la sécurité et la tradition, ou vers l'autodétermination et même l'hédonisme.

Mais toute vision du monde pour rester en prise avec son époque doit évoluer, se remettre en question, questionner ses certitudes et ses préjugés. Au-delà de la gestion quotidienne de l'agenda politique, c'est aussi le rôle d'un parti politique d'y contribuer.

- .....
- 1 Ceci est le texte, profondément amplifié et remanié, de mon intervention à la conférence « *L'écologie, une nouveau clivage politique ? Quelles valeurs, quelles nouvelles mobilisations ?* » aux Rencontres Écologiques d'Été, Borzée, le 26/08/2007. Il a bénéficié des remarques et suggestions de C. Derenne que je remercie ici.
  - 2 Van Parijs, P. (1990). « *Impasses et promesses de l'écologie politique* », in La Revue Nouvelle, N°2, février 1990, pp. 79-93. Une version remaniée de ce texte est parue sous le titre « *Les deux écologismes* » dans : De Roose, F. et P. Van Parijs (eds.) 1991. « *La pensée Écologiste. Petite encyclopédie à l'usage de ceux qui la pratiquent comme de ceux qui la craignent.* » De Boeck Université, Bruxelles, pp. 135-155.
  - 3 L'économie écologique est associée principalement aux noms de H. Daly et de R. Costanza. Parmi ses précurseurs il convient de mentionner principalement N. Georgescu-Roegen et K. Boulding. Elle possède sa propre revue scientifique publiée chez Elsevier : « *Ecological Economics* ».

- .....
- 4 Pour une discussion approfondie de la différence entre environnementalisme et écologisme, on se référera utilement au livre déjà ancien – mais récemment réédité – de Andrew Dobson (1990). « *Green Political Thought.* » London : Unwin. Dobson établit une équivalence entre « *ecologism* » et « *Green politics* » que je reprends ici en traduisant « *Green politics* » par « *écologie politique* ». B. Feltz propose une conception différente de la distinction entre environnementalisme et écologisme dans « *L'écologie entre nature, science et société* », Louvain, septembre 2003, N°141, accessible sur le site d'Étopia à l'adresse : [www.etopia.be/IMG/pdf/L\\_écologie\\_entre\\_nature\\_sciences\\_et\\_societe\\_Fellz.pdf](http://www.etopia.be/IMG/pdf/L_écologie_entre_nature_sciences_et_societe_Fellz.pdf).
  - 5 On ne parle évidemment pas ici du scientifique qui se consacre à l'étude de la relation entre les espèces vivantes et leur environnement qu'il faudrait du reste peut-être appeler « *écologue* » plutôt qu'*écologiste*.
  - 6 Comme le montre bien B. Feltz, la dimension esthétique et symbolique de la nature relève également de cette catégorie des ressources et services à destination de l'homme puisque il ne saurait y avoir de symbolisme que « *culturel* », par et pour l'homme exclusivement.
  - 7 On trouvera dans le texte de Jean-Paul Ledant « *Faut-il maximaliser la biodiversité ?* » téléchargeable sur le site de l'IDD ([www.iddweb.eu](http://www.iddweb.eu)) une présentation de ces deux types d'attitude et une défense de la position modérée.
  - 8 C'est bien ce qui rattache l'écologisme au stoïcisme : « *C'est pourquoi Zénon, le premier, dans son traité 'De la Nature de l'homme' dit que la fin est de 'vivre conformément à la nature', c'est-à-dire, selon la vertu. La nature, en effet, nous conduit à la vertu... car notre nature est partie de celle de l'univers, c'est pourquoi la fin s'énonce : 'vivre suivant la nature', c'est-à-dire selon sa propre nature et celle de l'univers... Par la nature, en conformité de laquelle il faut vivre, Chrysippe entend la nature universelle et la nature particulière de l'homme* », Diogène Laërce, « *Vie et opinions des philosophes* », Livre VII, in « *Les stoïciens* », La Pléiade, Gallimard 1962, p. 44.
  - 9 Les chiffres entre parenthèses se réfèrent respectivement aux gains de L et de S.
  - 10 Pour chacun d'eux la stratégie « *n'assume pas* » est dominante.
  - 11 Je me place évidemment dans l'hypothèse d'un système proportionnel. Dans le cas d'un système majoritaire, la situation risque d'être bloquée encore plus longtemps.
  - 12 Équilibre relatif, les piliers économique et social étant toujours prépondérants par rapport à l'environnemental.
  - 13 Ce qui poserait tout de même un problème pour les partis dont l'identification avec un des piliers s'avérerait problématique.
  - 14 Quoiqu'on puisse également y trouver une motivation « *assurantielle* » puisqu'on est tous susceptibles de devoir y faire appel un jour ou l'autre. On a donc intérêt à maintenir en état de fonctionnement un système dont notre propre survie peut dépendre un jour.
  - 15 Gorz, A. (1985) « *Allocation universelle : version de droite et version de gauche* », in La Revue Nouvelle, N°4, avril 1985, pp. 419-429.
  - 16 Gorz, op.cit. p. 425.
  - 17 Ce qui résout le problème de la motivation identifié à juste titre par Kolm comme un des problèmes de la réciprocité générale, au même titre que celui de l'information, résolu lui aussi dans les SEL par le système de bourse aux offres et aux demandes.
  - 18 Il y a cependant le risque que la personnalité du demandeur joue un rôle trop important dans la satisfaction de ses demandes (et de ses offres de services) et que certaines personnes se trouvent plus ou moins ostracisées à cause de traits de personnalité ou de comportements dont elles ne sont pas responsables, ou parce qu'elles sont simplement culturellement trop différentes de l'ensemble du groupe. Il y en effet dans les SEL une homogénéité socioculturelle (niveau d'éducation, origines sociales) qui pose problème.
  - 19 C'est-à-dire en dehors d'un rapport de type « *principal-agent* » pour reprendre l'expression merveilleusement hypocrite de la micro-économie.
  - 20 Répétons qu'il ne s'agit en aucun cas de substituer un impérialisme de la sphère autonome à l'impérialisme du marché ou du plan mais d'assurer l'équilibre entre les trois sphères qui tire le meilleur parti de leurs atouts propres en confinant chacune dans la production des biens et services pour lesquels elles bénéficient des meilleurs

- avantages comparatifs.
- 21 Voir par exemple Bourg, D. et N. Buclet (2005). « *L'économie de fonctionnalité. Changer la consommations dans le sens du développement durable* », in Futuribles N°313, pp. 27-39.
- 22 C'est toute la différence, par exemple, entre le co-voiturage organisé sur une base volontaire au plan local, le développement d'un système public de transports en commun et la possession et l'usage individuel d'une voiture. Dans les zones rurales faiblement peuplées, il est clair que la première solution est la plus économique, la plus écologique et la plus conviviale.
- 23 Voir : [www.slowfood.fr/bulletin/MEMENTO.pdf](http://www.slowfood.fr/bulletin/MEMENTO.pdf). Je remercie C. Derenne d'avoir attiré mon attention sur le mouvement « Slow Food » comme exemple d'activité relevant à la fois des sphères marchande et autonome.
- 24 Quel est le lien entre l'écologisme et la sphère autonome ? Pourquoi les écologistes devraient-ils marquer un intérêt tout particulier pour ces activités ? Van Parijs ne répond pas à cette question, mieux, il s'emploie à saper les bases de la seule réponse crédible possible en dehors de l'écologie radicale (qu'il récuse par ailleurs) : à savoir que la promotion de la sphère autonome serait une condition de possibilité de sortie de l'économie de la croissance. Il se contente simplement d'observer que si la défense de l'environnement et la promotion de la sphère autonome, ne se confondent nullement et ne se situent même pas dans un rapport de moyen à fin, leur association n'est cependant pas purement fortuite. Ce serait parce qu'ils accordent moins d'importance à la sphère marchande et à la sphère étatique que les écologistes auraient été les premiers à prendre conscience de la crise écologique engendrée par nos modes de production et de consommation (sous-entendu marchands et étatiques). Les explications de Van Parijs sont sur ce sujet très peu convaincantes. Pourquoi ceux qui sont le moins attachés à la consommation matérielle devraient-ils être justement ceux qu'inquiètent le plus le dépassement de la capacité de charge de la planète ? Il est beaucoup plus plausible de penser que ce sont ceux qui attachent le plus de prix au bien-être matériel qui ont le plus de raisons de s'inquiéter de ce que l'on sappe les bases environnementales de sa croissance.
- 25 Cornélius Castoriadis. « *L'écologie est-elle réactionnaire ?* » paru initialement dans Le Nouvel Observateur 7-15 mai 1992 et repris sous le titre « *L'écologie contre les marchands* » dans « *Une Société à la dérive* » (2005), Paris : Éditions du Seuil, pp. 237-239.
- 26 En ce sens, l'écologie politique est bien plus webérienne (et proudhonienne) que marxiste.
- 27 Quitte éventuellement à tomber dans l'irrationalisme le plus débridé de médecines extrêmement alternatives, de théosophies exotiques, etc. Il suffit de se rappeler le contenu des valves de la « Maison de l'écologie » rue Basse-Marcelle à Namur, du temps où elle était encore le siège du mouvement ECOLO pour prendre la mesure de cette connivence initiale (ou à tout le moins de la coexistence pacifique) entre l'écologie politique et la contre-culture *New Age*. On touche ici à une véritable contradiction de l'écologie politique : d'un côté elle en appelle à la rationalité scientifique incarnée par exemple dans l'écologie scientifique, de l'autre elle critique cette même rationalité au nom de valeurs non-rationnelles (spiritualité, émotions, sentiments) si pas carrément irrationnelles, certaines pratiques ou discours proches de la magie étant parfois revendiqués au nom de l'écologisme.
- 28 Rejoignant ainsi la stratégie des sociaux-chrétiens par rapport aux deux grandes formations politiques, et pour les mêmes raisons.
- 29 « *Le capitalisme est une économie de marché où l'inégalité de richesses sert de base à une gigantesque opération de corruption des pauvres, consistant à leur faire accepter de se soumettre aux ordres d'une hiérarchie autoritaire qui leur impose des tâches ingrates pendant une bonne partie de leur vie. L'économie capitaliste parvient ainsi à maintenir un état social traditionnel analogue aux sociétés antérieures et caractérisé par une grande inégalité de niveaux de vie et surtout par le fait que les tâches ingrates sont affectées à la majorité défavorisée de la main-d'œuvre, tandis que les positions de confort et de prestige restent l'apanage d'une petite minorité* ». Marc Fleurbaey (2006). « *Capitalisme ou démocratie ? L'alternative du XXIe siècle*. » Paris : Grasset., pp. 179-280.
- 30 Autour de philosophes et politologues comme B. Barber, J. Dryzeck, A. Gutmann, H. Richardson et bien d'autres.
- 31 Mais il lui appartient alors de montrer qu'elle dispose d'autres instruments que le découplage des revenus et du travail pour y parvenir.
- 32 Nisbet, R. (1974). *The Social Philosophers*. Paladin, p. 323 (ma traduction).
- 33 On peut s'étonner de voir l'ordre des bénédictins figurer parmi mes ancêtres de l'écologie politique mais cette idée était semble-t-il également venue à Rudolf Bahro, une figure charismatique des Grünen allemands, qui proclamait dans un ouvrage dont le titre en anglais est « *Building the Green Movement* » (1986) : « *We need a new Benedictine order* » (Nous avons besoin d'un nouvel ordre bénédictin) !
- 34 Et chez Rousseau, sur lequel je reviendrai plus loin. En outre, comme on l'a montré plus haut, il faudrait sans doute remonter aux premiers stoïciens pour trouver les origines de cette conception de la vie bonne, du moins dans la tradition occidentale.
- 35 C'est ce texte qui justifie le classement de Rousseau par Nisbet dans la « communauté politique ».
- 36 Mais curieusement pas égalitaire, l'égalité n'étant réalisée que ponctuellement, et uniquement dans la fête. J. Starobinski analyse finement cette singularité dans J.J. Rousseau. *La transparence et l'obstacle*. (1971). Paris : Gallimard.
- 37 J.J. Rousseau (1761) « *Julie ou la Nouvelle Héloïse*. » Ve partie, lettre II.
- 38 Parmi une imposante bibliographie voir par exemple : Schwartz, S. H. (2006). « *Les valeurs de base de la personne : théorie, mesures et applications*. » Revue française de sociologie. Vol 45, N°2, pp. 929-968.
- 39 L'hédonisme est une conception de la vie bonne qui privilégie le bonheur, la satisfaction des désirs, la maximisation du plaisir et la minimalisation du déplaisir. Pour l'eudémonisme au contraire, la valeur centrale est celle de l'épanouissement, la pleine réalisation de ses potentialités d'être humain. Si les deux figures de l'Antiquité associées à ces positions sont respectivement Aristippe et Aristote, leursendants modernes sont Hobbes, Bentham et l'utilitarisme pour l'hédonisme et A. Sen et M. Nussbaum d'autre part pour l'eudémonisme. Le stoïcisme est une forme particulièrement exigeante d'eudémonisme qui assimile l'épanouissement humain à la conformité avec l'ordre naturel qui se manifeste dans la pratique des vertus. La réputation de « Monsieur propre » de la politique et de donneurs de leçon que se sont acquis les écologistes s'explique peut-être par l'adhésion de nombre d'entre eux à une forme de stoïcisme.
- 40 La position des sociaux-chrétiens sur ce point est sans doute plus nuancée, mais peu claire.
- 41 Il importe de préciser que ce ne fut pas toujours le cas. Simplement, ce projet est aujourd'hui dépassé, du moins pour les sociétés hyper-développées comme la nôtre.



# Ecologie-autonomie : quelques fragments de l'histoire en cours

---

→BENOIT LECHAT

Benoît Lechat est licencié en philosophie et en communication sociale. Il a été journaliste à l'Agence Belga de 1988 à 1999 où il a couvert l'actualité sociale et politique belge. Il a été porte-parole de la Ministre de la Mobilité Isabelle Durant jusqu'en 2003. Il collabore régulièrement à la Revue Nouvelle. Il est le responsable des publications d'Etopia.

benoit.lechat@etopia.be

*La montée de la menace climatique et la croissance inéluctable des prix de l'énergie nous font aujourd'hui redouter que la décroissance de l'empreinte écologique se fasse de manière à la fois abrupte et autoritaire. Eviter un tel scénario requiert un changement aussi rapide que profond, du moins si nous voulons que les solutions négociées et démocratiques l'emportent sur les scénarios de crise. L'idée d'autonomie est en mesure d'y contribuer, précisément parce qu'elle peut nous aider à retrouver collectivement une prise sur une évolution qui donne l'impression de nous échapper. C'est sans doute un projet déjà ancien, mais son histoire n'a pas fini de nous occuper.*

## La modernité comme sortie de l'hétéronomie

Avant de revenir sur la signification politique que peut encore receler aujourd'hui le développement de la sphère autonome, il peut être utile de revenir sur le contexte historique dans lequel elle apparaît. L'idée d'autonomie occupe en l'occurrence une place de choix dans la pensée démocratique moderne, telle qu'elle émerge au XVIII<sup>ème</sup> siècle à l'époque des Lumières. Elle n'est pas alors pensée comme un secteur de l'activité humaine indépendant de l'emprise de l'Etat et du commerce, comme le formalise Philippe Van Parijs en 1990, mais bien comme le mouvement même par lequel l'homme est invité à se détacher de ses déterminations extérieures, qu'il s'agisse de la tradition ou du pouvoir du monarque ou de la religion. Pour avancer dans la connaissance, l'homme doit se servir de son propre jugement et ne pas se contenter de ce que lui disent les autorités en place. « Apprends à penser par toi-même », dit le philosophe Kant<sup>1</sup>. A l'hétéronomie du rapport à la tradition, il s'agit de substituer l'auto-nomie de l'homme qui développe un savoir acquis indépendamment, même s'il se confronte aux autres, dans ce que Kant appelle « l'usage public de la raison ». Le mouvement ne peut jamais être interrompu. Nul n'a le droit de renoncer à une connaissance, ce serait un crime contre le progrès et contre les générations futures qui en auraient été privées. Les Lumières jettent ainsi les bases intellectuelles du mouvement de modernisation qui, au travers de la révolution industrielle, se traduit par une croissance sans précédent de la production économique.

Sur le plan politique également, elles vont former le fond sur lequel se développeront les grandes idéologies du XIX<sup>ème</sup> et du XX<sup>ème</sup> siècle. Au « penser par soi-même » correspond le « légiférer » par soi-même des révolutionnaires qui veulent faire de la Nation la source de la souveraineté à la place du roi de France. Le clivage gauche-droite naît le 28 août 1789 lorsque les députés de l'assemblée constituante réunis à Versailles sont appelés à se prononcer

sur le « veto royal », c'est-à-dire sur le droit du roi de France à s'opposer aux décisions de l'assemblée. Entre les opposants au veto qui se rangent à gauche du président de l'assemblée et ses partisans qui se retrouvent à droite, la France se divise entre une monarchie constitutionnelle et un régime encore absolutiste qui maintient à l'extérieur de la Nation la détermination de ses normes. C'est également le choix entre l'hétéronomie et l'autonomie. Dès son origine, la gauche emmène un mouvement d'arrachement par rapport à la tradition que l'on retrouve dans la volonté de « changer le monde » que porteront par la suite tous les révolutionnaires et réformistes du XIX<sup>ème</sup> et du XX<sup>ème</sup> siècle.

## De l'émancipation à l'individualisation

A ce niveau, l'autonomie est donc à comprendre comme l'émancipation par rapport aux autorités politiques ou religieuses héritées de l'Ancien Régime. Le libéralisme insiste sur sa dimension individuelle. La liberté est d'abord le droit de l'individu à protéger ses activités privées et notamment économiques de l'arbitraire du pouvoir, qu'il soit royal ou républicain, comme sous la Terreur révolutionnaire. Il revient aux démocraties représentatives de garantir le respect de l'individu dans sa sphère privée et de ne pas l'obliger à devoir constamment s'occuper de politique<sup>2</sup>. En réaction, le socialisme développe la critique d'une liberté réservée aux propriétaires, sur le dos d'une classe ouvrière privée de voix au chapitre. A ses yeux, pas d'émancipation sans égalité réelle, l'émancipation individuelle et l'émancipation collective sont indissolublement liées. Dans la version marxiste ou communiste, leur réalisation passe par l'abolition de la propriété privée et par la dictature du prolétariat<sup>3</sup>. Dans la version sociale-démocrate, elle requiert la réalisation du suffrage universel. En Belgique, le Parti Ouvrier Belge choisit d'en faire l'instrument d'émancipation de la classe ouvrière<sup>4</sup>. La démocratie représentative devient alors le théâtre où s'affiche la

contradiction entre le travail et le capital. Les arbitrages qui s'y opèrent débouchent sur la constitution progressive tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle d'un Etat-providence qui permettra progressivement aux individus de s'émanciper des appartenances familiales, communautaires et sociales. C'est le paradoxe de la lutte pour l'égalité. Au cours des « Trente Glorieuses »<sup>5</sup> qui suivent la seconde guerre mondiale, la sécurité sociale accélère une individualisation qui fragilise progressivement les anciennes solidarités de classe qui l'ont pourtant rendu possible. L'individu de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle a de moins en moins besoin non seulement des solidarités proches que lui assuraient les communautés locales et familiales, il s'« émancipe » également des solidarités de classe qui s'organisaient dans le mouvement ouvrier. Cette tendance sera encore accélérée par la massification de l'enseignement et par les attentes d'ascension sociale qu'elle multipliera. Le mouvement pour l'émancipation débouche sur un renforcement de l'individualisation.

### 1968-1973 : la galaxie des autos

Mai 68 qui constitue l'une des étoiles les plus importantes de la constellation historique sous laquelle naît l'écologie politique est marqué à la fois par un renforcement de l'individualisme et par une remise en question radicale de tous les dispositifs d'autorité qui le rendent possible : l'école, la famille, l'usine, l'Etat... Le mouvement qui touche tous les pays industrialisés (à l'Ouest comme à l'Est) permet d'abord la reconnaissance des « différences » de conceptions de vie et notamment des minorités sexuelles, on l'a un peu oublié entretemps. Mais il donne aussi le jour à ce qu'on appelle « l'utopie communautaire »<sup>6</sup>. Bloqués dans leurs perspectives d'ascension sociale par une économie qui n'assure pas les débouchés sociaux permettant la concrétisation des attentes considérables suscitées par un contexte culturel du « tout est possible » (la profusion créatrice de l'époque en témoigne) et l'élévation de leur niveau de formation,

une génération de jeunes souhaite explorer de nouvelles formes de vie sociale. Puisque « la » société dans laquelle ils ont grandi est incapable de leur permettre de « s'auto-réaliser », ils se proposent d'inventer concrètement un tout autre modèle qui rompra avec les schémas de reproduction sociale de la génération antérieure. La multiplication des expériences de vie communautaire à laquelle on assiste entre 1968 et la première moitié des années 70 témoigne de la recherche d'un autre mode de socialisation proprement « alternatif ». Il s'agit de fuir l'autoritarisme et la standardisation qu'ont en partage l'Etat et l'économie industrielle. La contestation porte autant sur la société de consommation que sur la massification des comportements qu'elle présuppose. C'est aussi le retour de l'utopie d'une société « où le libre développement de chacun est la condition du libre développement de tous », pour reprendre la formule célèbre du Manifeste communiste de 1848. A l'époque, certains disciples des héritiers de Marx (Lénine, Staline, Trotsky, Mao...) pensent encore que la prise de pouvoir – si nécessaire par la violence - va permettre son avènement. Les plus « modernes »<sup>7</sup>, tablent sur le développement pacifique d'un réseau d'entreprises « autogérées », c'est-à-dire dont la propriété des moyens de production est détenue par les producteurs eux-mêmes et non par l'Etat ou le capital. Leur objectif est de construire une économie qui se développe en harmonie avec ses producteurs et les collectivités dans lesquelles elle s'instaure, sans passer par l'étatisation généralisée de la vie économique dont on peut voir les résultats réels de l'autre côté du rideau de fer.

### 1968-1973 : une science qui change le regard

Mais rapidement, c'est une préoccupation très différente qui émerge dans l'espace public. La première moitié de la décennie 70 est celle du surgissement de l'enjeu écologique. René Dumont est, en 1974, le premier « candidat de l'écologie » à l'élection pré-

sidentielle française. A une époque où l'on ne parle pas encore de dérèglement climatique, la crise du pétrole de 1973 et les dimanches sans voiture qui la suivent donnent un caractère tangible aux prophéties des premiers écologistes qui annoncent que le mode de vie occidental conduit l'humanité et la nature dans le mur. C'est l'époque où les travaux du Club de Rome sur les limites de la croissance sont débattus et commentés dans les mass-médias et où des biologistes et des agronomes comme Joël de Rosnay<sup>8</sup> invitent les scientifiques et les politiques à changer de lunettes et à tenter de comprendre le monde dans sa globalité complexe et fragile. La coupure traditionnelle entre sciences de la nature et sciences de l'homme se brouille au travers des recherches d'Edgar Morin et de l'École de Palo-Alto... Mais comme le dit alors André Gorz, dans un ouvrage qui marquera profondément la première génération de militants écologistes, nulle morale ne découle de l'écologie comme science<sup>9</sup>. Il faut un engagement, un choix, pour orienter la marche du monde nouvellement compris. L'écologie permet certes de mieux comprendre le monde contemporain, mais elle n'impose pas pour autant de conduite. C'est la différence entre l'écologie comme science qui « s'occupe des conditions que l'activité économique doit remplir et des limites externes qu'elle doit respecter » et l'écologisme « qui utilise l'écologie comme le levier d'une critique radicale de cette civilisation et de cette société ». Dans « *Ecologie et politique* », André Gorz, qui s'inspire lui-même d'Ivan Illich, estime que le choix à effectuer en fonction de ce que la science écologique nous enseigne, se résume à l'alternative entre « convivialité ou technofascisme » : « *Ou bien nous nous regroupons pour imposer à la production institutionnelle et aux techniques des limites qui ménagent les ressources naturelles, préservent les équilibres propices à la vie, favorisent l'épanouissement et la souveraineté des communautés et des individus ; c'est l'option conviviale ; ou bien les limites nécessaires à la préservation de la vie seront calculées et planifiées centralement par des ingénieurs écologistes, et la production programmée d'un milieu de vie optimal sera confiée à des institutions*

*centralisées et à des techniques lourdes. C'est l'option technofasciste, sur la voie de laquelle nous sommes déjà plus qu'à moitié engagés : 'convivialité ou technofascisme' »<sup>10</sup>.*

### « Convivialité ou technofascisme »

A l'époque, les proto-écologistes soutiennent clairement la première branche de l'alternative. Pour sortir de la crise, il faut « vivre autrement », décentraliser les décisions et changer de modèle de développement. La critique des centralismes et des atteintes au milieu naturel se croisent. Comme le dit encore Gorz, « *la domination totale de l'homme sur la nature entraîne inévitablement une domination de l'homme par les techniques de domination* »<sup>11</sup>. Dans l'eugénisme, par exemple, le problème, ce n'est pas tellement le fait que la société industrielle et les ingénieurs « touchent » à une nature que Gorz refuse de sacraliser, c'est que, ce faisant, ils renforcent leur emprise sur les hommes. « *Mieux vaut laisser la nature que de la corriger au prix d'une soumission croissante des individus aux institutions, des hommes au pouvoir d'autres hommes* », écrit-il. On s'en doute, l'écologisme de Gorz est alors incompatible avec le capitalisme comme avec le « socialisme autoritaire » parce qu'ils procèdent tous deux d'une volonté d'emprise sur les hommes. En revanche, « *le choix écologiste n'est pas incompatible, (...), avec le choix socialiste libertaire ou autogestionnaire, mais il ne se confond pas avec lui* »<sup>12</sup>. En l'occurrence, le socialisme autogestionnaire ne dit rien au sujet de la nécessité de changer les outils pour qu'ils ne se transforment pas en instruments de pouvoir et de contrôle, comme le nucléaire. « *Le socialisme n'est pas immunisé contre le technofascisme. Il risque, au contraire, d'y basculer d'autant plus facilement qu'il perfectionnera et multipliera les pouvoirs d'Etat sans développer simultanément l'autonomie de la société civile* », dit encore Gorz. Sans se confondre avec elle, l'écologisme partage alors avec la gauche autogestionnaire une fascination pour l'auto-organisation en dehors de l'économie de marché et du



socialisme d'Etat qui rappelle les pionniers du socialisme utopique du XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>13</sup>.

Les débuts de l'écologie politique sont marqués par une grande ébullition. Des tentations réactionnaires voire scientistes ou autoritaires (Gorz et Illich auraient dit « technofascistes ») s'y font jour, mais elles sont finalement maintenues en marge du mouvement vert « officiel »<sup>14</sup> qui commence à se présenter aux élections à la fin des années 70. En tout cas, jamais il n'y est question d'un retour à une société pré-moderne, même si à la même époque, c'est ce que tente de faire croire le lobby nucléaire.

### La crise culturelle de la société industrielle

En Wallonie, la flambée des prix de l'énergie vient révéler les faiblesses structurelles d'une économie qui n'est plus adaptée aux défis du moment. Le désinvestissement des groupes financiers comme la Société Générale de Belgique ainsi que l'attachement culturel de la gauche socialiste et communiste au modèle de la grande industrie ainsi qu'au rôle de l'Etat comme acteur économique donnent un tour aussi dramatique qu'interminable à l'effondrement de la vieille industrie wallonne. L'écologie européenne qui s'est construite sur une critique des aveuglements de la société industrielle connaît ses premiers grands succès au cœur même d'une région frappée de plein fouet par la désindustrialisation.

La gauche traditionnelle mettra du temps pour comprendre (y est-elle jamais complètement parvenue ?) que la crise n'est pas seulement économique, mais qu'elle comporte également une remise en question du modèle culturel et social. De la critique de la figure de l'ingénieur en passant par le déclin de la grande industrie et des mobilisations de masse qu'elle permet, c'est la représentation qu'une société se fait d'elle-même qui vacille et qui empêche d'en-

trevoir la porte de sortie<sup>15</sup>. Ce n'est donc pas un hasard si ceux qui sont porteurs d'un autre modèle culturel sont rapidement dénoncés comme des fossoyeurs de l'économie, alors qu'ils ne sont sans doute que les précurseurs d'une nouvelle époque.

En Belgique comme ailleurs en Europe, Mai 68 donne aussi le jour à une forme de nostalgie pour une politique qui n'est pas réservée aux professionnels de la chose publique mais où chacun a voix au chapitre de manière quasi-permanente, un peu comme dans la Liberté des Anciens de Benjamin Constant. Dans le programme de Démocratie Nouvelle, petite organisation politique créée à Namur par quelques-uns des futurs fondateurs d'Ecolo, on trouve un projet de fédéralisme intégral<sup>16</sup> qui combine une critique des bureaucraties centralisées avec la volonté de remettre du lien entre les citoyens et la politique, sans passer par l'inscription dans les organisations de piliers qu'a produites en Belgique la société industrielle.

### Le projet du progrès choisi

Mais les écologistes ne veulent pas de retour en arrière ou de basculement brutal dans un tout autre modèle. Comme le dit en 1985, la « *Déclaration de Louvain-la-Neuve-Péruwelz exprimant les principes fondamentaux du Mouvement Ecolo* »<sup>17</sup>, il s'agit plutôt de « *choisir l'avenir* » par la « *maîtrise de la croissance* » et par le « *gonflement de la sphère autonome* », qui est alors définie comme toutes les activités qui échappent à « *la logique du marché comme à celle de l'Etat et peuvent donc être directement axée sur les valeurs d'usage, sur la satisfaction directe des besoins* ».

Le développement de la sphère autonome - qui est ainsi explicitement thématiquement dans le premier grand texte idéologique du « mouvement Ecolo » - est aussi un moyen de « *modifier fondamentalement les rapports sociaux, en promouvant le développement*

*de coopératives, de petites entreprises et d'associations à l'échelle locale, en luttant pour plus de démocratie dans les entreprises et dans les administrations, les écologistes visent à instaurer une société où les travailleurs – mais aussi, le cas échéant, les consommateurs, les usagers, les résidents – aient le droit de participer à la prise de décision qui les concernent* », dit encore le texte à la rédaction duquel Philippe Van Parijs a activement contribué. On y entend comme un écho assourdi de la critique marxiste des mécanismes d'exploitation du capitalisme (qui n'est pas cité) et de leur impact sur les rapports sociaux. Mais en même temps, le matérialisme, invoqué traditionnellement par les marxistes, est récusé tant dans sa dimension destructrice de l'environnement que dans sa dimension autoritaire.

Le « ni gauche, ni droite » qui prévaut à l'époque à Ecolo s'explique alors par la conviction que la gauche partage avec la droite les mêmes mythes de la production, de l'accumulation et de la destruction. Le système de valeurs des sociétés industrielles de l'Est comme de l'Ouest, affirme la « *Déclaration de Peruwelz-Louvain-la-Neuve* » est « *essentiellement matérialiste* » parce que « *la poursuite du bonheur s'y réduit à la croissance de la consommation* ». La déclaration précise que « *pour le mouvement écologiste, par contre, l'être prend le pas sur l'avoir, l'esprit de la domination sur la nature fait place au respect des équilibres écologiques, la recherche de l'autonomie se substitue à l'esprit de compétition entre les hommes et entre les peuples* ».

### **L'ère de la participation et de la solidarité au cube**

Plus de vingt ans après ces discussions où en sommes-nous ? L'histoire des aventures de la sphère autonome à l'intérieur de la doctrine écologiste reste encore à écrire. Mais pour l'essentiel, le bourgeonnement communautaire et autogestionnaire s'estompe

progressivement dans le courant des années 80. Le rêve de micro-sociétés libérées des rapports de pouvoir succombe aux coups de boutoir d'une réalité humaine qui ne peut être constamment généreuse. L'histoire de l'utopie communautaire devient aussi celle des mobilisations qui retombent, quand les caisses sont vides et quand les jalousies l'emportent. Mais en même temps, une forme de reconversion de l'idéal communautaire s'opère progressivement dans le tiers secteur qui devint « non marchand » et dont le refinancement est la grande revendication d'Ecolo tout au long des années 90. La défense du pluralisme, d'une école indépendante des piliers va de pair avec une restauration de la légitimité de l'Etat qui, encore vecteur de domination dans les années 80, devient progressivement un instrument d'émancipation au cours de la décennie suivante. Tout au long des manifestations enseignantes et étudiantes et puis plus tard à la Marche blanche, on parle beaucoup de citoyenneté. On veut mettre l'accent sur les « réseaux », « la participation » et sur « le monde vécu ». Certes le sujet qui s'exprime est censé être la « société civile », mais son aspiration est également de restaurer le pouvoir protecteur d'un Etat que, quelques années plus tôt, on récusait encore avec des qualificatifs parfois infamants.

A peu près vers la même époque, le concept de développement durable effectue une percée spectaculaire dans la sphère institutionnelle. La responsabilité des sociétés contemporaines envers les générations futures trouve ainsi sa « traduction » en droit international. Certains parmi les écologistes les plus radicaux qui voient pourtant leur acharnement à défendre l'écosystème planétaire légitimé par le principe d'une justice élargie, font parfois la moue. Ils disent préférer la notion d'écodéveloppement à celle de développement durable qui, à leurs yeux, n'est que le résultat d'un pâle compromis entre la demande de développement des pays du sud et les inquiétudes environnementales des pays du nord. Il est vrai que dans le même temps, la revendication d'autonomie, le refus de toute domination, de l'homme sur la nature, comme de l'homme

sur l'homme, sont progressivement occultés par l'extension quasiment illimitée du rayon d'action de la responsabilité humaine.

### Combiner justice et émancipation

Aujourd'hui encore, les Verts se proposent d'articuler cet élargissement maximal du collectif humain et le spectre étroit de la liberté individuelle. « *La Charte du Parti Vert européen* »<sup>18</sup> qui constitue le document idéologique « officiel » le plus récent des partis verts, concentre l'action des écologistes autour des objectifs de justice et d'émancipation, voire d'auto-détermination. Cela n'est pas formulé comme tel, mais, au fond, il s'agit d'appliquer une conception étendue de la justice (et/ou de la solidarité) afin d'assurer une « égale liberté réelle » à tous. « *Egale liberté réelle* » implique dans une tradition anti-autoritaire de ne pas déterminer à la place des êtres humains quel sera le « contenu de leur vie bonne », mais de permettre à chacun de disposer des conditions lui permettant « réellement » de choisir sa vie. Cela passe par la réalisation d'une série de conditions. La première est que chacun dispose d'un égal accès aux ressources naturelles qui permettent purement et simplement de (sur-)vivre. La seconde réside dans la réalisation des conditions permettant de ne pas dépendre complètement et constamment de son entourage immédiat, mais de choisir librement son mode de vie, solitaire ou communautaire, dans la clôture étroite de l'individualisme éventuellement étendu aux frontières familiales, voire élargi librement à une relation plus forte avec une communauté de vie, que ce soit dans une entreprise, une association ou une collectivité locale. La troisième est en réalité la condition de possibilité des deux premières. Elle implique que les choix de vie que nous posons soient constamment limités en fonction de leur impact sur les autres êtres humains, voire sur la totalité de l'écosystème planétaire, ce qui inévitablement reviendra à remettre en question la conception que certains peuvent se

faire de « la vie bonne ». Toute la question est évidemment de savoir comment on y parvient démocratiquement, tout en donnant constamment la priorité aux personnes les plus défavorisées, parce que c'est la meilleure manière pour, qu'au bilan, chacun soit traité équitablement, quelle que soit sa situation. L'établissement de cette justice élargie est donc indissociable du combat de la gauche pour la justice sociale, au sens de la recherche de l'égalité, comme condition de possibilité de la liberté. Elle en élargit simplement le champ d'application dans l'espace et dans le temps.

### Le défi de la régulation

Pour les écologistes, la défense de la nature est fondamentalement un engagement pour la justice et à ce titre un engagement social. Mais dire cela ne suffit pas. On peut en effet très bien concevoir une défense de la nature sur un mode injuste et autoritaire et qui limite la qualité de vie à un petit nombre de personnes. Ce n'est pas le choix effectué par les partis écologistes. Comme le dit Alain Lipietz, « *l'écologie politique sait qu'il n'y a pas de rapport sain de l'humanité à la nature sans justice sociale entre les humains eux-mêmes* »<sup>19</sup>. Mais, on s'en doute, cela ne va pas sans débats. Aujourd'hui, les négociations sur le climat montrent les difficultés auxquelles on se heurte quant on veut appliquer le principe d'une justice élargie et qu'il faut en même temps, tenir compte du fait que tous les Etats n'ont, ni la même responsabilité dans la situation actuelle, ni les mêmes moyens de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Concrètement, l'application de tels principes aboutit à une pression formidable sur les économies industrielles. C'est une véritable redistribution de l'utilisation des ressources et de l'usage de l'environnement qui s'opère au plan mondial. Elle implique que les économies de vieille industrie diminuent rapidement leur dépen-

dance aux énergies fossiles. La redistribution « écologique » croise l'autre « redistribution » qui est, elle, opérée par le capitalisme et qui entraîne à la fois la croissance économique des pays émergents et la mise sous pression des Etats-providence des pays de vieille industrialisation. L'objectif doit être également de parvenir à la régulation de cette mondialisation-là, via la mise en œuvre de normes sociales et écologiques au niveau mondial, ce qui passe inévitablement par le renforcement de l'Union européenne<sup>20</sup>. Mais le risque est réel que, faute d'anticipation par les gouvernements nationaux, les travailleurs et les consommateurs qui dépendent directement ou indirectement de l'utilisation des énergies fossiles, soient tentés de confondre les deux redistributions et d'en incriminer ceux qui pensent que la justice au cube est tout aussi importante que la justice établie au niveau national.

### Les biens publics comme moyens pour l'autonomie

En l'occurrence, l'enjeu est de savoir comment on articule une justice mesurée au niveau planétaire avec la justice dont le champ traditionnel est celui de l'Etat-Nation, au travers notamment de la fiscalité. En toute logique, le choix des écologistes ne peut être de renforcer les inégalités au plan national, même au motif de réduire les inégalités au plan mondial. Mais a-t-on vraiment pris la mesure exacte des changements et surtout de la vitesse à laquelle il va falloir les opérer ? Comment réorienter massivement les comportements sans faire recours à une fiscalité écologiques dont la conséquence pourrait être que seules les personnes les plus riches pourraient encore se payer le « luxe » de polluer, à moins que nous préférions en passer par la généralisation de normes et d'interdictions ou tout au moins par l'imposition de plus en plus ferme de standards de consommation. L'exemple de la mobilité montre aujourd'hui l'ampleur du débat. Certaines personnes à revenus modestes sont contraintes par le coût du logement à habiter loin

de leur lieu de travail, sans disposer toujours de vraies possibilités de transport collectif. On voit donc bien que le débat sur l'écofiscalité n'est pas dissociable de celui, plus général, sur le renforcement des dispositifs de redistribution, comme le développement de biens collectifs tels que les services publics de transport<sup>21</sup>. Mais plus fondamentalement et c'est sans doute une différence de taille entre les écologistes et la gauche traditionnelle, ce débat ne peut être coupé d'une discussion approfondie sur le sens et le contenu des pratiques de consommation. Autrement dit, à quoi bon redistribuer plus équitablement les revenus, si c'est pour faciliter l'accès à une consommation de masse, aussi abrutissante que destructrice de la planète ? Evidemment, avec la gauche traditionnelle, en bonne logique libérale, on défendra qu'il n'appartient pas au politique de décider du contenu de la vie privée. Mais doit-on pour autant renoncer à tout jugement sur le contenu de « la vie bonne » ? Ou doit-on se contenter d'établir les limites de la vie bonne pour que celle-ci soit « juste » ? Au vu de la catastrophe écologique qui vient, cette discussion ne ressemble-t-elle pas à un congrès de gastronomes organisé en pleine famine ? D'aucuns pourraient en effet être enclins à penser que nous n'avons plus le temps suffisant pour convaincre démocratiquement les terriens de passer à « tout à fait autre chose » et qu'il faut choisir la manière forte, en instaurant immédiatement des normes de consommation nettement plus restrictives. L'urgence écologique ne deviendrait-elle pas alors le cheval de Troie d'un certain « éco-fascisme », pour rappeler l'alternative un peu binaire de Gorz en 1977 ?

### Les critères de la transformation

C'est tout l'enjeu de l'accélération de la transition écologique : comment parvenir à réorienter complètement nos économies pour ramener nos émissions de gaz à effet de serre de plus de 14 tonnes par an en moyenne par Belge à quelque 3/4 tonnes ? Les critères

de la réussite de cette transition doivent être simultanément, la réduction des inégalités, l'accroissement du bien-être (mesurable par des indicateurs établis démocratiquement) et le renforcement des processus démocratiques. L'accroissement du bien-être ? Oui, c'est sans doute dans la conviction que moins cela peut-être beaucoup mieux que réside l'utopie aujourd'hui. Que l'égalité ne se résume pas à l'universalisation du droit de consommer n'importe quoi<sup>22</sup>. Que moins de bagnoles (en commençant par les villes), c'est plus de qualité de vie pour tous. Que moins de viande, c'est plus de forme et de diversité alimentaire. Que moins de temps à produire et à consommer des choses à l'utilité douteuse (comme des grosses bagnoles, des programmes de télé débiles...), c'est plus de temps consacré à lire ou à toute autre activité, productive (un potager collectif, par exemple) ou moins directement productive (une fanfare ?). L'utopie, c'est de vouloir faire gagner cette conception de la « vie bonne » de manière démocratique, avec le système tel qu'il existe actuellement, même s'il faut le transformer très fort et très rapidement.

Certes les personnes qui ne disposent que de leur revenu d'intégration ou tout simplement les travailleurs pauvres (de plus en plus nombreux) pourront à juste titre rétorquer que la « simplicité volontaire », ils connaissent ». Aussi, la poursuite d'une fiscalité équitable qui permet le renforcement des biens publics (comme la sécurité sociale ou l'éducation) doit être un objectif central des écologistes, non pas dans le but d'entretenir la machine de la consommation, mais de conserver simplement la liberté de choix la plus grande, sans laquelle il n'y a pas d'émancipation possible, même si elle n'en constitue assurément pas la condition suffisante.

Le débat sans doute le plus chaud au sein de la gauche (et donc de la famille écologiste) porte sur la manière d'y parvenir et, en l'occurrence, sur la place et les limites à y conférer aux mécanismes du marché ? Pourra-t-on notamment accélérer la réduction de notre empreinte écologique sans recourir à des mécanismes de marché

comme les Mécanismes de Développement Propre (MDP) ? Mais si la modernisation écologique se fera aussi avec le secteur privé, elle ne sera rien sans l'action de l'Etat qui doit veiller autant à empêcher les effets rebonds dans les consommations globales qu'à éviter que l'écofiscalité soit disjointe de la fiscalité générale sur tous les types de revenus, qu'ils soient professionnels ou financiers.

### L'autonomie, alternative au chacun pour soi ?

Reste que comme l'a bien montré Paul-Marie Boulanger, la modernisation écologique du capitalisme, pour aussi nécessaire qu'elle soit, ne peut être l'alpha et l'oméga des écologistes. Elle ne nous met pas à l'abri des effets rebonds, notamment parce qu'elle est basée sur un individualisme réduit à la maximisation illimitée des intérêts personnels. Au contraire, la société doit retrouver une capacité d'action sur elle-même pour empêcher que « le chacun pour soi » ne se retourne contre chacun d'entre nous. Il s'agit de permettre que la société retrouve « la maîtrise de son destin collectif »<sup>23</sup>, en l'occurrence qu'elle récupère une réelle capacité d'action pour empêcher la catastrophe. Dans le même sens, on fera ici le pari que la poursuite de l'idéal d'émancipation inventé par les Lumières dépend aujourd'hui autant du renoncement au caractère infini de la croissance que des actions collectives qui permettront de passer d'un individualisme du chacun pour soi à un individualisme qui, dans une tradition plus républicaine que libérale<sup>24</sup>, table sur la reconnaissance et le développement des liens de dépendance, notamment par rapport au monde naturel. Dans cette perspective, la promotion de la sphère autonome ne peut se réduire à une sortie solitaire (même en groupe) du marché et de l'Etat, mais doit passer par le développement de liens de réciprocité, par exemple dans l'esprit de l'économie sociale, des SEL ou dans la tradition du mouvement coopératif. Il ne s'agit pas tant de vouloir fuir dans des communautés autarciques (mais pourquoi pas après tout, si cela se

fait toujours sur une base libre ?) que de réintroduire le plus possible d'autonomie, en l'occurrence de maîtrise des individus organisés en relations de coopération, à l'intérieur du fonctionnement du marché et de l'État. C'est non seulement le meilleur remède contre leur tendance bureaucratique implacable à confisquer le pouvoir. C'est également une possibilité de vivre dans un sens plus juste et plus proche des écosystèmes. Des projets comme l'Eolienne des Enfants, les potagers collectifs de quartier, les SEL, le succès croissant des « quartiers durables », ne témoignent pas d'un retour à l'utopie communautaire, mais d'une forme « détendue » de volonté d'être ensemble, tout en se réservant la possibilité d'être seul. A la promiscuité plus ou moins volontaire des maisons communautaires succède le désir de vivre en habitat groupé, où l'on peut être seul sans être jamais abandonné et où on peut en faire beaucoup plus ensemble, pourvu qu'on le souhaite vraiment... Nous n'en sommes peut-être qu'au début de la redécouverte du potentiel des liens de réciprocité qui s'étaient sédimentés au fil des siècles dans les sociétés traditionnelles et qu'une certaine industrialisation et d'ailleurs Mai 68 ont contribué à liquider avec un peu trop d'entrain. Les pourfendeurs du retour des communautarismes doivent accepter que les solidarités proches ne sont pas exclusives de mécanismes plus abstraits de solidarité comme la sécurité sociale ou tout simplement la fiscalité, pourvu qu'elles renoncent au flicage et au contrôle social, ce qui ne sera jamais possible que si l'État est là pour le garantir.

### Autonomie et modernisation réflexive

Le préambule du programme des Verts allemands approuvé en 2002 fait explicitement référence à la tradition des Lumières. « Nous relient la tradition des Lumières avec l'expérience des limites de l'industrialisme dont l'écologie nous a fait prendre conscience », dit la « Charte de base » du parti<sup>25</sup>. Les Lumières, ce long proces-

sus ouvert sur la volonté de sortir de l'hétéronomie des traditions aboutit dans la seconde moitié du XXème siècle sur une remise en question. L'écologie comme science des écosystèmes nous montre que la modernisation bute contre les limites naturelles qu'elle a largement ignorées et, qu'en outre, elle contribue à produire elle-même de nouveaux problèmes. La modernisation est invitée à s'appliquer à elle-même, à faire en quelque sorte son « auto-critique »<sup>26</sup>. Dans le domaine politique, les doctrines politiques traditionnelles sont sommées de répondre aux défis d'une individualisation que leurs compromis ont heureusement favorisée mais qui s'est également soldée par un renforcement de leur dépendance aux dispositifs centralisés et par une surconsommation de masse aux impacts environnementaux dévastateurs. L'écologie qui se veut l'héritière critique de cette tradition espère à la fois remettre en question la négation des limites naturelles et rendre à l'homme une capacité d'action sur son destin, individuel et collectif, alors que le produit de sa nouvelle dépendance est le résultat d'un projet libérateur bâti sur la même intention. Il y a là comme un paradoxe qu'il est sans doute un peu insensé de défendre, au moins par rapport à tous ceux que la brutalité du monde n'étonne plus. La lucidité, pourtant, n'oblige pas à réduire l'histoire à une succession de catastrophes déclenchées par la mesure humaine. Les attentes souvent – mais pas systématiquement – déçues de progrès ne peuvent nous faire espérer que le monde bascule sans crier gare dans tout autre chose.

Basculement ? C'est peut-être ce qu'attend encore Ivan Illich lorsqu'il intervient à Louvain-la-Neuve le 22 avril 1988 dans le cadre d'un projet de recherche sur la « Critique du modèle de développement ». A son issue, Philippe Van Parijs<sup>27</sup> dissimule mal sa perplexité. Interrogé sur le dispositif institutionnel à mettre en place pour combattre ce qu'il appelle « l'individualisme envieux » qu'il a identifié comme l'un des grands responsables de l'état du monde, le maître à penser de l'écologie radicale répond qu'« il n'a

pas de stratégie à proposer » et que son travail ne consiste pas à proposer un discours normatif. Confronté à la question de savoir si sa dénonciation ne risque pas de se traduire par une forme d'« éco-intégrisme », il refuse de répondre et estime que « plus généralement, s'efforcer de réfléchir à la manière dont pourraient s'articuler l'égalité, la liberté, la 'convivialité', l'efficacité... dans un modèle de société, constituent à ses yeux des exercices de 'masturbation intellectuelle' ».

Le scepticisme d'Illich sur les chances et le sens des réformes bute sur le scepticisme de ceux qui pensent qu'il n'y a pas vraiment d'autre choix juste que de modifier progressivement notre modernité, sans attendre son renversement complet, aussi subit que prophétique. Cela n'implique pas un renoncement à l'analyse des causes profondes de la situation actuelle.

- .....
- 1 Emmanuel KANT, « *Qu'est-ce que les Lumières ?* », Les classiques de la philosophie, Hatier.
- .....
- 2 Benjamin CONSTANT, « *De la Liberté des Anciens comparée à celle des Modernes: Benjamin Constant* », Discours prononcé à l'Athénée royal de Paris en 1819, Collection La Pléiade, Gallimard.
- .....
- 3 Karl MARX & Friedrich ENGELS, « *Manifeste du Parti Communiste* », Poche.
- .....
- 4 Marcel LIEBMAN, « *Les socialistes belges, 1885-1914, la révolte et l'organisation* », Vie Ouvrière, Bruxelles 1979, pp 80-82.
- .....
- 5 D'après le titre de l'ouvrage de l'économiste français Jean FOURASTIE, Fayard, 1979. « *Les Trente glorieuses* » désignent cette période de croissance matérielle sans précédent qu'ont traversée au sortir de la seconde guerre mondiale la plupart des sociétés occidentales industrialisées.
- .....
- 6 Bernard LACROIX, « *L'Utopie communautaire, Mai 68, Histoire sociale d'une révolte* », PUF, 1981.
- .....
- 7 En France, le Parti Socialiste Unifié (PSU) se fait le champion de l'autogestion.
- .....
- 8 Joël DE ROSNAY, « *Le Macroscopie, Vers une vision globale* », Seuil, 1975.
- .....
- 9 André GORZ, Michel BOSQUET, « *Ecologie et Politique* », Points, Seuil, 1978, p. 23.
- .....
- 10 GORZ, op. cit., p. 23.
- .....
- 11 GORZ, op. cit. p. 28.
- .....
- 12 GORZ, op. cit. p. 26.
- .....
- 13 Voir la contribution de Jean-Paul DELEAGE à « *L'Histoire des gauches en rance* », sous la direction de Jean-Jacques Becker et de Gilles Candar La Découverte-poche, Paris, 2005.
- .....
- 14 Voir notamment JACOB, Jean, « *Histoire de l'écologie politique* », Albin Michel, 1999.
- .....
- 15 Voir la lecture critique réalisée en 1986 par le CEFÉ, l'ancêtre d'Étopia, au sujet de l'échec des politiques industrielles publiques menées en Wallonie. « *De la croissance au développement. Approche écologiste de la crise et des politiques industrielles en Wallonie* », Bruno CARTON, Gaston ROBILLARD et Jean-Luc ROLAND, Editions CEFÉ, Namur, 1986.
- .....
- 16 « *Manifeste pour une Démocratie Nouvelle* », Février 1973 (consultable au centre d'archives d'Étopia)
- .....
- 17 Le texte intégral de la déclaration peut être téléchargé sur [www.etopia.be](http://www.etopia.be) dans la rubrique « Ecolo et partis verts »
- .....
- 18 « *Charte des Verts européen* », adoptée au 2ème Congrès du PVE, Genève, 13-14 octobre 2006.
- .....
- 19 Alain LIPIETZ in « *L'économie politique* » n°34, « *La gauche face à la mondialisation* », Alternatives économiques, avril-mai-juin 2007 ».
- .....
- 20 « *A l'heure actuelle, il n'existe qu'un seul ensemble politique supranational en voie de formation, l'Union européenne. Fragile réalisation, elle est en quelque sorte le banc d'essai de la possibilité de sauver la planète et ceux qu'elle porte* », LIPIETZ, id, p. 24.
- .....
- 21 Il s'agira notamment d'arbitrer finement entre les priorités de défense du pouvoir d'achat et les priorités de réduction de l'empreinte écologique autrement que suivant la politique du gaufrier idéologique pratiquée par l'alliance socialiste-libérale qui sort (certes interminablement) de gouverner la Belgique fédérale. En se partageant leurs sphères d'influence (les dépenses sociales pour les rouges et les réductions d'impôts pour les bleus), socialistes et libéraux ont vidé les caisses de l'Etat belge et hypothéqué l'avenir des fonctions collectives, comme la sécurité sociale et la capacité d'investissement dans la transition écologique et la recherche scientifique. S'il s'agit de choisir entre le pouvoir d'achat et les fonctions collectives, les écologistes doivent clairement donner la priorité à celles-ci parce qu'elles sont à terme productrices de beaucoup plus d'égalité et d'autonomie.
- .....
- 22 Je ne résiste pas à la tentation de citer encore GORZ sur l'égalité : « La concurrence, l'envie, la revendication au nom de l'égalité ou de la « justice sociale » ne sont possibles que dans un univers social homogène où les différences sont d'ordre purement quantitatif et donc mesurables. Les catégories du « plus » et du « moins »

supposent un continuum socio-culturel dans lequel l'inégalité n'est conçue que comme une différence économique entre des individus principalement égaux ». op. cit. p. 42.

.....  
23 Entretien avec Dominique BOURG, « *La société doit retrouver la maîtrise de son destin collectif* », Revue Durable Numéro 26 (août-septembre-octobre 2007).

.....  
24 Hervé POURTOIS, « *Comment peut-on (ne pas) être libéral ?* », La Revue Nouvelle, n°10 Octobre 2005.

.....  
25 « *Die Zukunft ist grün, Grundsatzprogramm von den Gruenen* », téléchargeable en Version anglaise sur [www.gruene.de](http://www.gruene.de)

.....  
26 « *Il ne s'agit donc plus ou plus uniquement de rentabiliser la nature, de libérer l'homme des contraintes traditionnelles, mais aussi et avant tout de résoudre des problèmes induits par le développement technico-économique lui-même. Le processus de modernisation devient "réflexif", il est lui-même objet de réflexion et problème* », dit à cet égard Ulrich BECK, « La Société du risque - Sur la voie d'une autre modernité » Flammarion - Champs 2003, p. 36.

.....  
27 Philippe VAN PARIJS, « *Ivan Illich, de l'équivoque à l'espérance* », La Revue Nouvelle, N°4, Avril 1989, p.97-106.



# Post-scriptum : l'écologie politique comme promotion de l'autonomie et comme poursuite de la justice libérale-égalitaire

→PHILIPPE VAN PARIJS

A la mémoire de Gerhard Horst et Doreen Keir  
Bruxelles, novembre 2007

philippe.vanparijs@uclouvain.be

## Le « projet écologiste »

*« L'écologie politique, entend-on souvent, ne se réduit pas à la protection de l'environnement. Mais en quoi consiste le surplus ? S'agit-il d'autre chose que de quelques idées vaguement mystiques ou d'un fatras disparate de propositions ponctuelles ? »*

Dans mon texte de 1990, réédité dans ce numéro, j'apportais à cette question une réponse positive. Oui, il y a moyen de caractériser l'écologie politique comme autre chose qu'un mouvement sectoriel se situant de manière fluctuante, voire louvoyante, entre la droite libérale et la gauche socialiste. Mais pour le comprendre, il est essentiel de déployer l'espace politique. L'espace politique de la société industrielle se laissait peut-être réduire à une ligne tirée de la droite extrême du marché pur à la gauche extrême de l'Etat total. Mais celui de la société post-industrielle constitue un triangle dont cette ligne forme la base et dont le troisième angle correspond à ce que serait une société pleinement autonome. Dans la société post-industrielle, le débat doctrinal n'est donc plus bipolaire, entre libéraux et socialistes, mais tripolaire, avec en plus les écologistes, dont la spécificité

fondamentale serait de promouvoir la sphère dite « autonome » tant contre l'emprise du marché que contre celle de l'Etat.

Voilà, me semblait-il il y a une vingtaine d'années, une manière simple et élégante d'exprimer une spécificité durable de l'écologie dans le champ politique. Mais pour qu'elle tienne la route, il importe bien entendu qu'elle puisse s'articuler étroitement sur la dimension « environnementaliste » de l'écologie politique. Qu'une telle articulation soit possible était clairement affirmé, par exemple, dans la « *Déclaration de Péruwez-Louvain-la-Neuve exprimant les principes fondamentaux du mouvement ECOLO* » (juillet 1985), dont Olivier Deleuze avait rédigé la première version et moi la version finale :

*« Le projet écologiste consiste d'abord à maîtriser la croissance et à la moduler en confrontant aux avantages qu'elle prétend procurer les multiples coûts qu'elle entraîne - de la destruction de l'environnement physique et humain aux risques qu'elle fait courir à la paix mondiale. Nous ne sommes que les usufruitiers de la terre, non ses propriétaires, et n'avons pas le droit, poussés par notre soif de croissance, de compromettre le destin des générations futures.*

*Le projet écologiste consiste aussi, et indissociablement, à modifier fondamentalement les rapports sociaux. Pour les écologistes, il est vital de faire une place plus grande au temps passé hors de la sphère économique au sens usuel, à produire directement pour nos besoins, ceux de nos proches et de notre communauté, à participer directement à la vie de nos quartiers et de nos villages, de nos villes et de nos régions. Plus vaste sera cette sphère autonome, plus grande sera la part faite à des relations humaines qui échappent à la logique du marché comme à celle de l'Etat et peuvent donc être directement axées sur les valeurs d'usage, sur la satisfaction directe des besoins...*

*Aux yeux des écologistes, ce projet apporte une réponse, la seule réponse viable à la "crise". Non pas en la résolvant dans ses propres termes - en absorbant le chômage par la relance de la croissance. Mais en saisissant*

*la chance qu'elle offre pour remettre en question le plus radicalement la conception du progrès sur laquelle nous vivons depuis deux siècles. Et pour instaurer entre les hommes et les femmes, et entre les peuples, des relations moins mutilantes, plus sereines, plus fraternelles.»*

Dans mon texte de 1990, je m'efforce d'explicitier le projet ainsi conçu et de le localiser plus rigoureusement dans l'espace politique, mais aussi de soumettre sa cohérence interne à un regard critique sans complaisance. Et la conclusion principale, sous cet angle, était que la relation entre les deux composantes du projet est plus superficielle et contingente qu'il n'y paraît : « *S'il n'est pas fortuit, le lien entre cet objectif [de promotion de la sphère autonome] et la problématique «verte» n'en est pas moins circonstanciel. Trop circonstanciel pour justifier le label d'écologie politique ? Peut-être. Mais cela importe peu. Trop circonstanciel pour que l'on puisse impunément en ignorer la fragilité? Certainement. Et cela importe bien davantage.* » Dans les pages qui suivent, je reviens sur cette question de la cohérence interne du projet écologiste, en commençant par un minimum de clarification conceptuelle.

## La sphère autonome

L'expression « autonome » est utilisée en de multiples sens. Comme dans le texte de 1990, je l'utilise ici en un sens purement négatif pour désigner une partie des activités productives au sens le plus large, c'est-à-dire un sous-ensemble des contributions à la création de biens et services utiles à soi-même ou à autrui. Ce sous-ensemble englobe toutes les activités productives dont le produit n'est ni vendu sur le marché ni commandé par une autorité publique. C'est dans cette sphère qu'on se meut, par exemple, lorsqu'on tond sa pelouse et lorsqu'on accouche, lorsqu'on organise un fête de rue comme lorsqu'on corrige un article de wikipedia, lorsqu'on se met en quête d'une maison de repos pas trop chère pour une vieille voisine comme lorsqu'on

colle des affiches pour Ecolo, lorsqu'on tance un vandale dans le métro comme lorsqu'on apprend à ses enfants à couper un potimarron.

Ainsi définie par simple soustraction, il est tautologiquement vrai que la sphère autonome épuise, avec la sphère marchande et la sphère étatique, l'ensemble de l'activité productive. Mais on peut considérer qu'il y a des activités intermédiaires : les entreprises publiques entre l'Etat et le marché, les ASBL subventionnées entre l'Etat et la sphère autonome, peut-être aussi les coopératives et les systèmes d'échange local (SEL) - mais pas le marché noir ou l'économie dite « souterraine »- entre la sphère autonome et le marché. Mais quel que soit le critère précis adopté pour délimiter les trois sphères, il est clair que personne ne peut souhaiter pousser nos sociétés dans un coin du triangle qu'elles permettent de définir: en faire des sociétés totalement marchandes, totalement étatiques ou totalement autonomes. Et il n'est pas moins clair que personne ne peut affirmer qu'une de ces sphères est intrinsèquement supérieure au sens où toute activité productive qui en relève est nécessairement bonne, alors que celles qui relèvent des autres sphères sont nécessairement mauvaises. Ceux qui défendent plus de marché ou plus d'Etat n'ont pas à nier que le marché comme l'Etat entretiennent des sales boulots et des travaux inutiles. Il n'en va pas différemment de la sphère autonome. Rien ne l'immunise contre les activités polluantes (couper sa pelouse en tracteur) ni contre l'oppression patriarcale (la sphère familiale constitue une bonne portion de la sphère autonome) ni contre l'inefficacité (les réunions associatives où l'on passe son temps à tourner en rond ou à prendre des décisions qui ne sont jamais mises en œuvre).

Il en découle que la promotion de la sphère autonome peut rassembler des personnes mues par des motivations très différentes. Certains y voient un moyen de rendre notre société plus conforme à un idéal de liberté, ou d'égalité ou de fraternité. D'autres, - et parfois les mêmes - y voient avant tout la revalorisation d'activités injustement dévalorisées par la glorification du salariat, voire une manière subtile

d'accroître l'efficacité économique. D'autres enfin sont mus simplement par leur intérêt personnel : les mesures requises pour promouvoir la sphère autonome auraient pour effet de faciliter leur mode de vie ou de mieux faire tourner leurs affaires. Rien de tout cela n'est problématique ni exceptionnel. Il n'en va pas autrement pour les mouvements politiques dont la spécificité est de promouvoir le marché ou l'Etat. Les personnes qu'ils rassemblent sont mues semblablement par une grande variété de motivations.

### Sphère autonome et développement durable

Plus délicat pour la cohérence doctrinale de l'écologie politique est la connexion qu'il importe d'établir entre la promotion de la sphère autonome et les thématiques de la protection de l'environnement et de la préservation des ressources naturelles. Dans mon texte de 1990, j'avais soumis à une critique à mes yeux fatale l'idée selon laquelle les limites rencontrées par la « croissance », c'est-à-dire le gonflement du produit des sphères étatique et marchande, auraient pour conséquence inéluctable une augmentation de la part relative de la sphère autonome dans notre activité productive. Et je suggérais une interprétation alternative - et quelque peu démystificatrice - de la combinaison des deux composantes du projet constitutif de l'écologie, en termes de « dissonance cognitive ».

Il n'est en effet pas surprenant qu'un mouvement qui met l'accent sur les limites de la croissance attire de manière disproportionnée des personnes attachant une importance relativement faible à la consommation et relativement forte à un usage non rémunéré de leur temps. Car ce sont ces personnes qui ont le moins à perdre des mesures nécessaires pour faire face aux limites physiques de la Terre et qui sont par conséquent les moins rétives à accepter les *inconvenient truths* qui se sont accumulées depuis le « *Silent Spring* » de Rachel Carson et, dix ans plus tard, le « *Halte à la croissance !* » du Club de Rome. Dans

cette interprétation, il n'y a donc guère de relation substantielle entre les mesures susceptibles de renforcer la sphère autonome et celles que requièrent les contraintes environnementales. Si des mesures des deux types sont défendues par le même mouvement, c'est seulement que les personnes dont les intérêts sont servis par l'adoption des premières tendent à être des personnes dont les intérêts sont moins menacés par la prise au sérieux de vérités incommodes qui constituent une mauvaise nouvelle pour tout le monde.

Je suis cependant maintenant prêt à admettre aujourd'hui, comme Paul-Marie Boulanger et Benoit Lechat, qu'il existe un lien plus profond que celui que je viens d'esquisser entre les deux composantes du projet écologiste. Dans mon texte de 1990, j'évoque du reste brièvement ce lien profond, sans pour autant le retenir. Certes, je démontre dans ce texte que ce n'est pas la baisse de productivité à laquelle on est confronté lorsqu'on se cogne aux limites de la croissance qui permet la croissance de la sphère autonome, et encore moins qui y accule. Mais des mesures s'imposent pour éviter que nous-mêmes et les générations qui nous suivront ne s'y cognent douloureusement. L'investissement, l'innovation technologique, la gestion de la transition démographique font partie de la stratégie à mettre en œuvre d'urgence. Mais une réduction du temps passé dans la sphère « hétéronome » (marchande ou étatique) - et donc aussi un gonflement corrélatif de la sphère autonome - peut aussi y contribuer, du moins tant qu'on pourra supposer qu'en moyenne les activités autonomes agressent moins l'environnement et épuisent moins les ressources naturelles que les activités étatiques ou marchandes. Ce qui n'est pas vrai par définition - faire 10 km en 4x4 pour conduire ses enfants à l'école crée plus de nuisances que d'être le facteur ou le coiffeur d'un quartier - mais a de bonnes chances de rester longtemps vrai en moyenne.

Des mesures de promotion de la sphère autonome peuvent dès lors raisonnablement se comprendre comme contribuant, parmi d'autres, à relever le défi de la limitation de nos ressources, c'est-à-dire à pro-

mouvoir le « développement durable » ou - en des termes plus explicites et plus rigoureux - s'acheminer vers un niveau et un mode de vie qui soit durablement généralisable à l'ensemble de l'humanité. Cela n'implique pas que tout ce qui promeut la sphère autonome promeut ipso facto la réalisation d'un tel mode de vie, et inversement. Mais le lien entre les deux objectifs n'en est pas moins sensiblement plus étroit que celui que je suggérais en 1990 et rappelais plus haut : ce n'est pas seulement que ceux qui sont les plus enthousiastes à poursuivre le premier objectif sont aussi les moins rétifs à accepter les mesures requises par le second, c'est aussi que les mesures appelées par le premier objectif contribuent à atteindre le second.

### Sphère autonome et allocation universelle

Quelles sont alors ces mesures qui peuvent promouvoir la préservation ou le développement de la sphère autonome ? Il y en a toute une gamme. Mais la plus simple, la plus systématique et la plus égalitaire est bien entendu l'allocation universelle, un revenu inconditionnellement versé à tout membre de la société. Quelle que soit la manière dont elle est financée, par l'impôt sur les revenus ou la TVA, par des cotisations sociales ou des écotaxes, elle n'est en effet rien d'autre qu'une subvention à la sphère autonome alimentée par une ponction sur le produit de la sphère hétéronome. Une telle présentation aide à comprendre pourquoi, à travers toute l'Europe et au delà, la mouvance écologiste a constitué d'emblée, avec celle des libéraux de gauche, la famille politique la plus réceptive à l'idée d'allocation universelle. Mais en même temps elle permet de comprendre en quoi l'allocation universelle pose frontalement un problème d'équité qui divise la gauche, y compris, comme l'illustrent encore les débats en cours au sein des *Grünen*, au sein du mouvement écologiste : pour pouvoir promouvoir la sphère des activités autonomes, le revenu de base alloué à chacun doit être inconditionnel. S'il ne l'était pas, il constituerait une forme de salaire et son instauration reviendrait dès

lors à une absorption dans la sphère du travail rémunéré, donc hétéronome, des activités qui aujourd'hui y échappent. Mais un revenu sans contrepartie n'est-il pas intrinsèquement injuste ?

A côté des questions de financement soutenable ou d'administration efficace, la question essentielle de la justification éthique de l'allocation universelle s'est dès lors rapidement profilée comme centrale dans le débat de plus en plus ample dont l'allocation universelle a fait l'objet, en Europe et au delà, à partir du milieu des années 80. Pour défendre l'allocation universelle dans nos sociétés pluralistes, on ne peut pas se contenter de montrer qu'elle favorise le développement de la sphère autonome, ce qui est évident mais insuffisant. Il faut aussi montrer que son instauration peut s'autoriser d'une conception plausible de la justice sociale. C'est ce que j'ai tenté de faire dans mon livre « *Real Freedom for All* » (Oxford University Press, 1995), dont la thèse centrale est sommairement présentée en français dans « *Repenser la solidarité* » (Cerf, 1996). Et au sein du BIEN (*Basic Income European Network*, fondé à Louvain-la-Neuve en 1986 et devenu en 2004 le *Basic Income Earth Network*), le lien entre allocation universelle et justice sociale a été d'emblée bien plus au centre de la réflexion et des débats que le lien entre allocation universelle et sphère autonome.

Dans un univers mental qui donne la priorité à la justice sociale, le triangle représentant l'importance relative des trois sphères reste pertinent. Aucune formation politique démocratique, aujourd'hui, ne peut se priver de faire appel à une conception libérale-égalitaire de la justice, c'est-à-dire une conception de la justice qui associe un égal respect à l'égard des diverses conceptions de la vie bonne dans nos sociétés pluralistes et un souci d'égaliser les possibilités ouvertes à chacun. Si les doctrines des partis politiques diffèrent les unes des autres, ce n'est donc pas - ou de moins en moins - au niveau des traits fondamentaux de la conception de la justice à laquelle ils font appel, mais plutôt au niveau de l'interprétation précise des « possibilités » (plus ou moins irréductibles au pouvoir d'achat), de l'extension du « cha-

cun » (des francophones de Belgique à l'humanité entière, des adultes d'aujourd'hui aux générations non nées), de l'appréciation de l'efficacité de divers instruments (« marchands », « étatiques » ou « autonomes ») et du sérieux avec lequel ils oeuvrent vraiment, sans naïveté ni hypocrisie, au service de l'égal respect et de l'égalisation des possibilités. Si le mouvement écologiste peut et doit continuer à défendre et promouvoir certaines formes d'activités autonomes, ce n'est pas au nom d'une conception radicalement de la justice, mais au nom de sa propre interprétation, plus radicale et plus honnête que d'autres sans doute, de la conception libérale-égalitaire de la justice, donc de ce qu'il est légitime (mais pas toujours apprécié) d'appeler un « libéralisme de gauche », une articulation des idéaux de tolérance et de solidarité respectivement ancrés dans les traditions libérale et socialiste.

### « Continuez ! »

Parmi les personnes dont les écrits ont le plus marqué ma propre réflexion, il en est un qui, plus qu'aucun autre, m'a forcé à réfléchir à la notion d'« autonomie ». C'est à lui, « inspirateur inoubliable, interpellateur intransigeant » que j'ai dédié « *Refonder la solidarité* », le petit livre évoqué plus haut. Ses « *Adieux au prolétariat* » (Galilée 1980) avaient été pour moi une révélation. Ayant accepté de faire une recension de ses « *Chemins du Paradis* » (Galilée 1983) pour la « *Revue nouvelle* », je lui ai envoyé en décembre 1983 plusieurs pages de commentaires et questions dont la partie principale commençait par la phrase : « *Maintenant le plus sérieux : la distinction autonome/hétéronome est substantiellement clarifiée dans le texte mais pas encore tout à fait* ». « *Je vous répondrai point par point, mais cela prendra un peu de temps* » m'écrivit-il le mois suivant. Et cela en a pris, en effet.

De nombreuses autres lettres et trois visites plus tard : « *En vous lisant, je me rappelle qu'il y a presque 14 ans, vous m'avez envoyé une longue liste de questions plus pertinentes les unes que les autres aux-*

*quelles je n'ai jamais répondu, ne serait-ce que pour vous remercier de m'avoir si bien lu. Peut-être n'étais-je pas armé pour bien répondre. Nous nous sommes rencontrés ensuite. C'étaient, pour Dorine et moi, des moments de grand bonheur passés avec vous et les vôtres. Entre-temps, je me suis rallié depuis six mois à l'allocation universelle à "inconditionnalité dure" comme disent Caillé et Insel, un revenu social suffisant (et non minimal) pour quatre raisons différentes de celles que vous donnez... Peut-être aurons-nous l'occasion d'en parler avant la fin de l'année.» (9 janvier 1997) Et quelques mois plus tard : « Enfin, je viens d'adhérer au BIEN. Continuez. » (15 octobre 1997).*

Continuer, c'est ce qu'il s'agit de faire. Et maintenant plus que jamais, maintenant qu'il n'est plus là pour continuer avec nous. De plus en plus confiné dans son hameau champenois par la maladie dégénérative dont souffrait son épouse, il a adressé à celle-ci son dernier livre, la très émouvante « *Lettre à D* » (Galilée, 2006) : « *Tu vas avoir 82 ans. Tu as rapetissé de six centimètres, tu ne pèses plus que 45 kilos et tu es toujours belle, gracieuse et désirable. Cela fait 58 ans que nous vivons ensemble et je t'aime plus que jamais.* » L'Autrichien Gerhardt Horst, alias André Gorz, et la Britannique Doreen Keir, s'étaient rencontrés à Lausanne en 1947. Le 24 septembre dernier, leurs corps ont été trouvés gisant côte à côte dans leur maison de Vosnon.

Oui, comptez sur vous, nous continuerons. Sans nous préoccuper d'orthodoxie à l'égard de l'inspirateur, mais sans jamais faire taire l'interpellateur. Et surtout portés, comme vous l'étiez, par l'espoir d'« *instaurer entre les hommes et les femmes, et entre les peuples, des relations moins mutilantes, plus sereines, plus fraternelles* ».

**DOSSIER 2**

**SLOW FOOD :  
BON, PROPRE ET JUSTE**





# Slow Food : un mouvement d'éco-gastronomes

→ROBERTO BURDESE

Roberto Burdese est entré en 1991 comme objecteur de conscience à Slow Food. Il a collaboré à la maison d'édition du mouvement ainsi qu'à l'organisation des événements les plus importants comme le Salon du Goût et des Fromages ainsi qu'à la création de l'Université des Sciences Gastronomiques. Il est président de l'association Slow Food Italie depuis 2006.

[m.mariani@slowfood.com](mailto:m.mariani@slowfood.com)

Fondée en 1986 en Italie par Carlo Petrini, l'association Slow Food est devenue internationale en 1989. Elle compte aujourd'hui 85.000 membres, avec des sièges – par ordre de création – en Italie, Allemagne, Suisse, États-Unis, France, Japon, Royaume-Uni et des adhérents dans 130 pays. Slow Food veut donner la juste importance au plaisir de la nourriture, en apprenant à la fois à profiter de la diversité des recettes et des saveurs, à reconnaître la variété des lieux de production et des producteurs et à respecter les rythmes des saisons et de la table.

Carlo Petrini et ses complices défendent le concept d'éco-gastronomie, une nouvelle attitude qui veut associer un sentiment de responsabilité au plaisir et à la revendication du droit à en jouir pour tout le monde. Il s'agit d'allier le respect et l'étude de la culture de la gastronomie et du vin avec le soutien de ceux qui défendent la biodiversité agroalimentaire dans le monde.

L'éducation du goût est la meilleure défense contre la mauvaise qualité et les fraudes. C'est aussi le chemin le plus court pour combattre l'homogénéisation de notre alimentation. Dans ce but, Slow Food s'engage dans la sauvegarde des cuisines locales, des productions traditionnelles, des espèces végétales et animales en danger d'extinction ; elle soutient un nouveau modèle d'agriculture, moins intensif et plus propre, fondé sur le savoir et le savoir-faire des communautés locales, le seul susceptible d'offrir des perspectives de développement même aux régions les plus pauvres de la planète. C'est pourquoi Slow Food s'engage dans la sauvegarde des nourritures, des matières premières, des techniques de culture et de transformation héritées des usages locaux qui se sont consolidés dans le temps. Cet engagement ne peut pas être dissocié de la défense de la biodiversité des espèces cultivées et sauvages et encore moins de la protection des lieux conviviaux qui font partie du patrimoine de la culture matérielle pour leur valeur historique, artistique ou sociale.

La philosophie du mouvement est fondée sur la défense du plaisir gastronomique et sur la recherche de rythmes de vie plus lents et réfléchis. Découvrir la nourriture permet de réfléchir à la qualité de la vie et de valoriser l'histoire et la culture de chaque groupe social dans un réseau d'échanges réciproques. Il est en effet impossible de vraiment reconnaître la valeur d'une nourriture, qu'il s'agisse d'une variété de fruits ou d'un plat typique, en faisant abstraction du rapport qu'elle entretient avec l'histoire, la culture matérielle et l'environnement dont elle est originaire. Voilà pourquoi Slow Food soutient le besoin de conserver, dans la production agricole et zootechique, un équilibre de respect et d'échange avec l'écosystème environnant. Voilà pourquoi Slow Food a été défini comme un mouvement d'éco-gastronomes.

Le réseau de Slow Food est réparti en sièges locaux nommés *Condotte* en Italie et *Conviviums* ailleurs dans le monde, coordonnés à chaque fois par un responsable qui se charge d'organiser des cours, des dégustations, des dîners et des voyages. Les *Conviviums* sont également chargés de promouvoir au niveau local les campagnes lancées par l'association et de participer aux grands événements organisés par Slow Food au plan international. En tout, plus de 800 *Conviviums* Slow Food sont actifs dans 80 pays, en ce compris les 350 *Condotte* italiens et la dizaine de *Conviviums* belges. En Belgique, le mouvement commence lentement à se lancer dans les trois régions du pays : « slow, mais avec de grands objectifs ».

#### D'Arcigola à Slow Food : la chronologie du développement d'une association internationale

- 1980 Naissance à Bra de la *Libera e Benemerita Associazione Amici del Barolo*, noyau fondateur de la future Arcigola.
- 1986 Constitution de l'association Arcigola dans les Langhe.
- 1989 Naissance, à l'Opéra Comique de Paris, du mouvement international *Slow Food* où est signé le *Manifesto*.
- 1990 Premier congrès à Venise du mouvement international Slow Food et naissance, avec la publication d'*Osterie d'Italia*, de Slow Food Editore.
- 1992 Slow Food Deutschland ouvre son siège en Allemagne.
- 1993 Slow Food Suisse ouvre son siège à Zurich.
- 1994 Slow Food organise la manifestation *Milano Golosa*, banc d'essai de ce qui deviendra le Salone del Gusto à Turin.
- 1996 En avril, le premier numéro de *Slow, magazine culturel du goût*, le courrier international de Slow Food, sort en italien, anglais et allemand. Fin novembre, Slow Food organise la première édition expérimentale et sur petite échelle du Salone del Gusto à Turin, où est présenté le projet de l'Arche du Goût.

- 1997 Le congrès « *Dire fare gustare* » marque le début du projet d'éducation alimentaire et du goût de Slow Food qui, au fil du temps, impliquera sous différentes formes et de différentes manières des enseignants et des enfants de très nombreuses écoles de toute la Péninsule.  
À Bra, au mois de septembre, Slow Food organise *Cheese, le forme del latte*, première exposition internationale des fromages de qualité. À Orvieto, en octobre, deuxième congrès international de Slow Food.
- 1998 Au mois de juillet, à l'initiative de Slow Food, est constituée l'*Agenzia di Pollenzo*, une société créée pour réaménager l'ancienne résidence de la maison de Savoie de Pollenzo (Bra) pour abriter l'Université des Sciences Gastronomiques, un hôtel, un restaurant et la Banque du Vin.  
À Turin, au mois d'octobre, a lieu la deuxième édition du *Salone del Gusto*, ouverte au grand public cette fois-ci. 120 000 visiteurs participent aux Ateliers du Goût, rencontres, événements et peuvent goûter la variété de la petite production de qualité.
- 1999 Au mois de mai, Slow Food lance une campagne de collecte de signatures pour défendre le patrimoine du vin et de la gastronomie italienne et demander la révision du règlement européen HACCP.  
Lors du Congrès de Slow Food Australie est introduit le concept de Slow Food en tant que mouvement « éco-gastronomique ».
- 2000 En janvier, le projet des *Sentinelles* démarre. Il s'agit d'interventions ciblées sur un territoire pour sauvegarder ou relancer les petites productions artisanales en danger d'extinction.  
En mars, Slow Food USA ouvre son siège à New York.
- En octobre, a lieu à Bologne la première édition du *Prix Slow Food pour la défense de la biodiversité* et, à Turin, la troisième édition du *Salone del Gusto* : 130.000 visiteurs et 91 premières Sentinelles italiennes présentées au grand public.
- 2001 Les nouveaux sites internet de Slow Food (en italien et en anglais) sont inaugurés : [www.slowfood.it](http://www.slowfood.it) et [www.slowfood.com](http://www.slowfood.com).  
Slow Food lance la campagne *NO GM Wines*, contre la commercialisation des vignes transgéniques en Europe, et rédige le *Manifeste de défense des fromages au lait cru*. Troisième édition de *Cheese* à Bra et deuxième édition du *Prix Slow Food* à Porto, au Portugal.  
En décembre, Slow Food lance un nouveau projet éducatif pour adultes : le *Master of Food*, qui prévoit un programme d'études sur la gastronomie et le vin réparti en 20 cours thématiques.
- 2002 À Turin, ont lieu la troisième édition du *Prix Slow Food* et la quatrième édition du *Salone del Gusto* avec 138.000 visiteurs et la présentation des 30 premières Sentinelles internationales.
- 2003 Grâce au soutien de la Région Toscane qui en est membre, la *Fondation Slow Food pour la Biodiversité* à but non lucratif est constituée. Sa tâche est de supporter le *Prix Slow Food*, les Sentinelles et l'Arche du Goût.  
Au mois d'avril, à Brasilia, Slow Food signe un protocole d'accord avec le gouvernement brésilien pour réaliser des projets en faveur de la sauvegarde des petites productions agricoles traditionnelles.  
À Perpignan, Congrès de fondation de Slow Food France qui ouvrira son siège à Montpellier.  
Première édition de *Aux origines du goût*, la rencontre des terroirs du monde organisée tous les deux ans par Slow Food France, où les artisans du « bien boire et du

- bien manger » font connaître leurs produits au grand public, en organisant des ateliers du goût, et discutent de la valeur et de l'avenir des produits typiques et locaux. Quatrième édition du *Prix Slow Food* à Naples, parallèlement au *Congrès International Slow Food*, qui rassemble des délégués de plus de 50 pays : les thèmes traités sont la défense de la biodiversité et l'éducation. Au cours du congrès, Carlo Petrini présente l'idée de la rencontre mondiale des producteurs de nourriture.
- 2004 En janvier, un groupe de travail est constitué pour organiser la première rencontre mondiale de la Communauté de la Nourriture : *Terra Madre*. En février, la FAO reconnaît officiellement Slow Food en tant qu'organisation à but non lucratif et instaure avec elle un rapport de collaboration. *L'Agenzia di Pollenzo*, remise à neuf, est inaugurée en avril avec une semaine de portes ouvertes. Des milliers de personnes visitent le complexe qui héberge la première *Université des Sciences Gastronomiques*. En juin, Gênes accueille la première édition de *Slow Fish*, manifestation consacrée à la pêche et au poisson durable. À Yufuin, au Japon, Congrès de fondation de Slow Food Japan, dont le siège est à Sendai. Au mois d'août, le Ministère de l'Université et de la Recherche scientifique reconnaît officiellement l'Université des Sciences Gastronomiques, qui ouvre ses portes aux 75 premiers étudiants début octobre. Fin octobre, au Lingotto de Turin, a lieu la cinquième édition du *Salone del Gusto* avec plus de 140.000 visiteurs. Dans le même temps, se déroule au Palazzo del Lavoro la première édition de *Terra Madre* à laquelle participent près de 5.000 délégués provenant du monde entier.
- 2005 En mai, les *États Généraux des Sentinelles Slow Food* italiennes se réunissent en Sicile : plus de quatre cents producteurs, chercheurs universitaires, responsables institutionnels de toute l'Italie, dirigeants des Ministères de la Santé et des Politiques Agricoles et Forestières, techniciens de la Division Régionale de l'Agriculture et des Forêts de la Sicile, se réunissent en congrès pour lancer une grande campagne de sauvegarde des productions artisanales d'excellence en danger de disparition. En juillet, un groupe de travail composé des représentants des communautés de la nourriture kenyane, des principales ONG et d'une délégation du ministère de la culture locale, déjà présente à l'événement de Terra Madre 2004 en la personne du vice-ministre Alicen Chelaite, se réunira à Machakos au Kenya. Au mois d'octobre, le Convivium brésilien du Minas Gerais organise le *Salao das Comunidades do Alimento*, le premier grand événement organisé par Slow Food au Brésil consacré aux aliments traditionnels auquel participent des Sentinelles et des communautés de la nourriture brésiliennes.
- 2006 Slow Food fête ses 20 ans lors du VI<sup>e</sup> Congrès National de Slow Food Italie (Sanremo, 9-11 juin). C'est l'occasion de transmettre aux délégués la nouvelle idée de gastronomie, l'approche systématique au monde de la nourriture, considéré comme un ensemble holistique de personnes, milieux et sociétés. *Yokohama Slow Food Fair* (petit *Salone del Gusto* japonais) parvient à sa 3<sup>e</sup> édition et est reconnu au niveau national, grâce au soutien de l'organisation de Slow Food Japan.

Franc succès de la deuxième édition de *Taste of Slow*, à Victoria en Australie. Du 28 août au 10 septembre, deux semaines de débats, dîners et dégustations avec des producteurs, experts et cuisiniers locaux et internationaux. Sixième édition du *Salone del Gusto* et deuxième de *Terra Madre* (Turin, 26 au 30 octobre).

Un grand succès public pour le *Salone del Gusto* avec 172.400 visiteurs ; le thème porteur de la manifestation était « Bon, propre et juste ».

1.600 communautés de la nourriture, 1.000 cuisiniers et 400 professeurs et représentants d'universités ont participé à *Terra Madre* : pour la première fois, le monde de la production rencontre le savoir-faire culinaire et la science académique.

Au mois de décembre, le siège national de Slow Food UK ouvre à Ludlow.

## 2007 - Coup de projecteur sur deux grands projets

*Éducation alimentaire, éducation du goût: le développement des jardins scolaires, la qualité des repas dans les hôpitaux*

La sphère sensorielle de l'homme contemporain s'est considérablement appauvrie. Le toucher, le goût, l'odorat ont subi une profonde régression. La réduction du temps disponible et l'accélération de nos rythmes de vie nous privent de plus en plus des outils pouvant nous donner une connaissance plus approfondie, variée et authentique du monde qui nous entoure. C'est pourquoi le réveil des sens et de la perception est un des éléments de base de la philosophie de Slow Food. Les nouvelles générations, en particulier, risquent de perdre, en même temps que le rapport avec le territoire et aux saisons, le sens de l'acte de se nourrir.

Ces considérations ont donné naissance au projet d'*Éducation du Goût*, destiné à éduquer les enfants à développer leur sphère sensorielle et à leur faire comprendre l'importance des produits alimentaires faisant partie intégrante de la culture des sociétés.

Le programme d'éducation du goût de Slow Food complète de façon critique les pédagogies qui réduisent l'éducation alimentaire à une simple perspective nutritionniste ou commerciale en affirmant que la nourriture n'est pas que nourriture mais est aussi plaisir, culture et convivialité soit, en d'autres termes, une médiatrice de valeurs et de comportements, un véhicule de relations, un catalyseur d'émotions. Slow Food met son expérience à la disposition des enseignants en organisant des cours, conférences, congrès et ateliers sensoriels dans les écoles.

Après la reconnaissance de Slow Food Italia en tant qu'agence de formation dans le domaine de l'éducation alimentaire et sensorielle par le Ministère italien de l'Éducation, l'université et la recherche, le travail de Slow Food est devenu constant et systématique sur ce thème à partir de l'année scolaire 1998/1999. Il a notamment organisé des cours de formation et de mise à jour pour les enseignants de l'enseignement obligatoire et supérieur.

Toujours dans le domaine scolaire, est né en 2001 le premier projet national associé aux *School Gardens* grâce à l'engagement des Conviviums de Slow Food USA. Quelques adhérents américains ont créé, près des bâtiments scolaires, de véritables potagers où les jeunes ont maintenant la possibilité de cultiver leur nourriture, développer leurs aptitudes manuelles et stimuler leurs sens. En l'espace d'à peine deux ans seulement, trente potagers scolaires ont ainsi été créés sur tout le territoire américain. Le succès de cette initiative - grâce au dur labeur et à la persévérance, entre autres, d'Alice Waters, Matt Jones, Todd Wickstrom et Laurence Mate a été tel qu'en 2003 le Congrès international de Slow Food a décidé que chaque Convi-

vium, dans le monde, devait travailler au projet de mise en route des School Gardens, pour donner ainsi un débouché supplémentaire et concret à la mission éducative de Slow Food.

En 2006, lors du congrès national de Slow Food Italia à Sanremo, le potager scolaire a été rebaptisé « *Orto in condotta* » (Potager dans le convivium). « *L'Orto in condotta* » s'inspire des trois principes-clés de la philosophie de l'association : "bon, propre et juste".

*Bon*, parce que grâce aux ateliers d'analyse sensorielle, les enfants et les parents sont amenés à distinguer les aliments en fonction de leur qualité organoleptique, ce qui les met en meilleure condition pour par exemple contrôler la qualité des cantines scolaires.

*Propre*, parce que les enfants apprennent à utiliser des méthodes de production biologiques et biodynamiques, à rechercher et sauvegarder les graines des variétés horticoles de la tradition locale, à considérer comme prioritaire la réduction des kilomètres parcourus par les aliments en cherchant la nourriture sur leur territoire.

*Juste*, parce qu'il encourage la transmission du savoir entre les générations en valorisant le rôle social de personnes âgées et de volontaires et la collaboration entre des mondes différents, par le jumelage avec le Sud du Monde.

Actuellement, les « *Orti in condotta* » se multiplient dans le monde entier : les potagers scolaires actifs sont au nombre de 78 en Italie et de 42 dans le reste du monde.

Pour continuer dans l'univers de l'école, Slow Food a pensé à un projet particulier destiné aux élèves de l'école hôtelière. Depuis 2002, des cursus spécifiques ont été créés pour connaître, trouver et employer en cuisine quelques-uns des produits tradi-

tionnels les plus significatifs. Il s'agit d'une occasion concrète de donner aux futurs acteurs du secteur de la gastronomie et du vin des instruments et des méthodes de travail : connaissance de la présence historique, mise en situation sur le territoire, filière de production, commercialisation et enfin valorisation gastronomique du produit.

L'un des projets les plus ambitieux de Slow Food est d'aborder de manière critique la nourriture à l'hôpital, si éloignée aujourd'hui des habitudes et des goûts des hospitalisés et des malades. Dans un lieu où le temps est rythmé par les examens diagnostiques et les thérapies, rendre de la dignité et une vraie place au moment du repas peut s'avérer réellement profitable aux patients.

Les principes essentiels de l'alimentation du malade hospitalisé sont établis dans la *Charte des droits au plaisir, à la convivialité et à la qualité de l'alimentation du malade*. Dans l'hôpital historique de San Giovanni Antica Sede de Turin, un programme de sensibilisation sur le rôle de la nourriture a été mis au point pour requalifier la cantine et transformer le repas en un moment de soin, de rééducation, d'enrichissement culturel et de distraction.

Pendant le Salone del Gusto 2006, la Ministre de la Santé, Livia Turco, a annoncé qu'elle voulait mettre en route un programme de travail avec la participation du Ministère de la Santé et de Slow Food pour élaborer un programme des priorités à réaliser dans le secteur de la restauration hospitalière.

L'association Slow Food travaille en outre dans les maisons d'arrêt, dans le but précis de faire acquérir des compétences de travail aux détenus, à employer éventuellement lors de leur réinsertion dans la société ou, plus simplement, pour occuper le temps qu'ils ont à leur disposition par des activités de formation.

Dans l'établissement pénitentiaire Lorusso et Cutugno de Turin (Le Vallette), certains détenus ont reçu une formation sur la gestion du cycle de torréfaction, la connaissance de l'histoire et des lieux de production et sur la transformation et la dégustation du café. Les grains de la boisson amère, provenant de la Sentinelle Slow Food guatémaltèque de Hueuetenango, sont torréfiés à l'intérieur de la prison et sont ensuite distribués par la coopérative Pausa Caffè.

Pour ce qui est du grand public, l'idée gagnante a été sans nul doute la création des *Ateliers du Goût*, devenus l'élément caractéristique des manifestations signées Slow Food. Son succès prouve qu'ils répondent aux besoins profonds du consommateur contemporain. Dans un cadre ambiant agréable, avec un service attentif et professionnel mais non apprêté, on encourage chez les participants un comportement curieux et une attention vis-à-vis des produits. En l'espace d'environ une heure, les spécialistes qui dirigent l'Atelier illustrent les éléments de la technique de dégustation et présentent les produits du point de vue commercial et productif en se servant souvent du témoignage du producteur et d'un professionnel du secteur.

On a dit que Slow Food proposait une éducation alimentaire et du goût innovante et originale, basée sur le réveil et l'entraînement des sens, sur l'apprentissage des techniques de production de la nourriture et sur la dégustation considérée comme une expérience de formation.

C'est sur ces principes qu'est née l'idée du *Master of Food*. Son but n'est pas de former des professionnels mais plutôt de rendre les consommateurs plus conscients, de satisfaire leur curiosité vis-à-vis de la nourriture et d'encourager des comportements d'achat responsables.

Il s'agit d'un vrai « parcours didactique » avec un programme d'études (divisé en 23 cours thématiques pour un total de près de 90 séances théoriques et pratiques) où l'on traite de l'ensemble de la connaissance en matière de vin et de gastronomie. Les cours

sont organisés par les Conviviums, les sièges locaux de l'association, dans le cadre des activités programmées et définies selon les demandes des adhérents.

### Défense de la biodiversité : des projets concrets dans le monde

Slow Food a par ailleurs mis sur pied un nouvel instrument centré sur la défense de la biodiversité, la *Fondazione Slow Food per la Biodiversità-ONLUS*. Ses objectifs sont multiples : la défense de la biodiversité alimentaire et des traditions gastronomiques du monde entier ; la promotion d'une agriculture soutenable, respectueuse de l'environnement, de l'identité culturelle des peuples et du bien-être animal ; la défense de la souveraineté alimentaire, c'est-à-dire le droit de chaque communauté à décider que cultiver, produire et manger.

La Fondation est née à Florence, grâce au soutien de la région Toscane, et a son siège officiel dans la prestigieuse Accademia dei Georgofili. Enfant de Slow Food mais douée de sa propre autonomie statutaire, économique et administrative, elle finance les projets réalisés pour la protection de la biodiversité : l'Arche du Goût, les Sentinelles, les marchés de la terre.

### Les Sentinelles Slow Food

L'Arche du Goût recherche, catalogue, décrit et signale des saveurs presque oubliées du monde entier, des produits en danger d'extinction mais encore vivants et aux potentialités productives et commerciales réelles. L'idée de prêter cette métaphore biblique au monde de la nourriture remonte à 1996 et la première liste de produits est spontanée ; ensuite, la nouvelle Commission Scientifique

de l'Arche italienne a établi les critères de sélection des produits de l'Arche. Ceux-ci, extrêmement résumés, sont : l'excellence gastronomique, le lien avec le territoire, le caractère artisanal, la dimension soutenable des exploitations et le danger d'extinction. Une fois les critères établis, le travail commence : le monde de Slow Food - responsables, adhérents, sympathisants, spécialistes - remplit des fiches et envoie des échantillons de dégustation. En quelques années, la Commission italienne a évalué et sélectionné presque cinquante produits. Le travail s'est avéré fertile : dans de nombreux pays du monde, des commissions ont vu le jour. Les premiers à se mettre au travail ont été les Américains et les Allemands suivis des Suisses, Hollandais et Français...

Les Sentinelles sont l'étape suivante, mais pas nécessairement automatique, au catalogage de l'Arche. Pour valoriser un produit, il faut réunir les quelques producteurs qui restent et les rendre visibles, les aider à communiquer l'excellence gastronomique de leur production et à arriver à des prix plus rémunérateurs. Il faut parfois des interventions de structure : construire un abattoir, restaurer un four ou les murs en pierres sèches d'un vignoble. Un seul projet ne suffit pas : il en faut autant qu'il y a de produits, chacun est étudié pour soutenir une filière précise de production. Les Sentinelles sont donc des projets ciblés sur le territoire. Ils peuvent ne concerner qu'un seul fromager (peut-être le seul à être dépositaire de la technique de production d'un fromage) ou bien rassembler des milliers de paysans.

En Italie, les Sentinelles sont au nombre de 200 et protègent les produits les plus disparates : vache Burlina, pain de pommes de terre de la Garfagnana, *pitina* du Frioul et *manna delle Madonie*. Avec l'institution de plus de 90 Sentinelles internationales, l'univers de Slow Food s'est étendu à toute la biodiversité du monde : riz bario de Malaisie, vanille de Mananara au Madagascar, café guatémaltèque et fromage polonais oscypek. Parce que les situations de

marginalité des paysans des Alpes et des Apennins sont les mêmes que celles des campesinos du Chiapas ou des derniers héroïques fromagers au lait cru d'Angleterre. Ces projets sont réalisés sur les cinq continents et font participer 50 pays (de la Suède au Guatemala) mais le plus gros engagement économique concerne le soutien des pays les plus pauvres, à savoir ceux où défendre la biodiversité ne signifie pas seulement améliorer la qualité de la vie mais aussi assurer la vie même de communautés entières.

La Fondation se propose de recueillir des fonds des membres en Italie et à l'étranger, d'entreprises du secteur alimentaire, d'organismes publics, d'entreprises d'autres secteurs commerciaux et, plus généralement, de tous ceux qui sont intéressés par le soutien des projets Slow Food de défense de la biodiversité alimentaire. La Fondation garantit, d'un côté, la transparence absolue de l'utilisation des donations et des contributions reçues et, de l'autre, la possibilité de bénéficier des avantages de déductibilité fiscale que permet ce genre d'organisme.





# Slow Food en Belgique

---

Dès ses premiers jours, à l'été 2004, étopia s'était donné comme objectif lointain de booster le mouvement Slow Food en Belgique francophone. L'idée d'en faire le thème des Rencontres des Nouveaux Mondes 2006 nous en a donné l'occasion et a accéléré le mouvement.

En effet, il n'y avait jusqu'alors que trois conviviums en activités en Wallonie et à Bruxelles. Un petit nombre indiquant la faiblesse de Slow Food chez nous, alors que dans les pays voisins on assiste à une croissance rapide de ces initiatives.

Ce chiffre a doublé en six mois. Bruxelles s'est doté de son convivium : Karikol, qui se présente comme une plateforme aux activités conviviales (pique-niques, conférences-dégustations) et aux projets nombreux (filiale miel de Bruxelles, Halles alimentaires bio, potagers collectifs intergénérationnels, Slow Food pour publics précarisés, événements avec des restaurateurs,...). En Brabant Wallon, un groupe de jeunes lance un convivium : les PoLLiNisaveurs. Liège voit le lancement d'un second convivium. C'est également le cas au Parlement européen. D'autres encore sont en projet.

Ca y est, le mouvement pour le « bon, propre et juste (et local) » prend de l'ampleur. C'est trendy mais c'est vital.

Christophe Derenne, étopia

## LES COORDONNÉES DES CONVIVIUMS BELGES

---

### **Convivium Karikol (Bruxelles)**

Malika Hamza  
+ 32 473 55 26 32  
<http://karikol-slowfoodbruxelles.skynetblogs.be>  
[karikol.slowfoodbruxelles@gmail.com](mailto:karikol.slowfoodbruxelles@gmail.com)

### **Convivium « Liège-Hesbaye »**

Philippe Renard + 32 19 67 61 00  
[fraternity@scarlet.be](mailto:fraternity@scarlet.be)

### **Convivium « Pays de Liège » (Herve-Verviers)**

Fabienne Balancier +32 476 96 98 51  
[fabbal@hotmail.com](mailto:fabbal@hotmail.com)

### **Convivium « Belgique Sud »**

Michel Touchard + 35 221 166 536  
[touchard@ib.org](mailto:touchard@ib.org)

### **Convivium « Les saveurs de Silly »**

Sabine Storme + 32 479 211 973  
[sabine.storme@tiscali.be](mailto:sabine.storme@tiscali.be)

### **Convivium Vlaanderen**

Dirk Martens + 32 3 385 39 77  
[info@martens-kaasmeester.be](mailto:info@martens-kaasmeester.be)

### **Convivium de Leie**

Johan De Bie + 32 9 282 30 32  
[johandebie@jdebie.com](mailto:johandebie@jdebie.com)

### **Convivium de Dijle**

Roger Leyman +32 15 339 426  
[info@slowfooddijle.be](mailto:info@slowfooddijle.be)

### **Convivium de Hasselt**

Veerle Donne + 32 475 959 324  
[veerle.donne@pandora.be](mailto:veerle.donne@pandora.be)

### **Convivium de Gent**

### **Convivium Les goûts d'Europe (Parlement Européen)**

Marie-Hélène Aubert Bruxelles: +32-2-2845475, Strasbourg: +33-3-88175475  
[marie-helene.aubert@europarl.europa.eu](mailto:marie-helene.aubert@europarl.europa.eu)

### **Convivium PoLLiNisaveurs (Brabant Wallon)**

Issus directement du week-end des Rencontres des Nouveaux Mondes, il recherche activement des personnes intéressées et habitant dans la région.  
Contact : [pollinisaveurs@gmail.com](mailto:pollinisaveurs@gmail.com)

Plus d'infos :

[www.slowfood.com](http://www.slowfood.com)

# Slow Food : changer le monde en se régaland

---

→PATRICK DUPRIEZ

Patrick Dupriez est ingénieur des Eaux et Forêts. Il a travaillé dans la coopération au développement puis dans l'éducation à l'environnement en dirigeant les classes de forêt de Chevetogne et les classes de patrimoine de Namur. Actuellement conseiller à la formation chez Etopia et échevin à la ville de Ciney. Il a développé une série de démarches éducatives autour des questions reliant agriculture, alimentation et santé.

[patrick.dupriez@etopia.be](mailto:patrick.dupriez@etopia.be)

## Introduction

Il n'y a pas de geste plus quotidien et plus vital. Manger c'est vivre et souvent, pas toujours, c'est faire ou se faire plaisir. Mais c'est aussi façonner le monde, nos paysages, nos sociétés, notre environnement : les détruire, si nous n'y prenons pas garde ou, nous réconcilier avec eux, si nous faisons le choix d'une alimentation respectueuse du goût, comme des hommes et de la nature qui la produisent. La souveraineté alimentaire, la qualité de notre alimentation et le plaisir de la table sont des enjeux indissociables qui méritent une attention politique particulière.

Élitiste la préoccupation gastronomique ? Au contraire, car si la qualité à un prix... la malbouffe, c'est plus cher et le plaisir peut être un puissant outil d'action au service d'une solidarité bien comprise... D'où l'intérêt d'Étopia pour le développement durable du mouvement Slow Food en Belgique.

### Bien manger, un combat social et culturel !

En 2001, le Premier ministre belge Guy Verhofstadt interrogeait les altermondialistes dans une lettre ouverte restée célèbre. « *Vous-vez-vous promouvoir le mouvement Slow Food, un club mondain qui publie de prestigieux dépliants faisant l'éloge de la consommation d'une alimentation correcte dans les meilleurs établissements ?* » Non seulement il manifestait de la sorte sa méconnaissance du mouvement Slow food, mais surtout il renforçait un vieux cliché selon lequel l'alimentation de qualité serait pour les riches et l'agriculture biologique un luxe réservé à une élite égoïste... Aujourd'hui, il s'agit de tordre consciencieusement le cou à ce canard (même si on n'aime pas trop ça...) et de proclamer haut et fort que la bataille pour les saveurs, la santé et l'environnement, bien plus qu'une préoccupation de nantis, est un combat prioritairement social et culturel. Autrement dit, promouvoir une alimentation de qualité, savoureuse, saine, éthique, c'est relever simultanément plusieurs défis importants de notre époque et surtout, ce qui n'est pas vraiment triste, même si cela implique parfois des sacrifices, c'est défendre notre droit inaliénable au plaisir.

### Comment nourrir le monde sans détruire la Terre ?

Mais avant d'en venir au plaisir, rappelons que le modèle alimentaire industriel qui tend à se généraliser a rompu le lien qui nous unissait à la terre. Du coup, on a tendance à oublier

qu'il n'y a pas de nourriture sans paysans, sans agriculteurs respectés dans leur dignité, leur autonomie, leur savoir-faire. Et qu'il n'y a pas d'agriculture durable sans que la terre ne soit respectée et soignée.

L'essentiel du processus de production de nos aliments se trouve aujourd'hui dissimulé dans une sorte de boîte noire dont la plupart d'entre nous ignorent presque tout. Il est donc urgent d'ouvrir cette boîte et ensuite de fédérer et de construire des alternatives. Nous constatons alors que l'industrie alimentaire aujourd'hui pose des problèmes écologiques majeurs :

#### **1 La réduction catastrophique de la biodiversité, celle des plantes sauvages comme celle des variétés cultivées et des écosystèmes en général.**

La forêt amazonienne régresse davantage sous la pression des éleveurs que par l'exploitation forestière. Les cultures vivrières des régions tropicales sont remplacées par des champs de soja destinés à nourrir nos bovins... Des quarante mille variétés de riz cultivées au début du XX<sup>e</sup> siècle à peine quelques centaines persistent aujourd'hui... Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, les impératifs industriels de l'agrobusiness ont abouti à la perte de 75 % de la diversité des produits agricoles. Moins de trente végétaux nourrissent aujourd'hui 95 % de la population mondiale.

Les exemples abondent et un peu partout dans le monde des paysans luttent pour la liberté d'accès aux semences, fruits du travail de sélection de centaines de générations d'agriculteurs, que quelques firmes semencières tentent de s'approprier. Les mêmes firmes veulent d'ailleurs nous faire croire que les OGM sont un bienfait pour l'humanité alors que c'est bien plutôt la biodiversité qui forme notre réserve de solutions pour le futur.

#### **2 Notre alimentation, est aujourd'hui une des plus grosses sources de gaz à effet de serre.**

En Europe, 25 à 30% des émissions de gaz à effet de serre sont liés à la production alimentaire : méthane provenant des élevages, travail mécanique, chauffage des étables, fabrication d'engrais et pesticides, transformation des produits, emballage, réfrigération et, bien entendu, les déplacements délirants qui permettent aux poivrons hollandais de croiser sur les autoroutes les bulbes de tulipes italiennes et aux crevettes ostendaises d'être épluchées au Maroc...

L'ingénieur français Jean-Marc Jancovici a calculé que l'agriculture biologique produisait en moyenne 30 % de gaz à effet de serre en moins que l'agriculture dite conventionnelle (en occident !) et il a conclu qu'une des façons les plus efficaces de lutter contre les changements climatiques était de manger local, bio et moins carnivore. À méditer en ces temps de mobilisation sur le climat...

**3 L'agro-industrie, c'est aussi la pollution par les nitrates ou les pesticides, la perte de fertilité des sols, le gaspillage des ressources en eau, la perte de toute forme de respect pour l'animal au sein des élevages concentrationnaires...** Une large gamme de problèmes environnementaux qui sont peu à peu pris en compte dans le cadre des politiques agricoles européennes sans qu'une impulsion réellement différente n'ait encore pu leur être donnée. Mais ce modèle alimentaire pose aussi un vaste défi à la solidarité planétaire :

- Ce sont les plus pauvres qui paient la plus grande partie de la facture des changements climatiques et ce sont les communautés locales du sud qui subissent de plein fouet la perte des ressources offertes par la biodiversité...
- Ce sont les plus pauvres - dans les pays du Sud d'abord - qui souffrent le plus dramatiquement de la perte d'autonomie alimentaire. L'industrie prétend nourrir le monde mais la famine s'étend dans de nombreuses régions sans qu'on puisse parler de fatalité. Qu'on songe aux produits agricoles européens - poulets, blé, maïs... - subsidiés à la production, re-subsidiés à l'exportation, qui sont vendus à bas prix sur les marchés afri-

cains. Les éleveurs locaux ne résistant pas à cette concurrence finissent pas grossir les bidonvilles de Bamako ou Douala puis, quelquefois, à mourir sur les rivages de l'Europe.

Et en Europe également, le prix payé collectivement pour faire face aux externalités de ce système est énorme :

- La malbouffe coûte en terme environnemental : pollutions diverses, gestion des déchets, coûts des crises alimentaires à répétition (vache folle, dioxine, peste aviaire ou porcine...).
- Elle coûte cher en termes de santé : perte de vitalité des produits, polluants chimiques, excès de graisses, sucre et sel ajoutés dans les préparations, additifs infiniment variés à l'impact sanitaire inconnu ou sous-estimé... Les autorités sanitaires s'attaquent à la moindre bactérie sur un étal mais semblent ignorer les conséquences à grande échelle du cocktail chimique qui se cache sous les étiquettes de nos aliments et leurs préoccupations manquent étrangement de hiérarchie. Qui comptabilise, par exemple, les milliers de morts (40.000 par an en France estiment certains chercheurs) liés à l'ajout excessif de sel dans les produits transformés? Et qui mettra ceux-ci en balance avec le risque dramatisé par les autorités lié à la consommation de fromage au lait cru ?
- La malbouffe coûte cher aussi socio-économiquement : 3.000 pertes d'emplois agricoles par an en Belgique !
- Et c'est la malbouffe encore qui coûte cher encore quand on s'intéresse au caddy hebdomadaire d'un ménage moyen. Certes, en Belgique, il y a aussi des personnes qui éprouvent des difficultés quotidiennes à se nourrir. C'est évidemment insupportable. Mais en moyenne la part de l'alimentation dans le budget des Belges est inférieure à 20%. Quoi qu'on en pense, nos choix alimentaires ne sont pas exclusivement déterminés par le critère financier, du moins si l'on s'intéresse au panier alimentaire pris dans son ensemble. Les plats à réchauffer coûtent chers ; la salade prélavée et découpée,

emballée sous atmosphère transformée, coûte cher ; les 30 % d'eau perdue lors de leur cuisson par les chicons hydroponiques ou les steaks bien tendres, c'est de l'eau qui coûte fort cher... Et que dire de la proportion variable de snacks, sodas, compléments vitaminés, eau enrichie, acti-machin, oméga3... que le marketing rend indispensables et des quelque 25 % de produits alimentaires achetés qui terminent à la poubelle.

Tout cela coûte donc... cher. L'expérience montre pourtant, au niveau individuel comme au niveau des collectivités, qu'il est possible de manger bon, propre et juste, à partir d'aliments frais, de saison, locaux sans payer plus que ce que paie aujourd'hui un consommateur moyen.

### Construire des alternatives à partir des saveurs et de la culture : la piste Slow Food

Pour manger savoureux et sain, il ne faut pas forcément être riche. En revanche, il faut assurément être « outillé » de connaissances et d'expériences. Il faut connaître les produits, leur diversité, leur origine ; où les trouver, comment distinguer leur qualité, comment les préparer en leur entier ? Connaître les gestes qui accompagnent les façons de les accommoder...

Pour sortir l'alimentation de la boîte noire dans laquelle l'industrie l'a enfermée, il est utile de connaître les cycles de la nature, les modes de production et de préparation des aliments car nombre de produits bon marché, voire offerts par la nature, remplacent avantageusement les préparations « toutes faites ». Et c'est l'expérience des saveurs, la sensation qui éduque le goût dès le plus jeune âge, qui permet d'exercer notre droit au plaisir.

Ces savoirs-là, populaires et transmis au sein des familles se retrouvent aujourd'hui trop souvent confinés dans les musées ou chez les grands chefs... Il nous faut donc réinventer des formes de transmission car la nourriture et nos façons de nous nourrir constituent des patrimoines essentiels à préserver, à valoriser et à partager. « *Les savoirs sont comme des chemins de vaches. Ils sont dans les ventres les uns des autres* », dit un proverbe peul. Il nous faut aujourd'hui croiser et recroiser ces chemins, mettre en réseau des savoirs, des peuples et des personnes.

C'est le sens de l'action du mouvement Slow Food<sup>2</sup> créé en réaction à la frénésie du fast food dans l'Italie des années 80. Slow Food prône une alimentation « bonne, propre et juste » basée sur une relation forte au terroir et sur un lien vivant et conscient entre producteurs et consommateurs, tous deux qualifiés de co-producteurs, co-responsables de la qualité gustative des produits, du respect de l'environnement et de l'équité des filières socio-économiques qui doivent correctement rémunérer les paysans. Au-delà de la promotion de l'agriculture biologique, il s'agit donc de relocaliser les productions agricoles et de raccourcir le trajet du lieu de production à l'assiette pour renforcer une économie locale inscrite dans le développement durable.

Les conviviums locaux de Slow Food « *célèbrent les plaisirs de la table* » en consacrant un temps social à la découverte des produits, de leurs origines, de leur préparation, au partage d'idées et à l'échange de connaissances. Plutôt qu'un combat frontal avec les multinationales qui passent les saveurs au rouleau compresseur, les conviviums proposent des alternatives autour de la table et de produits menacés, publient des guides, organisent des ateliers d'éducation au goût... Un peu partout, ces associations multiformes tentent de revaloriser le métier d'agriculteur, seul capable de garantir la qualité alimentaire, en inventant de nouvelles condi-

tions d'échanges économiques permettant d'attirer une nouvelle génération de paysans grâce à des conditions de vie différentes.

La Fondation Slow Food s'engage également en faveur de la préservation de la biodiversité, pour la survie de traditions agricoles et gastronomiques, pour la création de sentinelles du goût chargées de défendre et de faire connaître des produits en péril. Elle se mobilise aussi bien pour la protection des semences contre les brevets pris par les multinationales pour contrôler le marché que pour le droit des populations rurales à échanger gratuitement les semences comme elles l'ont toujours fait depuis des millénaires.

Le mouvement Slow Food rassemble des paysans et des grands chefs, des éducateurs et des politiques, de simples consommateurs et des artisans, du Nord comme du Sud de la planète. Il offre un souffle positif et une perspective de changement culturel basé sur la diversité, un changement global et local, inscrit concrètement dans ce que nous avons de plus intime.

### Changer le monde, c'est savoureux !

« *Un gastronome-gourmet qui ne se soucie pas d'environnement est stupide, mais un écolo qui n'a pas de sensibilité gastronomique est triste* » écrit Carlo Petrini. La nouvelle gastronomie est donc citoyenne et constitue un outil d'affirmation de nos identités culturelles qui s'associe aux luttes diverses contre les uniformisations induites par la mondialisation. Nous sommes ce que nous mangeons. Nous sommes comment nous mangeons. Et le monde se reflète dans notre assiette. Il est donc possible de manger et de sauver la planète, de nous nourrir en changeant le monde. Mieux, changer le monde, c'est savoureux. Là où certains démontent des Mc-Do (et il en faut, sans doute), Slow Food sème des alternatives dans le terreau de notre quotidien. C'est une réponse, écologique et solidaire,

qui peut donner chair à un changement politique, au meilleur sens du terme, en dégageant un horizon positif voire... appétissant.

Ce mouvement vers la qualité nécessite la participation d'individus, d'institutions, d'entreprises. Mais les pouvoirs publics peuvent aussi jouer un rôle pour initier des dynamiques de développement territorial intégrant le bon, le propre et le juste.

Quand Carlo Petrini écrit que « *manger est un acte agronomique et cultiver est un acte gastronomique* »<sup>3</sup>, il nous dit que « *tout est dans tout et réciproquement* ». Mais il nous donne aussi des balises pour nous orienter dans cette complexité – le bon, le propre et le juste –, en commençant par le plaisir... Il y a là peut-être une leçon pour ceux qui, comme les militants de l'écologie, courent souvent à perdre haleine: on peut changer le monde en renouant avec la lenteur, ou encore en retrouvant tout simplement le temps du goût.

.....  
1 Ce sel a plusieurs vertus pour l'industrie : il joue un effet conservateur, cache l'absence de goût des préparations voire leur altération, retient l'eau et augmente artificiellement le poids du produit...

.....  
2 [www.slowfood.com](http://www.slowfood.com)

.....  
3 Petrini C. Bon, propre et juste. Éthique de la gastronomie et souveraineté alimentaire. Éditions Yves Michel. 2006, 328 pages.





# Le plaisir du goût et de la qualité

## Aspects historiques

→LILIANE PLOUVIER

Liliane Plouvier est docteur en droit européen. Titulaire d'une licence spéciale en histoire des sciences et techniques, elle est Vice-présidente de la S.A.J.L.F (Société des amis des Jean-Louis-Flandrin) Paris - E.H.E.S.S. Elle est également fondatrice et vice-présidente du Centre de gastronomie historique (Haute École Fransisco Ferrer - Bruxelles)

[lilianeplovier@scarlet.be](mailto:lilianeplovier@scarlet.be)

### Préambule<sup>1</sup>

Slow Food condamne le consumérisme effréné qui va à l'encontre du développement durable et du commerce équitable, également respectueux de biens aussi précieux que la terre, l'eau, la paix ou le bien-être. Cette agro-écologie et cette éco-gastronomie mettent en exergue des savoirs acquis au cours d'une évolution qui remonte à la nuit des temps. De l'Antiquité à la Modernité, on trouvera ici une initiation au voyage à la recherche des racines du « bon, propre et juste ».

## Le goût et le temps de la dégustation

### *Plinie et Galien*

Les facteurs gustatifs retiennent déjà l'attention des Anciens. Au premier siècle de notre ère, le naturaliste romain Plinie se penche sur les saveurs : aux côtés de l'acide, du salé, du doux, de l'amer et du piquant, il ajoute la « saveur acqueuse », attachée aux concombres rafraîchissants, aux gourdes (= calebasses, *Legenaria vulgaris* Ser.), au céleri, à l'aneth et au fenouil, « dont les arômes délicats provoquent à la fois des sensations gustatives et olfactives ».

Plinie ne s'inscrit donc pas dans lignée d'Aristote qui, dans *De anima*, les avait spiritualisées.

À propos du vin, Galien (médecin grec de Pergame du II<sup>e</sup> siècle de notre ère) affirme que le vin vieux (très recherché par les œnologues de l'Antiquité) acquiert un goût de *drimus*. Ce dernier a fait couler beaucoup d'encre. Après avoir procédé à de longues recherches archéologiques dans le Midi de la France (Beaucaire - Gard), les spécialistes du vin romain, André Tchernia et Jean-Pierre Brun sont parvenus récemment à déterminer sa nature. Selon eux, *drimus* signifie madéré et plus précisément *rancio* qui caractérise actuellement les vins de voile (xérès et manzanilla andalous, vin jaune du Jura).

### *Moyen Âge et Rinascimento*

Le goût suscite un intérêt grandissant à partir du Moyen Âge central. Les ouvrages intitulés *De saporibus* se multiplient dès le XII<sup>e</sup> siècle qui voit aussi se développer la littérature courtoise où sont loués les plaisirs de la fin *CEamor* et de la fine cuisine. Les traités consacrés aux saveurs soutiennent la thèse innovante de la supériorité du goût sur tous les autres sens. Dans « Le jardin de

santé » qu'elle rédige vers 1150, Hildegarde de Bingen n'hésite pas à proclamer que le goût est le « prince des sens ».

Au XV<sup>e</sup> siècle, le mouvement humaniste du Rinascimento approfondit cette théorie. Le plaisir de manger, la qualité et surtout le goût des aliments sont au centre des débats. Lorenzo Valla donne pour titre « *De gustu* » au chapitre-clef de son ouvrage « *De vero bono* » (1431). Il y soutient que la volupté est le bien suprême que doit viser l'homme et le goût un élément fondamental du processus de civilisation. Antonio Beccadelli dit Il Panormita (1394 - 1471) lui emboîte le pas dans l'*Elogia* de caseo et met plus spécifiquement en exergue le goût du fromage, dont il esquisse un appétissant profil de traçabilité allant de la production à la consommation.

### *Berchoux*

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Berchoux est le premier à remettre à l'honneur le vieux mot grec *gastronomos* (signifiant littéralement « loi du ventre ») dans un émouvant poème intitulé précisément « La gastronomie » (paru en 1801), censée remplacer le fameux « art de la gueule » de Montaigne. D'entrée de jeu, Berchoux y évoque le goût et la mesure du temps : « prélevez doucement aux plaisirs du repas... jouissez lentement et que rien ne vous presse... gardez qu'en votre bouche un morceau trop hâté ne soit en chemin par un autre heurté ».

Parallèlement, Berchoux prône les vertus d'une agro-gastronomie avant la lettre. Son poème est d'ailleurs sous-titré : « L'homme des champs à table ». Parcourez, dit-il, les terres du laboureur, partagez avec lui les travaux... n'hésitez pas à manier la charrue et admirez le progrès du froment.

Berchoux veille *ipso facto* à la qualité des produits : « Proscrivez sans pitié ces poulets mal nourris et mal engraisés par des soins ignorants. Ne connaissez que ceux de Bresse ».

Il défend bien sûr la bonne chère, tout en réprouvant l'excès : « un potage fumant est l'heureux présage d'un repas excellent ; qu'il soit onctueux et odorant, que ses sucs végétaux colorent et parfument son bouillon ». Mais « n'en abusez pas : que le potage soit environné d'une escorte légère de hors-d'œuvre brillants et, telle une nymphe, voltigez sur eux ».

Berchoux condamne en outre l'élitisme : « Si l'égalité doit régner dans le monde, c'est autour d'une table féconde ; il faut loin des palais où languit le bonheur avoir partagé le pain pétri dans la chaumière ; le mortel fortuné nourri dans les grandeurs est inhabile à jouir ; il n'éprouve jamais le plaisir car trop de faste endort les sens ».

Le Français met enfin en exergue l'apport du passé, en particulier, celui des prédécesseurs gréco-romains : « Savourez, suivant l'usage antique, les plaisirs du dessert prolongé » faisant, en l'occurrence, allusion à la séquence qui conclut le banquet grec (*deipnon*) et est appelée symposium. Se référant à Archéstrate (cf. infra), Berchoux proclame que la table est le lieu où règnent amitié, bien-être et plaisir.

### *Brillat-Savarin*

Brillat-Savarin lui emboîte le pas et publie en 1825 la fameuse « Physiologie du goût », une des références de Carlo Petrini. Contrairement à son lyrique prédécesseur, Brillat-Savarin est magistrat et a, en outre, des prétentions scientifiques, plus spécifiquement physiologiques. Les idées du juriste ne sont toutefois pas fondamentalement différentes de celles du poète. Conformément au titre de son ouvrage, il se préoccupe surtout du goût qui, écrit-il, fait appel aux papilles, au palais et au nez. Brillat-Savarin illustre notamment ses propos en évoquant la dégustation sensuelle d'une tendre pêche : on est d'abord frappé par son odeur agréable, ensuite sa chair donne une sensation de fraîcheur en bouche ; lorsqu'elle pas-

se sous le fosse nasale ses arômes s'expriment pleinement et quand on l'avale il faut pouvoir dire : voilà qui est délicieux...

Brillat-Savarin fait aussi l'éloge de la lenteur : « Quelque soit recherchée la bonne chère, il n'y a pas de plaisir de table si le repas est pris avec précipitation », car le véritable art de manger ne saurait se pratiquer dans la hâte.

De surcroît, Brillat-Savarin donne à la gastronomie la définition que l'Université des sciences gastronomiques fondée par Slow Food à Turin (Bra) lui empruntera : la gastronomie veille à la conservation des hommes en leur procurant la meilleure nourriture possible et est inséparable de l'agriculture. Ces disciplines contribuent ensemble à promouvoir les cultivateurs, les vigneron, les pêcheurs, les chasseurs, les cuisiniers. Et d'ajouter que les connaissances gastronomiques sont nécessaires à tous les hommes puisqu'elles tendent à augmenter la somme du plaisir qui leur est destinée.

## Naturalité versus métamorphose

Slow Food défend le goût propre des aliments contre l'artifice et la contrefaçon, sans pour autant condamner ceux-ci lorsqu'ils respectent le « bon, propre et juste ». Cette dichotomie est ancienne. Depuis l'Antiquité, les gastronomes discutent afin de savoir si la meilleure méthode est celle qui conserve aux nourritures leur saveur individuelle ou celle qui les transforme.

### *Naturalité*

#### *Archéstrate*

Ce poète grec d'origine sicilienne (cité par Berchoux) rédige aux alentours de -330 une ode à la gastronomie, *Gastronomos*, également appelée *Hédypathie* (= les plaisirs de la table). Archéstrate

est sans doute le premier à s'insurger contre la cuisine de l'artifice, très à la mode en son temps. De son poème, il ne reste malheureusement que des bribes : une soixantaine de fragments sauvés de l'oubli par Athénée de Naucratis (Égypte) dans son célèbre ouvrage rédigé au III<sup>e</sup> siècle de notre ère : les *Deipnosophistes* (Le banquet des sophistes). Archéstrate n'est cependant pas un franc-tireur ; il s'inscrit dans un vaste mais éphémère mouvement contestataire, mettant notamment en cause la doctrine hippocratique de la *coctio* qui considère le cru ou peu cuit comme une pratique « barbare ». Au contraire, Archéstrate recommande de servir les viandes saignantes. Voyez sa recette de lièvre : « Il y a plusieurs méthodes et manières de le préparer. La meilleure façon consiste à le rôtir, le saupoudrer de sel et l'enlever de la broche quand il est encore saignant. Ne faites pas la grimace devant le sang qui dégoutte des chairs. » Archéstrate revendique une « nouvelle cuisine » réclamant en outre la simplicité et la naturalité. Tout au long de son poème, il condamne l'abus d'épices et autres assaisonnements, dont les cuisiniers grecs sont friands. Par contre, le Sicilien accorde une importance fondamentale à la qualité et à la fraîcheur des produits, ainsi qu'à leur texture ; seule une chair ferme et grasse possède du goût. Archéstrate donne notamment une recette qui, selon lui, est digne des dieux de l'Olympe. Elle utilise la ventrèche (un morceau particulièrement onctueux et fondant) du *karcharia* (sorte de squale ou roussette) qui est simplement saupoudrée de cumin, enduite d'un peu d'huile (d'olive) et grillée.

### Rome

Même si, durant l'époque impériale, les Romains ne se posent pas en disciples d'Archéstrate et restent fidèles à la théorie de la *coctio*, ils gardent de leur enracinement terrien et paysan, le goût du beau produit, dispensé par la nature féconde et généreuse. Ainsi, l'empereur Auguste aime le bon pain de ménage, le fromage pressé à la main, les figues fraîches de cette espèce qui donne deux fois l'an, précise Horace. Celui-ci fait par la même occasion

l'éloge des produits déposés sur la table à peine arrivés du potager ou du verger.

À l'instar des Grecs, les Romains cultivent l'art du banquet ; ils traduisent toutefois « symposium » (boire ensemble) par « *convivium* » (vivre ensemble). Comme l'écrit Cicéron, il s'agit en effet de prendre place à table entre amis et de créer une communauté de vie. Autrement dit, Lucullus ne dîne jamais chez Lucullus. Il convient à cette occasion de crever une baudruche qui associe systématiquement les *convivia* à des orgies. Le latin *orgia* est un terme religieux se rapportant à l'initiation aux mystères de Bacchus et n'a rien donc à voir avec une fiesta quelconque. C'est au XVI<sup>e</sup> siècle que le mot prend son sens moderne. Il est vrai que Rome a connu des débordements et autres « grandes bouffes » qui, tout comme aujourd'hui, ont un caractère exceptionnel. Le festin de Trimalcion décrit par Pétrone est une dérivate. De même, les fameux vomissements que se provoque l'empereur Vitellius sont aussi anecdotiques que ceux de la princesse Diana.

### Anthime

Les théories d'Archéstrate sont cependant réhabilitées au tout début du Moyen Âge par Anthime, un médecin d'origine byzantine ayant rédigé un traité intitulé *De observatione ciborum* à l'intention de Thierry 1<sup>er</sup> (fils de Clovis et roi franc de Reims et d'Austrasie ; R. 511-533).

Malgré la chute de l'Empire d'Occident (476), la monarchie mérovingienne poursuit la tradition antique, tout en l'adaptant aux modes germaniques. En digne « barbare », elle défend le cru ou peu cuit. Anthime tente néanmoins de lui inculquer la théorie de la *coctio*. Mais constatant que ses efforts sont vains, le Byzantin se ravise et fait des concessions au cru. Le lard, dit-il, est meilleur s'il n'est pas cuit ; de même, le foie de porc grillé doit être « *cru-dastrum* ». Anthime recommande en outre les asperges *al dente*.

La coctio ne s'impose pas davantage aux salades (la chicorée par exemple est mangée crue) ou aux fruits.

Toujours à l'instar d'Archéstrate, Anthime défend la saveur naturelle des aliments qu'il préconise de préparer simplement avec un peu de sel ou (et) d'huile d'olive, mais surtout *sine ulla conditura*, dont les Gallo-Romains ont la fâcheuse tendance d'abuser. Il insiste aussi sur la fraîcheur des produits et condamne, en l'espèce, les viandes mortifiées : les poules et les coqs doivent être tués de deux jours en hiver, de la veille au soir en été ; de même, les jeunes paons sont tués un jour ou deux auparavant, sauf les vieux paons qui peuvent être tués de cinq ou six jours afin que leurs chairs coriaces aient le temps de s'attendrir. Anthime impose la même fraîcheur pour le porc, pour les œufs, pour le lait qui doit être bu juste après sa traite et lorsqu'il est encore chaud. Le médecin est particulièrement méfiant envers les poissons et les coquillages qui présentent la moindre odeur suspecte. Selon lui, les fruits cueillis verts et mûrissant séparés de leur arbre sont également « de la pourriture ».

#### *Les « nouvelles cuisines » françaises des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*

À partir du XVII<sup>e</sup> siècle, toute une école des cuisiniers français revendique une « nouvelle cuisine » qui réclame une fois de plus le respect du goût naturel et du peu cuit. Inaugurée sous le règne de Louis XIV par La Varenne, elle fait de nombreux émules, dont un certain L.S.R., uniquement connu sous ses initiales. Dans « L'art de bien traiter », qui paraît en 1674, il résume en ces termes la « nouvelle cuisine » : « La meilleure façon, & la plus saine de manger le rosty, tel qu'il puisse estre, c'est de le devorer tout sortant de la broche dans son jus naturel, & pas tout à fait cuit, sans y apporter tant de précautions incommodes, qui détruisent par leurs façons étrangères le goust véritable des choses, comme ceux qui voulant faire un bon repas d'un aloyeau apres l'avoir osté de la broche, le coupent par morceaux y mettent de l'eau, du vinaigre, du bouillon, du poivre & du sel à confusion, de l'ail, des échalottes, des écorces de citron, ou

d'orange, de la muscade, des capres, & infinité d'autres salmigondis qui font changer cette viande de nature... » L.S.R. ajoute, à l'instar d'Anthime dont il ignore toutefois l'existence, qu'il faut pocher l'asperge en veillant à ce qu'elle « croque sous la dent ».

#### *Alain Ducasse et la « nouvelle cuisine » française post-moderne*

Carlo Pertini écrit à propos du chef français le plus étoilé du monde : son style est tourné essentiellement vers la recherche de matières premières excellentes, auquel on peut ajouter l'habileté du maître pour restituer l'originalité des saveurs dans toute leur magnificence.

La tâche de Ducasse est courageuse face au développement exponentiel et monstrueux des artifices chimiques introduits dans les nourritures par l'industrie agro-alimentaire ayant succombé aux impératifs de la « macdonalisation » (Fischler). D'ores et déjà, les « Frankenstein Fooders » (F. Perucca et G. Pouradier) tentent d'obliger les restaurants à faire venir les préparations de base de leurs usines aseptisées et pasteurisées : fumets déshydratés, jus de viande reconstitués et autres fonds.

#### *Métamorphose*

Inversement, toutes les époques ont leurs tenants de la métamorphose car elle possède un côté enchanteur et féérique. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Marin ajoute même que la gastronomie moderne est une espèce de chimie. Il était loin d'imaginer que les nouveaux Frankenstein distilleraient des venins dans la nourriture et feraient entrer la magie noire en cuisine...

#### *Apicius et De re coquinaria*

Malgré la théorie de la naturalité des aliments défendue par Archéstrate, les gourmets gréco-romains aiment la métamorphose, comme en témoigne « De re coquinaria » (L'art culinaire ). Cette

compilation est élaborée entre les IV<sup>e</sup> - V<sup>e</sup> siècles et ne saurait donc être l'œuvre d'Apicius, né vers 25 avant notre ère et réputé pour sa dextérité dans l'art du déguisement. Son plus grand plaisir consiste à servir aux convives des plats trompe-l'œil afin qu'ils ne puissent plus reconnaître ce qu'ils mangent... Apicius a consigné ses astuces dans plusieurs livres dont aucun n'a été retrouvé. Cependant, « *De re coquinaria* » en restitue sinon des extraits du moins l'esprit. Son auteur anonyme (surnommé le pseudo-Apicius) adore en effet le jeu troublant entre le vrai et le faux. Il travestit le foie en poisson, donne aux aliments frais le goût de salaisons et aux salaisons celui des denrées fraîches, fait du vin rouge avec du vin blanc, du stockfish sans stockfish. À cette fin, le pseudo-Apicius fait notamment un usage prodigieux d'aromates et, plus particulièrement, du « trio infernal » (Blanc et Necessian) composé de « garum », de « laser » et de « rue ». Le premier est une saumure de poissons lacto-fermentés (comparable au nuoc-nam vietnamien) et possède un puissant fumet de « marêche ». Le deuxième est tout aussi envahissant et d'ailleurs surnommé *assa foetida* en raison justement de son odeur violente. Ses adversaires l'appellent au reste *stercus diaboli* (fiente du diable) ! La troisième, enfin, la *ruta graveolens* possède non seulement un nez mais aussi un caractère sulfureux : d'aucuns y sont absolument allergiques, tandis que d'autres y sentent l'odeur de la mort : elle serait abortive et, mal dosée, elle est soi-disant susceptible de faire disparaître à la fois le fœtus et la mère porteuse...

#### *Gothique flamboyant et baroque*

Durant le Moyen Âge, le goût de la métamorphose ne s'essouffle pas, surtout à l'époque du gothique flamboyant qui caractérise aussi bien l'art de l'architecture que celui de la table. Les queux, dont Taillevent est sans aucun doute la star, camouflent la saveur naturelle des aliments sous des montagnes d'épices envoûtantes, transforment une tête de veau en esturgeon, une pièce de bœuf en venaison d'ours, fabriquent un hérisson avec du haché de porc ou de la pâte d'amandes. La contrefaçon atteint son apothéose sous

les ducs de Bourgogne. Leurs éblouissants dîners-spectacles ruissellent d'or et présentent aux convives des mets pouvant souvent n'être « mangés que des yeux ».

Le banquet baroque est encore plus extravagant. Désormais l'or et les épices sont supplantés par le sucre (de canne). La nec plus ultra consiste à organiser des collations (c'est ainsi que s'appellent dorénavant les réceptions) « toutes en sucre ». Venise en est la grande spécialiste. Grâce à la technique du pastillage, les confiseurs sont capables de sculpter aussi bien des faux fruits et légumes, voire poissons ou autres animaux, que les récipients les contenant. Ainsi, quand le doge reçoit le futur Henri III en 1574, la table est garnie de vaisselle et serviettes en sucre...

#### *Les fêtes de Versailles*

Sous Louis XIV, la baroquisation se poursuit, tout en changeant de look. Si les épices sont condamnées, les capiteux parfums orientaux s'infiltrèrent partout et embaument aussi bien les cuisines que les chambres. Les mets sont inondés de musc, d'ambre et d'essences florales de toutes sortes ; la bonne société, qui a perdu l'habitude de se laver à l'eau, s'en asperge de surcroît quotidiennement. Si elles camouflent les mauvaises odeurs corporelles, ces fragrances escamotent également la saveur naturelle des nourritures.

Parallèlement, la folie de l'or cède la place à celle des produits de luxe ; ceux-ci servent surtout à garnir les rôts de viandes dressées en pyramides impressionnantes. Foies gras, truffes, morilles, huîtres, écrevisses sont répandus dans leurs intervalles sous forme de « béatilles » (petits ragoûts réalisés au moyen de plusieurs fonds qui, tels des poupées russes, s'emboîtent les uns dans les autres). Plus elles sont nombreuses, plus l'effet général sera munificent. Cependant, la tendance à les confectionner toujours avec les mêmes fumets uniformise les magnifiques préparations élaborées avec une infinité de soins par les queux ; elles finissent ainsi par se ressembler

à l'œil comme au goût. Les cuisiniers, renchérit un certain Dessaleurs dans la *Lettre d'un pâtissier anglois au nouveau cuisinier françois* (citée par Barbara Ketcham Wheaton), sont devenus si habiles, si obnubilés par la confection de jus, d'extraits, de quintessences et par la combinaison de parfums qu'on ne reconnaît plus rien (on croirait entendre Apicius).

Enfin, les brillantes sculptures de sucre entrent en concurrence avec des somptueuses pièces montées en glace et sont, en outre, repoussées à la fin du repas. Tout est desservi, y compris la nappe, afin de permettre leur entrée-en-scène triomphale. Le dessert est en effet le paroxysme de cette suite de tableaux structurant le menu. Il joue un rôle quasi sacré qui explique sa séparation nette avec les autres services et la « remise à zéro » de la table.

Autrement dit, les artifices les plus sophistiqués sont utilisés pour assurer la munificence du dîner. Plus encore qu'aux siècles précédents, les fêtes de Versailles qui est devenu le centre du monde, doivent être un éblouissant et fastueux spectacle. En même temps qu'ils prêchent la simplification et exaltent le vrai goût des aliments, les queux n'hésitent pas à travestir les matières premières afin qu'elles s'intègrent parfaitement dans leur symphonie « épulatoire » qui se doit de briller d'un feu éclatant. Dessaleurs tire une conclusion digne une fois de plus d'Apicius: « Le grand art de la nouvelle cuisine c'est de donner au poisson le goût de la viande et à la viande le goût de poisson et de ne laisser aux légumes absolument aucun goût ». C'est bien là le paradoxe de cette « nouvelle cuisine ». Boileau en a également fait une virulente critique dans le *Repas ridicule* (1665) :

*« J'allais enfin sortir quand le rôti a paru.  
Sur un lièvre flanqué de six poulets étiques,  
S'élevaient trois lapins, animaux domestiques,  
Qui dès leur tendre enfance élevés dans Paris,*

*Sentaient encore le chou dont ils furent nourris.  
Autour de cet amas de viandes entassées  
Régnait un long cordon d'alouettes pressées,  
Et sur les bords du plat six pigeons étalés  
Présentaient pour renfort leurs squelettes brûlés.  
A côté de ce plat paraissaient deux salades,  
L'une de pourpier jaune et l'autre d'herbes fades,  
Dont l'huile de fort loin saisissait l'odorat,  
Et nageait dans des flots de vinaigre rosat ».*

Carême (1784 - 1833) est la figure de proue de la « Grande Cuisine » française qui n'est à vrai dire pas grande mais gigantesque et complètement démentielle! Avec ses constructions architecturales monumentales, ses édifices compliqués, ses gradins de pain de mie, ses socles décorés supportant des dindes en daube et des jambons glacés, ses plats démesurés de faisans et de poulardes, ses vol-au-vent qui s'élancent comme des tours vers les cieux, la table carémienne part littéralement à la conquête des airs. Même celle de Louis XIV « volait plus bas »...

C'est que la cuisine de Carême doit pouvoir se manger des yeux. Sortie des fourneaux, la dinde n'est guère plus avancée qu'au poulailler ; mais quelle excitation pour l'œil quand elle est dressée sur son socle, fait en saindoux, en beurre, ou en sucre, il porte littéralement « son » volatile aux nues. L'architecture et la saveur ne sont pas disjointes. En visant à flatter l'œil aussi bien que le palais, Carême offre une représentation culinaire encore plus riche, encore plus folle que celle des « grandes eaux » de Versailles : à la hauteur des splendeurs du premier Empire.

La cuisine carémienne s'impose partout en Europe. Comme le Code Napoléon, L'art de la cuisine française au XIXe siècle (publié par Carême en 1832) se répand sur tous les territoires ayant fait partie de l'Empire et par lesquels Carême est passé.



Roi des cuisiniers et cuisiniers des rois, il a travaillé à Paris, à Vienne, à Saint-Pétersbourg, à Aix-la-Chapelle et même à Londres (où, en dépit de ses efforts, Bonaparte n'est jamais parvenu à mettre les pieds). Ses patrons les plus prestigieux sont le tsar Alexandre Ier, Talleyrand, les Rothschild et... le futur roi d'Angleterre Georges IV. Cependant, il n'a jamais officié dans les cuisines de l'Empereur des Français qui n'était pas un amateur de bonne chère.

#### *Ferran Adria*

Le chef triplement étoilé du restaurant El Bulli (en Catalogne) introduit, lui aussi, l'artifice dans la cuisine : caviar réalisé avec du melon, truffe blanche sans truffe blanche. Il transforme les consistances qui n'ont plus rien à voir avec l'aspect original des ingrédients, simule des goûts qui ne correspondent pas à l'apparence ni au parfum du produit. Un jeu continu dont seul Ferran Adria, le vrai et l'unique innovateur voire génie, comme dit Carlo Petrini, possède le secret. Entre les mains de ses épigones, cet exercice perd sa magie, devient incohérent, de mauvais goût voire carrément grotesque.

### Le plaisir et « l'honnête volupté » (Platine)

Dans sa vision hédoniste, Slow Food allie le plaisir et la tempérance, emboîtant ainsi le pas à la théorie de l'« honnête volupté », défendue au Quattrocento par Platine dans son célèbre ouvrage « *De honesta voluptate* ». Élaboré vers 1460, imprimé pour la première fois à Rome en 1474, l'œuvre de Platine fait le tour de l'Europe de la Renaissance. Elle érige le repas en symbole de l'amitié et de la chaleur interhumaines. La démarche de Platine n'est pas celle d'un gourmand glouton, mais d'un érudit gourmet en quête d'une alimentation goûteuse et raffinée qui soit conforme aux principes d'une vie saine et honnête. « Ce dont je parle, écrit Platine, est la

tempérance et mesure. J'ai fait ce traité pour l'honnête homme soucieux de sa santé et de l'hygiène alimentaire, plutôt que de luxe. »

Avant d'être un des maîtres à penser de Carlo Petrini qui restitue *honestam voluptatem* par plaisir responsable et en fait un droit fondamental de l'humanité, Jean-Louis Flandrin fondateur de la gastronomie historique à l'Université de Paris VIII avait, à ses débuts, choisi le pseudonyme de Platine. À l'instar de celui-ci, le brillant professeur français, hélas disparu, a toujours défendu les arts du bien-vivre et du bonheur, prônant avant l'heure une éco-gastronomie et une agro-écologie, où manger est un acte agricole et produire un acte gastronomique...

.....  
1 Ce texte est issu d'une intervention au colloque « Comment lancer le mouvement Slow Food ? » le 23 mars 2007, organisé par Étopia et les convivia Slow Food.  
.....

#### BIBLIOGRAPHIE

- F. ADRIA, El Bulli 1998 - 2002, San Adria del Pesos, 2003
- ANTHIME, De obseruatione ciborum, éd. lat. et tr. angl., M. GRANT, On the Observance of Foods, Devon, Prospect Books, 1996
- J. ANDRÉ, Apicius, L'art culinaire, éd. lat. et tr. fr., Paris, 1974
- ARCHÉSTRATE, Gastronomos, tr. angl., J. WILKINS et S. HILL, The life of Luxury, Allaleigh House (Angleterre), 1994
- ATHÉNÉE, Deipnosophistes, tr. lat., Coenae sapientum, Paris, 1556
- A. BECCADELLI, Elogia de caseo, éd. A. CINQUINI, 1910, accessible sur le site Poeti d'Italia
- J. BERCHOUX, La gastronomie dans J. AMÉRO, Les classiques de la table, Paris, 1882, T II, p. 537 et s.
- N. BLANC et A. NERCESSIAN, La cuisine romaine antique, Grenoble, 1992
- F. BRAUDEL, Civilisation matérielle, économie et capitalisme, Paris, 1979
- J.-A. BRILLAT-SAVARIN, La physiologie du goût dans J. AMÉRO, Les classiques de la table, Paris, 1882, T I, p. 1 et s.
- C. FISCHLER, La « macdonaldisation » des mœurs dans J.-L. FLANDRIN et M. MONTANARI, Histoire de l'alimentation, Paris, 1996
- J.-L. FLANDRIN, Chronique de Platine, Pour une gastronomie historique, Paris, 1992
- GALIEN, Opera omnia Galeni, Ed. C. KÜHN, Leipzig, 1827

- B. KETCHAM WHEATON, *L'office et la bouche*, Paris, 1984
- B. LAURIOUX, *Gastronomie, humanisme et société à Rome au milieu du XVe siècle, Autour du De honesta voluptate de Platina*, Florence, 2006
- LA VARENNE, *La cuisinier français*, rééd. J.-L. FLANDRIN, Ph. et M. HYMAN, Paris, 1983
- L.S.R., *L'art de bien traiter*, Paris, 1674
- F. MARIN, *Dons de Comus*, Paris, 1739
- C. PETRINI, *Bon, propre et juste*, Gap, 2006
- F. PERUCCA et G. POURADIER, *Des poubelles dans nos assiettes*, Paris, 1996
- B. PLATINA, *De honesta voluptate*, éd. Lyon, 154; tr. fr. D. CHRISTOL, *Platine' en français*, Lyon, 1505, rééd. J.-L. FLANDRIN et S. SERVENTI, Orthez, 2003
- PLINE, *Historiarum mundi*, éd. et tr. fr. É. LITTRÉ *Histoire naturelle de Pline*, Paris, 1848 et 1850
- L. PLOUVIER, *L'Europe à table, De la préhistoire à nos jours*, Bruxelles, 2003
- A. TCHERNIA et J.-P. BRUN, *Le vin romain antique*, Grenoble, 1999
- L. VALLA, *De vero bono*, ed. princeps, Cologne, 1509

# Slow Food : où en est l'agriculture wallonne ?

---

→LAURENCE LAMBERT

Laurence Lambert est ingénieur agronome. Après avoir travaillé dans le domaine du développement de l'agriculture wallonne, elle devient chargée d'études pour Etopia où elle se spécialise dans les questions du développement durable à l'échelon local. Elle oriente actuellement son travail sur les liens entre agriculture-environnement et alimentation.

laurence.lambert@etopia.be

*La Wallonie cultive l'image d'une terre gourmande, riche de traditions et de savoir-faire gastronomiques. Bières, pralines et chocolats, spéculoos et fromages sont autant de produits reconnus chez nous comme à l'étranger. Recettes traditionnelles, spécialités pâtisseries, produits de biscuiterie, salaisons et charcuteries sont présents sur nos tables quotidiennes ou festives. Nos chefs étoilés n'ont bien souvent rien à envier à leurs collègues de France, un pays pourtant porté au pinacle par les gastronomes. Mais aujourd'hui, quel lien subsiste-t-il entre l'agriculture wallonne et les spécialités culinaires et gastronomiques que nous produisons ? Notre agriculture en fournit-elle les matières premières ? Est-elle capable de répondre aux préoccupations d'une nourriture « bonne, juste et propre », comme le préconise le mouvement Slow Food ? Ou au contraire, s'est-elle enfoncée dans la voie de l'uniformisation, de la spécialisation et de la monoculture pour répondre aux seuls objectifs de productivité et de compétitivité ? Tente-t-elle de préserver la richesse des espèces animales et végétales ? Enfin est-elle capable de rémunérer correctement les producteurs ?*

## L'agriculture wallonne en quelques chiffres

La superficie agricole utilisée (SAU) en 2005 représente 755 545 ha, soit 44,9 % de la superficie totale de la Région wallonne. C'est beaucoup au regard des 3 % de la population active qu'elle occupe. L'agriculture wallonne se caractérise par des productions de grandes cultures, c'est-à-dire des céréales ou des plantes industrielles comme la betterave sucrière. Ces cultures occupent une place majeure dans certaines régions agricoles comme la région limoneuse. Elles sont facilitées par un sol très fertile et de grandes étendues de surfaces agricoles.

La production de viande bovine constitue une activité importante. Elle est principalement située dans le sud de la région, particulièrement dans la province de Luxembourg. Quant aux productions porcine et avicole, elles sont encore relativement marginales. Mais elles suscitent un intérêt croissant chez des agriculteurs en recherche d'une activité complémentaire rémunératrice, particulièrement pour des porcheries et poulaillers de type industriel.

La production laitière concerne 5 906 producteurs en 2005-2006 pour un total de 1 242 millions de litres. Elle est particulièrement développée dans la province de Liège où elle représente 40 % de la production laitière de la Région wallonne.

Le nombre d'agriculteurs ne cesse de diminuer depuis une vingtaine d'années. Ce ne sont pas moins de 800 à 1000 postes de travail qui disparaissent chaque année (29 178 exploitations en 1990 ; 17 109 unités en 2005). En même temps, la superficie moyenne des exploitations augmente, passant de 25,8 ha en 1990 à 44,2 ha en 2005.

Une donnée inquiétante concerne la succession des exploitations : sur 8 563 exploitants de plus de 50 ans, seuls 19 % d'entre eux déclarent avoir un successeur pressenti ; 29 % sont dans l'in-

certitude alors que 52 % déclarent ne pas avoir de successeur. La taille de l'exploitation semble être un facteur déterminant dans le choix de reprise, les fermes les plus importantes en superficie trouvant plus facilement un successeur que les exploitations de tailles moyennes et petites.

## *Politique agricole commune (PAC) et agriculture wallonne*

Entrée en vigueur en 1962, la Politique agricole commune (PAC) était d'abord basée sur la préférence communautaire et le soutien des prix, ce qui a permis de garantir la sécurité des approvisionnements et d'assurer des prix raisonnables aux consommateurs. En revanche, le niveau de vie équitable des agriculteurs, pourtant fixé comme objectif de la PAC, est aujourd'hui loin d'être atteint !

Aujourd'hui, la PAC a évolué d'un système de soutien à la production dans un contexte d'insuffisance alimentaire à un système de soutien à l'agriculture dans un contexte d'autosuffisance ou de surplus pour toute une série de productions.

Les réformes européennes prévoient un nouveau financement de la PAC basé sur :

- 1 une réorientation des modalités d'octroi des aides directes aux agriculteurs dans le cadre du Fonds européen agricole de Garantie (FEAGA), visant notamment à renforcer le lien entre environnement et agriculture ;
- 2 un complément de financement progressif des aides au développement rural dans le cadre du Fonds européen agricole pour le Développement rural (FEADER).

De même la réforme de la PAC de 2003 prévoit de profondes modifications. Ses objectifs sont d'une part, de rendre l'agriculture européenne plus compétitive sur les marchés mondiaux et, d'autre part, de répondre aux demandes de la société en matière d'envi-

ronnement, de qualité des produits et de développement durable. Les objectifs environnementaux de la PAC se traduisent par une éco-conditionnalité<sup>1</sup> des aides en fonction du respect de diverses exigences réglementaires environnementales et obligations concernant la santé publique, animale ou végétale, le bien-être des animaux et le maintien de toutes les terres agricoles dans des conditions agronomiques et environnementales satisfaisantes.

Les modalités d'application de la réforme ont été transposées en droit wallon. Bien que d'application au 1<sup>er</sup> janvier 2005, de nombreuses modalités pratiques relatives aux termes de l'éco-conditionnalité doivent encore être établies en Région wallonne.

### **La politique agricole wallonne est-elle orientée vers la production de ce qui est « bon » ?**

Bien qu'elles ne se confondent pas, la notion de « bon » telle que développée par le mouvement Slow Food nous renvoie à la notion de « qualité ». Il y a 25 ans, elle évoquait surtout des méthodes de production traditionnelles ou des caractéristiques organoleptiques supérieures. Mais les crises alimentaires ont engendré un amalgame avec les exigences sanitaires et hygiéniques. Or la qualité ne se résume pas à l'hygiène. Comment la Région wallonne a-t-elle donc fait évoluer sa politique de promotion de la qualité ?

#### *Produits de qualité différenciée : un fiasco politique*

En 2002, la Région wallonne a mis en place une politique de promotion des produits agricoles de qualité différenciée. La marque Eqwalis devait identifier de manière générique les produits de qualité différenciée, issus des filières agricoles et horticoles. L'objectif était de promouvoir des produits d'origine wallonne, en fonction de critères inscrits dans un cahier des charges reconnu et certifié

par un organisme indépendant. Mais moins de cinq ans après sa création, la marque Eqwalis a été abandonnée, sans aucune évaluation.

#### *Qualité différenciée : l'exemple de la filière porcine*

La première à mener une réflexion sur les opportunités de la qualité différenciée a été la filière porcine. Divers cahiers des charges pour la production porcine ont été soumis à la Région wallonne et ont obtenu un agrément comme « filières de qualité différenciée » sur base des critères minimaux relatifs aux techniques d'élevage, à l'alimentation, à la génétique, à l'abattage, à la découpe, ... Les productions dans les filières agréées sont soumises à des contrôles par un organisme certificateur agréé et indépendant.

Deux difficultés majeures subsistent :

- 1 L'identification de la qualité différenciée concerne principalement les techniques de production et non pas le goût. Le cahier des charges n'impose pas de tests organoleptiques (goût, saveur, flaveur, ...).  
Pourtant, la France, qui mise depuis plus de quarante ans sur une politique des signes d'identification de la qualité et de l'origine, notamment avec le célèbre « label rouge<sup>2</sup> », impose aux produits certifiés des tests de goût et une analyse sensorielle.
- 2 La seconde faiblesse réside dans le lien direct entre la reconnaissance d'un cahier des charges et l'accès aux aides à l'investissement. En production porcine comme en production avicole, les aides à l'agriculture sont conditionnées par l'adhésion à un cahier de charges reconnu dans le cadre des filières de qualité différenciée. Cela signifie que les productions reconnues ne se placent pas dans une optique d'offre qualitative mais bien dans une optique opportuniste d'accès à des aides non négligeables, dans le cadre d'un projet d'installation, d'extension d'une porcherie ou d'un poulailler. La logique du cahier des charges pour la re-

connaissance d'une filière de qualité différenciée s'inscrit donc davantage dans l'optique de « production » que dans l'optique « produit final de qualité supérieure ». Cet effet pervers subsiste encore même après l'abandon de la marque Eqwalis. On peut se poser la question de savoir quel intérêt les producteurs ont à être identifiés dans le cadre d'une filière de qualité différenciée dès lors que le volet promotionnel prévu initialement dans le cadre d'Eqwalis n'existe plus !

Dans le cadre de l'application du règlement CE 1974/2006, la Région wallonne sera bientôt amenée à une réflexion sur les critères d'éligibilité à adopter dans le cadre de la qualité différenciée. Ce serait sans doute une belle occasion de définir des critères permettant d'établir le caractère « typique » de productions régionales de qualité, destinées au marché régional.

#### *Agriculture biologique : loin des objectifs du CAWA*

En 2004, 2,7 % de la superficie agricole wallonne était consacrée à l'agriculture biologique au sens du règlement CEE 2092/91. Les prairies y représentaient plus de 80 % des surfaces, ce qui s'explique par une facilité de reconversion plus grande. L'objectif fixé par le Gouvernement wallon dans le Contrat d'Avenir pour la Wallonie (CAWA) d'atteindre 10 % de la superficie agricole utile consacrée à l'agriculture biologique à l'horizon 2010 paraît hors de portée !

En 2005, les productions biologiques pour les productions de porcins, bovins, ovins-caprins et volailles concernaient respectivement 1,9 %, 2,3 %, 12,5 % et 13 % du cheptel recensé correspondant. Entre 1999 et 2001, la consommation des produits issus de l'agriculture biologique a augmenté d'un facteur dix<sup>3</sup>. Les années suivantes ont été marquées par une stabilisation des ventes de produits bio. Toutefois le secteur a pu conserver une grande part de ses nouveaux consommateurs, qu'ils soient réguliers ou

occasionnels. Aujourd'hui, près de 80 % des produits biologiques sont importés, ce qui signifie que l'agriculture wallonne ne répond pas à la demande des consommateurs pour des produits de consommation courante (légumes, fruits, céréales, viande,...).

On considère que les ventes directes à la ferme ou sur les marchés locaux représentent moins de 10 % du total des ventes et tendent à diminuer, au bénéfice de la grande distribution dont la part augmente régulièrement (50 % en 2001 ; 60 % en 2005)<sup>4</sup>. 20 % de l'alimentation biologique sont vendus dans des magasins spécialisés. Cela signifie que la grande distribution règne en maître sur le secteur et que les produits n'y sont pas nécessairement produits localement. À quoi bon une carotte bio, si elle provient des Pays-Bas et qu'elle a dû être conditionnée et transportée, même sur de moyennes distances ?

#### *Slow Food, pas uniquement le bio ?*

Slow Food est en accord avec les principes qui sous-tendent l'agriculture biologique, qui s'appuie sur les techniques de production visant à préserver les cycles biologiques, la terre et l'environnement, notamment par l'absence d'utilisation des pesticides de synthèse. Cependant, le mouvement considère que la certification pour une agriculture biologique pratiquée de manière intensive ou à grande échelle pour le seul profit de l'industrie agroalimentaire et au détriment de la juste rémunération du producteur ne peut être garante d'une agriculture durable.

Inversement, il existe des producteurs qui ne s'intègrent pas dans la stricte logique de la certification en agriculture biologique – parfois pour des raisons liées au coût de la reconnaissance et de l'agrément - mais cela ne les empêche pas de travailler en cohérence avec les principes d'une agriculture durable et de proposer des produits sains, naturels et surtout de haute qualité organoleptique. Ceux-là, Slow Food les soutient dans leur démarche.

### *Très peu d'appellations d'origine protégée*

L'Union européenne a établi une réglementation des Appellations d'Origine Protégées<sup>5</sup> (AOP) et des Indications Géographiques Protégées<sup>6</sup> (IGP) (règlement CEE 2081/92) liées à l'origine et/ou à la tradition. Pour les IGP, la Région wallonne a misé sur deux produits : le « Jambon d'Ardenne » et le « Pâté gaumais ». Quant aux AOP, seuls deux produits peuvent afficher le signe de reconnaissance européen : le « Fromage de Herve » et le « Beurre d'Ardenne ». L'appellation européenne Spécialité Traditionnelle Garantie (STG) reconnaît les produits obtenus à partir de matières premières traditionnelles ou présentant un mode de production et/ou de transformation particulier. Mais aucun produit wallon n'y figure. En Belgique, elle ne concerne que quelques bières : Gueuze, Gueuze Vieille, Faro, Kriek et Vieille Kriek.

### *Des « produits du terroir » non protégés*

Contrairement à une croyance répandue, les appellations « produit du terroir », « produit fermier » et « produit wallon » ne sont pas reconnues officiellement. Pourtant, une étude récente<sup>7</sup> montre que de nombreux consommateurs croient y voir divers avantages : le caractère sain, un meilleur goût, une production sans engrais chimique, le respect d'un savoir-faire, le respect d'une législation, le respect de l'environnement, du bien-être animal. Or il n'y a pas de législation les garantissant !

### **L'agriculture wallonne est-elle « propre » ?**

Selon le mouvement Slow Food, un produit est propre « s'il respecte la Terre et l'environnement, s'il ne pollue pas, s'il ne gaspille pas ni ne surexploite les ressources naturelles durant son parcours qui va du champ à notre assiette ». Même si le Rapport sur l'état

de l'environnement wallon indique qu'elle intègre progressivement un certain nombre d'impératifs environnementaux, ce même rapport affirme aussi que l'agriculture wallonne est « *globalement assez intensive* ».

### *La biodiversité wallonne à rude épreuve*

Le déclin rapide de la biodiversité n'est pas propre à la Wallonie, mais le dernier tableau de bord de l'environnement en Wallonie montre que la perte de biodiversité y est importante : 10 % des espèces ont déjà disparu ; 30 % des espèces sont menacées. Les causes en sont multiples<sup>8</sup> :

- la destruction des habitats et leur fragmentation<sup>9</sup>, avec comme conséquence la diminution de la capacité d'accueil des organismes sauvages en milieu agricole de 50 %. Dans l'espace agricole, cette fragmentation s'exerce surtout par la disparition des haies, des talus, des fossés et accotements herbeux et la transformation des pâtures et prairies en cultures.
- la simplification, l'homogénéisation et l'excès de gestion du territoire.
- les pollutions biogéographiques.
- l'eutrophisation de tous les compartiments des écosystèmes, liée à une perturbation majeure du cycle de l'azote<sup>10</sup>.

Diverses études<sup>11</sup> montrent que la perte de biodiversité liée à l'activité agricole est une conséquence de la diminution de superficies sous prairies, de la qualité globale des eaux, de l'usage des pesticides, de l'irrigation ou du drainage. Or, l'Union européenne s'est donné l'objectif de stopper l'érosion de la biodiversité d'ici 2010.

### *Sol, témoin des pratiques agricoles et du « produire Slow Food » !*

Le sol héberge, sur une couche d'une trentaine de centimètres, 80 % de la biomasse du globe. L'activité des organismes vivants (vers de terre, insectes, mollusques, petits mammifères, bactéries,

champignons,...) y permet la formation et le maintien du complexe argilo-humique. Or selon le microbiologiste des sols, C. Bourguignon, en un peu plus de 30 ans, 90 % de l'activité biologique y a disparu. L'agriculture intensive, avec ses pratiques culturales comme l'apport d'engrais minéraux, le passage d'engins lourds, la monoculture, n'est pas étrangère à cet appauvrissement. Pourtant, sans les bactéries pas de nourriture pour la plante ! L'agriculteur est alors tenté d'employer encore plus d'engrais... C'est le cercle vicieux de l'agriculture intensive.

*Viande : on produit trop, on consomme trop*

En Belgique, la consommation de pommes de terre a diminué de plus de 30 % en un demi-siècle se stabilisant vers les 90 kg/habitant/an aujourd'hui. Dans le même temps, celle de la viande a augmenté de 50 %. En 2004, chaque Belge mangeait en moyenne 100 kg de viande par an (soit 270 grammes par jour !). Les productions belges de viandes de porc, bœuf, volaille ont un taux d'auto-provisionnement<sup>12</sup> largement supérieur à 100, cela signifie que la Belgique est un pays exportateur pour ces trois types de viandes. Pour la viande de porc, la Belgique a un taux d'auto-provisionnement de 225 %, ce qui signifie que 2,25 kg sont produits pour 1 kg consommé. On estime que la production d'un kilo de viande nécessite 10 kilos de céréales, qu'elle produit 80 fois plus de CO<sub>2</sub> que la production d'un kilo de blé<sup>13</sup> ! En 2003, Bruxelles-Environnement a calculé que l'alimentation représente près d'1/3 de l'empreinte écologique des Bruxellois (14 ha)<sup>14</sup>, dont la moitié à charge de la consommation de viande et de poisson.

*Une Wallonie sans OGM ?*

Slow Food et OGM ne font pas bon ménage. Selon Carlo Petrini<sup>15</sup>, « les OGM se révèlent être l'expression maximale d'une manière de concevoir la production agricole qui n'a plus de rai-

*son parce qu'elle ne répond à aucun des critères de durabilité. »* L'autorisation de cultiver des OGM relève de l'État fédéral et toute installation d'une activité mettant en œuvre des OGM en Région wallonne est soumise à permis d'environnement. Fin 2006, il n'y avait pas de culture OGM sur le territoire de la Région. Cette situation pourrait évoluer rapidement « grâce à » la levée du moratoire sur les cultures d'OGM en 2004. Mais surtout, le 12 juin 2007, le Conseil des Ministres de l'Agriculture de l'Union européenne a voté un seuil de tolérance des OGM de 0,9 % dans la réglementation communautaire sur l'agriculture biologique, ignorant la position du Parlement européen quelques semaines plus tôt, qui avait approuvé à une large majorité un seuil maximal de 0,1 % proche de 0 % au niveau technique. Les Régions wallonne et de Bruxelles-Capitale doivent désormais statuer sur les règles de cohabitation des cultures OGM et non-OGM (en conventionnel et en agriculture biologique). Jusqu'à présent, des règles rendent la coexistence inapplicable sur le terrain car trop contraignante et par le fait même dissuadent les agriculteurs de se tourner vers des cultures OGM. Il reste à voir combien de temps la Commission européenne, très favorable aux OGM, acceptera encore que des pays maintiennent des restrictions ou durcissent les règles de coexistence.

### **L'agriculture wallonne est-elle « juste » ?**

Selon Carlo Petrini, « dans le cadre de la production alimentaire juste, on parle de justice sociale, de respect pour les travailleurs et de leur savoir-faire, de ruralité et de vie à la campagne, de rétributions qui correspondent au travail accompli, de gratifications pour produire bien, du rachat définitif de l'image du paysan qui historiquement a toujours été considéré dans la société comme la dernière roue du carrosse ». L'agriculture wallonne répond-elle à ces critères ?



### *Les agriculteurs rémunérés équitablement ?*

En Belgique, les agriculteurs ne représentent plus que 3 % de la population. Ils contribuent pour 1,5 % au produit national brut (PNB). Depuis 1990, le revenu moyen perçu par les agriculteurs wallons est inférieur au revenu comparable<sup>16</sup> et se situe entre 60 et 75 % de celui-ci. Moins de 30 % des producteurs perçoivent un revenu supérieur à ce revenu de référence. Leur pouvoir de négociation s'érode continuellement, ce qui provoque une dépendance accrue vis-à-vis des acheteurs industriels et fragilise la rentabilité de l'exploitation agricole. Une étude a montré en 2001 que l'agriculture belge est particulièrement touchée par la pauvreté puisque un quart des familles dispose d'un revenu annuel inférieur à 10 000 euros pour l'ensemble du ménage<sup>17</sup>.

En Région wallonne, le caractère inéquitable de la répartition des revenus entre exploitations agricoles est accentué par le fait que les aides directes prévues par la Politique agricole commune (PAC) sont réparties de manière inégale puisque la moitié des primes allouées en 2003 et 2004 est concentrée respectivement dans les mains des 14 et 17 % d'agriculteurs qui perçoivent les montants les plus importants.

### *Les normes sanitaires tuent les petits producteurs*

Depuis une dizaine d'années, dans la foulée des crises sanitaires successives, les exigences de sécurité alimentaire ont beaucoup évolué, tant pour l'industrie agroalimentaire que pour les productions transformées à la ferme et vendues dans des circuits courts (marchés locaux, vente à la ferme,...). L'obligation de la mise en place d'un système de maîtrise des dangers basé sur les principes de l'HACCP<sup>18</sup> (Hazard Analyses Critical Control Point) a eu un grand impact.

Sur le terrain, les normes imposées par l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire (AFSCA) ont causé énormément de tort à l'agriculture familiale et aux artisans, à la vente en circuits courts, allant à l'encontre de la timide politique de soutien aux petits producteurs menée par la Région wallonne. Une définition légale de la notion de « produit fermier », comme la demande l'Association nationale des Producteurs fermiers (ANPF) devrait permettre au législateur d'adopter des règles spécifiques (et non pas des règles adaptées au départ de l'industrie agroalimentaire) pour ce type de produit. L'amélioration des conditions d'hygiène est cependant au cœur des préoccupations des producteurs et artisans-transformateurs.

### *Fromages au lait cru : vive la diversité !*

Il faut tenir compte du caractère particulier des produits fermiers, particulièrement ceux à base de lait cru, produits vivants par excellence, riches d'une diversité bactérienne indispensable à la transformation fromagère. Des normes d'hygiène conçues à l'échelle industrielle perturbent souvent les processus de fermentation et d'affinage qui font la spécificité et la richesse de nombreux fromages fermiers. La condamnation de l'usage du bois, dont l'utilité est largement reconnue dans les processus de maturation des fromages, l'obligation d'utiliser des produits détergents,... ont pour conséquence d'appauvrir le lait et d'en faire un produit stérile.

Les fromages fermiers sont pourtant les vecteurs d'une diversité locale et culturelle. Les productions fromagères, avec leur multitude de fabrications, de pratiques occupent une place de choix dans la conservation de la biodiversité :

- animale (diversité de races bovines, ovines, caprines)
- végétale (l'herbe et son lien au pâturage)
- microbiologique (la flore bactérienne, la flore fongique, les levures).

Ils contribuent également à la conservation ou à la valorisation du patrimoine et au maintien d'activités en zones défavorisées. Préserver les fromages traditionnels, c'est donc préserver le monde vivant, les écosystèmes locaux ainsi qu'un patrimoine gastronomique.

## Consommer et (donc) produire localement

### *Des produits frais, locaux, de saison*

La consommation de fruits et légumes a augmenté durant ces cinquante dernières années de 25 % pour parvenir à 100 kg de fruits et 100 kg de légumes/habitant et par an. La part de la Région wallonne dans la valeur de la production agricole belge dans les divers secteurs de la production de légumes et de fruits est respectivement de 9 et 8 %.

En Belgique, les cultures maraîchères se caractérisent par la production de cultures de légumes de plein air (pois verts, haricots verts, racines de witloof, épinards) destinés prioritairement à l'industrie de la transformation (surgelés et conserves) avec laquelle des contrats sont établis. Pour le marché du frais, ce sont essentiellement des choux, haricots verts, carottes, oignons, persil, courges et courgettes qui sont cultivés en plein air. Vendus comme légumes « de saison », ils sont principalement commercialisés via les centrales d'achats des grandes enseignes commerciales, mais également via les marchés de gros et de détail.

La culture fruitière se caractérise par la présence de fruits à pépins : pommiers (« la Jonagold ») et de poiriers (« la célèbre poire Conférence »), principalement dans la province de Liège. Il s'agit de cultures intensives, basées sur un cahier des charges respectant les critères de la lutte intégrée ou par un cahier des

charges plus strict mis en place par l'asbl GAWI. La production de fraises, principalement en plein air est également présente en Région wallonne.

Dans les années '70, des primes étaient versées pour éradiquer des vergers hautes tiges de nos campagnes, considérant ceux-ci comme peu productifs. C'est le début des vergers industriels, les hautes tiges laissant la place aux basses tiges qui répondent davantage aux besoins de la production, de la mécanisation pour la récolte, de la conservation et de la présentation adaptée aux prétendus besoins des consommateurs. C'est l'avènement de la « Golden delicious », une bonne belle à croquer, sans goût qui nécessite plus de vingt traitements chimiques en une saison ! La « Poire Conférence » représente aujourd'hui 84 % de la production totale de poires en Région wallonne laissant peu de place à la diversité des variétés existantes.

Pourtant, à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, on recensait 1100 variétés de poires et environ 60 variétés de pommes créées ou découvertes en Belgique. Et cela sans compter les variétés non décrites produites très localement. Cela ne signifie pas que tous ces variétés de fruits à pépins étaient nécessairement bonnes, tant au niveau des qualités gustatives que de leur aptitude à la conservation. En 1975, on pouvait encore trouver une vingtaine de variétés de poires et autant de pommes chez les pépiniéristes belges.

Dans les années '70, démarre le recensement du patrimoine fruitier du pays et le rassemblement de très nombreuses variétés dans un verger conservatoire à Gembloux au Centre de Recherches agronomiques (CRA-W). Aujourd'hui, ce verger concentre plus de 1450 variétés de pommiers, quelques 930 de poiriers, 340 de pruniers, une soixantaine de variétés de cerisiers et 40 de pêchers ! Ce verger conservatoire n'est pas le seul en Wallonie<sup>19</sup>.

Son intérêt ne réside pas seulement dans le recensement et la conservation. Les collections ont notamment pour vocation d'améliorer, de (re)créer des variétés pour une relance commerciale de fruits résistants, sains, au goût unique. La demande est importante tant du côté de la production de fruits en culture biologique que du côté des consommateurs, si l'on en croit le succès grandissant des marchés de variétés anciennes.

#### *Produit bio, de saison, végétarien et local, c'est possible ?*

La Wallonie compte une quarantaine de maraîchers et arboriculteurs certifiés « bio » proposant une diversité étonnante de fruits et légumes : à côté des fruits et légumes familiers, on retrouve des variétés rares ou oubliées de pommes, pommes de terre, tomates, courges, ortie, moutarde, raifort,....

Nature et Progrès, avec le soutien de l'Agence pour la promotion d'une Agriculture de Qualité (APAQ-W) de la Région wallonne, a publié une intéressante brochure « *Nous sommes à croquer. Fruits et légumes bio de Wallonie* » incluant un calendrier des fruits et légumes de saisons produits en Wallonie. La campagne de Nature et Progrès<sup>20</sup> « Mes aliments ont un visage » résume bien l'état d'esprit du « Bon, juste et propre » avec l'idée selon laquelle il ne suffit pas de produire et de consommer bio. Le lien privilégié entre le producteur et le consommateur garantit à terme le maintien et le développement d'une agriculture biologique de proximité qui permet au producteur d'obtenir de ses clients fidèles un juste retour qui, d'une part, l'oriente dans l'amélioration des aliments qu'il produit et, d'autre part, le valorise dans son métier.

#### *Pain wallon, céréales wallonnes ?*

La Belgique est, depuis longtemps, largement déficitaire en céréales (fourragères et panifiables) puisque son taux d'auto-provisionnement est de moins de 50 % (46,8 % en 1999-2000).

La culture de céréales en Belgique (en agricultures conventionnelle et biologique) représente 23 % de la superficie agricole utilisée (SAU), avec une prédominance du froment qui représente à lui-seul 64 % de la surface qui leur est consacrée. En Région wallonne, le froment d'hiver est la principale céréale cultivée. En 2005, il couvrait près de 130 000 ha et sa production s'élevait à 1 105 639 tonnes. Il s'agit donc, et de loin, de la première culture wallonne, devant la betterave sucrière qui couvre un peu plus de 52 000 ha.

La Belgique constitue une plate-forme d'échanges de céréales sur les marchés internationaux. Compte tenu du nombre d'entreprises qui importent et exportent des produits bruts ou transformés, il est extrêmement difficile de détailler finement les multiples provenances et utilisations des céréales belges. Les céréales disponibles, et donc utilisées sur le marché, sont en augmentation alors que la production locale reste relativement stable depuis le début des années '90. Ceci s'explique notamment par l'évolution de la Politique agricole commune (PAC) et par l'utilisation des céréales dans les élevages intensifs (porcs, volailles).

Les céréales sont principalement destinées :

- à l'alimentation animale : près de 80 %, dont un très faible pourcentage destiné à l'utilisation directe à la ferme ou à la transformation sur place estimé à maximum 6 % ;
- à la consommation humaine : seuls 20 % sont consommés par les boulangeries, biscuiteries et brasseries...

Dans les prochaines années, l'utilisation des céréales à des fins énergétiques pour la production de biocarburants devrait faire évoluer les données relatives à leur production et à leur utilisation. On estime que pour le seul fonctionnement de Bio-Wanze, 700 000 à 800 000 tonnes de blé seront nécessaires.

En Région wallonne, la culture de céréales fourragères supplante la culture de céréales panifiables, et ce pour diverses raisons. Il semble qu'au cours des dernières années, les prix à la production aient été favorables aux premières. Par ailleurs, il peut arriver que pour diverses raisons, des céréales destinées à l'alimentation humaine soient finalement valorisées à d'autres fins. De mauvaises conditions climatiques peuvent rendre le grain panifiable impropre à l'alimentation humaine tout en servant à d'autres destinations. Aujourd'hui, les céréales panifiables utilisées en Belgique sont principalement importées d'Allemagne.

Selon diverses estimations<sup>21</sup>, les céréales wallonnes sont peu valorisées en Wallonie puisque seulement 4 % des céréales produites sur le territoire y sont transformées dans six moulins, la majorité partant vers la cinquantaine de meuneries qui existent en Flandre. L'exemple de la démarche privée « Pain Bayard » (Moulins de Statte-Huy) signifie clairement qu'il y a une demande de la part des artisans boulangers de valoriser et d'identifier un pain traditionnel préparé à base de céréales produites dans notre région. Cette expérience privée du « Pain Bayard », qui ne repose aujourd'hui sur aucune certification officielle, vise à assurer une traçabilité du produit, depuis le producteur jusqu'au boulanger en assurant une recette traditionnelle (pétrissage lent, repos prolongé,...). Au niveau de la production, les normes sont imposées par la meunerie suivant les méthodes de l'agriculture dite traditionnelle. Cette expérience montre qu'il y a une certaine volonté du secteur de la meunerie pour valoriser la production locale.

### *Céréales biologiques wallonnes pour pain bio*

Il existe différentes initiatives de valorisation de céréales biologiques produites localement : c'est le cas notamment d'Agribio<sup>22</sup>, une coopérative de céréales située à Havelange (près de Ciney), qui achète son grain contre un prix équitable à une dizaine d'agricul-

teurs biologiques. La coopérative a pour objectif de valoriser la culture locale de céréales :

- en développant la culture biologique des céréales panifiables dans nos régions ;
- en défendant la culture locale de céréales en misant sur la qualité, l'équité (« les grains sont achetés à un prix fixe qui tient compte des coûts de production »), l'écologie (« culture exclusivement biologique ; production, transformation et livraison strictement régionales »), la transparence (« chaque acteur est conforme aux normes du cahier de charges de l'agriculture biologique et la filière est ouverte à tout nouveau partenaire »).

### **Slow Food fait ses premiers pas en Wallonie**

Slow Food est avant tout un mouvement porté par des gastronomes qui sont passionnés de cuisine, de mets typiques, de produits rares, oubliés ou tout simplement savoureux, portés par l'histoire du patrimoine culinaire, des savoir-faire et traditions, de l'art de la table,... Bref, ce sont essentiellement le produit et le savoir-faire qui l'entoure qui sont au centre du mouvement Slow Food et de ses conviviaux. À ce jour, Slow Food Belgique n'est pas encore reconnu par l'association internationale mais l'idée fait son chemin puisque des initiatives locales voient le jour. Le mouvement Slow Food en Belgique est en fait présent par ses conviviaux. Voir encadré page 113.

La constitution de conviviaux et le nombre de membres adhérents constituent une étape importante de la reconnaissance de Slow Food Belgique, celle-ci dépendant du nombre de conviviaux relais dans un pays. En Hainaut, les communes de Sillery, Enghien et Lens viennent d'obtenir le label de communes « Citta Slow »<sup>23</sup>. « Citta Slow » est un mouvement apparu en Italie à la fin des années '80 dans la foulée de « Slow Food ». Les critères « Citta Slow » sont plus

larges que ceux liés strictement à l'alimentation puisqu'ils touchent à la vie locale : respect de l'environnement par le biais des énergies vertes, valorisation du patrimoine et de l'artisanat, mobilité en faveur des piétons et des cyclistes,... Les trois communes belges se sont engagées à remettre au goût du jour une alimentation saine et équilibrée, en valorisant notamment les produits du terroir.

## Conclusion

Sous l'influence de la Politique agricole commune et des orientations régionales, l'agriculture wallonne s'inscrit essentiellement dans une logique de compétitivité sur les marchés mondiaux. Dans ce contexte, les productions régionales et locales, orientées vers des marchés de proximité doivent vraiment ramer à contre-courant pour séduire les consommateurs et garantir leur rentabilité et donc leur viabilité.

Il y a une véritable contradiction entre les demandes des producteurs et des consommateurs – qui vont de plus en plus dans le même sens d'une plus grande qualité et d'un développement de circuits courts - et la réalité effective des politiques publiques.

Certes, dans leurs discours, les pouvoirs publics mettent en exergue les potentialités de développement des productions locales et ils vantent les nouveaux débouchés de l'activité agricole, notamment touristiques, gastronomiques, voire même pédagogiques. Certes, ces mêmes discours soutiennent que les produits locaux contribuent au maintien de la biodiversité, à la conservation ou à la valorisation du patrimoine et au maintien d'activité en zones défavorisées. Quant aux consommateurs, ils sont priés de soutenir l'agriculture traditionnelle et/ou familiale en achetant des produits fermiers, sur les marchés locaux ou en vente directe à la ferme. Mais en réalité, le panier de la ménagère se remplit encore

majoritairement dans les grandes surfaces ! Et pour cause puisque les politiques réellement menées continuent de s'inscrire dans la logique de la mondialisation, de l'homogénéisation de l'agriculture et de l'alimentation. Sur le terrain, cela se traduit par des contraintes réglementaires incompatibles avec les attentes des agriculteurs et des consommateurs. L'évolution des réglementations relatives à la sécurité alimentaire et ses conséquences sur le terrain des productions locales en sont les meilleurs témoins. La Région wallonne et son agriculture n'échappent pas à cette contradiction.

Pourtant, l'adhésion croissante aux groupements d'achats, l'engouement pour la recherche de produits de type fermier, la croissance des ventes de produits issus de l'agriculture biologique prouvent le renforcement de la demande pour une production agricole qui s'inscrive dans la philosophie du « bon, juste et propre ».

Pas de fatalisme ! Même si les orientations ultra-libérales prises par les organisations internationales (Organisation mondiale du Commerce, Union européenne) laissent peu de marge de manœuvre, la Région wallonne dispose encore d'une véritable autonomie pour orienter la production agricole vers :

- une relocalisation des productions en misant de manière plus volontaire sur la qualité différenciée ;
- des pratiques plus respectueuses de l'environnement ;
- un rééquilibrage dans les aides directes accordées aux producteurs ;
- un soutien massif à l'agriculture biologique (n'oublions pas l'objectif de 10 % à l'horizon 2010 !)
- un accompagnement des producteurs-artisans pour la valorisation de leurs productions et faciliter la commercialisation.

Par ailleurs, la Région wallonne doit absolument engager des discussions avec l'État fédéral et l'Europe pour favoriser les produits issus d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement

et inciter à l'abandon progressif mais programmé des pesticides, engrais de synthèse, médicaments en élevage,...

Parallèlement, des politiques doivent être menées pour faciliter le lien entre agriculture locale et consommation locale. En Wallonie, un repas sur vingt est fourni dans le cadre d'une restauration collective (écoles, hôpitaux, sur les lieux de travail,...) ; un sur dix l'est dans des circuits commerciaux (horeca,...). Cela signifie que ces services de restauration collective ou privés peuvent devenir des leviers considérables en tant qu'acheteurs potentiels, susceptibles de contribuer à soutenir l'agriculture locale, par exemple dans le cadre de contrats locaux d'approvisionnement ou de cahiers des charges spécifiques. Aux pouvoirs publics de soutenir les initiatives visant à promouvoir l'approvisionnement des collectivités !

Le pari est lancé : et si on faisait du « Bon, juste, propre et local » un objectif central pour notre agriculture wallonne, en soutenant les agriculteurs à produire dans le cadre d'une re-localisation de l'économie et en aidant les consommateurs à se nourrir des produits de leur terroir ? N'est-ce pas un défi ambitieux et mobilisateur pour faire entrer l'agriculture wallonne avec entrain dans le XXI<sup>e</sup> siècle ?

- 1 Par éco-conditionnalité, on entend le lien de subordination du paiement des aides au respect des obligations.
- 2 Le label rouge, qui concerne des produits alimentaires et non alimentaires non transformés (ex : fleurs), atteste qu'un produit possède un ensemble de caractéristiques spécifiques établissant un niveau de qualité supérieure à celle d'un produit courant similaire. L'identification des produits « label rouge » repose sur un cahier des charges impliquant une certification. Tous les produits « label rouge » sont soumis à des tests organoleptiques. 500 produits français le portent.
- 3 Bioforum Wallonie. Le paysage de l'agriculture biologique en chiffres. nd, 10 pages.
- 4 Direction générale de l'Agriculture-Division de la Politique agricole-Direction de l'Analyse économique agricole. Évolution de l'économie agricole et horticole de la Région wallonne 2005-2006. Ministère de la Région wallonne, 144 pages.
- 5 AOP : les matières premières utilisées proviennent de la région déterminée et la fabrication est réalisée exclusivement dans la région.
- 6 IGP: la matière première utilisée peut provenir de l'extérieur mais la fabrication est située dans un périmètre

- géographique bien défini.
- 7 Aupaix H, Vandercammen. M. Acheter sain : les signes de qualité. CRIOC, 2007, 55 pages.
  - 8 Constats extraits d'auditions d'experts le 15 février 2007 en Commission de l'Environnement, des Ressources naturelles, du Tourisme et de la Politique agricole du Parlement wallon.
  - 9 Guillitte O. La fragmentation, une des causes principales de perte de biodiversité en Wallonie. In Université catholique de Louvain, Commission de l'environnement et du développement durable, Chaire Tractebel-Environnement 2004. Biodiversité. État, enjeux et perspectives. De Boeck, 2006, pp. 101-108.
  - 10 Rasmont P. Causes de la perte de la biodiversité en Wallonie : l'eutrophisation globale des paysages. In Université catholique de Louvain, Commission de l'environnement et du développement durable, Chaire Tractebel-Environnement 2004. Biodiversité. État, enjeux et perspectives. De Boeck, 2006, pp. 95-100.
  - 11 Berthelot J. Mondialisation, politique agricole commune et biodiversité. In Conférence paneuropéenne à haut niveau sur l'agriculture et la biodiversité – vers une intégration de la diversité biologique et paysagère pour une agriculture durable. UNEP, Conseil de l'Europe, France, 2002.
  - 12 Le taux d'auto-alimentation d'un pays en un produit agricole est le rapport entre la quantité produite au cours d'une année et la quantité disponible au cours de cette même année. La quantité disponible correspond à la production à laquelle on additionne la différence entre importations et exportations ainsi que la variation des stocks au cours de cette même année.
  - 13 Réseau éco-consommation. Si on mangeait moins de viande ? Réseau éco-consommation, fiche conseil n°127, juillet 2005. Sur [www.ecoconso.be](http://www.ecoconso.be).
  - 14 Bruxelles-Environnement. Fiche Alimentation et environnement. Bruxelles-Environnement, mars 2007.
  - 15 Petrini C. Bon, propre et juste. Éthique de la gastronomie et souveraineté alimentaire. Éditions Yves Michel, 2006, 328 pages.
  - 16 Revenu moyen des catégories socioprofessionnelles jugées comparables aux agriculteurs.
  - 17 Van Hecke E. Revenus et pauvreté dans l'agriculture wallonne. Éditions Fondation Roi Baudouin, 2001, 57 pages.
  - 18 Arrêté royal du 7 février 1997 relatif à l'hygiène générale des denrées alimentaires.
  - 19 Lateur M. et Delpierre L. D'anciennes variétés fruitières ressuscitent grâce au conservatoire de Gembloux. La Revue durable, n°12 septembre-octobre 2004, p. 37.
  - 20 [www.natpro.be](http://www.natpro.be)
  - 21 Vanloqueren G. Penser l'innovation en agriculture à l'heure du génie génétique. Contributions d'une approche systémique d'innovations scientifiques dans deux filières agro-alimentaires wallonnes pour l'évaluation, la gestion et les politiques d'innovation. UCL, thèse de doctorat, juin 2007.
  - 22 [site www.agribio.be](http://site.www.agribio.be)
  - 23 [www.slowfood.com](http://www.slowfood.com)



# Pour une pluralité d'agricultures

---

→PHILIPPE BARET

Ingénieur agronome, professeur de génétique et d'analyse des systèmes à l'UCL, membre du Centre interdisciplinaire Sciences et sociétés (CITES) de l'UCL, il participe également aux travaux du Conseil fédéral de biosécurité qui se prononce notamment sur les risques liés aux plantes transgéniques. Il est chercheur-associé à étopia.

philippe.baret@uclouvain.be

*L'agriculture est aujourd'hui au cœur des débats sur l'alimentation et sur la gestion des paysages. Ce secteur, d'une importance limitée d'un point de vue démographique (moins de 2 % de la population active en Belgique), reste le plus grand gestionnaire d'espace et le premier maillon de notre alimentation. Le paradoxe tient sans doute à ce que, au vu de son importance, sa mise à l'agenda se fait, un peu marginalement, via des sujets hautement symboliques, mais quantitativement marginaux comme les Oméga3 ou les OGM. Entrer dans l'agriculture par la porte des OGM, c'est en découvrir quelques facettes, mais c'est également oublier des éléments clés comme le décalage entre l'image du citoyen et la réalité du métier d'agriculteur ou la difficulté d'articuler les temps longs, qu'impliquent le travail sur le terroir et le vivant, dans une société contemporaine pressée. C'est aussi négliger le fait que « agricultures » prend un « s » au futur.*



Au cours des dix dernières années, la mise en scène de l'agriculture par les médias en a considérablement brouillé l'image. Comment retrouver une cohérence entre le vichy rouge de la fermière qui trait sa vache à la main pour vanter un produit lacté et la réalité de sa fabrication dans une usine qui a peu à envier à une raffinerie de pétrole. Comme si l'image de l'agriculture s'était figée dans notre imaginaire à la fin des années 30. La révolution technologique qui l'a marquée au milieu du XX<sup>e</sup> siècle a probablement été assumée collectivement mais ne s'est jamais complètement substituée aux images de notre enfance<sup>1</sup>.

Entre cette vision nostalgique et idéalisée qu'exploitent les publicitaires et un modèle très productiviste qui place les filières agricoles parmi les activités quasi industrielles, existe-t-il une voie médiane, ni passéiste, ni aveuglement moderne ? Existe-t-il une diversité d'agricultures ? Notre conviction est que l'agriculture doit rester diverse pour s'adapter à la diversité des environnements et aux multiples attentes des citoyens consommateurs. L'irruption de la polémique sur les cultures transgéniques a révélé la perte d'un modèle agricole ancien et questionne le devenir de notre modèle agricole. Comment aujourd'hui retrouver un sens à la pratique agricole ?

### Une image multiple

Pour le citoyen, l'agriculture reste l'activité humaine la plus proche de la nature. La mythologie de la ferme dans l'éducation reste très prégnante, tout n'y est que bonheur bucolique : les poules picorent le tas de fumier, les vaches sont traitées à la main, l'épi de blé voisine avec le coquelicot... Quel choc quand on découvre que l'agriculture est aussi au cœur du progrès technologique, que les GPS qui équipent nos voitures sont aussi des outils de production dans les tracteurs modernes, qu'il est plus facile et plus efficace de se débarrasser d'une mauvaise herbe en l'aspergeant d'un herbicide plutôt qu'en utilisant une rasette.

Face à ce décalage, il importe de dépasser les discours et les images pour développer de réels indicateurs de durabilité.

Dans notre monde européen occidental, fortement urbanisé, le contact direct entre le producteur-consommateur et le produit a quasi disparu et s'est perdu dans la complexité de la chaîne production-transformation-distribution-commercialisation. L'agriculteur est vu de loin, comme celui qui produit une alimentation. Il est aussi vu comme le gardien de la nature<sup>2</sup>. On attend de lui qu'il travaille la nature, qu'il la manipule mais aussi qu'il la respecte et la préserve car il pratique un des rares métiers en contact quotidien et direct avec le milieu naturel. Une telle attente suppose que la fonction de production soit compatible avec la fonction de conservation de la nature. Travailler dans la nature, avec les cycles et les ressources naturelles ne signifie pas travailler pour la nature, pour la préserver ou à tout le moins pour l'exploiter sans entamer le capital qu'elle constitue.

Dans ce contexte, il est très difficile pour le citoyen-consommateur de comprendre les agriculteurs qui ont choisi de participer à un travail « sur » la nature en cultivant des plantes transgéniques. Si, au sein du monde agricole, les progrès techniques sont perçus le plus souvent avec enthousiasme, il n'en est pas de même pour le grand public qui rejette majoritairement des techniques qui pourraient menacer la diversité ou, de manière plus confuse, qui menacent l'intégrité du vivant.

### Le temps long

Première activité de production, l'agriculture est basée sur la modification de plantes et d'animaux « sauvages » pour des finalités « humaines ». Au fil de cette démarche, l'objectif est de modifier les propriétés et les conditions de vie des plantes et des animaux pour les mettre en adéquation avec les desiderata<sup>3</sup> de l'homme. Cette modification s'appuie sur un donné biologique naturel - la constitution génétique de la

plante ou de l'animal considéré - et s'articule à un contexte lui-même en partie amendable : les conditions climatiques, écologiques et pédologiques de la culture. La pratique agricole consiste à cultiver ou élever ces espèces domestiques dans des conditions optimales pour en tirer la meilleure production possible en qualité et en quantité.

Certains de ces objectifs biologiques sont contradictoires : tendre vers des rendements maximaux ne peut se faire sans une perte de qualité des produits. La différence entre un poulet à 1,5 € le kilo et un poulet à 6 € le kilo s'explique par une différence de qualité et de processus de production, l'un ayant été « fabriqué » en quarante jours alors que l'autre a, au minimum, 81 jours à l'abattage. De même pour le camembert : l'industriel au lait thermisé est emballé en quatre heures alors qu'il en faudra quarante-huit pour obtenir un produit en appellation d'origine contrôlée et au lait cru. Le but d'une agriculture plus industrielle est de satisfaire une demande pour des produits à bas prix et « sûrs » d'un point de vue sanitaire étroit. Le rendement maximum, qui est souvent privilégié par beaucoup d'agriculteurs, n'est ni un optimum économique, ni un optimum environnemental. Il est pourtant mis en avant par les commerciaux et par une partie de l'encadrement agricole. Des agricultures plus durables impliquent un changement de paradigme technique, le remplacement du critère du rendement maximum par une optimisation économique et environnementale. Des études ont montré que des développements technologiques durables et cohérents économiquement étaient empêchés par cette culture, ou plutôt ce culte, du rendement maximum<sup>4</sup>.

D'autre part, par rapport à d'autres pratiques humaines, la pratique agricole est encore très dépendante des aléas environnementaux et notamment climatiques. Il est par exemple difficile d'abstraire totalement l'évolution des cours du blé des conditions climatiques (sécheresse ou inondations) dans les grandes régions productrices. Si le blé est aujourd'hui objet de spéculation, il n'a pas l'immatérialité des produits Internet. Par nature, les produits agricoles articulent les aléas de

la nature, la capacité de l'homme à les maîtriser, la globalisation et les rationalités et irrationalités des marchés financiers. Vaste programme pour un petit grain de blé dont la valeur finale dans le pain que nous achetons est marginale.

D'un point de vue statistique, cette double incertitude naturelle et humaine, appelle à une réflexion particulière sur l'interaction entre ces deux termes, le naturel et le socio-économique. On imagine qu'une discipline comme l'économie de l'environnement résoudra ce problème mais les modélisations économiques restent trop réductionnistes pour intégrer les multiples dimensions de la question. Si l'agriculture ne peut être réduite à un simple objet économique, une solution possible est de la penser comme un système où interagissent dimension naturelle, humaine et économique et que structurent les interactions. Si le poids des agriculteurs se réduit dans la complexité des filières, leur activité reste de facto systémique car, même si cela est implicite, ils sont au cœur d'un réseau d'interactions entre terroir, territoire et monde économique. Ils restent le centre de gravité du système. Dans cette approche, deux éléments doivent être discutés : les limites du système et l'utilisation possible d'une approche systémique dans le champ du politique.

### Continuum spatial et temporel : l'agriculture sans limites

L'agriculture est souvent définie comme englobant tous les phénomènes qui se produisent dans l'espace du champ (*ager*) et qui créent ainsi une discontinuité avec l'espace sauvage. Cette distinction est commode mais elle rend mal compte du continuum temporel et spatial entre ces deux mondes. Les espèces cultivées sont au départ des espèces sauvages et le progrès génétique reste en partie dépendant d'un flux de variabilité venant d'espèces sauvages. D'autre part, si on excepte les situations de culture confinée (comme les serres), le champ est toujours en interaction avec l'environnement. Comme dans tout

système ouvert, des échanges ont lieu entre la nature et lui : flux vivants (pollen, insectes, graines...) ou flux inertes (pesticides vers la nappe...). L'agriculture est donc en interdépendance avec le système naturel, l'écosystème. On parlera d'agro-écosystème pour rendre compte de cette complexité.

Une des questions fondamentales à laquelle est confrontée l'agronomie d'aujourd'hui est la relation à cet agro-écosystème. Le modèle dominant, basé sur la toute-puissance technologique, pense pouvoir s'affranchir des contraintes naturelles, parfois même s'en abstraire (élevage hors-sol). Peut-on, sur le long terme, gommer et nier les aléas sans essayer de comprendre la complexité des interactions ou à travailler avec ce système en cherchant de nouveaux équilibres entre ses éléments pour optimiser la fonction de production. Les tenants de cette approche plus réflexive, adaptative et modeste se retrouvent autour du concept scientifique d'agro-écologie, qui a pris racine dans le terreau intellectuel californien et dont une des expressions est l'agriculture biologique.

### Les progrès technologiques

Le progrès en agriculture sera donc peu discuté, peu discutable. Il se vit comme une évidence. Dans le domaine végétal, il passe par trois voies : faciliter le travail de l'agriculteur et donc augmenter la capacité de production par unité de main d'œuvre (mécanisation), modifier les conditions de culture pour aider la plante (irrigation, pesticides, engrais) et modifier le potentiel génétique (amélioration végétale). L'agriculture a une forte capacité à absorber les progrès techniques. Certains progrès ont été réalisés en interne (poussé par l'agriculture) d'autres sont des « incorporations » de progrès externes : mécanisation (qui vient du développement du moteur à vapeur et ensuite du moteur à explosion), chimie de l'azote (en parallèle avec le développement des explosifs), biotechnologie (dont les bases viennent du monde médical

et microbiologique). Tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, le progrès en agriculture a été basé sur l'intensification : augmenter la quantité produite par unité de surface. Cela n'a été possible qu'en maîtrisant de plus en plus les contraintes naturelles, au point d'en arriver à une agriculture de moins en moins liée au sol. Les productions animales, comme le porc ou les volailles par exemple, sont réalisées dans des conditions aseptisées et artificielles n'ayant plus aucun lien avec le paysage. Les prix ont baissé, la qualité sanitaire a augmenté, mais au prix d'une perte de qualité gustative et d'une fragilité du système. En effet, en perdant toute variabilité naturelle, on perd également la capacité de s'adapter par exemple à une nouvelle maladie ou à un changement de goût du consommateur. L'agriculture la plus productive est aussi la plus fragile. La solution qui consiste à augmenter les normes et mesures sanitaires à chaque nouvelle crise alimentaire, sans repenser la logique du système, est une fuite en avant. A terme, elle risque de rendre invivables les modes d'agriculture qui privilégient l'équilibre avec les cycles naturels, comme l'agriculture biologique, pour ne garder qu'un modèle aseptisé et productiviste qui devra toujours plus s'artificialiser. La guerre du camembert est une superbe démonstration de cette situation .

### Quelles Agricultures ?

La question n'est pas « *Qu'attendons nous de l'agriculture ?* » mais bien « *Quelles sont les agricultures possibles et parmi celles-ci quelles sont celles qui sont les plus durables ?* ». Une telle approche permettrait de sortir de la tension décrite plus haut entre le rôle de gardien de la nature et celui de producteur. Elle éviterait une polarisation entre gestion monocritère et approche systémique. On n'arrivera jamais à produire en quarante jours, un poulet qui a du goût, qui est sobre écologiquement et dont le bien-être est optimum mais, d'autre part, tous les poulets ne peuvent être bios. Tous les espaces n'ont pas vocation à être conservés et toutes les agricultures ne doivent pas être tenues aux mêmes objectifs de durabilité. Mais il importe que les espaces les plus

fragiles, les plus intéressants patrimonielement soient le lieu d'une agriculture respectueuse. De même, tous les aliments ne peuvent avoir les mêmes propriétés nutritionnelles et gustatives mais il importe de définir des normes environnementales et sanitaires minimales, de faire tendre chaque système vers plus de durabilité et surtout de donner les mêmes opportunités à chaque mode de production. De fait, malgré des efforts récents mais un peu ambigus autour de l'agriculture biologique, les systèmes agricoles alternatifs sont défavorisés par rapport au système industriel dominant. Ils ont un accès moindre à l'innovation, à l'espace rural, aux ressources capitalistiques, aux rayons des magasins, à la publicité... Rééquilibrer les agricultures implique un travail sur l'image et sur le cadre institutionnel. Seuls des consommateurs informés de manière transparente sur les conditions de production de leur nourriture sont à même de poser des choix cohérents. Seuls des responsables politiques conscients de la diversité des systèmes agraires existants et possibles sont assez ouverts pour favoriser une pluralité d'agricultures dans le respect des aspirations de chacun mais aussi des critères de durabilité et de respect de l'environnement.

.....  
 Pour aller plus loin :

Mazoyer M et Roudart L., « *Histoire des agricultures du monde* ». Points Seuil H 307, 2002.

Bové José et Dufour François, « *Le monde n'est pas une marchandise* », La Découverte, 2000.

Paillotin Guy et Rousset Dominique, « *Tais toi et mange* », Editions Bayard, 1999.

.....  
 1 Marcel Marlier et Gilbert Delahaye, « *Martine à la ferme* », Collection farandole, Editions Casterman, 1985

.....  
 2 Hervieu B., « *La fin des terroirs a fait deux orphelins* ». L'Histoire, n°231, 2001.

.....  
 3 Ces desiderata sont passés de besoins fondamentaux de subsistance à des choses plus futiles. L'agriculture est souvent présentée comme une activité de base, fondamentale, de subsistance, alors qu'elle obéit aussi à des moteurs plus consuméristes. Le maïs transgénique ne répond pas à une logique de subsistance !

.....  
 4 Vanloqueren, G., Baret, P.V. 2004 « *Les pommiers transgéniques résistants à la tavelure - Analyse systématique d'une plante transgénique de «seconde génération* ». Le Courrier de l'Environnement de l'INRA (52), Septembre 2004

.....  
 5 Vanloqueren G., Baret PV – « *Why are 'ecological' disease-resistant wheat cultivars slow to develop commercially? A Belgian agricultural 'lock-in' case study* ». Ecological Economics, 2007 (sous presse)

.....  
 6 La guerre du camembert, Arte

**VARIA**



# ABÉCÉDAIRE DU DIFFÉREND COMMUNAUTAIRE BELGE

→BENOIT LECHAT  
benoit.lechat@etopia.be

## Avant propos

Le différend entre les partis flamands et francophones sur l'avenir de la Belgique semble insurmontable. Si ce n'est pas la première fois que le pays traverse une crise politique, celle-ci semble aggravée par le manque de ressources démocratiques pour la surmonter. Tout se passe un peu comme si nous (les Wallons et les Bruxellois) ne comprenions pas vraiment ce qui était en train de se passer et étions, par conséquent, incapables d'entrevoir l'avenir. Comme si la peur de la fin de la Belgique nous empêchait de penser concrètement à l'avenir de la Belgique et des Régions qui la composent.

Devons-nous pour autant nous résigner devant la montée du mur de l'incompréhension ? Comment parvenir à démêler les nœuds dans lesquels la démocratie belge est enserrée ? Ces questions concernent bien l'ensemble des forces politiques et sociales. Car à mépriser l'« institutionnel » comme une plomberie coupée de la réalité, chacun risque d'être rattrapé par la réalité politique, jusque dans sa vie quotidienne... Autant dès lors tenter de s'y re-

trouver un tant soit peu et tenter de dépasser les clichés et les idées reçues. Ce n'est pas nécessairement simple.

Pour les écologistes, la thématique est moins inhabituelle qu'on ne le pense. Ce sont notamment des militants wallons qui ont contribué à fonder Ecolo. Leur attachement à l'autogestion, leur refus de l'autoritarisme leur avaient fait croiser la route de ceux qui pensaient que la Wallonie était négligée par une Belgique centralisée, ses élites distantes et méprisantes. Aujourd'hui, le premier article des statuts d'Ecolo témoigne encore de cet engagement initial. Il reprend la démocratie politique et le fédéralisme comme les deux premiers idéaux des écologistes, juste avant... l'éco-développement.

Traditionnellement, les écologistes n'ont jamais apprécié les positionnements communautaires. Depuis leurs créations, Ecolo et Groen! ont toujours cherché à maintenir des liens au-delà de la frontière linguistique et tenté de cultiver un dialogue plutôt que de s'en tenir à de stériles confrontations.

C'est ainsi qu'en 1997, le regretté Wilfried Bervoets, qui était alors secrétaire politique d'Agalev, était intervenu dans le tout premier forum des États Généraux de l'Écologie Politique, organisé de manière symptomatique sur le thème de « *Belgique, disparition d'une nation européenne* ». Son exposé s'était conclu sur six questions.

Dix ans plus tard, elles restent d'une brûlante actualité et méritent d'être citées in extenso :

- 1 *Y a-t-il, dans la population, une volonté politique de rester ensemble au sein d'une nation belge (si elle existe) ?*
- 2 *Y a-t-il une volonté politique, parmi les décideurs politiques et économiques, de faire fonctionner un État fédéral ?*

- 3 *Y a-t-il possibilité, soit de créer des partis fédéraux, soit de changer le système électoral, pour qu'il y ait élection ou sanction des personnes qui prennent des responsabilités au niveau fédéral ?*
- 4 *Sommes-nous d'accord pour remettre en cause le principe de non-hiérarchie des normes (c'est-à-dire des décrets et des lois) ?*
- 5 *Sommes-nous pour le droit de vote pour tous (reconnaissance du multiculturalisme) ?*
- 6 *Trouvons-nous indispensable que les ministres fédéraux connaissent les deux (ou trois) langues nationales ? Un ministre de la Justice ne connaissant qu'une seule langue poserait un problème psychologique énorme »<sup>1</sup>.*

À l'époque Wilfried Bervoets concluait « *Si, à ces six questions, il y a une majorité de réponses positives, nous pouvons continuer à faire vivre un État fédéral. Dans le cas contraire, il faudra regarder la réalité en face* ».

Alors aujourd'hui, où en sommes-nous ?

Pour tenter de commencer à répondre à ces questions cruciales, on trouvera ci-dessous un mini abécédaire du différend communautaire belge... Il s'agit d'un exercice purement subjectif et « historiquement » daté (août 2007) qui n'a d'autre ambition que de tenter de débroussailler le maquis communautaire et d'éclaircir les termes du « débat ». Le choix des thèmes abordés est assumé comme totalement partiel et partial. Voici donc quelques fragments de la mosaïque belge pour tenter de la re-saisir dans sa globalité.

### *Appartenances*

L'histoire politique de la Belgique a été lue en fonction de l'évolution de trois principaux clivages<sup>2</sup> engendrés par la modernité industrielle : les clivages Église/État, possédants/travailleurs, centre/périphérie, ce dernier étant à la base du clivage linguistique et communautaire. Aujourd'hui encore,



ils recouvrent des appartenances politiques, économiques et sociales différentes et conditionnent les programmes des partis, même si les positionnements se sont considérablement nuancés. Tout au long de l'histoire de la Belgique, leurs combinaisons variables ont imposé des compromis complexes garantissant une forme de perpétuation du système politique belge à travers ses réformes successives. À la fin du XX<sup>e</sup> et au début du XXI<sup>e</sup> siècle, le clivage communautaire domine de plus en plus la scène politique. Au point de faire passer régulièrement les autres clivages à l'arrière-plan. Dans une majorité fédérale, des partis appartenant à une même Communauté se sentent souvent plus proches que de ceux de l'autre Communauté, même s'ils se situent sur la même ligne du clivage confessionnel et/ou économique et social. Et puis, surtout, l'évolution de nos sociétés n'a-t-elle pas imposé une refonte de plus en plus profonde des clivages sociaux ? Le clivage Église/État est-il encore relevant ? Ne doit-on pas constater l'émergence d'un nouveau clivage autour de l'enjeu écologique ? Enfin, le clivage communautaire n'est-il pas appelé à être progressivement supplanté par un clivage régional déterminé par l'appartenance à des Régions territorialement distinctes ?

### *Belgique*

Cet État européen est né en 1830 de l'action convergente de forces internes (économiques, sociales et religieuses) et externes (les grandes puissances européennes). Le sentiment national n'y est pas aussi fort que dans d'autres pays européens. Cela n'a pas toujours été le cas. Par exemple, pendant et au sortir de la Première Guerre mondiale, suite à l'invasion prussienne. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la Constitution du nouvel État, très démocratique pour son temps (même sans suffrage universel), fut également un objet de fierté patrio-

tique<sup>3</sup> de la part de la bourgeoisie qui dominait le système politique. Actuellement, les divergences de vues entre partis flamands et francophones sur l'évolution des institutions belges rendent de plus en plus vraisemblable l'idée de la fin de la Belgique, du moins dans sa forme actuelle. On peut toutefois se demander si du côté francophone, la peur de la fin de la Belgique n'a pas pour fonction d'empêcher tout débat interne sur l'avenir de la Belgique, de la Wallonie et de Bruxelles, que ce soit dans le cadre actuel ou dans un cadre institutionnel différent.

### *Confédéralisme/fédéralisme*

Ces deux mots sont censés distinguer les deux approches qui s'opposent quant à l'avenir institutionnel de la Belgique. Le 10 juin, 56,68 % des électeurs flamands ont donné leurs voix pour des partis se disant « confédéralistes » voire séparatistes, en ce compris le CD&V, le parti du formateur et éventuellement futur premier ministre, Yves Leterme. Qu'entend-t-on par là en Belgique ? Pour le CD&V (position exprimée en conférence de presse en mars 2007) transformer la Belgique en État confédéral reviendrait à la faire cogérer par la Région flamande et la Région wallonne. La Région bruxelloise serait également cogérée par les deux autres Régions tout en conservant certaines de ses compétences actuelles. Cette transformation se ferait notamment via la modification de l'article 35 de la Constitution. Elle confierait aux Régions ce qu'on appelle les compétences résiduelles, qui deviendraient les compétences qui ne sont pas explicitement attribuées à l'État fédéral. Les partis francophones jugent que le confédéralisme est l'antichambre du séparatisme et donc de l'éclatement de la Belgique. Ils défendent le maintien d'une Belgique fédérale, ce qu'elle est devenue

en 1993, lorsque la première phrase de l'ancien article premier de notre Constitution, « *La Belgique est divisée en provinces* », est devenue « *La Belgique est un État fédéral qui se compose des Communautés et des Régions* ». Par comparaison, l'article 1 de la constitution suisse affirme sous le titre « Confédération suisse » que « *le peuple suisse et les cantons de Zurich, de Berne, de Lucerne, d'Uri, de Schwyz, d'Obwald et de Nidwald, de Glaris, de Zoug, de Fribourg, de Soleure, de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne, de Schaffhouse, d'Appenzell Rhodes-Extérieures et d'Appenzell Rhodes-Intérieures, de Saint-Gall, des Grisons, d'Argovie, de Thurgovie, du Tessin, de Vaud, du Valais, de Neuchâtel, de Genève et du Jura forment la Confédération suisse* ». Paradoxalement, la Suisse est d'ailleurs plus une fédération qu'une confédération. Elle dispose ainsi d'un niveau fédéral qui chapeaute son édifice institutionnel.

### Différend

L'évolution institutionnelle belge est le résultat de compromis entre des visions complètement divergentes. Elle ne résulte pas d'un projet d'ensemble préétabli. La volonté flamande de privilégier le développement de Communautés chargées de mener des politiques culturelles et surtout linguistiques spécifiques a été confrontée à la volonté wallonne de se doter d'instruments économiques de nature à redresser l'économie wallonne. Il a fallu également tenir compte du caractère bilingue du territoire de la Région bruxelloise. La rencontre de ces différences a permis le développement d'un système institutionnel original caractérisé par la coexistence de Communautés et de Régions. Le différend est renforcé par l'absence de partis et/ou d'élus fédéraux ainsi que d'un espace médiatique commun à tous les Belges où ces positions pourraient être débattues.

### Europe

Au cœur de l'Europe, la Belgique s'est souvent pensée comme un modèle pour celle-ci. La Belgique serait une « mini-Europe ». Comme le dit l'essayiste Geert Van Istendael, « *Europa zal Belgisch zijn of zal niet zijn* »<sup>4</sup>. Le destin européen de la Belgique est un thème ancien. Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, il est présent dans la conscience des fondateurs de la Belgique... Aujourd'hui encore, certains Belges, européens convaincus, se demandent pourquoi vouloir tenter de construire l'Europe « *si nous ne sommes pas capables de construire la Belgique* ». Combiner centralisation et décentralisation, identités et solidarités, construire un espace public commun où les points de vue différents dialoguent : autant de défis communs à l'Europe et à la Belgique. Avec (au moins) une grosse différence : le processus européen va dans le sens d'une intégration (certes laborieuse) tandis que le processus belge va, pour le moment, dans le sens d'une lente et (apparemment inexorable) dissociation.

### Frontière

C'est en 1962 que fut définitivement fixée la frontière linguistique. La loi consacra alors l'unilinguisme en matière administrative en Flandre et en Wallonie et le bilinguisme dans la Région bruxelloise. Dans un certain nombre de communes de ces Régions unilingues, existe un régime dit de facilités qui permet de disposer de services administratifs dans la langue de la minorité. L'intangibilité de la frontière linguistique, comme une frontière d'État, était une revendication flamande dictée par la crainte de voir le nombre de communes à statut bilingue augmenter (c'est la crainte de la « tâche d'huile » dans la périphérie bruxelloise). Le nombre de communes bruxelloises bilingues est ainsi passé en

1954 de 16 à 19 suite au recensement linguistique de 1947. Les partis flamands ont toujours craint que ce mouvement ne se poursuive et ont obtenu l'arrêt des recensements et la fixation de la frontière linguistique. Au contraire, les partis francophones menacent de demander l'élargissement de la Région bruxelloise aux six communes à facilité dans lesquelles les Francophones sont d'ores et déjà majoritaires. La revendication flamande de scission de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde vise également à garantir l'homogénéité linguistique de la Flandre. Aux élections du 10 juin 2007, les partis francophones ont obtenu davantage de voix dans la périphérie bruxelloise qu'en 2003 (environ 20 % dans les cantons de Hal-Vilvorde par rapport à 16 % en 2003). Même tendance dans la Région bruxelloise (88,5 % contre 84,9 %).

#### *Gouvernement (paritaire)*

L'article 99 de la constitution stipule qu'il y a au sein du gouvernement fédéral autant de ministres d'expression française que d'expression néerlandaise, « *le Premier ministre éventuellement excepté* ». Aux yeux des partis flamands, il s'agit d'une « concession », la population de langue néerlandaise étant majoritaire dans le pays. La même règle de parité est d'application au sein du gouvernement de la Région bruxelloise où les voix exprimées pour des candidats néerlandophones ne représentent pas plus de 11,5 % de la population (élections du 10 juin 2007). Le gouvernement fédéral belge (avec le gouvernement bruxellois) est l'un des derniers lieux où les partis qui sont organisés sur une base communautaire sont amenés à négocier et à gouverner ensemble. Au cours des dernières législatures, des lignes de clivages communautaires sont apparues dans tous les dossiers, faisant de la politique fédérale un exercice de plus en plus délicat.

#### *Hiérarchie (des normes)*

Si elle existe en Belgique, elle est strictement limitée. Un décret communautaire ou régional, de même qu'une loi doivent respecter la Constitution belge qui constitue donc une norme supérieure. On ne peut pas dire la même chose des lois et des décrets. Il n'y a aucun lien hiérarchique entre eux, mais au contraire une stricte égalité. On parle à cet égard d'équipollence des normes. Par ailleurs, les sphères de compétences de chacune des entités qui émettent ces normes doivent être respectées, ce qui n'est pas toujours évident. L'équipollence est généralement considérée comme la conséquence du caractère minoritaire des Wallons au sein de l'État belge et leur volonté de ne pas se voir imposer des normes par la majorité flamande. Mais dans le cadre de la problématique des nuisances sonores provoquées par l'aéroport de Zaventem, on a vu aussi plus récemment que la Région bruxelloise peut édicter des normes qui peuvent entrer en conflit avec les normes fédérales, sans que le fédéral soit en mesure d'imposer son point de vue à la Région bruxelloise. En l'absence de norme supérieure, les entités fédérées sont donc appelées à coopérer. Certains constitutionnalistes estiment que cette absence de hiérarchie des normes est un trait typiquement confédéral de notre système qui est pourtant réputé fédéral.

#### *Identités*

Définissent un individu ou un groupe par rapport à un autre. Parfois décriées comme meurtrières<sup>5</sup>, en référence aux utilisations criminelles qui en ont été faites tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, de l'extermination des Juifs au génocide rwandais en passant par la purification ethnique en ex-Yougoslavie. Mais on peut aussi se demander si une politique sans affirmation

de différences est possible, pourvu que celle-ci ne soit pas source de hiérarchisation et d'exclusion. Philippe Destatte, le directeur de l'Institut Jules Destrée, propose une identité wallonne qui soit « *une identité politique ouverte, respectueuse des personnes, participative et citoyenne, pluraliste et permettant d'autres affiliations* »<sup>6</sup>. Il ajoute : « *Cette identité consistera ainsi davantage en une volonté de participer au projet qu'en un sentiment d'appartenance.* » Le Manifeste pour la Culture Wallonne<sup>7</sup> signé en 1984 par des intellectuels et créateurs wallons affirmait simplement « *sont de Wallonie sans réserve tous ceux qui vivent, travaillent, dans l'espace wallon. Sont de Wallonie toutes les pensées et toutes les croyances respectueuses de l'homme, sans exclusive. En tant que communauté simplement humaine, la Wallonie veut émerger dans une appropriation de soi qui sera aussi ouverture sur le monde* ». Identités européenne, belge, francophone, wallonne peuvent très bien coexister au niveau d'une même personne. L'identité peut favoriser le dialogue, l'ouverture à l'autre, parce que celui-ci peut reconnaître, identifier l'origine le lieu depuis lequel parle celui qui s'adresse à lui. En 2003, un collectif d'intellectuels bruxellois a à son tour publié un manifeste<sup>8</sup> appelant à la prise en compte d'une réalité bruxelloise multiculturelle et multilingue. Selon les signataires, le clivage communautaire et linguistique est dépassé dans les faits et les institutions qui ont été construites sur sa base ne permettent plus de rencontrer les besoins réels de la population bruxelloise.

### *Journaux*

Les médias jouent un rôle clé dans la question communautaire belge. Tout comme les partis politiques, ils sont rigoureusement divisés en fonction des appartenances communautaires, à l'exception notoire de l'Agence Belga qui reste le

dernier média national belge. Les médias exercent ainsi une double fonction : informer leur communauté et en même temps en être le porte-parole. Les éditorialistes flamands ont joué un rôle important dans l'émergence du mouvement flamand, notamment en exerçant une pression plus ou moins soutenue sur les politiques tandis que les éditorialistes francophones amplifient parfois une forme d'incompréhension de l'opinion francophone à l'égard de l'évolution flamande. Ces dernières années ont vu l'émergence d'une prise de conscience du cloisonnement étanche qui séparait les opinions publiques flamande et francophone. Cette séparation a pour effet qu'en Flandre, les médias ne parlent pas des mêmes objets politiques que dans la partie francophone du pays et quand ils parlent des mêmes objets, c'est pour en dire des choses très différentes. Les hommes politiques fédéraux ne vont pas souvent s'exprimer sur les chaînes de télévision de l'autre Communauté, par désintérêt électoral ou parce qu'ils ne sont pas nombreux à maîtriser la langue de l'autre communauté, singulièrement du côté francophone. Ces dernières années, des initiatives se sont multipliées pour croiser les points de vue et renouer le dialogue, notamment à l'initiative du Fonds Prince Philippe<sup>9</sup>.

### *Katastrophe*

Le 13 décembre 2006, la chaîne de service public RTBF a diffusé une émission annonçant l'indépendance de la Flandre, en mettant au service de la fiction les apparences (certes grossières) de la réalité. Un grand nombre de téléspectateurs y ont cru, ce qui indique au moins deux choses : 1. que le scénario apparaît comme vraisemblable. 2. que le niveau de connaissance et de compréhension politique de ce qui se passe en Flandre n'est pas élevé. Cette crédulité a par ailleurs suscité un certain stress chez nombre de téléspectateurs. À

leurs yeux, la fin de la Belgique serait une véritable catastrophe. Il y a donc une permanence de l'attachement « national » à la Belgique au sein de la population francophone. Il est cependant difficile de mesurer quelle est son ampleur. Le décès du Roi Baudouin a montré qu'il pouvait s'exprimer de manière aussi massive que spontanée. En revanche, on ne peut pas dire que les partis unitaristes aient jamais rencontré de succès. Si un « sentiment national belge » se manifeste parfois de manière aussi forte qu'imprévisible, il n'a jusqu'ici pas vraiment trouvé d'expression politique solide.

### Langues

Dans leur version initiale, les conflits communautaires étaient des conflits sur l'usage des langues. L'histoire de Belgique au XIX<sup>e</sup> siècle est marquée par une volonté centralisatrice d'imposer le français dans tout le pays alors que dès 1830, l'écrasante majorité de la population ne parle pas cette langue. Au sortir de l'occupation française en 1814, les corporations bruxelloises protestent (en français parce que c'est la langue des dominants) contre le maintien des règles linguistiques françaises : « *La proscription de la langue nationale flamande doit cesser. L'idiome, les lois et les institutions des peuples de la Belgique doivent renaître avec le bonheur de ce pays*<sup>10</sup>. » À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Bruxelles ne compte que 15 % de Francophones. Mais en 1830, la ville n'est encore peuplée que par 100.000 habitants. La croissance de la population de la capitale et sa francisation vont de pair, même si cette dernière s'est accélérée à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Apprendre le français est souvent un moyen de promotion sociale. Il s'agit de franchir la « *sociale taalgrens* », la frontière linguistique sociale qui segmente la société. Inversement, avec le temps, la frontière linguistique se transforme de plus en plus en une frontière culturelle et communautaire qui sé-

pare deux espaces publics. Tout comme la langue flamande, la langue wallonne subira de plein fouet la domination politique et sociale du français. Mais cela ne générera pas de mouvement de défense de même en ampleur, peut-être du fait de la proximité du wallon avec le français.

### Minoritaires/majoritaires

Type de rapport social entre groupes de populations rivales qu'on retrouve dans de nombreuses parties du monde. Les minoritaires se sentent opprimés et perçoivent cette domination comme contraire à leurs intérêts. En retour, les majoritaires jugent que les minoritaires en font trop pour la défense de leurs intérêts et de leurs spécificités. Les Canadiens anglophones jugent par exemple que les Québécois francophones poussent le bouchon un peu loin dans la défense de leur langue. Il y a en l'occurrence quelque chose de toujours un peu tatillon, voire mesquin, dans la défense des minoritaires qui ne les rend pas nécessairement sympathiques. Pas seulement en Belgique. La particularité belge est que le rapport majoritaires/minoritaires s'y trouve en quelque sorte inversé, du moins au niveau de la perception. Les Flamands, quoique majoritaires démographiquement, se sont comportés le plus souvent comme des minoritaires, en adoptant des stratégies plus ou moins construites de présence dans les rouages de l'État fédéral tandis que les francophones se percevaient d'abord comme « majoritaires » et négligeaient de tenir compte de la réalité des rapports de forces, ce qui leur a souvent coûté très cher. Ces dernières années, on peut cependant estimer que les francophones ont commencé à prendre réellement conscience qu'ils étaient minoritaires dans l'État belge. Mais comme en atteste l'émission de la RTBF du 13 décembre 2006, cela se traduit encore généralement par des comportements de type victimaire.

Le XIX<sup>e</sup> siècle aura été marqué par une modernisation politique et industrielle des états européens qui s'est notamment caractérisée par une centralisation du fonctionnement politique. Dans les États libéraux modernes, la nation est la base de la légitimité. La Constitution belge dit que tout pouvoir émane de la Nation. La création de la Belgique comme nouvel État en 1830 a été marquée, de l'aveu même de ses pères fondateurs, par la création du sentiment national belge<sup>11</sup>. La « nationalisation » de la Belgique sera l'œuvre des gouvernements belges au XIX<sup>e</sup> siècle. Dans un premier temps, la revendication de reconnaissance de la langue flamande s'intègre totalement dans le patriotisme belge. Mais progressivement émerge un nationalisme flamand, notamment en réaction aux réticences des autorités belges à reconnaître la langue flamande. Plutôt que de différend communautaire, ne devrait-on pas parler d'un différend entre un nationalisme belge (aux contours incertains) et d'un nationalisme flamand ? Il n'y a en tout cas pas de véritable nationalisme wallon. Les Wallons ont en effet renoncé « à la constitution d'une Communauté nationale wallonne, au profit d'une identification des habitants à un territoire générant les mêmes droits et les mêmes devoirs pour tous ceux qui y résident, au nom des valeurs mises en avant et destinées à assurer la cohésion sociale ». La Wallonie est-elle une nation ? Non, en tout cas pas dans sa forme actuelle. Comme le dit Philippe Destatte, « la méfiance de ses habitants à l'égard du phénomène national observé en Flandre et mettant en péril l'État belge commun, l'absence de réponse au morcellement politique provincial et municipal accentué par la structure des médias et le poids de la France ont empêché l'éclosion d'une dynamique nationale wallonne tangible et durable ».

La complexité des institutions politiques belges est souvent décriée. Certains n'hésitent pas à la juger artificielle. Comme si les responsables politiques s'étaient échinés à rendre complexe une situation simple. Comme si les problèmes institutionnels étaient créés de toutes pièces pour justifier une inflation des mandats et des fonctions, en dehors de toute utilité. Plusieurs arguments peuvent être opposés à ces thèses souvent entendues. Le premier est que les hommes politiques qui effectuent ces réformes tirent tous leur légitimité du suffrage universel et qu'il revient aux électeurs d'éventuellement les sanctionner s'ils n'approuvent pas leur action, notamment sur le plan institutionnel. Cela ne s'est encore jamais produit. Les partis ont été plus souvent sanctionnés pour leur manque supposé de fermeté dans les négociations communautaires. En outre, la complexité des solutions institutionnelles n'est bien souvent que la conséquence de la complexité de la situation sociale. Il a fallu des institutions complexes pour rendre par exemple justice à la complexité d'une Région bruxelloise qui fait office de capitale fédérale et communautaire alors qu'elle se situe en territoire flamand et qu'une minorité très réduite de sa population est néerlandophone. Ceci dit, on peut considérer que le processus institutionnel a souffert d'un déficit de participation démocratique. La crainte des déchirements que pourrait provoquer un référendum aux résultats variables selon les communautés n'y est pas étrangère. Mais on doit aussi pointer du doigt la confusion qu'entretient dans l'esprit de l'électeur le fait que des représentants régionaux se présentent à des élections fédérales et inversement. La complexité des institutions belges et singulièrement des institutions bruxelloises n'est donc sans doute que tran-

sitoire. Ne procédant pas d'une vision d'ensemble préalable, elle est le fruit d'un pragmatisme institutionnel dont il n'y a pas lieu de tirer nécessairement gloire et qui pourrait gagner en lisibilité.

### *Pavia*

Nom d'un collectif d'intellectuels réunis autour du philosophe Philippe Van Parijs et du sociologue Kris Deschouwer proposant l'élection de 15 députés (sur 150) fédéraux se présentant dans une circonscription unique couvrant l'ensemble du territoire de la Belgique. Leur objectif est de renforcer la légitimité des décisions prises au niveau fédéral en exposant les politiques qui les prennent à la sanction de l'ensemble des électeurs et pas seulement à celle des électeurs de leur Communauté. La proposition vise également à renforcer la dynamique fédérale en amenant les partis organisés actuellement sur base communautaire à collaborer en présentant des listes communes. Elle n'impose cependant pas la fusion de ces partis. Cette proposition pourrait également s'appliquer au niveau européen où l'on pourrait également concevoir qu'une partie des députés européens soient élus sur des listes présentées dans l'ensemble de l'Union. Là aussi, une telle réforme renforcerait la dynamique fédérale. Actuellement, seuls les écologistes francophones ont déposé une proposition de loi qui va dans le sens de la proposition de Pavia (elle propose, elle, l'élection de 50 députés dans une circonscription unique). Cependant de plus en plus de représentants politiques au nord comme au sud du pays ont exprimé leur intérêt pour elle. L'ancien Premier ministre Jean-Luc Dehaene a toutefois été assez sévère. « *Et aujourd'hui, on voudrait nous proposer une circonscription unique, en décidant à l'avance du nombre*

*de sièges attribués aux Francophones et aux Flamands ? Au revoir et merci, hein! » « ...Je n'ai jamais vu en Wallonie ou à Bruxelles des Francophones qui ouvraient un journal flamand ! S'ils avaient eu aussi cette tradition de bilinguisme, l'image du pays en serait modifiée. Je constate qu'une nouvelle génération d'hommes politiques en Flandre ne parle plus le français. Bientôt, nos négociations gouvernementales se dérouleront en anglais ! Là encore, les efforts réalisés par les Francophones qui, comme vous, s'expriment de plus en plus en néerlandais, arrivent en fait quarante ans trop tard... »<sup>12</sup>*

### *Quatrième Région ?*

D'abord troisième Communauté : la Communauté germanophone regroupe les habitants des neuf communes germanophones de l'est de la Belgique, soit environ 71.500 personnes dont la plupart ont l'allemand pour langue maternelle. Ils sont souvent présentés comme les « derniers Belges », peut-être parce qu'ils ont su trouver progressivement une vraie place dans l'évolution du système fédéral belge. La Communauté germanophone a également tiré parti de sa position géographique en développant des liens étroits avec les régions proches de l'Allemagne et des Pays-Bas au sein de l'Eurégio Meuse-Rhin ainsi qu'avec le grand-duché de Luxembourg. Bien que territorialement intégrée à la Région wallonne, la Communauté germanophone tendrait à acquérir progressivement le statut de Région à part entière. Le 29 avril 2002, le parlement de la Communauté germanophone a en tout cas approuvé une résolution en faveur du transfert des compétences (actuellement exercées par la Région wallonne) de l'aménagement du territoire, du logement, de l'agriculture, des pouvoirs subordonnés et des routes.

## Régionalisme

Initialement, ce sont des Wallons qui ont mis l'accent sur la notion de Région. Il fallait doter la Wallonie d'outils de politique économique pour effectuer les réformes indispensables au redressement économique. Avec les grèves de l'hiver 60, émerge autour de la figure d'André Renard, leader syndical FGTB liégeois, un mouvement qui combine revendications sociales, économiques et politiques. La dimension culturelle est présente dans le renardisme, mais c'est avec le Manifeste pour la Culture wallonne qu'elle devient réellement une priorité du mouvement wallon. À l'inverse, certains défenseurs de la Communauté française ont soutenu l'idée d'une fusion de la Région wallonne et de la Communauté française. C'est la thèse de la « nation francophone » défendue en son temps par le président du PRL, Jean Gol et tous ceux qui accusent généralement les régionalistes de vouloir se « replier » sur l'identité wallonne. Ces dernières années, un régionalisme bruxellois est apparu, singulièrement au travers de l'association « Manifesto » qui prône la mise en œuvre de politiques d'enseignement et de culture adaptées aux besoins de la Région bruxelloise. Les régionalistes wallons et bruxellois privilégient une construction institutionnelle basée sur trois régions bénéficiant du même niveau d'autonomie et de compétences. Le mouvement flamand a toujours opté pour un modèle à deux composantes principales, la Flandre et la Wallonie appelées à cogérer la Région bruxelloise.

## Solidarité

Notion à laquelle il est souvent fait référence dans le débat communautaire belge. Être solidaire de quelqu'un signifie se sentir coresponsable de son destin et accepter de lui ve-

nir en aide. Cette solidarité peut être fondée sur un engagement explicite (un contrat), une appartenance commune à une entité sociale ou politique plus ou moins large (une nation, une Communauté, une Région, une ethnie, une classe sociale, une religion). Traditionnellement, dans un État-nation, la solidarité entre citoyens n'est pas remise en question. Il est communément accepté que les citoyens défavorisés bénéficient de transferts de la part de citoyens mieux lotis, que ce soit sous la forme de services publics financés par l'impôt ou via la sécurité sociale, sous la forme de cotisations sociales, étant entendu qu'une réciprocité est attendue de leur part, le jour où ils sont en mesure de rendre tout ou partie de ce qu'ils ont reçu. Mais cette obligation, si elle est absolue en droit, ne l'est pas nécessairement en pratique. Personne ne peut jamais être exclu du bénéfice de la solidarité au motif qu'il ne pourrait pas rendre l'équivalent de ce qu'il a reçu, parce qu'il appartient à une entité commune et que cela suffit à justifier absolument ses droits et ses devoirs en matière de solidarité. Dans la plupart des États fédéraux, les transferts financiers entre citoyens et entre régions sont fréquents et ne souffrent pas de contestation. En Belgique, ce n'est pas vraiment le cas. Progressivement, la solidarité interpersonnelle inconditionnelle, telle qu'elle a été concrétisée dans le cadre de la sécurité sociale a perdu en légitimité, surtout du point de vue flamand, au profit d'une conception interrégionale de la solidarité. De ce point de vue, la majorité des partis flamands soutiennent que la manière dont la solidarité est actuellement organisée ne permet pas à la Wallonie de se redresser et qu'elle doit être liée à un système de « responsabilisation » censé garantir que les transferts entre le nord et le sud servent réellement au redressement de la situation wallonne. Même si aucun politique francophone n'a jamais vraiment défendu cette position en public, la position francophone « moyenne » assimile cette position



à une manière de changer les règles du jeu en cours de partie et à une négation des transferts qui allaient de la Wallonie vers la Flandre jusque dans les années 60. En écho, le mouvement flamand minimise généralement l'ampleur de ces transferts et répond qu'ils ont été payés par la non-reconnaissance des droits culturels flamands.

### *Transferts*

L'application de la solidarité implique qu'il y ait des transferts entre membres d'une même entité politique. Pour qu'ils s'arrêtent, il faudrait que tous ses membres contribuent et perçoivent le même niveau de ressources et de dépenses, ce qui est théoriquement possible, mais ne se rencontre guère dans la réalité. Ou alors on pourrait imaginer une politique totalement inégalitaire sans le moindre mode de redistribution. Peut-être certains y pensent-ils. Mais pour l'heure, en Belgique, on peut distinguer deux grands types de transferts qui correspondent d'ailleurs aux deux grandes conceptions de la solidarité (interpersonnelle et interrégionale) évoquées ci-avant. Il y a d'une part les transferts entre personnes qu'on retrouve à la base de la sécurité sociale et d'autre part, les transferts entre Régions et Communautés qui s'effectuent via la fiscalité ou la parafiscalité fédérale comme la TVA, l'Impôt des Personnes Physiques ou des Sociétés, telle qu'elle peut s'exprimer par exemple dans le mécanisme de la loi de financement des Communautés et des Régions de 1989. Il est clair qu'à l'heure actuelle, ce que la Wallonie et Bruxelles reçoivent est supérieur à leur contribution, l'inverse étant vrai pour la Flandre. Mais (une fois encore) il s'agit là d'un phénomène que l'on rencontre dans tous les États fédéraux. Les transferts qui existent entre la Flandre, la Wallonie et Bruxelles ne sont proportionnellement pas plus importants que ceux qui se produisent dans d'autres États. Mais dans

ceux-ci, cela se fait dans un consensus plus important qu'en Belgique. D'autres États européens connaissent cependant des tensions comparables entre leurs régions contributrices nettes et leurs bénéficiaires, les premières, dans un contexte de plus en plus compétitif, étant tentées d'appliquer le principe du « juste retour » en fonction duquel elles prétendent obtenir au moins l'équivalent de leur contribution au financement collectif. Généralement, les transferts sont abordés sous un angle essentiellement économique où il s'agit de maximiser les avantages pour chacun des participants. C'est ignorer qu'ils ont également une dimension très symbolique et qu'il faut tenir compte des images qui se créent dans ces échanges. Donner n'est pas seulement donner, c'est aussi créer des jeux complexes et subtils d'obligations, d'images et de reconnaissances que l'anthropologie peut nous aider à décoder<sup>13</sup>.

### *Union*

La devise nationale de la Belgique est « *L'Union fait la force* ». Aujourd'hui encore, un sondage montrerait certainement que la plupart des Belges croient qu'elle désigne l'union entre les Francophones et les Flamands, ce qui tout autant que l'incapacité de certains à entonner l'hymne national, attesterait assurément de l'ignorance des Belges quant à leur propre histoire. Car bien sûr la devise ne fait aucunement référence à un dépassement des tensions communautaires ou linguistiques. Au moment de la création de l'État belge, celles-ci n'existaient tout simplement pas ou alors uniquement de manière latente. Le clivage qui dominait alors une classe politique que le suffrage censitaire réduisait à représenter la bourgeoisie possédante, généralement francophone, séparait les libéraux et les catholiques sur la place à concéder à l'Église dans les affaires publiques et singulièrement l'ensei-

gnement. Ayant retenu les leçons de l'échec de la révolution brabançonne de 1789, ils résolurent de réunir leurs forces contre l'ennemi commun en la personne du pouvoir royal hollandais. Cette alliance donna le jour à l'Unionisme, courant politique qui dirigea la Belgique jusqu'en 1839. Cette union que l'on retrouve dans la devise belge désigne donc initialement l'alliance des libéraux et des catholiques. Le paradoxe, c'est que tout au long de son histoire la Belgique aura tendance à passer des compromis qui, loin de réaliser des synthèses entre les tendances politiques ou sociales contradictoires, organiseront leur coexistence certes pacifique mais cloisonnée, comme l'enseignement ou le système hospitalier en offrent l'illustration. L'union à la belge, c'est un peu l'organisation du chacun chez soi.

### Violence

Par comparaison avec les très nombreux civils qui furent victimes de la répression des forces de l'ordre belges pendant les luttes sociales de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (et jusque dans la deuxième partie du XX<sup>e</sup> siècle), les rapports communautaires belges n'ont heureusement jamais été beaucoup marqués par la violence physique. Certes les Fourons ont été le théâtre pendant les années 80 de manifestations très agressives de la part de militants flamingants. Certes, en 1970, un militant du FDF, Jacques Georquin, fut battu à mort par des militants d'une organisation flamingante d'extrême droite. Mais jusqu'ici, les conflits ont toujours été réglés de manière pacifique, ce qui est loin d'être le cas dans d'autres pays marqués par des conflits nationaux. En revanche, le contentieux communautaire belge peut être source d'une violence symbolique. Pas seulement quand des manifestants flamingants brûlent des drapeaux belges. Mais par exemple quand des journaux d'une communauté dépeignent systématiquement

l'autre communauté comme étant essentiellement composée de profiteurs ou d'égoïstes refusant toute forme de solidarité ou encore quand des ministres fédéraux s'avèrent incapables de s'exprimer correctement dans la langue d'une des principales Communautés.

### Wallonie

Région d'Europe faisant partie de l'État belge, disposant d'institutions démocratiques propres depuis la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Si l'adjectif wallon remonte à la nuit des temps et désigne les populations non germaniques et de langue romane de l'Europe du nord, le nom de Wallonie n'apparaît qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Progressivement, à cette époque, émerge un mouvement wallon qui est à la fois culturel, social et démocratique. Son engagement croissant tout au long du XX<sup>e</sup> siècle aboutira à la naissance des institutions démocratiques actuelles marquées prioritairement par la préoccupation de redresser une économie wallonne touchée par le vieillissement de l'industrie traditionnelle qui avait fait d'elle une des premières régions économiques du monde au XIX<sup>e</sup> siècle et permis l'éclosion d'un mouvement d'émancipation de la classe ouvrière d'une très grande vitalité. Mais dès l'apparition de la Région wallonne, nombre d'intellectuels et de créateurs wallons insistèrent sur l'importance de la culture dans le projet wallon. En 1983, ils signaient le Manifeste pour la Culture wallonne dans lequel ils affirmaient leur conviction que « *l'accession de la Wallonie à sa personnalité de peuple et à sa maturité politique n'aura pas lieu si un projet culturel ne va pas de pair avec le projet économique* ». À l'époque, un certain nombre de critiques plus ou moins virulentes furent émises contre le Manifeste, l'accusant de favoriser un « repli identitaire » alors que les signataires revendiquaient expressément l'ouverture. «

*En tant que communauté simplement humaine, la Wallonie veut émerger dans une appropriation de soi qui sera ouverture au monde », concluait le texte.*

### Xénophobie

Hostilité à ce qui est étranger. Dimension souvent inhérente à tout nationalisme et principalement aux nationalismes qui se construisent sur l'identification à une ethnie, aux liens du sang, à la parenté. En Belgique, le nationalisme flamand est aussi soutenu par une extrême droite raciste et qui a fait de la lutte contre l'immigration son combat principal. Mais il serait totalement abusif de confondre l'ensemble du nationalisme flamand avec le racisme et la xénophobie. Depuis 2003, le pèlerinage de l'Yser a connu la sécession des organisations d'extrême droite qui se sont réunies au sein de l'Ijzeweek, une ASBL proche du parti Vlaams Belang.

### Yoyo

Comme tous les processus historiques, les relations entre Régions et Communautés belges, l'évolution de l'Etat et des nationalismes, forment une succession de phases de flux et de reflux, de tensions plus ou moins grandes, de crises graves et d'apaisements. Cela monte et cela descend. Mais comme un yoyo dont on rate le rebond, le processus peut se détendre et la bobine se retrouver par terre au bout de sa ficelle. La relativisation à laquelle aboutirait une certaine méconnaissance de l'histoire de la Belgique peut conduire à ignorer la spécificité de la crise profonde que traverse le système politique belge depuis le 10 juin 2007. Certes, l'affaire Royale (1950), la crise de Louvain (1968), la Marche Blanche (1996) ont représenté des pics de tension dans l'encéphalogramme de la vie politique belge. La spécificité de la crise actuelle

tient peut-être à la difficulté à identifier les ressources politiques susceptibles de la surmonter. Surmonter le différend communautaire nécessitera de l'imagination et surtout du courage, celui de sortir des sentiers battus et de tenter d'intégrer le point de vue de l'autre. Sans ce travail d'empathie et de dialogue ouvert, le différend ne se transformera jamais en projet positif pour la Belgique et les Régions qui la composent.

### Zwanze (ou Swanze)

Terme issu du dialecte bruxellois qui désigne plus une attitude qu'un langage ou une manière de parler. Zwanzer revient notamment à tourner en dérision ceux qui se prennent au sérieux. Le Belge se targue souvent d'élever l'autodérision au niveau d'un art. Mais toute la question est de savoir où s'arrête le mépris de l'autre et où commence l'autodérision.

- 1 Wilfried Bervoets, « *Le contentieux institutionnel : réponses pour le 21e siècle* », in Belgique, disparition d'une nation européenne ? ss la direction de Christophe Derenne et Colette De Troy, les États Généraux de l'Écologie Politique, Éditions Luc Pire, 1997, pp 45-52.
- 2 Xavier Mabille, « *Histoire politique de la Belgique, Facteurs et acteurs de changement* », CRISP, Édition complétée de 1992.
- 3 E. Witte, E. Gubin et J.-P. Nandrin, G. Deneckere, « *Nouvelle Histoire de Belgique* » Col. 1 : 1830-1905, Complexe, 2005.
- 4 Geert van Istendael, « *L'Europe sera belge ou ne sera pas* », Het Belgisch Labyrint, De Arbeiderspers, 2005, p. 291.
- 5 Amin Maalouf, *Les identités meurtrières*, Grasset, 1998.
- 6 Philippe Destatte, « *L'Identité wallonne : une volonté de participer plutôt qu'un sentiment d'appartenance. Contribution* »
- 7 [www.toudi.org](http://www.toudi.org)

- .....  
8 [www.manifestobru.be](http://www.manifestobru.be)  
.....
- 9 Voir [www.monarchie.be/fr/initiatives/flip](http://www.monarchie.be/fr/initiatives/flip) - Voir également David D'Hondt « *Flandre et Communauté Wallonie-Bruxelles : le fossé médiatique se creuse* », La Revue Nouvelle, Avril 2007 n°4.  
.....
- 10 Cité par Van Istendael, page 19.  
.....
- 11 « *Le sentiment de l'unité nationale est né de nos jours* », dira Nothomb, cité par E. Witte, E. Gubin et J.-P. Nandrin, p. 101.  
.....
- 12 Le Soir, 3 août 2007.  
.....
- 13 Voir Benoît Lechat, « *Sortir de la fosse aux Wallons* », La Revue Nouvelle, Août 2004.

# Quelle place pour les hommes dans les cités sociales ?

---

→PASCALE JAMOULLE

Pascale Jamouille est docteur en anthropologie, titulaire d'une licence en lettres et assistante sociale. Elle est chargée de cours et de recherches au Laboratoire d'Anthropologie Prospective de l'Unité de sociologie et d'anthropologie de l'Université de Louvain-la-Neuve et au Service de Santé Mentale «Le Méridien».

jamouille@anso.ucl.ac.be

*De 2002 à 2005, Pascale Jamouille a réalisé une enquête de terrain auprès de jeunes gens et de pères vivant dans trois cités sociales de l'ancien bassin minier du Hainaut. L'ouvrage « Des hommes sur le fil. La construction des identités masculines en milieux précaires » est issu de cette démarche ethnographique<sup>1</sup>. Il s'intéresse à la figure masculine dans les lieux où la précarité s'étend et porte sur les transformations des prises de risque, de la masculinité et de la paternité dans les quartiers populaires. Pour mieux connaître ces hommes « sur le fil », touchés par des conduites à risque, aux différents âges de leur vie, elle les a longuement fréquentés, décrivant leurs lieux de vie, transcrivant leurs dialogues et leurs récits, collectant leurs écrits.*

## Sens des conduites à risque dans l'évolution des familles

De nombreuses conduites à risques traversent les vies de familles des hommes et des pères rencontrés. La notion de « conduite à risques » désigne des pratiques répétitives, voire compulsives, de mise en jeu de soi ou d'autrui, qui mettent en danger les personnes et leurs proches. Trois sphères de mise en vertige du corps semblent souvent s'imbriquer et s'enchaîner dans les parcours de vie des jeunes et des familles.

La première renvoie aux logiques sociales de fragilisation, de marginalisation et d'engagement dans des activités illicites, telles la déscolarisation, la participation à l'économie souterraine, les violences collectives, la petite délinquance, etc. Cette sphère de risques naît souvent de la colère, du sentiment d'injustice des jeunes. Ils retournent l'hostilité et la violence sociale subies vers l'extérieur.

Une seconde renvoie plus spécifiquement aux logiques de domination/soumission dans la sphère des relations privées : les rapports de genre, de familles, de fratries, de pairs. Vendettas, violences conjugales et sexuelles, séquestrations, fugues, grossesses précoces... traversent alors les vies de famille.

Une troisième touche l'intimité avec la recherche de sensations et les retournements de la violence sur soi. Cette sphère de risques regroupe plutôt addictions, automutilations, troubles alimentaires, tentatives de suicide, errance...

Les conduites à risques ne sont pas les attributs d'individus ou de catégories de personnes particulières. Elles ne sont ni une entité clinique, ni un diagnostic de dangerosité apposé sur certains groupes, dans une visée de contrôle social. L'enquête les montre plutôt comme des conduites plastiques qui s'inscrivent dans des rapports et des contextes sociaux. Elles sont souvent une traduc-

tion, au niveau corporel, de tensions existentielles et identitaires, des difficultés d'insertion socio-économiques ou des conflits de genre, de cultures et de familles. L'instabilité psychologique éventuelle du preneur de risque apparaît insuffisante pour expliquer la dimension collective de ces comportements.

Dans les cités sociales où j'ai enquêté, mes interlocuteurs sont parents dans un espace socio-économique qui produit des formes de conduites à risque, de masculinité et de paternité particulières. Les récits parlent de l'évolution rapide des places et des rôles parentaux dans les familles nucléaires, monoparentales et recomposées qui vivent dans les parcs de logements sociaux. Les vies de famille sont fortement marquées par la perte du travail, la disqualification sociale et un attachement aux anciens modèles familiaux industriels, structurés par une séparation forte des rôles parentaux. Dans « l'ancien esprit », en remettant leur paie aux mères, les pères se déchargeaient du quotidien. Comme chefs de famille, ils faisaient autorité du regard et du geste. Ce rapport à l'autorité et la répartition stricte des tâches entre conjoints sont aujourd'hui invalidés par l'évolution des modèles culturels. Des faits sociaux, comme l'augmentation foudroyante du chômage dans le monde ouvrier, ont transformé la place du père. « *Un homme qui ne rapporte pas d'argent, on peut s'en passer* » disent les « cheffes de ménage » qui tentent de gérer le budget étriqué des allocations sociales. Leurs femmes gèrent les relations avec les institutions, perçoivent les allocations sociales, ont la charge du ménage et des enfants, travaillent... Elles sont saturées de responsabilités et reprochent aux hommes de ne pas prendre une place que, par ailleurs, elles ne sont pas toujours prêtes à leur laisser. Les conflits d'autorité mettent les couples sous tension.

Les familles se transforment dans toute la société, les séparations et les recompositions se multiplient. Dans les cités où j'ai travaillé, la garde des enfants est, en général, donnée à la mère ; les plus précaires demandent un logement social. Certains blocs sont saturés

de femmes seules avec des enfants. Adolescentes, elles ont souvent souffert de la domination masculine. Après des échecs conjugaux, elles élèvent seules leurs enfants, parfois de pères différents, avec des pensions alimentaires aux versements chaotiques ou inexistantes. Pour toutes ces raisons, d'étage en étage, des femmes sont en lutte contre les hommes. Elles ont accumulé une rancune. Dans les blocs, les couples sont rares, ou alors ils sont « non officiels ». En perdant l'accès aux emplois stables, les pères ne fournissent plus la sécurité économique, les services sociaux sont devenus des pourvoyeurs plus sûrs. Pour maintenir le niveau du loyer et des allocations, des pères et beaux-pères se domicilient fictivement à l'extérieur. Leur position est difficile, d'autant plus si la mère ne leur reconnaît pas de fonction parentale. De par l'occupation de cette place, illégitime, le père risque de ne plus pouvoir jouer sa fonction de tiers entre l'enfant et sa mère, d'interface avec la société. Des femmes ont tendance à exercer une emprise importante sur la vie des « hommes de passage » qu'elles hébergent, contrôlant leur courrier, les infantilisant, les mettant régulièrement « à la porte ».

Les pères rencontrés se sentent en transition entre « l'ancien esprit » et les nouvelles formes de paternité contemporaine. Ils vivent de fortes tensions identitaires. Ils ont été éduqués dans « la peur du père » et les échanges familiaux silencieux. Ils ne sont pas préparés aux fonctionnements sensibles et relationnels des paternités contemporaines. Ils ont peu d'expérience des relations directes avec l'enfant, du dialogue et de la négociation. Ils inventent leur paternité à partir de leurs expériences de vie, par ajustements successifs. Des phases de dépression et de désimplification président souvent à la transformation de leurs conceptions d'homme et de père. Par moment, certains sont pris dans des tensions existentielles, économiques et conjugales qu'ils n'arrivent plus à gérer. Ils se sentent détruits et fuient leur famille. Ils n'arrivent pas à assumer leur paternité. Sans travail, ils ont l'impression de ne pouvoir être ni des hommes ni des pères à part entière. Leur identité, maltraitée, se

rigidifie. Ils ont un sentiment d'infériorité par rapport à leur propre père. Ils se murent dans le silence, la dépression et les consommations excessives de psychotropes. Ils relatent leur humiliation, la violence de leurs conflits conjugaux et leurs difficultés à construire un dialogue avec leurs enfants et beaux-enfants.

Après les ruptures conjugales, beaucoup de pères se désimpliquent ou sont désimpliqués. Ils ont l'impression que sans la médiation de la mère, et loin de leurs enfants, ils ne peuvent pas assumer de rôle paternel. Ils n'arrivent pas à être présents à l'enfant, à entrer en dialogue avec lui. Ils ont le sentiment que leur ex-femme a toutes les cartes de la parentalité en main, qu'elle « tient l'enfant ». Des mères mettent des obstacles à la continuité du lien paternel. Des pères ont peu de savoir-faire sur la négociation coparentale. Aussi « les problèmes de ménage » se soldent-ils souvent par une rupture de la relation parentale, la coparentalité assumée étant un idéal qui semble peu correspondre aux réalités de l'après-divorce<sup>2</sup>.

En cité sociale, on voit se multiplier les groupes domestiques matricentrés que les difficultés économiques isolent. Les mères qui doivent assumer tout, toutes seules, n'arrivent pas toujours à inscrire dans leur famille les règles de la vie sociale et des frontières entre les générations. Des enfants prennent de plus en plus de pouvoir, tout en se sentant impuissants à s'émanciper, pris dans un lien trop serré avec leur parent. Un enfant parentifié a un sentiment de toute-puissance parfois très difficile à gérer pour l'environnement social, sa socialisation est perturbée. Le jeune parentalisé soutient et dirige sa famille. Il intègre difficilement les limites posées par le monde adulte, parce qu'il y trouve peu d'appui. Ce rapport perturbé à la loi le fragilise sur le long terme, notamment sur le plan de son intégration scolaire et sociale. Des jeunes se cherchent alors d'autres guides. Quand ils les trouvent dans la rue, les prises de risque s'enchaînent. Certains « s'enterrent » dans leur famille et dans la cité.

Le vide de père qui leur est transmis a des conséquences. Des adolescentes incorporent des modèles masculins qu'elles jugent défaillants. La responsabilité parentale ne s'inscrit plus dans certaines constructions identitaires masculines.

Des pères rencontrés, qui assument seuls leurs enfants, n'arrivent pas non plus à répondre à l'ensemble de leurs besoins affectifs, nourriciers, éducatifs, sociaux... Concentrer l'ensemble des fonctions du champ de la parentalité sur une seule personne est périlleux. Par période, ils sont « à bout de souffle ». Ils se sentent enfermés, mis à l'écart des autres hommes. Parfois la figure des grands-parents compense mais elle a des limites. Quand la famille se déglingue, le parent, surtout s'il est seul, tend à s'enfermer et à « se coller » à ses enfants. Cette proximité silencieuse et étouffante les retire du monde social. Lorsque des fonctions parentales ne sont pas exercées, l'enfant ou l'adolescent n'arrive pas à trouver une place tenable dans la famille ou dans la société. Les relations familiales se chargent d'anxiété et de colère, elles sont traversées par des gestuelles de risque, comme autant de conduites d'appel.

Parallèlement à ces transformations rapides des familles, dans les anciens quartiers ouvriers, le salariat se défait, tandis que le travail contingent et l'économie souterraine se diversifient. De plus en plus d'hommes et de pères « se débrouillent », au jour le jour. Des fils deviennent pères sans pouvoir sortir de la précarité. Ils veulent gagner leur vie de manière décente, mais les rares emplois accessibles sont intérimaires, instables, hyper-flexibles. Le travail au noir est insécurisant. Les allocations sociales offrent un minimum de protection mais sont nettement insuffisantes pour subvenir aux besoins des familles. S'engage alors un jeu de mises en scène et de relations en trompe-l'œil avec l'aide sociale, chaque partie faisant semblant de croire qu'il n'existe pas d'« à-côté ». Parallèlement, des jeunes luttent pour se faire des positions incertaines dans des réseaux de revente de drogues ou de marchandises « tombées du ca-

mion ». La concurrence y est rude, les rapports sociaux y sont duels, ultralibéraux, sans tiers régulateurs. Cette école de la rue expose les jeunes. La dureté des rapports sociaux, les comportements de domination/soumission et les trajectoires pénales peuvent altérer leur santé mentale, fragiliser leur paternité et les marginaliser.

Quand les espaces publics sont davantage gérés par des regroupements de jeunes que par les adultes, la vie de cité produit aussi des tensions de genre importantes. Des jeunes prennent de plus en plus de pouvoir dans le foyer, sur leur mère et leurs sœurs, et, sur leurs territoires, auprès des filles de leur cité. Dès lors, les premiers rapports de genre sont faits de rancœur, d'animosité et de dissimulation. Les filles qui ont perdu leur réputation subissent parfois, dans la culture de la rue, une violence qui marque leur vie psychique et relationnelle. Des filles « font le garçon », se protégeant entre elles dans des « gangs de filles ». La plupart évitent plutôt les ennuis, feignant de se soumettre à la domination des garçons tout en les prenant de haut, en secret. Devenues femmes, elles éprouvent des difficultés à faire confiance aux hommes, à leur donner une place de père, à pacifier leur couple. Elles ne croient pas nécessairement à la possibilité d'un modèle égalitaire hommes/femmes. Prudentes, elles tablent d'abord sur leur propre protection. Certaines associent préservation de soi, défiance envers l'homme et appropriation des enfants.

### Prospectives en matière de politiques sociales

Cette enquête montre la contre-productivité, pour la sphère familiale, de certaines mesures publiques. Les critères d'accès au logement social féminisent l'habitat social, où vivent toujours plus de femmes seules avec leurs enfants. Après les séparations, les pères des mondes populaires doivent pouvoir avoir accès à des logements à prix modérés qui leur permettent de recevoir leurs enfants, au même titre que les mères. Octroyer un logement social au parent qui a la garde, tan-



dis que l'autre doit se contenter d'un studio sans chambre d'enfant, favorise la désimplification des pères. Notons que cette politique impliquerait une augmentation globale du parc d'habitations sociales déjà réclamée par de nombreux acteurs. Si les jeunes ne trouvent pas, dans leurs groupes d'appartenance, des modèles de pères impliqués, le lien d'attachement et la responsabilité paternelle ne s'encodent pas dans leur personnalité sociale. On peut alors craindre une amplification de la dépaternalisation à la génération suivante.

Le droit social octroie « des primes à la solitude », fragilisant les couples, séparant les familles. L'écart entre les taux d'allocation « isolé » et « cohabitant » ainsi que les réajustements constants des loyers sociaux en fonction du revenu global du ménage créent des systèmes de domiciliations fictives dont seuls les propriétaires véreux bénéficient. Les pratiques des « boîtes aux lettres de domiciliation » donnent tout pouvoir aux femmes. Elles fragilisent la position des pères et beaux-pères, déjà peu nombreux dans les parcs d'habitat social. Si à chaque membre qui s'ajoute à un groupe familial (adulte ou enfant) correspondait une augmentation de l'allocation d'aide sociale globale du groupe (selon le principe de l'allocation universelle), chaque individu apporterait sa quote-part au bien-être du groupe, ce qui favoriserait la reliance plutôt que l'éclatement des noyaux familiaux. Ces nouvelles dispositions pourraient faire sortir les pères de « la clandestinité » de résidence. Outre le gaspillage d'argent public, les domiciliations fictives ont des conséquences sur l'organisation interne des familles et leurs relations avec l'extérieur. Certaines ont une peur constante d'une invasion de leur vie privée, ce qui altère leurs solidarités de voisinage et les éloigne des services d'aide.

L'enquête montre aussi l'importance du travail collectif et communautaire, en particulier dans les lieux marqués par l'insécurité sociale et les apprentissages des jeunes à « l'école de la rue ».

Pour réduire les tensions de genre, il est devenu essentiel d'ouvrir des espaces de parole sur l'évolution des relations filles/garçons et hommes/femmes, en milieu scolaire et dans les associations en contact avec les jeunes et les familles. Le travail réalisé par les acteurs à ce niveau devrait être encouragé et systématisé. Se rapprocher des parents, des mères, mais aussi des pères et des beaux-pères, établir une proximité avec eux et multiplier les espaces sociaux tiers, de dialogue, de médiation, de réflexion peut les aider à inventer leur paternité ou leur coparentalité quand les familles se transforment et évoluent. Resserrer le tissu social (en créant une amicale de locataires dans un immeuble, un comité de quartier, un groupe d'habitants, une association de parents...) permet aux adultes d'échanger, de se transmettre une expérience sur les difficultés conjugales ou parentales qu'ils ont traversées, d'élaborer ensemble leur expérience de la coparentalité. Des projets de proximité pourraient aussi se rapprocher d'avantage des intérêts traditionnellement masculins. Dans les cités sociales, par exemple, la voiture est un champ d'intérêt capital pour les sociabilités masculines. On voit des pères et des fils réparer ensemble leurs voitures dans les parkings des après-midi entières. Mettre à leur disposition, des « espaces garages », aménagés et correctement outillés ferait probablement sens dans ce monde particulier.

Les représentations sociales doivent continuer à évoluer pour que les parents puissent dissocier l'accès à l'emploi et la paternité. Le travail ne légitime pas l'autorité sans partage des pères sur les familles, pas plus que le chômage ne les évince. Le chômage n'est pas une indignité, une marque d'inutilité sociale. Il peut permettre aux pères de s'investir davantage auprès de leurs enfants ou petits-enfants. Ils peuvent expérimenter des relations inédites avec eux, les ouvrir au monde et développer leurs centres d'intérêt.

Des pères et des beaux-pères ont le sentiment que les services, les institutions et le droit de la famille donnent un pouvoir excessif aux mères. Comment éviter que l'intervention sociale n'altère la

figure du père ou du beau-père ? Comment protéger l'égalité des droits parentaux ? Par des pratiques concrètes, l'intervention sociale, juridique et le monde scolaire peuvent soutenir les mères tout en préservant l'exercice de la paternité (envoi d'un double bulletin et du courrier scolaire aux deux parents, soutien de la place du père, proposition de médiation familiale...).

Les enfants doivent pouvoir se projeter dans des pères et des mères qui se respectent et ont pacifié leurs relations, qu'ils vivent ou pas ensemble. Si les enfants ne le peuvent pas, le risque de les voir craindre l'autre sexe, lutter contre lui, se construire sur des modèles de virilité ou de féminité caricaturaux est majoré. Des enfants sans père sont dans « le languissement » puis, plus tard, dans la révolte. À l'adolescence, ils n'arrivent pas à se projeter dans des hommes qui ne se sont pas occupés d'eux, surtout s'ils sont fortement disqualifiés par leur mère. S'ils ne trouvent pas de modèles masculins structurants dans leur entourage, ils risquent de s'identifier à des caricatures d'homme et de construire leur conscience masculine dans la rue auprès du groupe de pairs.

## Conclusion

La condition d'homme et de père se transforme. Dans les quartiers populaires, l'extension du chômage et les transformations rapides des familles bousculent les modèles traditionnels. Pour réguler leurs relations familiales et aider leurs enfants à modérer leurs prises de risques, les pères doivent entrer dans des fonctionnements sensibles, des rapports négociés avec leurs (ex-)femmes et leurs enfants (ou leur nouvelle compagne et leurs beaux-enfants), auxquels la vie ne les a pas préparés. D'où l'importance de réfléchir à des pratiques et à des politiques sociales qui soient favorables à l'exercice des paternités contemporaines.

- .....  
 1 Publié aux éditions La Découverte, 2005.  
 .....  
 2 MARQUET Jacques (sous dir.), « *Evolution contemporaine de la parentalité* », Académia Press, 2005.
- .....  
 Bibliographie
- BOURDIEU Pierre, « *La domination masculine* », Paris, Seuil, Point essai, 1998.
- BOURDIEU Pierre (sous dir.), « *La misère du monde* », Paris, Point Seuil, 2003 (1993).
- CASTEL Robert, « *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat* », Paris, Gallimard/ Folio essai, 1995.
- CASTELIN MEUNIER Christine, « *La place des hommes et les métamorphoses de la famille* », PUF/Sociologie d'aujourd'hui, 2002.
- DE GAULEJAC Vincent, « *Les sources de la honte* », Paris, Desclée De Brouwer/Sociologie clinique, 1996.
- DE GAULEJAC Vincent, TABOADA LEONETTI Isabel, « *La lutte des places* », Paris, Desclée De Brouwer/Sociologie clinique, 1994.
- DEVILLE Anne, « *Effacement du modèle patriarcal et imposition de la figure centrale de la mère* », dans « *La famille et les familles : quelle identité aujourd'hui ?* », sous dir. STEICHEN R. et DE VILLERS G., Louvain-la-Neuve, Académia Bruylant, 1996. (Mal classé)
- GODELIER Maurice, « *Métamorphose de la parenté* », Paris, Fayard, 2004.
- GODELIER Maurice, « *La production des grands hommes. Pouvoir et domination masculine chez les Baruyas de Nouvelle-Guinée* », Paris, Champ Flammarion, 1996 (1982).
- GOFFMAN Ervin, Stigmate. « *Les usages sociaux des handicaps* », Paris, Éditions de Minuit, 1975. (1963).
- HOGGART Richard, « *La culture du pauvre* », Paris, Minuit/Sens commun, 1957.
- JAMOULLE Pascale, « *Des hommes sur le fil. La construction des identités masculines en milieux précaires* », Paris, La Découverte, 2005.
- JAMOULLE Pascale, « *La débrouille des familles. Récits de vies traversés par les drogues et les conduites à risques* », De Boeck Université, col. Oxalis, septembre 2002.
- JAMOULLE Pascale, « *Drogues de rue, récits et styles de vie* », Bruxelles-Paris, De Boeck, col. Oxalis, 2000.
- JOUBERT Michel (sous dir.), « *Précarisation risque et santé* », INSERM, Questions de santé publique, 2001.
- JOUBERT Michel (sous dir.), « *Santé mentale, ville et violences. Questions vives sur la banlieue* », Paris, Eres/ Obvies Université de Paris 8, 2003.
- LAE Jean-François, MURARD Numa, « *L'argent des pauvres. La vie quotidienne en cité de transit* », Paris, Le Seuil, 1985.
- MARQUET Jacques (sous dir.), « *Évolution contemporaine de la parentalité* », Académia Press, 2005.
- PAUGAM Serge, « *La disqualification sociale* », Paris, PUF/Quadrige, 1991.
- PETONNET Colette, « *On est tous dans le brouillard. Ethnologie des banlieues* », Paris, Galilée, 1995 (1979).
- ROUSSEL Louis, « *La famille incertaine* », Paris, Odile Jacob/ Opus, 1999 (1989).
- SCHWARTZ Olivier, « *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord* », Paris, PUF, 1990.
- SAUVADET Thomas, « *Le capital guerrier. Concurrences et solidarité entre jeunes de cité* », Armand Colin, 2006.
- WACQUANT Loïc, « *Punir les pauvres, Le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale* », Marseille, Agone, 2004.



# Migrations et environnement : brève introduction à une relation méconnue et souvent négligée

→FRANÇOIS GEMENNE

François Gemenne est aspirant du FNRS au Centre d'Etudes de l'Ethnicité et des Migrations (CEDEM) de l'Université de Liège, ainsi qu'au Centre d'Etudes et de Recherches Internationales (CERI) de Sciences-Po Paris, où il prépare une thèse de doctorat sur les mouvements migratoires liés aux perturbations de l'environnement.

Il est également chercheur-associé à Etopia

f.gemenne@ulg.ac.be

*Le Prix Nobel de la Paix 2007, récemment attribué conjointement au GIEC et à Al Gore, a mis en lumière les rapports étroits qui existaient entre environnement et sécurité. Le maillon qui relie ces deux concepts semble bien être celui des migrations que le changement climatique sera amené à provoquer. Pour autant, la réalité, complexe, des migrations environnementales ne saurait être réduite à une relation linéaire et causale. Le présent article tente d'organiser les différents aspects de la relation entre environnement et migration, encore peu explorée par la littérature, de manière à évoquer des pistes qui permettraient une meilleure (re)connaissance et une protection plus efficace de ces migrants d'un type nouveau. Ou peut-être pas si nouveau que cela.*

## Introduction

L'ouragan Katrina, qui a dévasté la Louisiane à l'été 2005, a aussi jeté sur les routes un million et demi d'habitants. Beaucoup ont trouvé refuge chez des proches, dans les États avoisinants. D'autres ont roulé en voiture jusqu'à trouver une chambre d'hôtel libre, ou un refuge installé par la Croix Rouge ou les autorités. D'autres, enfin, se sont trouvés piégés dans La Nouvelle-Orléans, submergée. Secourus par les garde-côtes, ils furent parqués dans le stade de la ville, le Superdome, puis évacués aux quatre coins des États-Unis, parfois sans même connaître la destination de l'avion ou du bus qui les emmenait. Voilà l'histoire que les médias ont rapportée.

Plus d'un an et demi après la catastrophe, même si des statistiques précises font encore défaut, et malgré les efforts du maire, on estime qu'environ la moitié des habitants de La Nouvelle-Orléans ne sont pas revenus dans une ville<sup>1</sup> dont les trois quarts des logements ont été ravagés, et qui sont encore à l'état de ruine dans de très nombreux quartiers. Ceux qui ne sont pas revenus sont environ trois cent mille, dans les situations les plus diverses. Certains habitent dans des caravanes, dans des 'trailer parks' (parcs de caravanes), installés aux quatre coins de l'État. D'autres ont refait leur vie, à Baton Rouge, Houston, Atlanta ou plus loin encore. D'autres, enfin, ont loué un appartement et espèrent pouvoir un jour reconstruire leur maison. Pour tous ceux-là, ce qu'ils pensaient n'être qu'une évacuation de quelques jours s'est transformé en un exil de plusieurs années.

La catastrophe de La Nouvelle-Orléans est sans précédent dans l'histoire des États-Unis. Le drame de ses habitants déplacés, incapables de rentrer chez eux, condamnés à reconstruire leur vie ailleurs n'est pourtant pas sans précédent, y compris aux États-Unis. Que l'on songe aux Honduriens, réfugiés dans le sud des États-Unis à cause de l'ouragan Mitch, en 1998, ou à ces fermiers de l'Oklahoma, du Texas et de l'Arkansas, poussés à l'exil par les orages de poussière

et la sécheresse des années 30, dont John Steinbeck narre si dramatiquement la longue route vers l'Ouest dans *Les Raisins de la colère*.

En décembre 2004, le tsunami qui ravage l'Asie du Sud-est force aussi à l'exode plus de deux millions de personnes<sup>2</sup>, dont beaucoup vivent encore aujourd'hui dans des camps de réfugiés installés par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR). Plus près de nous, les *boat people* africains qui échouent régulièrement sur les plages des Canaries ou les côtes italiennes sont souvent poussés à l'exode par la désertification, qui les prive de moyens de subsistance dans les campagnes. Arrivés en ville, le manque d'emplois et de ressources pousse les plus nantis d'entre eux à s'embarquer sur des rafiots de fortune, avec les conséquences dramatiques que l'on connaît<sup>3</sup>. D'autres entament un voyage similaire, des côtes de la Somalie à celles du Yémen. Nous pourrions allonger cette liste à l'infini.

Invariablement, chaque catastrophe naturelle jette sur les routes de l'exil son lot de déplacés et d'évacués. Certains reviennent rapidement, d'autres après plusieurs années, d'autres jamais. Certains sont évacués dans la hâte, d'autres mûrissent longtemps la décision de partir. Certains franchissent une frontière, d'autres – plus nombreux – restent à l'intérieur de leur pays. Certains décident librement de partir, d'autres n'ont pas le choix. Tous ont en commun d'être poussés à partir par des dégradations de leur environnement immédiat et d'être ce que l'on appelle aujourd'hui couramment, ou presque, des « réfugiés environnementaux ».

## L'émergence d'un concept nouveau

Les migrations liées à l'environnement ne sont pas un phénomène neuf, loin s'en faut. Depuis l'Antiquité, de nombreux récits de catastrophes naturelles relatent déplacements, exodes et évacua-

tions<sup>4</sup>. Des documents relatifs au tremblement de terre qui détruisit Lisbonne en 1755 mentionnent déjà des flux de réfugiés<sup>5</sup>, comme le rapporte aussi Voltaire dans *Candide*. Il faut pourtant attendre les années 1970 pour que la relation entre les dégradations de l'environnement et les flux migratoires soit évoquée. Elle est d'abord mentionnée dans les cercles et *think tanks* environnementalistes, avant d'être consacrée en 1985 par un rapport du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP), sobrement intitulé 'Environmental Refugees'<sup>6</sup>. C'est aussi l'époque où l'environnement fait son apparition à l'agenda politique international : depuis le sommet de Stockholm, en 1972, l'environnement sera régulièrement inscrit à l'ordre du jour des Nations Unies.

Paradoxalement, même si la relation entre l'environnement et les migrations se fraie peu à peu un chemin dans les cénacles internationaux, elle reste largement méconnue du grand public et suscite peu de recherche scientifique. C'est la généralisation progressive des connaissances sur les menaces liées au changement climatique qui va transformer la perception du concept par le grand public et les politiques. Même si le phénomène est connu et mesuré depuis les années 1950 par les scientifiques, ce n'est qu'au cours des dernières années que le changement climatique devient véritablement un enjeu politique, et un sujet de débat public<sup>7</sup>. Plusieurs facteurs contribuent à cette prise de conscience : d'une part, les nouveaux travaux du GIEC<sup>8</sup>, plus médiatisés, couronnés d'un prix Nobel de la Paix, et surtout s'attachant davantage aux conséquences du changement climatique, mais également des initiatives individuelles et médiatiques, comme celle de l'ancien Vice-président américain Gore, lui aussi distingué par le Comité Nobel.

Alors que les conséquences annoncées du changement climatique sur les établissements humains gagnent en visibilité, les 'réfugiés environnementaux' semblent incarner les premières victi-

mes du réchauffement global. Les premiers cas de déplacements forcés liés au changement climatique reçoivent un large écho médiatique, comme l'atoll de Tuvalu, dans l'Océan Pacifique Sud, menacé par la montée des eaux, ou le village de Shishmaref, aux confins de l'Alaska, qui repose sur un permafrost dont la fonte s'accélère continuellement. Des politiques commencent à se saisir de la question, et plusieurs résolutions sont déposées, notamment au Sénat de Belgique, au Sénat d'Australie, au Conseil de l'Europe et au Parlement européen. Les estimations les plus alarmistes quant au nombre de ces réfugiés commencent à circuler. Le rapport Stern sur les conséquences économiques du changement climatique<sup>9</sup>, reprend le chiffre de 200 millions de réfugiés potentiels d'ici 2050, chiffre avancé par l'écologiste Norman Myers en 1995<sup>10</sup>. L'Institut pour l'Environnement et la Sécurité Humaine de l'Université des Nations Unies, établi à Bonn, s'en tient au chiffre de 150 millions. Plus récemment, en mai 2007, l'organisation non gouvernementale Christian Aid annonce carrément un milliard de 'réfugiés climatiques' à l'horizon 2050.

Ces chiffres, en réalité, reflètent simplement le nombre de personnes habitant dans les régions les plus exposées aux effets du changement climatique, et singulièrement à la montée des eaux : régions deltaïques et côtières, petits états insulaires, etc. Ils ne tiennent pas compte des efforts qui pourront être faits pour limiter l'élévation du niveau des mers, ni des mécanismes d'adaptation qui pourront être développés par les populations pour faire face à ces situations nouvelles. En ce sens, sans doute servent-ils davantage à attirer l'attention du public sur les effets dévastateurs du changement climatique qu'à produire une mesure effective des déplacements de populations engendrés par ceux-ci.

On le voit : le débat sur les 'réfugiés environnementaux' est aujourd'hui largement conditionné par le débat sur le changement climatique. Pour autant, ceux qu'on appelle désormais

les ‘réfugiés climatiques’, et qui existent déjà dans diverses régions du monde, font partie d’une catégorie bien plus vaste, qui a largement précédé le changement climatique. Cette catégorie inclut tous ceux qui sont déplacés par des catastrophes naturelles, des accidents industriels, des projets de développement, des phénomènes de désertification et de déforestation, etc. Avant la prise de conscience du changement climatique, ces migrants d’un type particulier n’avaient reçu qu’une attention très limitée.

### Des migrants méconnus, des recherches peu avancées

On a longtemps considéré que les principaux facteurs qui engendraient des flux migratoires étaient d’ordre politique ou économique. Ce n’est donc que récemment que les facteurs environnementaux ont également commencé à être pris en compte dans les recherches sur les migrations. Sur le terrain de la recherche, deux types de points de vue continuent d’ailleurs à s’opposer : d’une part, ceux, principalement portés par les spécialistes de l’environnement, qui mettent en garde contre des flux massifs de ‘réfugiés environnementaux’ ; d’autre part, ceux, principalement soutenus par des spécialistes des migrations, qui restent sceptiques quant à la prédominance du facteur environnemental dans la décision migratoire, allant même jusqu’à mettre en doute l’existence d’une supposée catégorie de migrants environnementaux<sup>11</sup>.

Une grande part de cette opposition tient à la complexité des phénomènes migratoires, et des migrations liées à l’environnement en particulier. La décision de migrer se fonde rarement, sauf dans les cas les plus extrêmes, sur un seul et unique facteur. Au contraire, les facteurs économiques, politiques et environnementaux s’imbriquent régulièrement les uns dans

les autres, sans qu’il soit aisé, ou même parfois possible, d’affirmer la prédominance de l’un ou l’autre de ces facteurs dans le choix migratoire. Ainsi, l’environnement est également fréquemment une ressource économique, et est aussi régulièrement utilisé pour déloger des populations en cas de conflit. Qui ne se souvient des bombardements au napalm durant la guerre du Viêt-Nam ? Par ailleurs, le processus migratoire, souvent décrit en termes collectifs (flux, mouvements, exodes...), reste une décision hautement individuelle. Confronté à une même situation, un individu pourra décider de rester tandis qu’un autre décidera de partir : sauf dans les cas les plus extrêmes, qui sont aussi les plus visibles et médiatisés, rares seront les mouvements véritablement collectifs. Enfin, les migrations pour raisons environnementales impliquent rarement le franchissement d’une frontière internationale, compliquant encore davantage le processus d’identification de ces migrants.

Jusqu’ici, force est de reconnaître que les différentes tentatives entreprises pour lier des flux migratoires à des dégradations environnementales n’ont pas toujours été caractérisées par une grande rigueur scientifique, fournissant ainsi aux détracteurs du concept un prétexte facile pour réfuter celui-ci.

Le débat sur l’existence de ‘réfugiés environnementaux’ prend trois aspects, repris ici à Renaud, Bogardi, Dun et Warner<sup>12</sup>. En premier lieu, il importe de s’interroger sur l’existence d’une catégorie particulière de migrants, motivés par des raisons environnementales. Ensuite, la question de la définition de cette catégorie, et la création d’une terminologie appropriée, doit être résolue. Enfin, la discussion doit se poursuivre par une interrogation sur le statut et la protection à apporter à ces migrants. C’est à ces trois interrogations que je vais à présent tenter d’apporter des débuts de réponses.

## Les migrants environnementaux constituent-ils une catégorie particulière de migrants ?

S'il est difficile de réduire la complexité des processus migratoires à une relation causale directe, qui n'accepterait pas d'autres variables, il semble tout aussi difficile d'affirmer que l'environnement ne joue aucun rôle dans certains processus migratoires. On peut donc raisonnablement estimer que la vérité se situe entre ces deux extrêmes, mais il est malaisé de déterminer l'ampleur des mouvements migratoires liés à l'environnement. L'Organisation Internationale des Migrations évalue le nombre de migrants dans le monde à 191 millions environ, et le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays à 24 millions. Combien parmi eux pourraient être qualifiés de 'migrants environnementaux' ? La recherche ne permet pas encore de le dire. La Commission européenne finance depuis janvier 2007 un programme de recherche, EACH-FOR<sup>13</sup>, qui vise précisément à mieux documenter la relation entre dégradations environnementales et les migrations, et à estimer le nombre de migrants qui pourraient relever de cette catégorie dans le monde.

Plusieurs recherches empiriques montrent pourtant la prédominance du facteur environnemental dans de nombreux mouvements migratoires. Les migrations liées aux catastrophes naturelles ou au changement climatique en constituent sans doute les exemples les plus frappants. Pour autant, ces migrants forment-ils une catégorie particulière ? S'ils possèdent de nombreuses caractéristiques communes, il semble difficile de les rassembler dans une même catégorie, en particulier parce que l'aspect coercitif de leur migration est plus prononcé dans certains cas que dans d'autres. Il importe d'en différencier les niveaux.

## Comment les définir et les identifier ?

Beaucoup de définitions ont été apportées par différents auteurs, sans qu'aucune ne parvienne véritablement à s'imposer. Le débat sur les migrations environnementales reste aujourd'hui très largement handicapé par cette absence de consensus autour d'une définition commune. La plupart des définitions se basent sur l'origine de la dégradation environnementale, distinguant ceux qui sont poussés à l'exil par une modification brutale de leur environnement, et ceux qui peuvent mûrir leur décision progressivement. À n'en point douter, il s'agit d'une distinction fondamentale : une migration préparée et planifiée est sensiblement différente d'une évacuation en urgence. Pour autant, s'arrêter à cette seule distinction ne permet qu'une compréhension imparfaite des dynamiques migratoires à l'œuvre.

En réalité, il importe surtout de distinguer l'ampleur du caractère coercitif de la migration : le migrant a-t-il le choix de rester, ou non ? Cette distinction entre les migrations volontaires et forcées, même si elle est parfois équivoque, doit rester le critère fondamental d'une typologie des migrants environnementaux. De prime abord cette distinction peut sembler se confondre avec la distinction évoquée plus haut : s'il ne peut réfléchir à sa décision, le migrant n'a donc d'autre choix que de partir. Le changement climatique et la montée des eaux qui en résulte, même s'il s'agit de phénomènes progressifs, n'offriront guère, dans de nombreux cas, la possibilité de rester. Il faut donc se garder d'établir un lien exclusif entre les migrations forcées et les dégradations brutales de l'environnement : le changement climatique, notamment, bouleverse ce lien.

Un autre élément important est la nature du bouleversement environnemental : la part de l'homme peut y être plus ou moins grande, débouchant ainsi sur des niveaux de responsabilités différents. Il semble néanmoins difficile de qualifier certains désastres



de purement naturels, et d'autres d'événements purement anthropogènes. Ainsi, les retombées radioactives de l'accident nucléaire de Tchernobyl étaient largement tributaires des vents dominants. De même, les conséquences d'un tremblement de terre sont intimement liées aux différents types de bâtiments affectés et aux techniques de construction utilisées.

Certaines migrations sont proactives, d'autres réactives : la prévisibilité du bouleversement environnemental joue ici un rôle essentiel, de même que les experts et politiques qui conseillent ou ordonnent une potentielle évacuation. Encore une fois, même si des liens peuvent être établis avec le caractère plus ou moins forcé de la migration, il n'est pas possible d'établir une équivalence parfaite.

À ce stade, aucune définition, aucune terminologie, n'a encore rassemblé autour d'elle un véritable consensus scientifique. Je ne me risquerai pas ici à tenter d'en proposer une nouvelle – mais il est clair que toute définition qui voudrait rendre compte des différentes facettes des migrations environnementales devrait, a minima, intégrer ces différentes distinctions.

### **Un statut inexistant, une protection variable**

Lorsque le tsunami frappe les côtes du Sud-est asiatique au lendemain de Noël 2004, c'est avant tout un concours de circonstances qui conduit le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) à porter secours aux déplacés. Le HCR était en effet présent dans la région bien avant la catastrophe, dans le cadre d'une mission d'assistance aux réfugiés de la guerre civile qui ravageait la province d'Aceh depuis plusieurs années. Aussi paradoxal et étonnant que cela puisse paraître, il n'entrait pas dans le mandat du HCR d'aider les victimes du tsunami. Comme le déclarait alors le Haut Commissaire aux Réfugiés Ruud Lubbers, « il s'agissait en effet d'une situation tout

à fait particulière » : le mandat du HCR n'inclut pas l'assistance aux victimes des catastrophes naturelles, et l'assistance que l'agence des Nations Unies leur a portée à la suite du tsunami était purement fortuite, et motivée par des raisons humanitaires.

Le terme de 'réfugiés environnementaux', si souvent employé dans les discours publics, porte à confusion, puisque les personnes déplacées par des bouleversements environnementaux ne peuvent prétendre au statut de réfugié. Celui-ci est défini très strictement par la Convention de Genève de 1951, et comporte plusieurs conditions : entre autres, le franchissement d'une frontière internationale et une persécution d'ordre politique. Les 'réfugiés environnementaux' ne rentrent clairement pas dans le cadre de ces conditions. Si les rédacteurs de la Convention de Genève les en ont exclus, c'est parce qu'ils ont supposé que les 'réfugiés environnementaux' pourraient bénéficier de la protection de leur pays. Là était bien l'idée fondatrice de la Convention : fournir une assistance internationale à ceux qui étaient persécutés dans leur pays, voire même directement par leur pays.

Or, les 'réfugiés environnementaux' sont bien souvent incapables de compter sur l'aide de leur propre pays, celle-ci étant généralement sporadique. Nombre de catastrophes naturelles et de bouleversements environnementaux se produisent en effet dans des pays en développement, incapables de porter seuls assistance aux victimes de ces dérèglements. De surcroît, l'expérience de l'ouragan Katrina nous montre que, même lorsque la catastrophe survient dans un pays développé, l'assistance de l'État peut également faire défaut. Dès lors, de nombreuses voix s'élèvent aujourd'hui pour réclamer une protection internationale de ces migrants, voire un statut de réfugié.

Si l'idée de leur accorder un statut de réfugié peut sembler tentante au premier abord, le principe d'une révision de la Convention de Genève fait frémir les spécialistes du droit d'asile : si la Convention était ouverte à révision, la situation politique du moment leur

fait craindre une révision plus restrictive du droit d'asile. Au-delà de cette considération de *realpolitik*, on peut se demander si un statut de réfugié offrirait véritablement la protection la plus adéquate pour ces migrants. En effet, même s'ils connaissent souvent des situations bien similaires à celles vécues par les réfugiés 'conventionnels', il n'est pas sûr qu'un régime de protection commun soit la solution la plus adaptée à leurs besoins.

La protection dont ils bénéficient, aujourd'hui, reste très aléatoire : dans certaines circonstances, leur pays peut leur fournir certains types d'aide : fonds des calamités, assurances, protection temporaire, etc. Dans d'autres cas, le HCR, ou d'autres organisations internationales, peuvent intervenir, souvent parce qu'elles se trouvent déjà sur place : outre le cas du tsunami, ce fut aussi le cas, par exemple, pour le tremblement de terre qui frappa le Pakistan en octobre 2005. Dans d'autres cas, enfin, ces migrants ne peuvent compter que sur l'aide internationale, pour autant que celle-ci existe et parvienne à destination. Dans bien des cas, pourtant, c'est une aide d'urgence qui est apportée, et non une aide à la reconstruction et à la réinstallation.

### Pour conclure

Le changement climatique et ses conséquences dévastatrices éclairent la question des migrations environnementales d'un jour nouveau. D'abord parce qu'elles font apparaître toute l'ampleur du problème, et les déplacements massifs qui pourraient survenir dans un proche avenir. Mais surtout, parce qu'elles font apparaître de façon criante la nécessité d'une coopération internationale sur cette question. Cette coopération doit non seulement être activée pour réduire l'ampleur du changement climatique, mais également pour développer des mesures d'adaptation qui permettront aux pays en voie de développement de faire face aux conséquences du change-

ment climatique, et notamment aux déplacements de population qui en résulteront. C'est ici, bien sûr, la question d'une responsabilité environnementale globale qui est posée, responsabilité dont les contours doivent encore être définis.

Les migrations environnementales sont pourtant loin d'être circonscrites aux seules conséquences du changement climatique, comme j'ai tenté de le montrer. Des mécanismes de coopération internationale n'en sont pas moins nécessaires, et des accords régionaux de partage des coûts (*burden-sharing*) semblent être une réponse appropriée. Si de tels mécanismes ne sont pas mis en place, les processus de développement en cours dans les pays touchés sont gravement compromis.

Enfin, analyser les migrations sous un jour environnemental comporte un risque important, auquel il faut prendre garde : celui d'occulter la responsabilité des États dans les dégradations de l'environnement et dans les déplacements de population qui en résultent. Une reconnaissance formelle de la réalité de ces migrations ne saurait aboutir à ce que les États dérogent à leurs responsabilités en la matière.

- 1 Laska S. & B. Hearn-Morrow (2006) 'Social Vulnerabilities and Hurricane Katrina : An Unnatural Disaster in New Orleans', *Marine Technology Society Journal* 40 (3) : 7-17.
- 2 AidWatch 2006, Bulletin de l'envoyé spécial des Nations Unies pour la reconstruction après le tsunami. 24 décembre 2006.
- 3 Gemenne F., A. Jélil Niang, P. Ozer (2006) "Nous ne pouvons ajourner la réforme des politiques d'aide au développement", *Le Soir*, 28 septembre, p.21.
- 4 À ce propos, on pourra lire Favier R. et A.-M. Granet-Abisset (dir.) (2005) *Récits et représentations des catastrophes naturelles depuis l'Antiquité*. Grenoble : MSH-Alpes.

.....

5 Sur ce point, voir notamment Poirier, J.-P. (2005) *Le Tremblement de Terre de Lisbonne*. Paris : Odile Jacob.

.....

6 El-Hinnawi H. (1985) *Environmental Refugees*. Nairobi: UNEP.

.....

7 Weart S. (2003) *The Discovery of Global Warming*. Cambridge (MA) : Harvard University Press.

.....

8 Groupe Intergouvernemental d'Experts sur le Changement climatique

.....

9 Stern, N. (2007) *Economics of Climate Change*. Cambridge: Cambridge University Press.

.....

10 Myers, N. and J. Kent (1995) *Environmental Exodus: An Emergent Crisis in the Global Arena*. Washington, DC: Climate Institute.

.....

11 Voir par exemple Black R. (2001) "Environmental Refugees: Myth or Reality?" *New Issues for Refugee Research*. Working paper n°34. Geneva: UNHCR.

.....

12 Renaud F. et al (2007) "*Control, Adapt or Flee. How to Face Environmental Migration?*" *InterSections* n°5. Bonn: UNU-EHS.

.....

13 Environmental Change and Forced Migration Scenarios: [www.each-for.eu](http://www.each-for.eu)

# Un futur pour l'Union européenne

## Projet, territoire, démocratie

---

→PIERRE JONCKHEER

Pierre Jonckheer est économiste. Après avoir été directeur de l'Observatoire social européen (OSE) à Bruxelles, il est sénateur Ecolo de 1991 à 1999. Il est député européen depuis 1999.  
Membre du CA d'Etopia

pierre.jonckheer@skynet.be

*Après l'accord intervenu en octobre 2007 entre les chefs d'Etats européens au sommet de Lisbonne, le moment est venu de commencer à réfléchir à ce que devrait être le cahier de charges de la poursuite du projet européen. Pour les Verts, il s'agit d'identifier les moyens qui permettront à l'Union européenne de peser réellement sur la mondialisation, notamment dans le cadre des négociations sur la lutte contre les changements climatiques. Faire de l'UE une puissance civile capable de réorienter la mondialisation passera en particulier par un renforcement de toutes les actions permettant de faire exister un espace public européen.*

Depuis 1989, l'environnement géopolitique et géoéconomique de l'UE s'est modifié rapidement et profondément : sur le plan mondial, les relations de pouvoir se transforment et la position hégémonique de « l'Occident » est mise en cause, le « choc des civilisations » est possible, les conflits se multiplient aux marges de l'Europe ; la mondialisation de l'économie met en cause la place de nos économies dans la division internationale du travail et nos modèles socio-économiques de solidarité; enfin, la disparition des régimes communistes a métamorphosé notre continent et transformé l'Union européenne par son élargissement, accroissant son hétérogénéité interne<sup>1</sup>.

L'ensemble de ces changements et le rythme très rapide avec lequel ils se produisent contribuent à désorienter les opinions en Europe et alimentent notamment les courants politiques xénophobes dans tous les pays et cela dans des proportions plus qu'inquiétantes.

Au vu de ces situations de grande instabilité et d'insécurité, un plus grand investissement politique pour le développement de l'Union européenne comme nouvelle puissance civile capable d'agir dans un monde globalisé nous paraît incontournable. C'est le choix sans équivoque formulé par le parti vert européen lors de son dernier congrès<sup>2</sup>. Certes, beaucoup commentent une crise de sens et de performance de la politique européenne conduisant à une incertaine légitimité populaire; si cette analyse n'est pas sans pertinence, néanmoins elle ne doit pas cacher un certain nombre de succès de l'Union et elle n'est pas contradictoire avec une approche qui plaide pour la création d'une véritable puissance européenne.

Aujourd'hui, l'Union est un modèle normatif qui stabilise et permet une modernisation démocratique des sociétés européennes. L'existence de l'Union elle-même et la perspective d'y adhérer forment ainsi le contenu principal de la politique de sécurité pour l'ensemble du continent européen.

Aujourd'hui, l'Union européenne de par ses nombreuses compétences, notamment en matière de politique monétaire, de politique commerciale, d'environnement, d'énergie, est potentiellement capable de modeler la mondialisation. C'est un point de vif débat politique car les orientations politiques actuelles de l'Union témoignent davantage d'un souci d'ajustement aux contraintes du capitalisme financier mondial que d'une volonté de promouvoir des relations solidaires entre peuples. Il reste que l'Union est le seul régime politique et juridique supranational au monde qui dispose d'un mandat intégrant les différentes dimensions environnementale, économique et sociale dans la formulation de ses objectifs et de ses compétences.

Aujourd'hui, les gouvernements des 27 Etats-membres sont arrivés à conclure une nouvelle étape dans l'évolution du régime juridique et politique de l'Union européenne en s'accordant d'abord en 2004 sur le projet de Constitution et ensuite en 2007 sur le Traité de Lisbonne.

Les Verts européens sont probablement la famille politique la plus unie au Parlement européen pour défendre le régime communautaire, supranational, de l'Union et pour vouloir son développement. En même temps, les Verts sont confrontés au fait qu'ils sont minoritaires au sein des institutions européennes. Le développement d'une puissance européenne (les « Etats-Unis d'Europe ») se heurte à plusieurs courants politiques dont les postures se cumulent. Il me semble que l'on peut au moins y repérer trois obstacles majeurs de nature différente : la remontée des nationalismes en Europe; ensuite, l'option euro-atlantique où « l'Occident » est défini comme l'unité politique pertinente et, enfin, une rationalité économique où le marché-monde est d'emblée l'espace économique pertinent pour les entreprises indépendamment de leur nationalité d'origine. A ces obstacles s'ajoute encore l'indétermination actuelle des frontières extérieures de l'Union liée elle aussi à des projets politiques différents.

Les trois principales familles politiques du Parlement européen sont traversées par ces clivages. Le PPE et les libéraux européens sont les premiers à se retrouver dans le projet d'une « Europe globale », ouverte au monde et en expansion, dont l'expression politique n'est jamais mieux exprimée que par les premiers ministres britanniques du « New Labour »<sup>3</sup>. Du fait de leurs succès électoraux et donc de leur large majorité politique au sein des trois principales institutions européennes, l'agenda politique européen est largement dominé dans les faits par cette orientation. Les socialistes sont également divisés sur ces questions et en plus ils ne sont pas actuellement dans un rapport de forces qui leur permettrait d'infléchir fortement le projet « d'Europe globale ». Les Verts sont plus unis mais leur influence est évidemment en proportion de leurs résultats électoraux.

2008 sera l'année de la ratification du Traité de Lisbonne en même temps qu'elle sera une année décisive pour l'ouverture des négociations internationales sur le changement climatique (Kyoto II) dans la conduite desquelles l'Union européenne a une responsabilité particulière à remplir.

2009 verra le renouvellement du Parlement européen et de la Commission européenne. Il est essentiel que les Verts présentent un programme commun, transnational, répondant aux défis globaux et aux interrogations légitimes qui ont surgi avec force lors des référenda sur le traité constitutionnel.

En supposant que le Traité de Lisbonne sera ratifié par les 27 pays, la poursuite de la construction européenne requiert de pouvoir reprendre certaines questions fondamentales : pourquoi l'UE ? Avec qui ? Et comment ? Autrement dit, il s'agit de savoir si nous sommes à même de proposer une alternative au cours actuel de « l'Europe globale ». Les élections européennes de juin 2009, mais pas seulement, sont une occasion de politiser la ques-

tion du futur de l'Union européenne au-delà des questions institutionnelles pour en venir plus directement à une confrontation entre différents choix.

Les notes qui suivent doivent être lues comme une première amorce de ce cahier des charges.

### Pourquoi l'UE ? Gouverner la mondialisation

La question d'un nouveau projet pour l'UE ne se pose pas abstraitement. Tous les pays, les plus développés comme ceux qui le sont moins, sont confrontés à une triple crise : **crise de développement** (la généralisation de l'empreinte écologique des pays européens à la population mondiale exigerait aujourd'hui trois planètes), **crise de répartition** (montée des inégalités entre capital et travail, entre régions du monde et à l'intérieur de celles-ci), **crise de régulation** (absence de « gouvernance » mondiale). Cette crise de système n'est pas liée à l'existence de l'Union, mais elle rend d'autant plus pressante la question du rôle de l'UE dans la mondialisation.

Les choix actuels répondent-ils au moins partiellement aux crises ? Question subsidiaire : le système européen donne-t-il aux pouvoirs politiques un degré de liberté supplémentaire dans leurs choix politiques par rapport à des actions nationales ?

Certes, les réponses à ces questions ne sont pas univoques. Par exemple, embrayant sur la forte médiatisation donnée à la dégradation du climat et à ses conséquences économiques et sociales, le Conseil européen de mars 2007 a adopté des objectifs de réduction des émissions de gaz carbonique et de développement d'énergies renouvelables. Ils sont aux yeux des Verts insuffisants mais ils indiquent un changement partiel des priorités politiques des gouvernements. Cette décision européenne met également l'Union à

nouveau à l'avant-garde de la négociation de la suite des accords de Kyoto après 2012.

Mais il faut évidemment que les lois européennes suivent et soient en cohérence avec les objectifs affichés. L'expérience des Verts au Parlement européen nous montre que c'est loin d'être le cas, comme on vient encore récemment de le constater lors des votes sur les émissions autorisées pour les voitures ou lors du débat sur l'insertion de l'aviation dans le mécanisme des permis d'émission où les moyens mis en œuvre nous paraissent insuffisants.

Sur le plan institutionnel, les Verts ont réclamé la création de mécanismes de sanction pour les Etats qui ne respectent pas leurs objectifs à l'instar de ce qui est prévu pour les politiques budgétaires des Etats-membres.

Au-delà des discours officiels et des intentions proclamées, la stratégie politique choisie depuis des années par les gouvernements, toutes tendances confondues, est d'immerger les économies européennes dans l'économie mondiale; de ce point de vue, le cadre juridique de l'Union convient parfaitement et facilite le travail de réformes nationales que cette immersion implique<sup>4</sup>.

L'action législative de l'Union demeure concentrée sur la mise en concurrence généralisée de tous les secteurs d'activité économique dont les limites sont sans cesse repoussées (discussion actuelle sur les soins de santé et les services sociaux) ; la législation environnementale reste essentielle mais est confrontée de façon systématique aux considérations de coût pour les entreprises elles-mêmes actrices de la concurrence internationale (ex. Reach) ; les législations fiscales et sociales sont à l'arrêt. En outre, il y a un abandon relatif de l'harmonisation européenne pour privilégier la concurrence entre les règles nationales.

Plus généralement, l'analyse de la situation actuelle interne à l'Union nous amène à constater que le « choc des nations » prévaut sur la coopération, un scénario compétitif sur un scénario coopératif<sup>5</sup>. Cette dynamique interne trouve son prolongement externe où la faiblesse de l'Union européenne comme acteur de la gouvernance économique mondiale est reconnue par les meilleurs experts<sup>6</sup>.

Pourtant, l'UE est, en comparaison de toutes les organisations internationales, le régime juridique qui réunit déjà un ensemble de compétences qui potentiellement permet d'autres arbitrages politiques. C'est surtout une nouvelle hiérarchie dans les objectifs et les priorités qui devrait être définie. L'UE doit continuer à jouer un rôle pionnier dans la lutte contre le changement climatique. Elle pourrait défendre au sein de l'OMC et du FMI des normes fiscales internationales. Mais elle pourrait également être la promotrice, soit de la création d'une organisation mondiale de l'environnement, soit encore mieux de la transformation d'un ensemble d'organisations internationales existantes pour créer à l'échelle planétaire une Union mondiale du développement durable, qui pourrait s'inspirer du système de l'Union sur le plan juridique et institutionnel<sup>7</sup>.

Par ailleurs, un rôle plus actif sur le plan de la « gouvernance économique » mondiale est indissociable d'une redéfinition des relations avec les Etats-Unis d'Amérique qui n'ont pas cessé de jouer un rôle important dans l'histoire de la construction européenne dès son origine.

Après l'échec du courant néo-conservateur et la division des Européens sur la guerre en Irak, la tendance dominante va dans le sens d'une relance des relations transatlantiques. Mais notre capacité d'autonomie par rapport aux Etats-Unis reste très limitée, en ce compris à l'intérieur même de l'Union, comme en témoigne la

controverse sur les stations « anti-missiles » en Tchéquie et en Pologne. Cela reste un sujet débattu au sein des Verts, en particulier au sein des Verts allemands, qui a évidemment une grande importance pour l'évolution future de l'Union.

### Avec qui ? Le territoire de l'union

Les frontières de l'Union européenne (UE) sont politiques. La définition de partenariats approfondis avec les grands ensembles limitrophes de l'Union est nécessaire.

L'UE est ouverte aux pays européens sur la base d'une adhésion à « l'acquis communautaire » (en particulier les traités et la législation européenne) et sur la base de considérations géopolitiques. Ainsi, les frontières de l'UE sont politiques et non géographiques, choix confirmé par le projet constitutionnel.

Les élargissements successifs de l'Union et en particulier le dernier sont présentés généralement comme la réussite peut-être la plus spectaculaire de la PESD parce qu'ils représentent la manière la plus appropriée de garantir la sécurité de l'ensemble du Continent. La Communauté européenne des valeurs et des droits fondamentaux se projette et s'étend ainsi dans l'espace. Avec cette approche, l'adhésion des Balkans, de la Turquie, de l'Ukraine, de la Biélorussie, du Caucase, voire des pays du Proche-Orient est défendue sans trop d'hésitations. C'est un point de vue qui est très largement majoritaire chez les députés verts au sein du Parlement européen et dans beaucoup de partis verts, des eurosceptiques suédois aux Verts allemands.

Cette argumentation sous-évalue fortement le fait que l'entrée d'un nombre toujours croissant de pays européens au sein de l'Union *transforme l'Union elle-même* et que le fameux « acquis

communautaire » n'a rien d'un acquis définitif sur lequel tout le monde s'aligne. La législation existante de l'Union est soumise à des révisions régulières (c'est d'ailleurs une des priorités de la Commission Barroso, sous le vocable « better regulation ») dans une situation de plus grande hétérogénéité interne et de pression de la concurrence internationale.

On peut donc raisonnablement penser qu'il y a une tension, pour ne pas dire une contradiction, entre d'une part, revendiquer plus de normes européennes ambitieuses en particulier en matière sociale et fiscale (et environnementale) et, d'autre part, augmenter le nombre d'Etats-membres et accroître ainsi objectivement sa diversité interne<sup>8</sup>.

Dans ces conditions, on ne peut se satisfaire de la voie de l'adhésion complète (membre ou non de l'Union) comme la seule option disponible pour des pays candidats ; la nouvelle politique de voisinage existe et les réflexions sur le contenu d'un « accord de partenariat privilégié » méritent d'être prises en considération<sup>9</sup>.

### Comment ? La démocratie

Le projet de Constitution européenne tel que décidé en 2004 représentait un équilibre politique fragile entre les tenants d'une plus grande supranationalité et les autres. Sur le plan du fonctionnement interne, les dispositions nouvelles renforcent la dimension supranationale dans la prise de décision mais en même temps donnent de nouveaux pouvoirs aux parlements nationaux pour le contrôle de la « subsidiarité », c'est-à-dire du respect des compétences. Les coopérations renforcées entre Etats au sein de l'Union et décidées par le Conseil par un minimum de 9 Etats peuvent être interprétées comme un instrument permettant de dépasser la règle de l'unanimité là où elle est encore maintenue (la fiscalité en particulier).



Pour la politique extérieure, la création d'un poste de président du Conseil européen et le renforcement de la position du « ministre » des relations extérieures ainsi que la création d'un service diplomatique commun<sup>10</sup> constituent des jalons pour une personnalisation plus forte du pouvoir politique de l'Union vis-à-vis du monde; mais le cadre institutionnel demeure de nature intergouvernementale et les décisions restent prises à l'unanimité par le Conseil; seules les mesures d'application sont décidées à la majorité qualifiée. En matière de défense, la prééminence du cadre de l'OTAN n'est pas contestée.

Le Traité de Lisbonne signé en décembre 2007 reprend l'intégralité des principaux points de cet équilibre. Le réalisme politique commande de l'approuver car aujourd'hui à 27 la preuve est faite qu'il n'y a pas d'alternative à ce Traité. C'est l'attitude qu'adopteront vraisemblablement les partis verts nationaux et dans leur foulée le parti vert européen.

Cependant, il est tout aussi clair que ce nouveau traité en lui-même ne provoquera pas le « patriotisme constitutionnel » souhaité par certains.

Depuis 50 ans, la construction européenne s'est largement faite en dehors des peuples. Elle a été pensée et conduite par quelques uns. Elle a été appuyée par les milieux économiques qui en ont fortement influencé le cours en fonction de leurs intérêts. Une haute administration publique et les juristes de la Cour de Luxembourg ont développé et contrôlé les politiques européennes.

La dimension parlementaire, somme toute fort lente à se développer au fil des réformes des traités, est encore inachevée. Les centres de pouvoir restent d'abord aux mains de la Commission et du Conseil, sans oublier la Cour et la BCE. Aucune de ces institutions n'a de légitimité directe vis-à-vis des citoyens.

L'espace médiatique (presse, télévision) reste profondément cloisonné entre pays, entre langues et développe avec une grande difficulté la « dimension européenne » ; les élections européennes sont nationales et perçues comme dépourvues d'enjeux. Cette situation explique amplement le sentiment répandu dans la population d'une forte extériorité : « l'Europe, c'est loin et c'est pas nous » ; elle contribue à exacerber la crise de la démocratie représentative qui existe dans beaucoup de pays.

Accroître la qualité démocratique des choix européens passe par un certain nombre de réformes institutionnelles, sans toutefois penser que l'on puisse projeter les formes de démocratie nationale au plan européen<sup>11</sup>. L'accroissement des pouvoirs du Parlement européen et de la dimension parlementaire en général (incluant parlements nationaux et régionaux) est évidemment une composante importante sur le plan institutionnel et politique.

Mais il y'a d'autres points qui méritent une attention soutenue et en particulier l'émergence d'un espace public européen construit non seulement sur un plan institutionnel mais sur l'existence de réseaux de coopération et d'échanges au sein des sociétés civiles, dans toutes les sphères de l'activité humaine (sciences, arts, éducation, économie, social). De ce point de vue le mode de travail des associations européennes est largement en avance par rapport à celui du monde politique qui reste profondément enraciné sur les territoires nationaux. Organiser une pédagogie et une confrontation de projets politiques sur un mode transnational, c'est-à-dire véritablement européen, est une priorité essentielle pour construire et faire vivre une démocratie européenne dans les nations et au-delà des nations. C'est ce que d'aucuns appellent une « politisation » de l'Union rendue d'autant plus nécessaire que les chantiers évoqués ici pour imaginer un futur de l'Union sont de nature totalement politique<sup>12</sup>.

- .....
- 1 Une étude récente de l'Institut d'études stratégiques à Paris qui tente de définir d'ici à 2025 les principales caractéristiques de l'environnement global au sein duquel le continent européen aura à se mouvoir, conclut à un monde plus instable et à une augmentation de l'insécurité. Nicole Gnessoto et Giovanni Grevi, *The new global puzzle*, Paris, 2006. Voir aussi Pierre Hassner, *Le siècle de la puissance relative*, *Le Monde*, 2.10.2007
  - .....
  - 2 Genève, 2006
  - .....
  - 3 Tony Blair, *Europe is not a super power*, Warsaw, Gordon Brown, *Global Europe, full employment*, October 2005 ; *Foreign policy priorities*, 12.11.2007
  - .....
  - 4 La Commission européenne a publié depuis 2005 trois papiers stratégiques sur la mondialisation.
  - .....
  - 5 Jean Pisani-Ferry, *Sociétal*, décembre 2003
  - .....
  - 6 Pierre Defraigne, *L'Europe dans la gouvernance économique mondiale*, RAMSES 2007, Dunod 2006
  - .....
  - 7 Pascal Lamy, *La démocratie-monde*, Seuil, 2004, en particulier le chapitre 3.
  - .....
  - 8 Jacques Rupnik, La « nouvelle frontière » de l'Europe, quels confins pour une Europe élargie ? publié dans Geremek et Pitch, *Visions d'Europe*, Odile Jacob, 2007. Voir l'ensemble des contributions au chapitre 3.
  - .....
  - 9 Note n° 38 de la Fondation Robert Schuman, « le partenariat privilégié comme alternative à l'adhésion », décembre 2006
  - .....
  - 10 La renégociation intervenue trois ans plus tard pour aboutir au Traité de Lisbonne a limité fortement au moins théoriquement la portée de la création du service commun.
  - .....
  - 11 Pierre Rosanvallon, le déficit démocratique européen, *Esprit*, octobre 2002
  - .....
  - 12 Thierry Chopin, *Le Traité réformateur : vers une Union européenne politique ?* Fondation Robert Schuman, *Questions d'Europe* n°78, novembre 2007